

## Un sondage CROP/Radio-Canada

# OUI: 41%; NON: 52%

Si la consultation populaire sur l'avenir du Québec avait été tenue au début de février, le NON l'eût emporté par 52% contre 41%. En même temps, la moitié des Québécois estime que si le gouvernement Lévesque perd son référendum, voilà qui ne laissera espérer pour l'avenir que des changements constitutionnels tout au plus mineurs.

Voilà deux des faits saillants du sondage pratiqué entre le 29 janvier et le 15 février, au cœur de la campagne électorale fédérale, conjointement par les maisons CROP et Radio-Canada et suivant l'échantillonnage employé habituellement par ce groupe de sondeurs (voir page 4). Les enquêteurs ont eu recours, cette fois-ci, non seulement à des entrevues personnelles (plutôt que téléphoniques), mais encore à une simulation du vote référendaire. Au cours de l'interview, chaque personne interrogée était priée de voter (secrètement) sur la question même

que posera le gouvernement péquiste au référendum de juin et de déposer son bulletin dans une boîte de scrutin. Le procédé a l'avantage de réduire à presque rien le nombre habituel des «indécis». Cette fois-ci, ils ne s'élevèrent qu'à 7%. Le résultat de ce mini-scrutin donne 52% de NON et 41% de OUI au projet du gouvernement. Chez les seuls francophones, en revanche, 48% annoncent qu'ils voteront OUI, contre 46% affichant le NON (et 6% d'indécis); chez les non-francophones, le NON l'emporte par 81% à 10% (9% d'indécis). Chez les jeunes de 18 à 24 ans, 56% sont partisans du OUI et 43% du NON, alors

que dans tous les autres groupes d'âge, le NON l'emporte, par cinq points chez les 25-34 ans, par 15 points chez les 35-44 ans, par 17 points chez les 45-54 et par 24 points chez les plus âgés. Le NON l'emporte dans tous les groupes de scolarité, mais le OUI est d'autant plus populaire qu'on est scolarisé. Le NON l'emporte dans tous les types de revenu, sauf chez ceux dont le revenu varie entre \$20,000 et \$30,000, où le OUI et le NON sont exactement nez à nez. Dans la région métropolitaine de Montréal (y compris les rives, nord et sud, immédiates), le NON obtient 54% des réponses contre 38% pour le OUI. Mais

chez les seuls francophones de Montréal, le OUI l'emporterait par 51% à 41%. Dans le reste du Québec, le NON est majoritaire, à 51% contre 44%. Le seul autre sondage qui avait porté sur la «vraie» question référendaire, déposée le 20 décembre dernier à l'Assemblée nationale, est celui qui produisit l'IQOP, fin décembre. Un sondage effectué par téléphone et qui donnait des résultats tout à fait comparables. On y recensait en effet 47% de NON, 37% de OUI et 16% d'indécis; une fois ceux-ci répartis proportionnellement, le NON eût enregistré 56% des réponses, contre 46%.

Voir page 16: Un sondage

## Lévesque attendra avant de commenter

SHERBROOKE (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque a refusé hier de commenter les résultats du sondage de la Société Radio-Canada sur la souveraineté-association.

M. Lévesque a sèchement indiqué aux journalistes qu'il ne commenterait pas à fond les résultats avant d'avoir pris connaissance des détails du sondage.

De même, à Québec, le ministre des Affaires intergouvernementales, M. Claude Morin, s'est refusé à tout com-

mentaire sur ce sondage qui accorde une avance de 11% aux tenants du NON dans la campagne référendaire.

M. Morin a précisé qu'il ne ferait aucun commentaire sur cette enquête ni sur les autres qui pourraient être faites dans les prochaines semaines.

Quant au chef par intérim de l'Union nationale, M. Michel Le Moignan, il a déclaré que ces résultats constituent un excellent départ pour les tenants du NON au Québec. Selon lui, le sondage est un reflet fidèle de

Voir page 16: René Lévesque

## Un nouveau sommet

# Le taux d'intérêt à 18% aux USA

Alors que le taux d'inflation approche maintenant 20% aux États-Unis, les taux d'intérêt ont atteint hier un sommet sans précédent dans l'histoire de ce pays.

Plusieurs grandes banques américaines ont fixé leur taux préférentiel à 17 3/4% une augmentation de 1/2 à 1%. Une importante institution financière de Chicago, Harris Bank and Trust, a voulu devancer la prochaine escalade en établissant son taux de base à 18%, un niveau qu'on croyait impensable il y a à peine un an.

Le taux préférentiel est le taux demandé par les banques à leurs meilleurs clients. Un taux de 17 3/4% signifie que plusieurs petites et moyennes entreprises devront emprunter au taux annuel de 20% environ.

Craignant un contrôle direct du crédit par le gouvernement, les milieux financiers demeurent extrêmement nerveux. L'indice Dow Jones a de nouveau baissé à la bourse de New York, perdant huit points cette fois pour fermer à 821.

Le département du Commerce a indiqué que les prix de gros ont fait un bond de 1,5% en février après avoir avancé de 1,6% le mois précédent. Ces données confirment la tendance actuelle où l'inflation

progressive au rythme annuel de près de 20% dans l'ensemble de l'économie américaine.

Signes encourageants, le chômage et le prix des aliments sont en baisse. La proportion des sans-emplois a diminué de 6,2% à 6% au cours de février alors que l'indice d'augmentation du prix des aliments reculait de 0,5% après avoir grimpé de 0,8% en janvier.

Les taux d'intérêts records en vigueur aux États-Unis augmentent la demande de billets verts sur les marchés monétaires internationaux. Le dollar a touché hier son cours le plus élevé de l'année 80. En contrepartie, l'or a glissé sous la barre des \$600 clôturant à \$598,50. La devise américaine était à la hausse par rapport à toute les monnaies européennes.

Pour sa part, le dollar canadien a perdu 17/100 pour s'arrêter à 86,35 cents américains. Les résultats de la balance des paiements ne sont pas aussi mauvais qu'on avait prévu.

Cependant, même si l'inflation demeure autour de 10% au Canada, les milieux financiers de ce côté-ci de la frontière se montrent fort inquiets de la tournure des événements aux États-Unis. Il ne fait aucun doute que

Voir page 16: Taux d'intérêt



À l'approche des élections législatives, les affrontements entre extrémistes de gauche et de droite se font plus fréquents à Téhéran. Hier, phalangistes et fedayines se sont lancés des projectiles, notamment à l'aide de frondes. (Photolaser AP)

## Le PQ a donné le ton au débat

### ■ Immense effort de marketing, déplorent les libéraux

QUÉBEC — Les députés péquistes, parce qu'ils sont animés par une sorte de feu sacré et parce qu'ils jouissent d'une supériorité numérique à l'Assemblée nationale, auront finalement réussi au terme d'une première semaine à garder l'initiative et à donner le ton au débat sur la question référendaire.

Ce débat qui a été lancé mardi par le premier ministre René Lévesque et le chef libéral Claude Ryan, s'est ouvert en effet sur un ton serein qui a persisté la semaine durant, à une exception près.

Ce débat, les péquistes l'espéraient depuis des années, et manifestement ils sont arrivés préparés dans le moindre détail; beaucoup mieux que du côté libéral où l'essentiel des efforts ces dernières semaines avait été consacré au congrès d'orientation des 1 et 2 mars; beaucoup mieux aussi que l'Union nationale qui, ces dernières semaines, a vécu une autre déchirement qui s'est soldé cette fois par le départ de son chef, Rodrigue Biron.

Cet effort de préparation s'explique du fait que le référendum est une initiative péquiste et que les membres du Parti québécois y voient le point culminant de leur action depuis la fondation du parti il y a 11 ans.

Une équipe de fonctionnaires politiques travaillent en effet déjà depuis un certain temps à développer la thématique qui sera utilisée au cours du débat référendaire tant pour le débat sur la question que pour la campagne qui suivra par la suite. Les trois premiers jours du débat sur la question nous ont en fait montré le résultat de ce travail.

Les interventions des députés péquistes sont fouillées, remplies de données et de statistiques puisées à bonne source, et le plus souvent possible fédérales. Elles sont cohérentes et logiques, s'insérant dans un vaste ensemble, les uns venant compléter les autres.

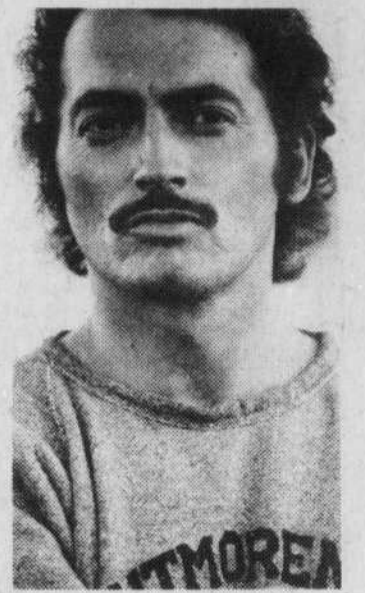
La thématique est assez simple. Les interventions sont d'une part regroupées par secteurs. Cette semaine on parlait d'économie, la semaine prochaine de constitution ou de développement culturel. Et dans chacun des secteurs, on aborde un certain nombre de thèmes, que depuis déjà un certain temps on utilise dans les discours péquistes. Les interventions faites cette semaine dans le secteur de l'économie en sont un bon exemple:

L'exaltation de la confiance des Québécois en eux-mêmes tout d'abord. C'est ainsi qu'on a vu les ministres Landry et Joron faire le bilan des «richesses économiques» des Québécois avec un réservoir d'épargne de près de \$100 milliards, des richesses naturelles envoyées par les autres particulièrement dans le secteur économique, un capital humain absolument extraordinaire, qualifié, scolarisé. Avec tout ça derrière eux, pourquoi les Québécois auraient-ils peur de prendre en main leur devenir à 100 pour cent alors que déjà ils l'assument à 50 pour cent dans le système fédéral, dit-on.

■ Vient ensuite la dénonciation des politiques fédérales. Celles-ci ont desservi les Québécois parce que pensées pour les Ontariens et les autres provinces. À cet égard presque chaque intervenant a pu citer un, deux ou trois exemples pertinents des effets du fédéralisme, qui souvent se résument à dire que les emplois sont pour

Voir page 16: Le débat

## culture & société



## Jocelyn Bérubé

Comédien, violoniste, auteur-interprète, Jocelyn Bérubé fait un retour remarqué au cinéma et à la musique. Il joue dans le film de Micheline Lanctôt, *Un Homme à tout faire*, et il prépare un nouveau microsilon. Dans une entrevue au DEVOIR, l'artiste médite sur ses activités diverses.

— page 21



## Marie Savard

Depuis vingt ans, elle écrit et chante. Marie Savard fait partie de la contre-culture et des féministes qui militent pour un monde autre. De ce temps-ci, elle chante l'histoire des Filles du Roy sur la scène du Conventum. Dans une entrevue au DEVOIR elle raconte la genèse de «La Jaserie» et parle de son combat féministe.

— page 22

## AU SOMMAIRE

■ Un jour de prison de \$25,000 d'amende pour Campbell et Brown — page 2

■ Hydro-Québec mettra en chantier un gigantesque siège sociale de \$330 millions — page 3

■ Gerald Ford reviendra dans la course le 20 mars — page 7

■ Le taux de chômage au Québec restera élevé jusqu'en 1985, selon le MEER — page 9

■ Le caucus québécois à Ottawa: un éditorial de Michel Nadeau

■ Les CRSSS ou l'essoufflement d'une réforme: un commentaire de Marie Laurier — page 14

## Important pont aérien et routier

# L'armée soviétique consolide son emprise sur l'Afghanistan

KABOUL (d'après AFP, AP et Reuter) — Faisant la sourde oreille aux pressions occidentales destinées à trouver une solution à la crise afghane, les Soviétiques accentuent chaque jour leur emprise sur l'Afghanistan. Depuis jeudi, les troupes de l'armée rouge reçoivent de nouveaux renforts. À l'aéroport de Kaboul, des Antonov déchargent équipement, ravitaillement et hommes de troupes. La présence de l'armée soviétique est de plus en plus apparente sur les routes et dans les villages autour de la capitale ainsi que dans les provinces.

On estime que les Soviétiques ont établi un important pont aérien et routier pour ravitailler leurs forces en prévision d'une offensive de printemps contre la rébellion musulmane.

En outre, l'armée soviétique a mis sur pied un pont aérien massif entre Kaboul et l'URSS pour évacuer les familles de conseillers soviétiques en Afghanistan, déclarait-on hier soir à Washington de source militaire américaine. Selon ces indications, plusieurs milliers de personnes ont déjà quitté l'Afghanistan au cours des dernières heures à bord d'avions de la compagnie Aeroflot.

Le brusque départ de ces civils soviétiques pourrait signifier que l'armée soviétique s'apprête à lancer une grande offensive contre les rebelles afghans, estime-t-on dans les milieux proches du Pentagone. L'Union soviétique a en effet commencé à renforcer les effectifs de ses troupes d'occupation en Afghanistan. Selon le département d'État, le nombre des

soldats soviétiques est passé de 75,000 à 80,000 en Afghanistan, alors que les troupes stationnées du Côté soviétique de la frontière ont également augmenté de 25,000 à 30,000 hommes. Les experts militaires américains n'excluent pas que les effectifs de l'armée soviétique en Afghanistan atteignent plus de 130,000 hommes d'ici au printemps.

D'autre part, un attentat à l'explosif revendiqué par une organisation de résistance afghane a sérieusement endommagé hier la villa abritant le consulat général d'URSS à Berlin-Ouest.

L'explosion qui a soufflé les cloisons de plusieurs bureaux du rez de chaussée et brisé les vitres des pièces d'un étage supérieur, n'a toutefois pas fait de victime, a indiqué la police ouest-allemande.

À Kaboul, des témoins ont vu ces deux derniers jours de gros quadricycles de transport Ilyouchine-26 de la compagnie Aeroflot atterrir à un rythme régulier sur l'aéroport international et attendre leur déchargement les uns derrière les autres sur une piste annexe. On en a vu jusqu'à quatre à la queue leu leu. Des dizaines de soldats soviétiques ont été vus depuis le terminal de l'aéroport, à 400 mètres de là, en train de transporter des centaines de caisses de bois dont on ignore le contenu. Ces caisses ont été embarquées à bord de camions et d'hélicoptères. Des chasseurs Mig ont fréquemment survolé les opérations à basse altitude.

Par ailleurs, selon des journalistes étrangers qui ont pu approcher à 40 kilomètres de Kaboul, les Soviétiques ont

Voir page 16: Afghanistan

VIENT DE PARAÎTRE

# LA RÉPONSE AU LIVRE BLANC DU PQ

# Stanké

MAURICE LAMONTAGNE

les éditions internationales alain stanké 2100, rue guy montréal 935-7452

## La sentence de Campbell et Brown Un jour de prison et \$25,000

Clarence Campbell, ancien président de la Ligue nationale de hockey, a été condamné, hier, à une «symbolique» journée de prison et une amende de \$25,000 pour conspiration en vue de verser un pot-de-vin au sénateur libéral Louis de Gonzague Giguère dans l'affaire Sky Shops.

Le juge Melvin Rothman, de la Cour supérieure du Québec, a imposé exactement la même sentence à l'homme d'affaires Gordon Brown, des Bahamas.

Après leur comparution, les deux hommes ont été conduits aux cellules du Palais de justice et, selon l'usage, ils devaient avoir fini de purger leur sentence assez tôt pour dîner à la maison.

Ils ont trois mois pour payer l'amende ou devront passer trois mois derrière les barreaux.

Campbell et Brown avaient été trouvés coupables le 8 février, par un jury de la Cour supérieure, d'avoir conspiré pour verser \$95,000 au sénateur Giguère en retour de l'exercice de son influence pour obtenir d'Ottawa le renouvellement du bail de la boutique hors-taxe Sky Shops Export Ltd, à l'aéroport international de Dorval.

Un autre jury avait acquitté en 1978 M. Giguère d'accusations de même nature. Ces verdicts contradictoires sont le principal argument de la défense dans un appel de la condamnation de Campbell et Brown.

Le pot-de-vin aurait consisté en la vente, en 1972, d'actions de Sky Shops au sénateur Giguère à un prix inférieur à celui du marché. Il a revendu les actions, réalisant un profit de \$95,000, dans une transaction liée au renouvellement du bail.

La principale raison de la faible peine de prison imposée à Campbell, c'est sa santé chancelante bien plus que ses antécédents de boursier Rhodes, soldat, procureur spécial au procès de nazis accusés de crimes de guerre, et de dirigeant de la LNH.

«Sans son âge (75 ans), sa santé et autres circonstances spéciales, la sentence aurait bien pu être beaucoup plus sévère».

La défense avait demandé une sentence avec sursis, tandis que la couronne voulait une peine de prison comme exemple.

Avant de prononcer jugement, le juge Rothman a sermonné Campbell au sujet de l'intégrité des fonctionnaires et de la gravité de son délit qui entraîne une peine maximum de cinq ans de prison.

«Une entente pour graisser la patte d'un membre du Sénat canadien en retour de son aide pour obtenir un contrat du gouvernement constitue un affront aux valeurs fondamentales de la société canadienne. Il faut le dénoncer le plus vigoureusement possible».

Mais le juge a signalé que M. Campbell avait «de graves



Clarence Campbell devant le Palais de justice de Montréal, hier.

problèmes urologiques» et avait souffert de six attaques d'asthme en un an. Elles sont survenues sans avertissement et pourraient tuer Campbell s'il en subissait d'autres et qu'il n'était pas traité immédiatement. La nécessité d'imposer une peine sévère de prison ne justifierait pas une sentence inhumaine qui menacerait sa vie.

Le juge a mentionné d'autres motifs de clémence: ■ le sénateur Giguère a été acquitté. Bien que cette différence n'ait pu affecter le verdict du jury, la simple justice exige que l'on en tienne compte;

■ la carrière de Campbell et de Brown indique que la conspiration a été une «déviation isolée» dans leur vie de citoyens respectueux des lois;

■ Campbell a déjà subi beaucoup d'humiliation et de stress par la publicité autour de la poursuite, qui a duré cinq ans. «La honte d'une condamnation, en elle-même, sera probablement une grande punition pour l'accusé pour le reste de sa vie.»

La preuve de la poursuite au procès a laissé croire que l'homme d'affaires Louis Lapointe, mort avant de pouvoir subir un procès en 1978, avait organisé le transfert des actions à M. Giguère.

Lapointe, Campbell, Brown et un autre conspirateur non identifié, tous actionnaires de Sky Shops, avaient remis 5,000 actions de la société au sénateur Giguère pour \$1 chacune en 1972.

## Les municipalités hésitent devant le programme d'assainissement des eaux

QUÉBEC — Sans mettre en doute le bien-fondé des objectifs du programme d'assainissement des eaux du gouvernement du Québec, les municipalités, de même que les producteurs agricoles et l'industrie, ont à l'unisson hier dénoncé ses modes d'application.

Mme Marcelle Trépanier, maire de Valleyfield et administrateur de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), a été le chef de file d'une salve de remontrances sévères dirigée vers le ministère de l'Environnement, responsable du programme d'assainissement, lors d'un panel dans le cadre des assises annuelles de l'Association québécoise des techniques de l'eau (AQTE).

L'UMQ ne donne pas encore son accord à la création d'une Société québécoise d'assainissement des eaux, annoncée la veille par le ministre de l'Environnement, M. Marcel Léger, et qui serait la tête de pont du programme sur tout le territoire. L'organisme réclame de plus une rencontre entre ses représentants et ceux des ministères des Affaires municipales et de l'Environnement, afin d'élaborer conjointement les rôles de chacun dans ce programme devant entraîner des investissements publics de \$6 milliards au cours des 10 prochaines années.

«Le projet de loi proposant la création d'une telle société d'Etat conserve encore trop d'inconnues pour que l'UMQ l'accepte d'Etat conserve en

core trop d'inconnues pour que l'UMQ l'accepte d'emblée, a-t-elle dit. Par ailleurs, la possibilité de répercussions négatives sur des réformes en cours ou des législations actuelles, notamment sur la fiscalité, l'aménagement du territoire ou les ententes inter-municipales, nous invite à la plus grande réserve».

Alors que la Loi des cités et villes consacre la responsabilité municipale en matière d'assainissement, la création d'un pallier supérieur d'intervention risque de ne laisser aux autorités municipales qu'une charge fiscale additionnelle, sans qu'elles puissent assumer la responsabilité décisionnelle qui en est normalement le corollaire immédiat.

«Nous réclamons que la participation des municipalités aux programmes de dépollution soit proportionnelle aux ressources financières et que les programmes soient véritablement adaptés aux problèmes locaux. Le gouvernement ferait preuve d'un singulier cynisme s'il venait contredire les principes de sa dernière réforme en matière de fiscalité municipale», a ajouté Mme Trépanier.

Elle a aussi souhaité plus de considération pour les élus locaux et rappelé que rien n'est plus détestable que le simulacre de l'autonomie. M. Léger avait jeudi précisé que la nouvelle Société respecterait l'autonomie des municipalités et que celles-ci, ainsi que tout organisme concerné, auraient

l'occasion de faire entendre leur point de vue en commission parlementaire, après le dépôt du projet de loi.

«Ma ville fut la première à signer un protocole d'entente avec les Services de protection de l'environnement dans le cadre du programme d'assainissement des eaux, a-t-elle dit. Et c'est le résultat de cette expérience que nous voulons transmettre à l'AQTE. Avant de donner leur assentiment, les maires et conseillers veulent savoir à quoi ils s'engagent, et ce, pour le plus grand bien de leurs citoyens qui, en dernier ressort, devront payer l'addition».

M. Jean-Marie Moreau, de Verchères, président de l'Union des conseils de comités (municipalités rurales), a essentiellement dit que le monde municipal était très inquiet de l'aspect technique du programme d'assainissement des eaux, et qu'il était essentiel qu'il sache ses pouvoirs décisionnels dans cette opération. L'Union suggère que le gouvernement étudie de nouvelles avenues fiscales avec les municipalités avant de créer une nouvelle société d'Etat qui menace leur autonomie.

Aux yeux de M. François Côté, économiste à l'Union des producteurs agricoles (UPA), les petites entreprises, les petites usines, sont aux prises depuis six ans avec des situations inacceptables dans le règlement et l'application des normes du ministère.

Il a énuméré quatre situations bien concrètes avec lesquelles les producteurs agricoles doivent composer, allant de l'inéquité dans l'application du règlement jusqu'à l'absence de subventions gouvernementales, en passant par une réglementation qui avance la technique et qui, d'autre part, ouvre la voie à l'arbitraire. L'UPA réclame notamment des comités régionaux de l'Environnement comme soupape au sentiment

de révolte des agriculteurs.

Enfin, M. Jean Choquette, directeur de l'ingénierie à Gulf Canada, a expliqué le mutisme de la grande industrie en matière de dépollution par le fait qu'elle est toujours perdante lorsqu'elle dévoile ses projets d'assainissement. Il a de plus, sur un ton à la fois humoristique et sarcastique, dénoncé l'attitude des fonctionnaires de l'Environnement dans l'implantation de leurs programmes.

Plutôt, M. André Perrault, président sortant de l'AQTE, avait dévoilé les grandes conclusions d'une étude sur les impacts économiques du programme d'assainissement des eaux, basées sur des investissements publics de l'ordre de \$1,2 milliard au cours des quatre ou cinq prochaines années.

Selon l'organisme, il y a risque grave de pénurie au niveau des ingénieurs conseils, dont le nombre actuel est de 120 dans le domaine des techniques de l'eau, alors que la demande devrait se situer à 192 ingénieurs sanitaires. Ce groupe sera appelé à se partager \$215 millions, soit quelque \$50 millions par année.

Les équipements d'interception, un marché annuel de \$30 millions, posent également problème, non pas au niveau de la fourniture mais plutôt à celui de l'origine de ces équipements, essentiellement en provenance d'entreprises situées hors du Québec. Selon l'AQTE, la fabrication québécoise de tels équipements n'est que de 25% et est axée sur une technologie simple et conventionnelle.

Il a également déploré l'absence de normes pour la formation académique de base des opérateurs d'équipement, 25% seulement des opérateurs actuels d'usines de filtration ou d'épuration ayant suivi des cours spécialisés. Dans le futur, le Québec aura besoin de quelque 450 à 500 de ces techniciens.

### Pendant que la grève se poursuit chez Bell et Asbestos

## Nouveau contrat pour les mineurs du Lac d'amiante

Les Métallos de la mine Lac d'amianté, à Thetford, ont accepté hier dans une proportion de 60% les dernières propositions de leur employeur, ce qui a évité une grève dans cette mine et créé un modèle de règlement qui pourrait ser-

vir ailleurs dans cette région, actuellement touchée par deux autres conflits de travail.

La nouvelle convention collective de trois ans fera passer le salaire moyen de \$9,34 l'heure à \$13,65, soit une augmentation de plus de 40%, si

le coût de la vie atteint les sommets prévus par les négociateurs. En réalité, les augmentations fixes sont de l'ordre de 3% par année mais la clause d'indexation des salaires couvrira les augmentations annuelles du coût de la vie, sans plafond.

La nouvelle convention collective des mineurs du Lac d'amianté fera passer les prestations de retraite de \$7 à \$12 par mois pour chaque année de service. Un employé ayant cinq ans d'ancienneté verra ainsi son fonds de retraite augmenter de \$720 par année en contributions de l'employeur. L'entente de principe, ratifiée hier matin, prévoit d'autre part l'instauration d'un régime de soins dentaires entièrement payé par l'employeur.

Hier soir, les négociateurs des métallos de la FTQ tentaient d'élargir les termes de ce règlement à leurs membres syndiqués de la mine Bell, en grève depuis quelques jours. S'il est possible que ce règlement serve de modèle à la mine Bell à cause de la similitude des demandes syndicales des deux unités de métallos, il semble moins sûr que les 1,400 grévistes (CSN) de la Société Asbestos l'acceptent si on le leur offrait.

Selon le président des mineurs de l'Asbestos, M. Oliva Lemay, «ce règlement aurait de grandes chances d'être rejeté chez nous».

M. Lemay a expliqué hier que «le règlement monétaire» pourrait toutefois servir de modèle car, a-t-il dit, «il faudra évaluer si l'obtention de 2% de plus en salaire vaut plusieurs mois de grève».

Mais, a-t-il poursuivi, les demandes normatives des syndiqués CSN de la Société Asbestos sont trop différentes pour être réglées sur la base de l'entente intervenue au Lac d'amianté avec les Métallos de la FTQ.

Les 1,400 mineurs de la CSN demandent une réduction de la sous-traitance pour limiter ce phénomène au secteur de la construction; ils proposent un ajustement mensuel des salaires et son intégration aux échelles; en sus de cette indexation sans plafond, les mineurs réclament une hausse nette de 5% par année, qui pourrait bien se limiter aux 3% obtenus au Lac d'amianté, comme l'a laissé entrevoir M. Lemay.

Les syndiqués veulent en outre être payés pendant 15 jours lorsque l'employeur les met à pied à cause d'un sur-

plus de stock, «question de sécurité-santé, le syndicat entend dépasser les dispositions de la loi 17: autrefois, en cas de danger, ses membres pou-

vaient débrayer sans pénalité. La loi impose désormais, ce qui constitue un «recul pour nous».

## Entente de principe chez les enseignants de cégep de la CSN

La Fédération nationale des enseignants québécois (FNEQ), affiliée à la CSN, vient de conclure une entente de principe avec le gouvernement et les directions des cégeps.

La FNEQ représente 9,000 enseignants regroupés dans 40 cégeps. Elle juge que le règlement est «relativement satisfaisant» et les instances de négociation dans les collèges en seront saisies au cours du week-end.

Mercredi, une entente était intervenue entre les 1,819 autres enseignants de neuf cégeps affiliés à la CEQ qui se

prononcent ces jours-ci sur le règlement proposé.

Les négociations entre la FNEQ, qui ont été plutôt ardues, avaient été interrompues vendredi dernier mais avaient repris dès le début de la semaine au moment même où une consultation sur de nouveaux moyens de pression s'amorçait dans les syndicats locaux.

Comme ce fut le cas pour les enseignants affiliés à la CEQ, les points qui demeureraient en litige touchaient la sécurité d'emploi, l'éducation des adultes, le comité de sélection et l'autonomie des départements.

**Les perspectives de la démocratie en Amérique latine**

Conférences organisées par le Groupe de recherches sur l'Amérique latine

Université de Montréal

**Démocratie et classe ouvrière en Argentine**

Francisco Delich  
Directeur du Conseil latino-américain des sciences sociales (CLACSO)

Juan Carlos Torre  
Chercheur à l'Institut Torcuato di Tella (Buenos Aires)

**L'origine des classes sociales en Amérique latine**

Luis Bate  
Professeur à l'École nationale d'anthropologie de Mexico

**Les causes du maintien de la démocratie à Costa Rica**

Daniel Camacho  
Directeur de la Faculté latino-américaine des sciences sociales (FLACSO)

**Modes de développement et politique d'ouverture en Amérique latine**

Jorge Graciarena  
Directeur de la division de développement social de la CEPAL

**ÊTRE DEUX...**

Pour vraiment apprécier les plaisirs de la vie, il faut être deux.

Service de rencontres réputé établi à Montréal depuis 1966, pour personnes libres et sérieuses. Dépliant gratuit ou consultation gratuite.

282-0058  
ouvert de 1 P.M. à 9 P.M. lundi au vendredi

**RENDEZ-VOUS**  
1117 ouest, Ste-Catherine suite 108, Montréal

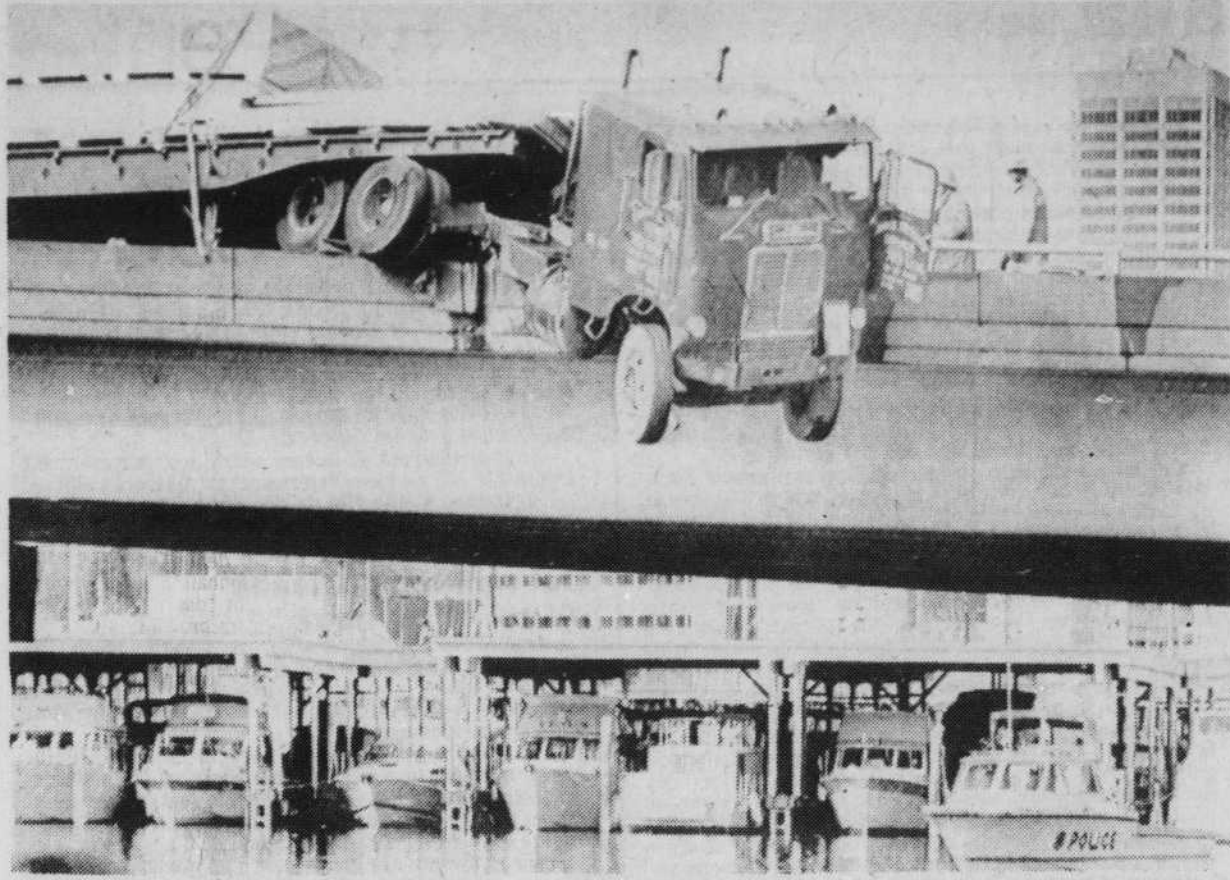
CFQR 92.5 FM

# Radiothon 80

Le 2ième Radiothon annuel de souscription pour appuyer l'O.S.M. aura lieu à partir de midi, le samedi 8 mars jusqu'à 18 h le dimanche 9 mars. Encore une fois, syntonisez CFQR 92,5 FM. Écoutez de toutes vos oreilles et téléphonez le cœur sur la main pour appuyer votre orchestre symphonique. Souscrivez à l'O.S.M. en composant:

## 273-6311

**SOUSCRIVEZ À L'O.S.M. LES 8 ET 9 MARS.**



La cabine d'un camion se tient en équilibre sur le parapet du pont du lac Washington, après avoir défoncé le garde fou hier, à Seattle. Le conducteur du camion s'en est tiré avec des blessures mineures après être tombé d'une hauteur de 20 pieds dans la baie Portage pour ensuite regagner la berge à la nage.

## René Lévesque à Sherbrooke

# En prônant le NON, les libéraux sont «le type même du colonisé»

SHERBROOKE (PC) — Les libéraux qui prônent le NON au référendum sont le type même du colonisé, a soutenu hier, le premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Prénant la parole lors d'une conférence de presse au cours de laquelle une centaine de personnalités de l'Estrie ont annoncé leur adhésion au OUI, M. Lévesque a clairement identifié le député de Gatineau, M. Michel Gratton, comme un «exemple parfait du colonisé» à cause des propos qu'il a tenus en Chambre jeudi.

M. Gratton avait alors soutenu qu'il refuserait toujours la souveraineté pour le Québec.

Après avoir dénoncé le «talent de comédien» du député de Gatineau, le premier ministre a ajouté: «Il n'a pas dit qu'il n'était pas prêt pour la souveraineté, mais qu'il ne la voudrait jamais».

Au cours de sa tournée dans les Cantons de l'Est, après

une semaine de débats à l'Assemblée nationale sur la question référendaire, M. Lévesque n'a pas caché sa satisfaction de sortir de la Chambre pour reprendre contact avec «la véritable santé du Québec».

Une centaine de personnalités de cette région ont profité de la présence du premier ministre et du ministre du Travail, M. Pierre-Marc Johnson, pour annoncer leur adhésion au OUI.

Le groupe comprenait M. Yves Martin, recteur de l'université de Sherbrooke, M. Gérard Chapdelaine, député créditiste de Sherbrooke à Ottawa de 1962 à 1965, et M. Adélar Larose, candidat créditiste au provincial en 1976.

Pendant ce temps, deux maires de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) annonçaient leur adhésion au OUI.

Les maires Yvan Dubé de Bélair et Jean-Marie Beaulieu, de Loretteville, présentaient eux aussi à la presse ré-

gionale quelques uns de leurs collègues du conseil municipal et des hommes d'affaires de leur localité qui poursuivent la même démarche.

Le maire de Bélair, M. Yvan Dubé, a fait valoir qu'il n'aimerait pas se voir trouver dans la situation où sa municipalité ne pourrait adopter ses règlements qu'en français, comme c'est encore le cas présentement.

Il craint qu'un «fanatic Canadien» ne conteste la validité des règlements de sa ville parce qu'ils ne sont rédigés qu'en français. M. Dubé faisait allusion au citoyen de Jo-

lette, M. André Valois, qui a intenté des procédures contre la municipalité pour faire casser le règlement de zonage, parce que rédigé en français seulement.

Pour sa part, le maire de Loretteville, M. Jean-Marie Beaulieu, qui avait déjà pris position en faveur de la cause souverainiste, partage l'opinion de son collègue, tout en ajoutant la «frustration» qu'il dit avoir vécue dans ses relations avec les canadiens anglophones du temps qu'il détenait la présidence nationale des Jeunes Chambres du Canada français.

# Hydro-Québec mettra en chantier dans un an un gigantesque siège social

La Société Hydro-Québec, qui est déjà la plus grosse compagnie canadienne, mettra en chantier dans un an, à Montréal, le plus important siège social que la Métropole ait connu, ont annoncé conjointement hier le président du Conseil d'administration d'Hydro-Québec, M. Lucien Saulnier, et le ministre québécois des Ressources et de l'Énergie, M. Yves Bérubé.

L'édifice actuel d'Hydro-Québec, malgré ses 21 étages, est maintenant beaucoup trop petit pour loger tous les services du siège social de la société d'État et de ses deux fi-

liales, la Société d'Énergie de la Baie James et Hydro-Québec International.

C'est pourquoi elle entend regrouper son personnel dispersé dans 17 édifices au sein d'un nouveau complexe à bureaux qui sera construit par étapes et qui devrait couvrir une superficie totale de 330.000 mètres carrés dans 25 ans.

Cela représente, selon M. Saulnier, trois fois le volume de la Tour de la Bourse et c'est plus grand que l'ensemble de la Place Ville-Marie ou du complexe Desjardins.

M. Saulnier n'a pas voulu

donner de précision sur l'emplacement de ce nouvel édifice sinon pour dire qu'il sera situé dans le centre-ville de Montréal «en tenant compte des objectifs de développement définis par la ville». Il coûtera \$330 millions en dollars de 1980 et M. Saulnier ne prévoit pas de difficultés pour en financer la construction.

M. Bérubé a expliqué de son côté qu'Hydro-Québec avait retenu cinq sites pour l'évaluation finale et que le choix définitif devait être fait le mois prochain. L'immeuble accueillera au départ quelque 6.000 employés et ce nombre

devrait doubler, prévoit-on, d'ici 25 ans. C'est pourquoi l'édifice sera construit par étapes.

Cette annonce aura volé la vedette à la deuxième session de la Table de concertation sur l'économie de Montréal, une structure de consultation qui réunit les représentants de Montréal, du gouvernement québécois et des principaux acteurs socio-économiques.

L'assemblée s'est réjouie, paraît-il, de constater que les immeubles à bureau de première catégorie sont présentement occupés à 97% dans la métropole et que de nouvelles

prises en chantier deviennent nécessaires. Ses membres ont prié le gouvernement canadien de donner suite à ses promesses électorales et de mettre enfin en chantier le complexe Guy Favreau. On s'est aussi réjoui des travaux de \$300 millions qui doivent être bientôt effectués pour le prolongement du métro et pour l'épuration des eaux.

L'autre grand sujet d'attraction aura été le regain d'activité du port de Montréal qui a rejoint pour la première fois le niveau d'activité qu'il avait atteint avant son déclin, en 1956. Les participants se sont penchés surtout sur la nécessité de trouver de nouvelles aires de stockage pour les conteneurs dont le trafic atteint déjà le niveau prévu pour 1985, aux dires de M. Bernard Landry, ministre d'État au Développement économique du Québec.

C'est pourquoi l'assemblée a demandé que l'administration du port établisse d'ici trois mois un plan pour dégager tous les espaces qui peuvent être affectés au stockage des conteneurs en amont du pont-tunnel Lafontaine.

Pour ce qui est des possibilités d'expansion en aval du pont-tunnel et jusqu'à Pointe-aux-Trembles, un groupe de travail doit soumettre un projet de développement d'ici un an en portant une attention particulière aux conflits d'utilisation de l'île Sainte-Thérèse et à l'intégration au tissu urbain.

Ce comité doit aussi présenter un rapport intérimaire dans trois mois.

De façon générale, les participants se sont mis d'accord pour souhaiter que l'administration portuaire de Montréal aie plus d'autonomie par rapport au Conseil des ports nationaux du Canada. Un comité de fonctionnaires doit préparer à cet égard un projet de structure décentralisée susceptible de redonner plus de dynamisme à l'administration

## Le désir de la connaissance doit primer le contenu (Fernand Séguin)

«Ce que l'on transmet de plus précieux, c'est le désir de la connaissance, non pas le contenu. Une fois ce désir acquis par l'élève, il risque moins de devenir un robot. C'est ce qu'a affirmé hier le vulgarisateur scientifique Fernand Séguin, lors du congrès de l'Association québécoise pour les enfants ayant des troubles d'apprentissage (AQETA).

Soulignant que la base consistait à apprendre à lire, à écrire et à compter, M. Séguin a affirmé que les priorités des programmes d'enseignement devraient porter sur «la connaissance de soi, de son corps, du monde qui nous entoure... et des rouages de la société. Dans mon temps, les gens n'apprenaient ce que c'était un syndicat qu'au moment où ils signaient leur carte d'adhésion.»

Le scientifique, qui a commencé à réaliser des émissions à la radio en 1947 et a reçu l'an dernier le prix Kalinda pour l'ensemble de son oeuvre de vulgarisation, estime par ailleurs que «le bon éducateur est celui qui cultive les différences et l'indépendance d'esprit chez ses élèves». Ces bons éducateurs sont une minorité, ajoute-t-il, mais ce sont eux qui comptent le plus.

En réponse à la remarque d'un auditeur, M. Séguin a affirmé que l'éducateur incluait «évidemment» les parents. «Ils sont le grand catalyseur», a-t-il dit.

Mais un système où chaque élève tend vers l'autonomie

est «quelque chose de très difficile à administrer pour un technocrate du ministère de l'Éducation». Il dit regretter que le seul endroit où il semble possible d'inculquer un sens de l'autonomie à l'enfant soit l'école privée.

Par contre, le MEQ a demandé il y a quelques mois à M. Pierre Dansereau, que M. Séguin a qualifié de «plus grand écologiste que le Québec ait produit», de collaborer à la création de manuels et de films. «Quand même, ça bouge», a admis M. Séguin.

«Tout seul dans mon bureau, il m'arrive de penser que tout va mal, que la pollution est partout et que les gens sont indifférents. Mais quand j'en rencontre, je sens chez eux de la chaleur humaine et de cette qualité qu'on appelle la bonne volonté.»

Une dame a raconté qu'à l'âge de 14 ans elle pleurait après ses cours de physique et de chimie mais qu'en entendant M. Séguin à la télévision elle comprenait beaucoup

mieux. Or le matin, dans un des ateliers du congrès de l'AQETA, il était question de Piaget et «je rageais».

«J'entendais des mots mais je ne comprenais pas, et j'ai fini par me déchausser», a-t-elle dit pour expliquer que les conférences la faisaient suer. «Il aurait fallu absolument qu'on donne des exemples concrets.»

En réponse, M. Séguin a souligné l'importance d'un maximum de clarté et d'une bonne dose d'humilité dans l'enseignement. «Il est facile d'éblouir avec une terminologie savante. Le désir de ne pas impressionner son auditoire, c'est très important. C'est une question non de compétence mais d'amour pour les sujets qu'on enseigne.»

Une autre intervenante a cependant affirmé qu'il était bon de vivre des situations où on ne comprend pas car, «si on comprend tout le temps, on ne comprendra pas ceux qui ne comprennent pas». M. Séguin a admis que c'était là une

façon «tonique» de voir l'éducation mais que le défaut de compréhension ne pouvait être bon qu'un certain temps.

Pour M. Séguin, qui est biologiste, il est regrettable que les jeunes gens sortant de l'école secondaire et allant pour une bonne part travailler en usine ne soient pas informés à l'embauche des dangers qu'ils courent en gagnant leur vie. Plusieurs maladies industrielles, a-t-il ajouté, ont une période d'attente de 20 ans avant de se déclarer.

Donnant en exemple la poussière dans les moulins d'amiante, il a affirmé qu'il était très possible d'améliorer les milieux de travail, «d'autant plus que les compagnies sauront qu'elles sont surveillées».

Les révolutions violentes ne peuvent pas changer l'ordre des choses car «on revient toujours au point de départ» et c'est pourquoi il fonde ses espoirs sur des évolutions individuelles, chez chaque individu dans sa conception du monde.

## Pour fêter les femmes

À travers les manifestations et festivités de tous genres qui auront lieu aujourd'hui partout à travers la province pour souligner la journée internationale des femmes, les Québécoises réfléchiront non seulement sur leur situation mais rendront hommage aux travailleuses qui ont lutté pour améliorer leurs conditions de vie et de travail.

Le 8 mars 1910, lors du congrès de la deuxième Internationale socialiste, l'Allemande Clara Zetkin réussit à faire accepter que cette date soit proclamée journée internationale des femmes en souvenir de la grève déclenchée à New York le 8 mars 1857 par les travailleuses du textile de Lower East Side.

La présidente du Conseil du statut de la femme, Mme Claire Bonenfant, propose à la réflexion des groupes de femmes du Québec le thème suivant: «Nos conditions de vie sont-elles meilleures que l'an dernier sur les plans individuel et collectif?» Elle souhaite que cette fête génère une plus grande solidarité des femmes du Québec autour de leurs justes revendications.

Sous le thème «Toutes ensemble», les comités de la condition féminine de la CSN, de la CEQ et quelque 25 groupes de femmes organisent aujourd'hui à Montréal un midi-musique qui a lieu au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM. Il y aura projections continues de films et de vidéos, expositions d'oeuvres féministes dans le foyer du théâtre Alfred-Laliberté, foire du livre et lancement de trois nouveaux titres des éditions du Remue-Ménage: un récit-roman: *Il n'y a pas lieu, madame...* d'Isabelle Robert; *À ma mère, à ma mère, à ma mère, à ma voisine*, par Dominique Gagnon, Louise Laprade, Nicole Lecavalier et Pol Pelletier et *Si Cendrillon pouvait mourir*, par un groupe de femmes de Thetford Mines.

En plus de kiosques d'information, de pièces de théâtre pour enfants et adultes et d'une soirée dansante, il y aura cet après-midi, à 14 h, deux débats publics: un premier, où les femmes sont particulièrement invitées et dont le thème est «l'unification du mouvement des femmes»; un second, qui intéressera surtout les hommes, portera sur le rôle de ces derniers dans la lutte contre l'oppression des femmes.

Au Centre Saint-Pierre, au 1212 rue Panet, salle 100, le Groupe Solidarité-femmes organise une rencontre d'échanges et un souper-partage. Dans la soirée, Mme Hélène Pelletier-Baillargeon fera une communication sur le thème: «La vie politique façonnée par et pour nous».

## COURS DE MATHÉMATIQUES

Enseignement par correspondance

Où que soit le genre d'études dans lesquelles vous êtes engagés, nous pouvons vous offrir une garantie absolue de réussite.

Des institutions et des associations aussi prestigieuses que les suivantes font appel à nos services:

- l'A.E.P. (École Polytechnique)
- l'A.E.C.U.H.E.C. (Hautes Études Commerciales)
- Collège Jean-de-Brébeuf

Les résultats obtenus par nos étudiants témoignent de la qualité nettement supérieure de notre mode d'enseignement.

Pour renseignements: Les Éditions Campus Inc. tél.: 271-2141

### La collection Santé: une lecture pour tous

La collection «Santé» repose sur une idée simple: la santé représente un capital d'une valeur inestimable, que chacun doit savoir gérer à bon escient. Il faut donc que le grand public soit informé et les médecins doivent assumer cette information. La voici, à la portée de tous.

Vient de paraître

## LES MALADIES DES POUMONS

Docteur Edouard Arnold

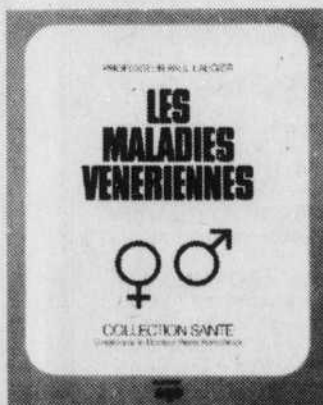


Les maladies du système respiratoire constituent un chapitre important de la médecine. Elles sont en effet fréquentes, tant celles qu'apporte la froide saison — pneumonie, broncho-pneumonie, bronchite — que celles qui se sont bien installées — asthme, bronchite chronique — et se rappellent toute l'année au souvenir du patient.

Chaque cas est différent et le lecteur ne devra pas s'identifier à la lettre avec la description de la maladie qu'on lui aura révélée.

Pour chaque type de maladie, tous les types d'évolution sont possibles, même pour le mal le plus grave, une guérison existe, conclut le docteur Edouard Arnold.

160 pages

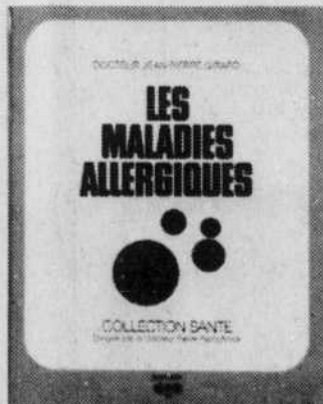


## LES MALADIES VENERIENNES

Professeur Paul Laugier

Les maladies vénériennes ou maladies sexuellement transmissibles sont trop souvent méconnues et l'ignorance du public en ce domaine contribue à leur recrudescence actuelle.

160 pages



## LES MALADIES ALLERGIQUES

Docteur Jean-Pierre Girard

Les maladies allergiques représentent un mode particulier de réaction de l'organisme humain à toutes les substances avec lesquelles il peut entrer en contact.

176 pages



## TROUBLES CIRCULATOIRES ET ARTERIOSCLÉROSE

Docteur Bernard Krahenbuhl

Arteriosclérose, troubles circulatoires, gangrène, infarctus, attaques, prévention, tels sont les mots clés évoqués par ce ouvrage.

144 pages



## L'INFARCTUS DU MYOCARDE

Docteur Antoine Bloch

L'essentiel de ce livre vise à expliquer les moyens de prévenir l'apparition de cette maladie en analysant les «facteurs de risque»: hypertension, tabac, hypercholestérolémie, stress psycho-social.

144 pages

### BON DE COMMANDE

A retourner aux Éditions La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, P.Q. H2Y 1K9

Veillez me faire parvenir le ou les livres:

- ( ) Les maladies des poumons \$6.50
- ( ) L'infarctus du myocarde \$6.50
- ( ) Les maladies allergiques \$6.50
- ( ) Les maladies vénériennes \$6.50
- ( ) Troubles circulatoires et artériosclérose, \$6.50

NOM.....  
ADRESSE.....  
VILLE..... PROV.....

CODE POSTAL..... TÉL.....  
Ci-joint mon chèque ( )  
mandat postal ( ) payable aux Éditions La Presse  
Veillez porter à mon compte:  
Visa-charge#.....  
Master-charge#.....

**DON DE SANG, DON DE VIE**

Heures d'ouverture: du lun. au sam. de 5h30 à minuit. Fermé le dimanche

**la sila**

gastronomie italienne  
2040, St-Denis, Montréal  
réservations: 844-5083

# le sondage CROP/Radio-Canada

## Les Québécois et la question référendaire

Radio-Canada, avec le concours du Centre de recherche sur l'opinion publique, a réalisé un sondage sur la question référendaire et les intentions de vote des Québécois entre le 29 janvier et le 15 février.

Un échantillon probabiliste fut tiré à partir de la liste électorale fédérale par CROP. L'échantillon de départ comprenait 1,500 noms d'électeurs. L'échantillon réel, une fois retirés les noms hors-échantillon, comprenait 1,264 électeurs. De ce nombre, 906 personnes ont accepté de répondre au sondage, soit un taux de réponse de 72% pour

le Québec (79% à l'extérieur de Montréal et 62% à Montréal). Fait notable et important: les entrevues ont été faites au domicile des répondants. Pour Radio-Canada, Mme Hélène Robillard-Frayne, du Service des recherches, a assuré la responsabilité de l'enquête. Pour CROP, Claude Gauthier a dirigé le sondage. Nous reproduisons ici de larges extraits qui résument les faits saillants et les conclusions du sondage dont les résultats ont été diffusés hier soir à la radio et à la télévision de Radio-Canada.

### Opinions face au contexte politique général

- Presque les deux-tiers des Québécois (63%) ont une évaluation négative de la situation actuelle au Québec.
- Néanmoins, un peu plus de la moitié des Québécois (52%) sont satisfaits du gouvernement actuel du Québec.
- M. Lévesque est le chef de parti que le plus grand nombre de Québécois (44%) considère comme le plus apte à diriger le Québec. En fait, M. Lévesque à lui seul est plus populaire que M. Ryan (34%), M. Biron (3%) et M. Samson (1%) réunis.
- Entre le 29 janvier et le 15 février, le Parti libéral était le parti le plus populaire, et par une assez bonne marge: un peu plus de la moitié des Québécois (52%) auraient voté pour le Parti libéral alors qu'un peu plus du tiers (38%) auraient voté pour le Parti québécois. Il n'y a plus que 2% des Québécois qui auraient voté pour l'Union nationale et 2% pour le Parti créditiste. Il n'y a que 6% d'indécis, ceci sans doute en bonne partie grâce au fait que les entrevues étaient effectuées à domicile et qu'une boîte de scrutin était utilisée lors de la question sur l'intention de vote s'il y avait une élection.

### Le référendum et ses suites

**a) La question**

- Plus des deux tiers des Québécois (70%) disaient avoir entendu parler — entre le 29 janvier et le 15 février — de la question que le gouvernement du Québec veut poser lors du référendum.
- Les quatre aspects de la souveraineté-association mentionnés dans la question — les impôts (78%), les lois (69%), les relations extérieures (65%), la monnaie (59%) — sont connus de la majorité des Québécois.
- Un peu plus de la moitié des Québécois (54%) croient que le gouvernement du Québec s'est engagé, s'il gagne son référendum, à tenir un deuxième référendum.
- En général, un peu plus de la moitié des Québécois évaluent positivement la question par rapport aux divers aspects qui leur étaient mentionnés: honnête, claire.
- D'autre part, un peu plus de la moitié des Québécois (54%) considèrent que la question devrait être modifiée.
- Parmi les éléments de la souveraineté-association mentionnés dans la question référendaire, ceux qui sont reliés à l'association (l'association économique, la monnaie) reçoivent l'appui d'un plus grand nombre de Québécois que ceux qui sont reliés à la souveraineté (les lois, les impôts, les relations extérieures).
- Les trois quarts des Québécois (74%) se disent d'accord avec l'idée d'un deuxième référendum.

**b) Le vote**

- Entre le 29 janvier et le 15 février, un peu plus de la moitié des Québécois (52%) auraient voté «Non» à la question référendaire et environ les deux cinquièmes (41%) auraient voté «Oui». Encore ici, le nombre d'indécis est très bas: 7%. Ceci est sans doute dû en bonne partie au fait que les entrevues étaient effectuées à domicile et qu'une boîte de scrutin était utilisée à la question sur l'intention de vote référendaire.
- Un peu plus de la moitié des Québécois (52%) croient que le gouvernement va perdre son référendum.
- La moitié des Québécois (50%) souhaitent que le gouvernement perde son référendum.

### Hypothèse d'une victoire du gouvernement au référendum

- Environ deux tiers des Québécois (63%) considèrent que si, avec la question actuelle, le gouvernement du Québec gagne le référendum, cela lui donne le mandat de négocier autant la souveraineté que l'association économique.
- Les Québécois sont très partagés quant à la question de savoir si le résultat du référendum doit lier ou non un futur gouvernement d'un autre parti.
- Les Québécois sont très partagés quant à croire que, si le gouvernement du Québec gagne le référendum, le reste du Canada accepterait de négocier ou non: 42% croient que le reste du Canada accepterait de négocier, 40% croient qu'il refuserait.

### Hypothèse d'une défaite du gouvernement

- Si le gouvernement du Québec perd le référendum, un peu plus du tiers des Québécois (38%) pensent que le Québec pourrait encore obtenir des changements constitutionnels

importants, le tiers (34%) pensent qu'il ne pourrait obtenir que des changements constitutionnels mineurs et 16% pensent que le Québec ne pourrait plus obtenir de changements constitutionnels.

### Options, projets et positions constitutionnelles

**Options constitutionnelles**

- Le fédéralisme renouvelé est l'option constitutionnelle à laquelle le plus grand nombre de Québécois (53%) sont favorables. Suivent ex-aequo la souveraineté-association (42%) et le statut particulier (42%).
- Les éléments de la souveraineté-association mentionnés dans la question référendaire (les lois, les impôts, les relations extérieures, la monnaie) sont connus d'un plus grand nombre de Québécois que la plupart des éléments de la souveraineté-association mentionnés dans le livre blanc mais non mentionnés dans la question (l'armée, le passeport, les douanes).
- Environ les deux cinquièmes des Québécois (42%) considèrent que le but du gouvernement du Québec, c'est de faire l'indépendance du Québec et un peu plus du tiers (36%) que c'est de faire du Québec un État souverain associé au reste du Canada.

**Les autres projets constitutionnels**

- Entre le 29 janvier et le 15 février, presque les deux-tiers des Québécois (63%) n'avaient pas entendu parler du projet de «Nouvelle fédération canadienne» du Parti libéral du Québec publié le 10 janvier.
- Les Québécois qui ont entendu parler de ce projet savent en général qu'il concerne l'ensemble du Canada et qu'il suggère que les pouvoirs des gouvernements provinciaux soient augmentés. Ils sont plus partagés quant au statut qu'aurait le Québec seion ce projet.
- Parmi les Québécois qui ont entendu parler de ce projet (37%), il y en a un peu plus qui lui sont favorables que défavorables.
- La grande majorité des Québécois (86%) n'ont pas entendu parler de projets constitutionnels autres que la souveraineté-association et le projet du Parti libéral du Québec.

### Évolution de l'opinion publique

- Pour assurer une continuité de résultats de sondages, nous avons repris certaines questions qui avaient déjà été posées dans d'autres sondages.
- Par rapport à certains points l'opinion est restée relativement stable:
- Évaluation de la situation actuelle au Québec: Tout comme c'était le cas en avril 1976, avril 1977, novembre 1977, mars 1977 et juin 1978, c'est encore une majorité de Québécois (63%) qui a une évaluation négative de la situation actuelle au Québec.

- Connaissance de la souveraineté-association: Les aspects de la souveraineté-association mentionnés dans la question référendaire (soit les lois, les impôts, les relations extérieures et la monnaie) sont connus de la majorité des Québécois, ce qui était aussi le cas toutefois lors des sondages publiés depuis le sondage Radio-Canada de juin 1978.
- Les aspects de la souveraineté-association mentionnés dans la question référendaire sont plus connus que les autres aspects de la souveraineté-association non mentionnés dans la question mais mentionnés dans le livre blanc; depuis juin 1978, le nombre de Québécois connaissant ces derniers aspects n'a pas augmenté.

- Prédiction d'une victoire ou d'une défaite du gouvernement au référendum: Comme c'est le cas lors des sondages publiés depuis le sondage Radio-Canada/CBC de février 1979, c'est encore un peu plus de la moitié des Québécois (52%) qui prévoient une défaite du gouvernement au référendum.

- Satisfaction à l'égard du gouvernement du Québec: Le taux de satisfaction dans le présent sondage (52%) est exactement au niveau où il était lors du dernier sondage de Radio-Canada en novembre 1979. Notons d'ailleurs que d'après les sondages publiés depuis l'élection du Parti québécois, la satisfaction à l'égard du gouvernement du Québec s'est toujours située entre 45% et 53%.

- Options constitutionnelles: Si l'on compare les résultats du présent sondage avec ceux des sondages effectués depuis deux ans et demi, on voit que la souveraineté-association et l'indépendance tendent à être à leur plus haut niveau à ce moment-ci, alors que le statut particulier et le statu quo se maintiennent au même niveau et que le fédéralisme renouvelé, même si c'est encore l'option à laquelle le plus grand nombre de Québécois sont favorables, tend à être un peu moins populaire qu'il ne l'a déjà été. Toutefois, les positions des options les unes par rapport aux autres sont restées sensiblement les mêmes.

- Par contre, par rapport à d'autres points, il y a eu changement dans l'opinion publique:
- Souhait d'une victoire ou d'une défaite du gouvernement au référendum: Par rapport au sondage Radio-Canada de novembre 1979, il y a moins de Québécois indécis (13% en février 1980 et 33% en novembre 1979) par rapport à leur souhait d'une victoire ou d'une défaite du gouvernement au référendum et un peu plus de Québécois qui souhaitent que le gouvernement gagne.

- Perception du but du gouvernement du Québec: Par rapport aux sondages publiés depuis le sondage Radio-Canada/CBC de février 1979, il tend à y avoir un peu plus de Québécois qui considèrent que le but du gouvernement du Québec est de faire du Québec un État souverain associé au reste du Canada et un peu moins qui considèrent que ce but est d'obtenir une meilleure place pour le Québec à l'intérieur du Canada.

- Prédiction quant aux négociations: La même proportion de Québécois en février 1980 qu'en novembre 1979, soit un peu plus des deux-cinquièmes, croient que si le gouvernement du Québec gagne le référendum, le reste du Canada accepterait de négocier, mais un peu moins sont indécis maintenant et un peu plus croient que le reste du Canada n'accepterait pas de négocier.

**Intention de vote à l'élection:** Si l'on compare les résultats du présent sondage avec ceux des résultats de sondages effectués depuis l'élection du Parti québécois, on remarque d'abord une très forte baisse du nombre d'indécis, et ceci sans doute en bonne partie à cause de l'utilisation de la boîte de scrutin. Sans répartition des indécis, le Parti libéral est maintenant plus populaire qu'il ne l'a été à aucun moment depuis sa défaite en novembre 1976. Pour sa part, le Parti québécois a tendu à se maintenir depuis son élection. La popularité de l'Union nationale est à son plus bas niveau, celle du Parti créditiste se maintient mais à un très bas niveau.

### Examen des résultats

(Selon la langue, l'intention de vote au référendum, la satisfaction à l'égard du gouvernement du Québec et l'intention de vote à l'élection.)

**L'intention de vote au référendum fermement décidée:** Entre le 29 janvier et le 15 février, 41% des Québécois auraient voté «oui» à la question référendaire dévoilée par le gouvernement et 52% auraient voté «non»; seulement 7% étaient indécis.

Les positions des tenants du «oui» et celles des tenants du «non» semblent fermement établies, du moins si on se fie à leurs affirmations: la grande majorité de ceux qui auraient voté «oui» (90%) et de ceux qui auraient voté «non» (95%) affirmaient qu'il était tout à fait certain, très probable ou assez probable qu'ils votent lors du référendum comme ils venaient de le faire lors du sondage.

**L'intention de vote au référendum et l'évaluation de la question:** Il a été souvent dit que la formulation d'une question référendaire n'avait pas d'importance. Or, les résultats de sondages effectués au Québec révélèrent que, selon qu'une question référendaire hypothétique portait sur l'indépendance, la souveraineté-association ou le mandat de négocier la souveraineté-association, les résultats obtenus variaient sensiblement. Les résultats du dernier sondage Radio-Canada de novembre indiquaient d'ailleurs que les inconditionnels du «oui» (18%), c'est-à-dire ceux qui voulaient voter «oui» aux trois questions référendaires qui leur étaient suggérées et les inconditionnels du «non» (20%), c'est-à-dire ceux qui voulaient voter «non» à ces trois mêmes questions, étaient relativement peu nombreux. L'affirmation concernant le peu d'importance de la question a d'ailleurs été nuancée: l'idée de base de la question serait importante mais peut-être pas la formulation comme telle.

Examinons l'évaluation que les Québécois font de la question. Sur huit aspects mentionnés, sept reçoivent une évaluation positive de la part d'au moins la moitié des Québécois:

- 64% des Québécois la considèrent plutôt conforme à l'option du gouvernement du Parti québécois;
- 60% des Québécois considèrent qu'il est bien que la question ne porte que sur une seule option;
- 57% des Québécois la considèrent plutôt honnête;
- 53% des Québécois considèrent qu'elle permet aux Québécois de dire clairement s'ils sont pour ou contre la souveraineté du Québec;
- 53% des Québécois considèrent qu'elle indique bien ce à quoi les Québécois s'engagent en votant;
- 52% des Québécois considèrent qu'elle est plutôt claire;
- 51% des Québécois considèrent qu'elle permet aux Québécois de dire clairement s'ils sont pour ou contre l'association économique avec le reste du Canada;
- 43% des Québécois considèrent qu'elle permet aux Québécois de dire clairement s'ils sont pour ou contre la manière d'y (la souveraineté-association économique) arriver.

Par contre, plus de la moitié des Québécois (54%) considèrent que cette question devrait être modifiée.

Au total, par rapport aux aspects qui leur étaient mentionnés, 52% des Québécois ont une évaluation très positive (23%) ou assez positive (29%) de la question, alors que 48% en ont une évaluation plutôt négative (31%) ou très négative (17%).

### L'approbation de la souveraineté-association

Plus des deux-cinquièmes des Québécois (42%) se disent favorables à la souveraineté-association lorsqu'on leur demande à quel point ils sont favorables à diverses options constitutionnelles. Si l'on isole certains éléments de ce con-

cept, le taux d'approbation, selon les éléments, varie de 26%, à 83%:

- Proportion de Québécois d'accord pour que...
  - le Québec, s'il était souverain, ait la même monnaie que le reste du Canada, 83%
  - Les anglophones du Québec gardent les droits qu'ils ont actuellement; 82%
  - le Québec, s'il était souverain, ait une association économique avec le reste du Canada 79%
  - il n'y ait pas de douanes entre le Québec et le reste du Canada, 75%
  - le gouvernement du Québec soit le seul gouvernement à percevoir les impôts des Québécois, 56%
  - le gouvernement du Québec soit le seul gouvernement à faire des lois pour les Québécois, 48%
  - le gouvernement du Québec soit le seul gouvernement responsable des relations extérieures du Québec, 45%
  - le Québec n'élise plus de députés à Ottawa, 36%
  - le Québec ait sa propre armée, 30%
  - il y ait un passeport québécois, 26%.

### Qui sont les partisans du oui et du non?

L'examen des résultats par sexe, âge, scolarité, revenu, région, langue d'usage révèle que, si on ne répartit pas les indécis (7% au total), le «oui» n'est majoritaire que chez deux sous-groupes, soit les jeunes de 18 à 24 ans (56%) et les Montréalais francophones (51%).

Par rapport à certaines caractéristiques socio-démographiques, le présent sondage confirme des tendances révélées dans les sondages précédents: le «oui» qui est rejeté par les anglophones, qui est de moins en moins populaire à mesure que l'on avance dans la pyramide d'âge, qui est plus populaire à mesure que l'on avance d'un niveau de scolarité à l'autre, qui est plus populaire chez les hommes que chez les femmes.

L'apport précis du présent sondage à cet égard est de chiffrer l'appui reçu dans chaque groupe, non plus par des questions référendaires hypothétiques mais par la question référendaire telle que rendue publique par le gouvernement.

De plus, nous remarquons certaines évolutions dans certains sous-groupes: les femmes, entre autres, sont moins indécises qu'elles ne l'étaient et le groupe des 25 à 34 ans se distinguerait maintenant un peu des 18-24 ans en termes d'intention de vote au référendum.

### L'information référendaire

Au moment du sondage, les Québécois se partagent à peu près également entre ceux qui se seraient sentis assez informés pour voter (48%) et ceux qui ne se seraient pas sentis assez informés pour voter (52%) si le référendum avait eu lieu à ce moment-là. C'est parmi les partisans du Parti québécois qu'on trouve la plus forte proportion de Québécois qui se considèrent assez informés. Et effectivement, si l'on examine les réponses aux questions concernant la connaissance de la question, 70% des partisans du Parti québécois (mais seulement 55% de l'ensemble de la population) connaissent très bien (18%) ou assez bien (52%) la question. Les partisans du Parti québécois connaissent aussi davantage la souveraineté-association: 76% d'entre eux, comparativement à 67% dans la population, connaissent très bien (21%) ou assez bien (55%) la souveraineté-association.

### Référendum et élection

La grande majorité de ceux qui auraient voté pour le Parti québécois et de ceux qui auraient voté pour le Parti libéral auraient suivi la ligne de leur parti si le référendum avait eu lieu entre les 29 janvier et 15 février: 86% parmi les premiers auraient voté «oui», 82% parmi les seconds auraient voté «non».

Et, tel que mentionné précédemment, la grande majorité des partisans du Parti québécois (92%) et des partisans du Parti libéral (92%) disent qu'il est tout à fait certain, très probable ou assez probable qu'ils voteront de la même façon lors du référendum que lors du sondage.

Si l'on examine maintenant les caractéristiques des tenants du «oui» et des tenants du «non», on voit tout de même que 20% de ceux qui veulent voter «oui» sont des partisans du Parti libéral, alors que seulement 8% de ceux qui veulent voter «non» sont des partisans du Parti québécois.

# BOURSES

## FRANÇAIS OU ANGLAIS LANGUE SECONDE cours d'été 1980

Dans le cadre d'un plan établi par le ministère de l'Éducation du Québec, en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et financé par le Secrétariat d'État, des bourses sont offertes aux élèves et aux étudiants québécois de niveau post-secondaire désireux de suivre des cours intensifs (6 semaines) de français ou d'anglais langue seconde durant l'été 1980, au Canada.

La bourse comprend les frais de scolarité, d'hébergement, de nourriture, de participation aux activités socio-culturelles obligatoires et de matériel d'enseignement. Les frais de voyage aller-retour sont à la charge du boursier.

Un certain nombre de boursiers québécois devront suivre les cours au Québec, puisque le nombre de boursiers qui seront dirigés vers les établissements d'autres provinces est limité dans le cadre d'accords interprovinciaux.

### CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

● Être citoyen canadien ou «immigrant reçu».

● Avoir terminé — élève à temps plein — ses études secondaires (5e secondaire) à la fin de l'année scolaire 1979-1980.

OU

● Être étudiant à temps plein au niveau collégial ou universitaire durant l'année scolaire 1979-1980 (inscrit aux sessions d'automne 1979 et d'hiver 1980).

### ATTRIBUTION DES BOURSES

Les bourses seront accordées, à l'intérieur de chaque région administrative, par tirage au sort à l'aide d'un ordinateur.

Pour recevoir un formulaire de demande et une brochure de renseignements, chaque candidat doit écrire à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 mars 1980 (le cachet de la poste faisant foi):

Monsieur Maurice Beaulieu  
Coordonnateur  
a/s: M. Guy Lamontagne  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue De La Chevrotière  
13e étage  
Québec (Québec)  
G1R 5A5

Les formulaires dûment remplis devront parvenir au ministère au plus tard le 11 avril 1980 (le cachet de la poste faisant foi).

N.B.: Les formulaires ne sont pas mis à la disposition des établissements d'enseignement.

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

721-9630  
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN  
JEAN K. MALOUF INC.  
entretien  
industriel - commercial  
résidentiel  
Plus de 30 ans d'expérience  
6305, 25e Ave, Rosemont  
Montréal

Brevets d'invention  
MARQUES DE COMMERCE  
Robic, Robic  
ET ASSOCIÉS  
1514, avenue McGregor  
Montréal H3G 1X5 934-0272

Me Gilles Bonin  
avocat  
2120 est. Beaubien, suite 1  
Montréal H1Y 1G2  
tél. 733-8852  
bux. 721-0869

NETTOYEUR  
P. M.  
Service d'une heure  
ou comptoir  
Service de chemises  
8309 ST-DENIS  
381-1322

BELZILE, ST-JEAN  
SPERANO ET ASSOCIÉS  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE, C.A.  
ROBERT ST-JEAN, C.A.  
GILLES SPERANO, C.A.  
JACQUES BRANCHAUD, C.A.  
2345 est. Bélanger  
Montréal 729-5226

LUCIEN DAHMÉ, C.A.  
Comptables agréés  
210 St-Jacques  
Suite 300 845-4194

samson.  
BELAIR  
& ASSOCIÉS  
Comptables agréés

Avare de mots  
Il écrivait tous ses  
poèmes en vers de 6 pouces.

Au 6/36, on peut aussi gagner  
avec 5 et même 4 bons numéros!



# le sondage CROP/Radio-Canada

## Les libéraux ont une nette avance sur le PQ

Si une élection générale avait eu lieu au début du mois de février au Québec, le Parti libéral l'eût emporté très facilement sur le Parti québécois, avec une avance de 16 points de pourcentage.

Le sondage effectué conjointement par les maisons CROP et Radio-Canada entre le 29 janvier et le 15 février, soit au milieu de la campagne électorale fédérale, indique que le Parti libéral du Québec (PLQ) eût obtenu 52% des suffrages, le Parti québécois 36%, tandis que l'Union nationale, le Parti créditiste et «les autres» formations eurent recueilli chacune 2% des suffrages.

Si l'on retient la variable linguistique pour redistribuer ces intentions de voter à un scrutin général, on reconnaît que les francophones eurent voté à 44% pour le Parti libéral et à 43% pour le Parti québécois, tandis que les non-francophones eurent accordé 86% de leurs votes aux libéraux contre 5% aux péquistes.

Autre donnée majeure de ce sondage: la popularité du gouvernement péquiste reste pourtant très élevée, à 52% (contre 47% d'insatisfaits). En regard des autres questions posées par les sondés, il est manifeste que c'est l'option constitutionnelle du parti ministériel qui affecte sa popularité auprès de l'électorat.

Quant aux chefs de parti, M. René Lévesque (44%) est de loin plus populaire que M. Claude Ryan (34%) comme «le plus apte à diriger le Québec». Le premier est beaucoup plus populaire que son parti, tandis que le second traîne loin derrière sa formation.

Quant à l'intention de voter des Québécois à une prochaine élection générale, la polarisation entre les deux grands partis s'intensifie manifestement, à 52% contre 36% pour les libéraux. Le sondage n'enregistre en l'occurrence que 6% d'indécis, en raison de la façon dont cette question a été soumise aux

personnes interrogées. Celles-ci déposaient cette fois-ci leur «vote» dans une boîte de scrutin, dans le cadre d'une entrevue personnelle.

A la lumière des sondages pratiqués depuis l'accession au pouvoir du Parti québécois en novembre 1976, le Parti libéral a atteint son plus haut taux de popularité, tandis que son rival péquiste a réussi à maintenir sa moyenne. Si, cependant, l'on prend en compte la redistribution proportionnelle des indécis dans ce nouveau sondage comme dans les précédents, on remarque que la popularité du Parti québécois a oscillé entre 56% (en 1977) et 38% (au

jour d'hui). Il atteignait un creux au printemps 1978 (39%), remontant à 44% à l'automne 1978, pour perdre enfin quelques points en novembre dernier (42%) et quatre autres points en février.

La popularité du Parti libéral, elle, grimpa à 47% au lendemain de l'élection de son nouveau chef, M. Claude Ryan (juin 1978). Elle déclina ensuite à 44% en novembre dernier, pour remonter maintenant à 55%. Quant à l'Union nationale et au Parti créditiste, chacun à 2%, ils ont atteint aujourd'hui le fond du baril. La méthode de sondage à l'aide d'une boîte de scrutin (pour cette question de l'intention de voter à un scrutin

général) ne fait pas que réduire à peu de chose les indécis traditionnels; elle indique encore que la grande majorité des indécis des sondages précédents, qui s'élevaient généralement autour de 25%, était formée surtout de libéraux.

Il n'est pas sans intérêt de signaler que le sondage sur l'intention de voter ignore d'emblée le phénomène du vote pour l'homme (candidat député); on ne retient en effet que le nom des partis politiques.

Le présent sondage confirme ce que commencent à laisser entrevoir les consultations précédentes: chez les personnes âgées de 18 à 24 ans, le Parti libéral et le Parti québécois sont nez à nez (à 47%), comme chez les 25 à 34 ans (46% contre 44% pour le Parti libéral).

Fait relativement nouveau, le Parti libéral est majoritaire dans tous les groupes de scolarité, oscillant entre 51% et 56%, alors que le Parti québécois est plus populaire (au mieux à 42%) chez les plus scolarisés. Par ailleurs, le Parti libéral dépasse le Parti québécois à Montréal par 56% à 34%, cet écart étant cependant réduit à 11 points de pourcentage en dehors de la région métropolitaine. Précisons enfin que le Parti québécois (47%) dépasse le Parti libéral (43%) chez les seuls francophones de la région métropolitaine (rives nord sud immédiates étant comprises).

### INTENTION DE VOTE

Question - Imaginons qu'une élection provinciale a lieu aujourd'hui. Je vais vous remettre un bulletin de vote sur lequel sont inscrits les quatre principaux partis provinciaux. Veuillez indiquer pour lequel de ces partis vous voteriez aujourd'hui?

Parti québécois	36%
Parti libéral	52%
Union nationale	2%
Parti démocrate créditiste	2%
Autres	2%
Aucun/Annulerai/Ne voterai pas/ne sais pas/Refus	6%

Cette première série de faits touchant l'intention de vote contraste singulièrement avec la satisfaction exprimée à l'endroit du gouvernement Lévesque et des chefs politiques principaux. Comme en novembre dernier, 52% des Québécois se disent satisfaits du gouvernement péquiste. Depuis avril 1977, ce taux de satisfaction a varié légèrement, de 45% à 53% suivant les sondages. Le sous-groupe le plus satisfait du gouvernement est aujourd'hui celui des francophones (57%); 31% seulement des non-francophones s'en disent satisfaits. Notons que

33% des personnes qui annoncent qu'elles voteront libéral à la prochaine élection affirment également leur satisfaction à l'endroit du gouvernement.

Quant à l'aptitude des chefs politiques à diriger le Québec, M. René Lévesque (44%) dépasse M. Claude Ryan (34%), Rodrigue Biron (3%) et Camil Samson (1%) réunis. Chez les seuls francophones, M. Lévesque obtient 50% contre 29% pour M. Ryan, tandis que les non-francophones favorisent M. Ryan à 55% contre 19% (ici on compte 23% d'indécis).

Signalons que parmi ceux qui annoncent qu'ils voteront pour le Parti québécois à la prochaine élection, 92% jugent que M. Lévesque fait un meilleur premier ministre. Chez ceux qui disent qu'ils voteront au contraire pour les libéraux, 62% seulement affirment que M. Ryan ferait un meilleur premier ministre (15% d'entre eux penchent plutôt pour M. Lévesque et 18% restent indécis).

Enfin, la variable sexe paraît jouer dans les faveurs accordées aux partis. Chez les hommes, 48% favorisent le Parti libéral, contre 42% en faveur du Parti québécois. En revanche, 55% des femmes affirment qu'elles voteront pour les libéraux, contre 31% pour le Parti québécois. Les indécis (7%) sont presque deux fois plus nombreux que les indécis (4%) à cet égard.

## La popularité des partis suit celle des options constitutionnelles

La popularité des deux grandes options constitutionnelles, le fédéralisme renouvelé et la souveraineté-association, suit la popularité actuelle des partis politiques principaux au Québec. Le fédéralisme renouvelé obtient 53% des faveurs de l'électorat, contre 42% pour la souveraineté-association.

C'est ce que révèle le dernier sondage CROP-Radio-Canada effectué entre le 29 janvier et le 15 février et dont les résultats ont été publiés hier soir. Si une élection provinciale avait eu lieu au moment du sondage, le Parti libéral eût obtenu 52% des suf-

frages contre 36% pour le Parti québécois. La popularité des options constitutionnelles respectives des deux formations — le fédéralisme renouvelé chez les libéraux et la souveraineté-association chez les péquistes, explique pourquoi le Parti québécois, malgré la grande satisfaction (52%) qu'éprouve la population à l'endroit de son gouvernement, reste moins populaire que le Parti libéral.

Le sondage révèle qu'au moment où il a été effectué, soit quelque trois semaines après la publication du «livre beige» du Parti libéral concernant son projet de «nouvelle

fédération canadienne», 63% des Québécois n'en avaient pas entendu parler encore. Et parmi les 37% qui disent en avoir pris connaissance, 19% affirment en tomber plus ou moins d'accord, alors que 13% affichent leur désaccord (5% d'indécis).

Interrogées par ailleurs sur les autres projets constitutionnelles que les deux cités, les personnes approchées par les sondés ne cachent point leur ignorance: 4% ont entendu parler de «la troisième voie» du député maintenant indépendant de Gouin, M. Rodrigue Tremblay; 3% du projet de rénovation de la constitution canadienne par le Parti libéral du Canada et 1%, de celui de la Commission Pépin-Robarts.

Depuis trois ans, les sondages officiels indiquent que la souveraineté-association a somme toute peu varié dans les faveurs populaires. À 40% pendant l'année 1977, sa popularité déclina à 35% à l'automne 1978, obtenait le même taux de faveur en février 1979, pour remonter à 41% en juin dernier. Lors du dernier sondage CROP, en novembre, on n'était favorable à la souveraineté-association qu'à 31%. Le bond à 42% maintenant de cette option enregistre un sommet.

D'août 1977 à juin 1978, les personnes favorables à l'option du fédéralisme renouvelé variaient entre 67% et 70%. Chute à 56% en septembre 1978, puis à 53% en février 1979. En juin de l'an dernier, 61% des personnes interrogées préféraient le fédéralisme renouvelé. Cette proportion baissait de nouveau, à 41% en novembre dernier, pour remonter à 53%.

Les personnes interrogées par CROP il y a un mois favorisent autant le «statut particulier» pour le Québec (à 42%) que la souveraineté-association. Quant à ceux qui souhaitent plutôt qu'on s'en tienne au statu quo, leur proportion reste stable, à 35%. Enfin, les tenants de l'indépendance, les moins nombreux, sont à 22%, un sommet qui n'avait été atteint qu'une fois auparavant, en juin 1979.

Si l'on recense la popularité des options constitutionnelles suivant la manière dont les personnes interrogées annoncent qu'elles voteront au référendum de juin prochain, on constate que parmi les partisans du OUI, dont 83% affirment qu'ils sont favorables à la souveraineté-association, on est également favorable au statut particulier (à 48%) ou à l'indépendance intégrale (à 51%).

Chez les partisans du NON, la plupart disent souscrire au fédéralisme renouvelé (70%); mais 40% favoriseraient aussi le statu quo et 37%, le statut particulier.

Le dernier sondage CROP indique par ailleurs que la

souveraineté-association est mieux connue qu'elle ne l'était. Certes, une majorité (42%) de personnes interrogées estime que le but du gouvernement du Québec consiste à «faire l'indépendance», alors que 36% d'entre elles jugent plutôt que son intention est de «faire du Québec un État souverain associé au reste du Canada», pourcentage qui représente un progrès

en regard de 30% en juin dernier et de 31% en novembre.

Après avoir testé la connaissance qu'avaient les personnes interrogées de neuf aspects de la souveraineté-association, les sondés ont construit un indice de savoir qui indique, selon eux qu'au total, 67% des Québécois connaissent très bien (13%) ou assez bien (57%) l'option pé-

## Le gouvernement lié ou pas lié?

Les trois cinquièmes des Québécois (60%) considèrent que pour gagner le référendum et obtenir un mandat de négociation, il faudrait que le gouvernement obtienne plus de 55% des votes lors du référendum, révèle le sondage de Radio-Canada divulgué hier soir.

Par contre, les Québécois sont très partagés quand au fait que le résultat du référendum doive lier ou non un futur gouvernement formé par un autre parti: 46% pense que le gouvernement devrait être lié par le résultat du référendum et 43% pense que non. La moitié des francophones (50%) disent qu'il serait lié. Les tenants du OUI (73%), ceux satisfaits du gouvernement PQ (64%) et ceux qui veulent voter pour le PQ aux prochaines élections (77%) veulent aussi lier un futur gouvernement.

Pour ce qui est des négociations avec le reste du Canada,

environ les deux tiers des Québécois (42%) croient que, si le gouvernement gagne le référendum, le reste du Canada accepterait de négocier. C'est la même proportion qu'au sondage de novembre 1979. Mais dans le nouveau sondage, il y a plus de Québécois qui croient que le reste du Canada n'accepterait pas de négocier (40 p.c.) et il y a moins d'indécis (18%).

Pour les négociations avec le Canada, une majorité de Québécois favorise une négociation avec le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ensemble (52%) ou individuellement (20%).

Si le gouvernement du Québec perd le référendum, selon l'opinion exprimée par 52% des Québécois, un peu plus du tiers des répondants (38%) pense que le Québec pourrait encore obtenir des changements constitutionnels importants. Par ailleurs, le tiers, soit 34% pense qu'il ne pourrait obtenir que des changements constitutionnels mineurs tandis que 16% estime que le Québec ne pourrait rien obtenir.

Dans cette hypothèse d'une défaite du référendum, ce sont surtout les tenants du NON (46%) et ceux qui ont l'intention de voter pour le Parti libéral aux prochaines élections (43%), qui croient que le Québec pourrait obtenir des changements constitutionnels importants même dans l'éventualité d'une défaite référendaire. Dans l'autre camp se trouvent les tenants du OUI (44%) et ceux qui sont satisfaits du gouvernement (39%).

Par contre, dans l'hypothèse d'une victoire du gouvernement au référendum, environ les deux tiers des Québécois considèrent que le gouvernement aura alors le mandat de négocier autant la souveraineté que l'association économique.

# RAPPELEZ-VOUS!

## Il faut inscrire vos enfants

Depuis quelques années déjà, la Loi de l'instruction publique oblige les parents à inscrire leurs enfants à l'école.

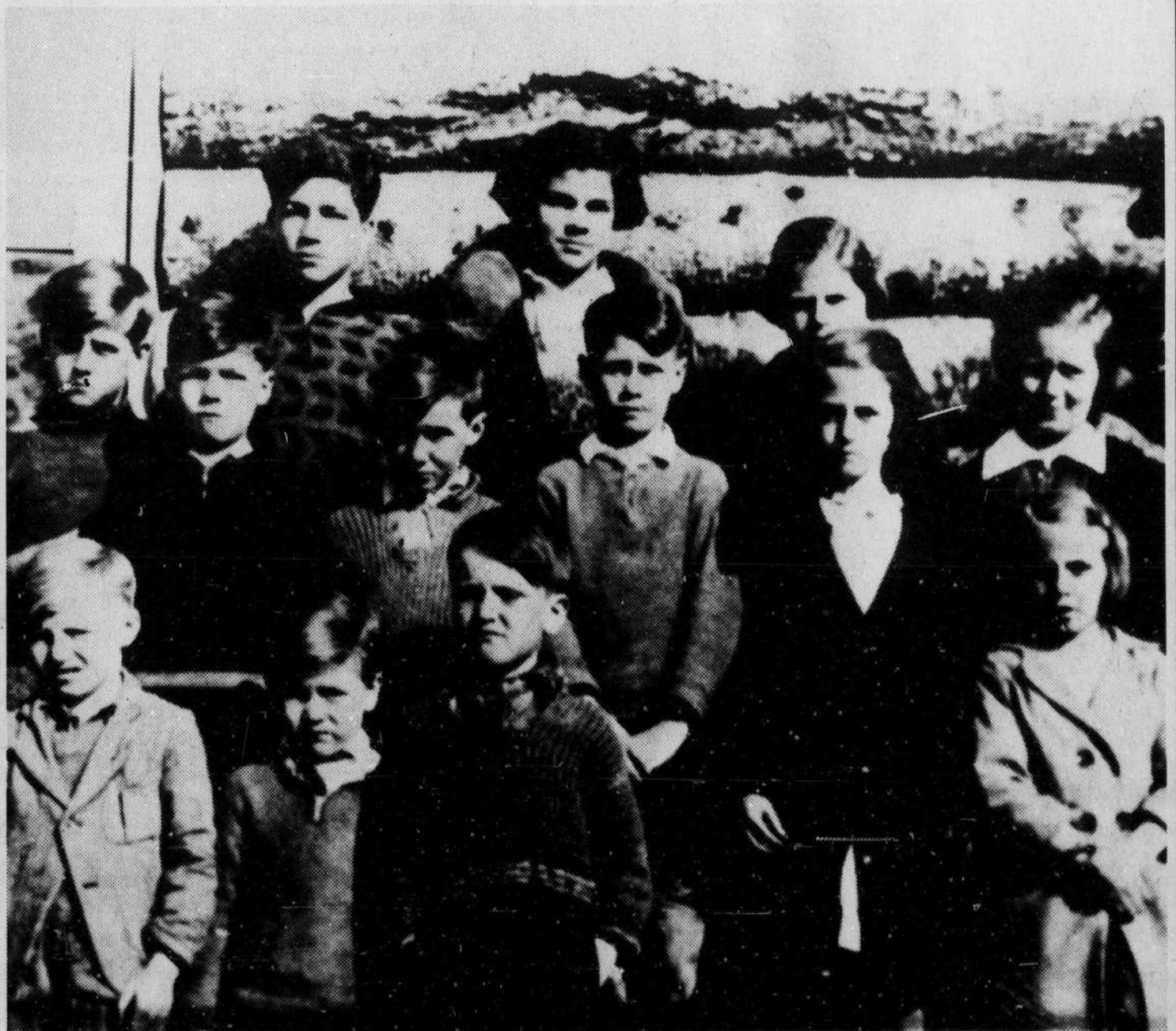
Dans les jours qui viennent, il faudra donc vous acquitter de cette obligation pour vos enfants qui entrent en maternelle, au primaire ou au secondaire.

Pour fréquenter la maternelle, l'enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre 1980. Pour le primaire, l'enfant doit avoir 6 ans avant le 1er octobre 1980.

Votre commission scolaire vous renseignera sur les modalités d'inscription.



Gouvernement du Québec  
Ministère  
de l'Éducation



La Société de recherche en orientation humaine inc.  
**Humference**  
le dimanche  
16 mars 1980  
14:30 heures  
Conférencier  
L'honorable  
Renaude Lapointe  
sénateur  
Thème  
L'importance de l'implication de la femme dans la société

Hotel Méridien  
(complexe Desjardins)  
Entrée \$4.00  
Renseignement 523-5677

La souveraineté-association  
À QUEL PRIX?

CONSEIL DU PATRONAT DU QUÉBEC

# ÉGALITÉ EN EMPLOI: UNE NOUVELLE POLITIQUE GOUVERNEMENTALE

C'est le 6 février 1980 que le Conseil des Ministres du Gouvernement du Québec adoptait une politique sur «l'égalité en emploi pour les femmes dans la fonction publique». Il approuvait ainsi un programme sur lequel travaillait depuis plusieurs mois, une équipe du ministère de la Fonction publique.

Il s'agit en fait d'un premier pas qui vise à corriger la situation traditionnelle d'inégalité des chances entre femmes et hommes de la fonction publique québécoise.

## «UN DROIT FONDAMENTAL» (François Gendron)

Ce Québec bien particulier qui vient d'entreprendre une nouvelle décennie, doit son essor remarquable et ses institutions souvent fois originales, à des générations d'hommes et de femmes qui surent lutter d'arrache-pied. Pourtant, parmi ces pionniers à qui nous devons d'avoir survécu et prospéré, fort peu de femmes apparaissent sur le registre officiel de nos manuels d'histoire. La postérité, encadrée religieusement et civilement au masculin, comme l'usage le commandait, relégua presque toutes ces femmes aux oubliettes de notre patrimoine national. Elles eurent pourtant le rôle de première ligne que la plus élémentaire des justices force à reconnaître.

Mais, graduellement, les héritières de toutes celles qui co-défrichèrent l'Abitibi et le Témiscouata, ou encore qui prodiguèrent abnégation, soins médicaux et notions de savoir, purent finalement faire comprendre au législateur, malgré toutes les forces d'inertie, qu'elles étaient non seulement des citoyennes à part entière, mais devaient être traitées comme telles.

Conscient de ce droit fondamental, le Gouvernement du Québec a pris les responsabilités qui lui incombent à ce chapitre et a mis en branle un train de réformes. À son niveau bien sectoriel, le ministère de la Fonction publique du Québec a voulu, lui aussi, apporter sa contribution. C'est la synthèse de ce premier pas que le lecteur pourra donc retrouver dans ce qui suit.  
Le ministre,  
François Gendron.

### POURQUOI CETTE POLITIQUE?

Pourquoi une politique d'égalité en emploi pour les femmes dans la fonction publique? Bien qu'elles représentent 38% de la main-d'œuvre active, elles n'ont pas réussi à prendre une place à part entière dans l'organisation du monde du travail. Quelques-unes seulement occupent un emploi de niveau élevé et, dans l'ensemble, le salaire des femmes se situe en deçà de celui des hommes.

Le monde du travail s'est organisé en fonction, d'une société où l'homme travaillait à l'extérieur, alors que la femme avait la responsabilité du foyer. La présence de cette dernière sur le marché du travail n'a pas modifié cette répartition des rôles. La femme en emploi rémunéré doit donc, dans bien des cas, occuper deux emplois: l'un à l'extérieur et l'autre à la maison.

Même si cet état de fait est entre autres dû à l'apprentissage socio-culturel des femmes et des hommes de la société québécoise, il n'en demeure pas moins que cette situation se doit d'être modifiée.



Il faut donc, pour y remédier, en partie du moins, remettre en cause l'organisation du travail, ce qui implique à notre niveau ministériel bien particulier, non seulement une évolution des mentalités, mais aussi la mise en branle de certaines réformes.

C'est ce que se propose d'amorcer le ministère de la Fonction publique par la «politique d'égalité en emploi pour les femmes dans la fonction publique du Québec».



### LA NOUVELLE POLITIQUE

Devant cette réalité, le Gouvernement du Québec, conscient de son rôle d'employeur, s'est fixé certains objectifs bien précis.

- Il veut d'abord éliminer de ses différents niveaux d'intervention tous les éléments qui pourraient être de nature discriminatoire, notamment dans ces secteurs bien particuliers:
  - L'embauche;
  - La formation professionnelle;
  - L'évaluation de l'expérience, y compris celle acquise sans rémunération;
  - La promotion;
  - Les conditions de travail;
  - L'établissement de catégories ou de classification des emplois;
  - Le traitement ou le salaire.

• De plus, en concordance avec ce qui précède, le Gouvernement du Québec veut accroître la représentation des femmes à tous les niveaux et dans tous les secteurs d'emploi. Par exemple:

- Il demandera à l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de modifier ses mécanismes d'attraction, afin d'inciter la clientèle féminine à postuler un emploi dans la fonction publique;
- Il encouragera les employés qui le désirent, à profiter des programmes de formation et de perfectionnement mis à leur disposition;
- Il incitera les femmes à se porter candidates aux concours de promotion.

### IMPLICATION DES MINISTÈRES ET ORGANISMES

Afin que cette nouvelle politique puisse aboutir à des résultats concrets, les ministères et organismes collaboreront. Ils devront, et ce, pour le 1er octobre 1980, élaborer un plan d'action qui tienne compte de leurs mandats respectifs et de leurs besoins particuliers.

Le plan d'action précisera les moyens retenus par chaque ministère et organisme pour atteindre les principaux objectifs de la politique. C'est ainsi que toutes ces structures gouvernementales devront en priorité:

- Encourager leur personnel féminin à profiter des programmes de formation;
- Inciter leurs gestionnaires à collaborer efficacement à toute politique mise en œuvre par le Gouvernement-employeur visant à concilier les conditions de travail et les charges familiales du personnel;
- Favoriser la location d'espaces gouvernementaux, disponibles ou excédentaires, pour la mise sur pied de garderies, là où la concentration d'employés permet la formation d'un groupe intéressé à gérer un tel projet.

### LES AGENTS MINISTÉRIELS

Chacun des sous-ministres et des dirigeants d'organisme désignera, dans les plus brefs délais, une personne investie de l'autorité nécessaire, qui assurera l'élaboration et l'application des plans d'action.

### LE COMITÉ DE SURVEILLANCE

Un comité de surveillance de l'égalité en emploi sera établi pour la durée de l'implantation de la politique. Ce comité aura pour mandat de surveiller l'évolution des plans d'action et de conseiller le Ministre de la Fonction publique sur toute modification jugée nécessaire pour le succès de cette politique.

Il sera composé d'un représentant de chacun des organismes suivants:

- Le ministère de la Fonction publique;
- L'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique;
- Le Conseil du trésor;
- Le Secrétariat d'État à la condition féminine;
- Le Conseil du statut de la femme;
- La Commission des droits de la personne;
- Le Comité consultatif de la gestion du personnel;
- Le Syndicat de professionnels du gouvernement du Québec;
- Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec;



### RÔLE DU MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

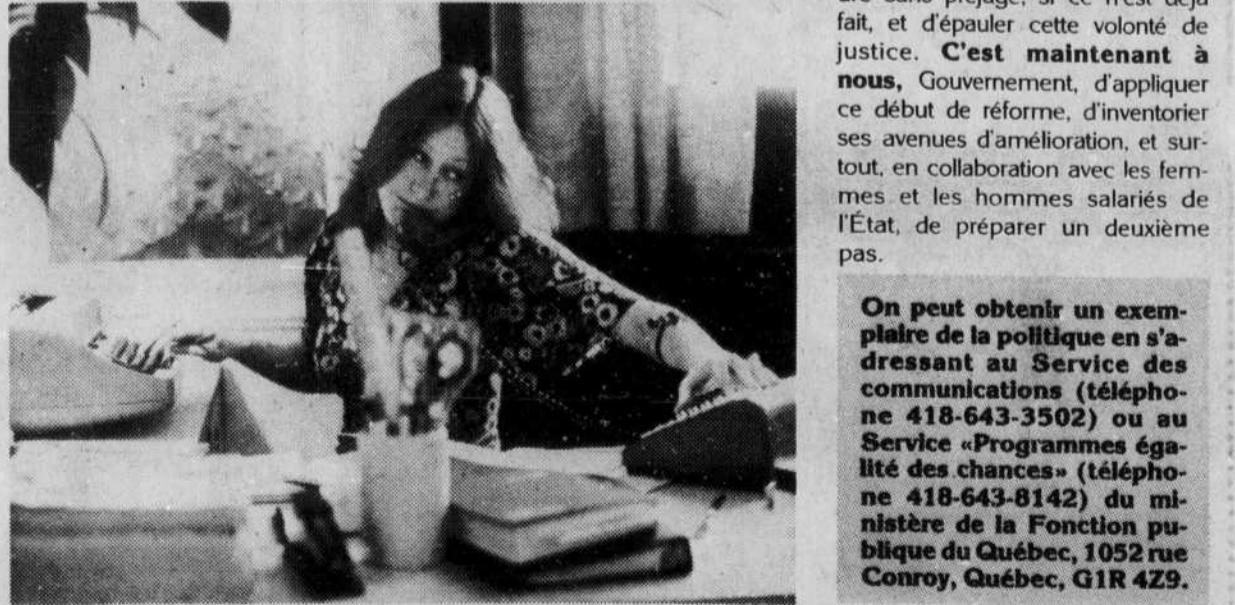
Le ministère de la Fonction publique assistera les ministères et organismes, en même temps qu'il assurera la coordination et l'évaluation des plans d'action.

Le ministère veillera également à corriger les anomalies détectées dans le secteur de la classification des emplois. Plus particulièrement, il mettra au point, d'ici le 30 octobre 1980, ses recommandations relativement au règlement de classification des employés



de secrétariat, pour en corriger le principe de base, soit le classement-moquette, c'est-à-dire le classement selon le statut du supérieur immédiat.

Il procédera également, au cours de l'année 1980, à l'étude de la rémunération



des employés de certains corps d'emploi, notamment ceux à majorité féminine, afin de suggérer les corrections relatives aux éléments discriminatoires qui pourraient s'y retrouver.

Enfin le ministère de la Fonction publique prendra les mesures nécessaires pour rendre les conditions de travail compatibles avec les charges familiales du personnel (travail à temps partiel, introduction des horaires variables, etc.).

Il va de soi que toutes ces réformes se feront en con-

«Il faut que les femmes crient aujourd'hui et que les autres femmes — et les hommes — aient envie d'entendre ce cri qui n'est pas un cri de haine, à peine un cri de colère... mais un cri de vie comme celui d'un nouveau-né dans lequel on ne peut s'empêcher d'enclouer, à chaque fois un nouvel espoir».

Benoîte Groulx

### C'EST À NOUS D'AGIR!

Bien sûr, cette nouvelle politique ne règlera pas tous les problèmes. Elle n'en a surtout pas la prétention. Le problème auquel elle s'attaque, en est un de société, où le rapport de force masculin féminin apparaît pour le moins inégal en faveur des hommes. Tout au plus cette politique veut-elle amorcer les corrections de ce qu'elle a reconnu dans les faits, à savoir une situation traditionnelle d'inégalité des chances entre femmes et

hommes de la fonction publique québécoise.

Cette politique n'est que l'indispensable premier pas que le législateur se devait de faire. **C'est maintenant à nous**, femmes de la fonction publique, de sensibiliser davantage notre entourage sur notre situation professionnelle. **C'est maintenant à nous**, hommes de la fonction publique, de comprendre sans préjugé, si ce n'est déjà fait, et d'épauler cette volonté de justice. **C'est maintenant à nous**, Gouvernement, d'appliquer ce début de réforme, d'inventorier ses avenues d'amélioration, et surtout, en collaboration avec les femmes et les hommes salariés de l'État, de préparer un deuxième pas.

**Le Gouvernement du Québec est le plus gros employeur du Québec et c'est aussi celui qui emploie le plus grand nombre de femmes.**

On peut obtenir un exemplaire de la politique en s'adressant au Service des communications (téléphone 418-643-3502) ou au Service «Programmes égalité des chances» (téléphone 418-643-8142) du ministère de la Fonction publique du Québec, 1052 rue Conroy, Québec, G1R 4Z9.

## À NOUS D'AGIR!

INFORMATIONS INTERNATIONALES

# Gerald Ford dans la course le 20 mars

WASHINGTON (AFP) — Le mouvement pour relancer l'ancien président Gerald Ford sur la route de la Maison-Blanche a commencé à prendre de l'ampleur en fin de semaine au grand dam des autres candidats républicains.

Après la création, jeudi, d'un «comité national pour l'appel à Ford» par plusieurs dirigeants du Parti républicain, des organisations locales ont commencé à bourgeonner dans le même but, hier, à travers le pays, en particulier dans les importants États de New York et du New Jersey.

Il n'y a pas de doute que ces initiatives ont été provoquées par Gerald Ford lui-même qui parle de plus en plus comme un homme politique en campagne. Il répète pratiquement tous les jours depuis une semaine qu'il sera candidat si son parti le lui demande assez fort.

«Jerry» Ford, 67 ans, est le seul homme politique américain à avoir occupé la Maison-Blanche sans y avoir jamais été élu. En décembre 1973, le président Nixon le choisissait comme vice-président après la démission infamante de l'obscur Spiro Agnew. En août 1974, il devenait président lorsque les suites du scandale du Watergate forcèrent Richard Nixon à démissionner à son tour.

Candidat à la Maison-Blanche en 1976, Gerald Ford eût d'abord à lutter avec acharnement contre l'ancien acteur de cinéma et ancien gouverneur de Californie, Ronald Reagan, pour obtenir l'investiture du Parti républicain. Il fut finalement battu, mais honorablement, à 50 cent 48 pour cent des voix, par Jimmy Carter.

Le mouvement en faveur de son retour en piste quatre ans plus tard est encore loin d'être un raz-de-ramée. En général, les Américains l'aiment bien. Ils lui sont reconnaissants d'avoir ramené le calme et l'honnêteté dans leur vie politique après le traumatisme de la chute de Nixon. Mais ni ses capacités intellectuelles, ni ses qualités de «leadership», n'ont jamais fait l'émerveillement des foules.

Gerald Ford se défend de vouloir être candidat soit pour barrer la route à Ronald Reagan, son ancien rival, soit pour prendre une revanche personnelle sur Jimmy Carter. Ses amis affirment qu'il n'a jamais été animé par l'ambition et qu'il terminerait aussi bien sa vie en jouant tranquillement au golf comme tout le monde. Le raisonnement des animateurs du mouvement pour l'appel à Ford est le suivant:

1) Le déclin des États-Unis dans le monde, illustré par les crises d'Iran et d'Afghanistan, et la dégradation alarmante de l'économie américaine, devraient permettre au Parti républicain d'arracher cette année le pouvoir aux démocrates.

2) Ronald Reagan, actuellement le mieux placé des candidats républicains, est trop conservateur pour être élu président. George Bush, qui vient derrière lui, n'aura pas le souffle pour tenir la distance jusqu'à la convention nationale républicaine en juillet.

John Anderson, qui vient de faire une percée en troisième position, est trop libéral pour être choisi par le parti.

Depuis plusieurs jours, Reagan, Bush et Anderson, s'élèvent naturellement contre ce raisonnement et rassurent leurs partisans en affirmant que la campagne est trop avancée pour que Gerald Ford réussisse son retour.

Il est vrai que s'il annonce sa candidature vers le 20 mars, comme il l'a laissé entendre, il ne pourra s'inscrire que pour les élections primaires de mai et de juin. D'ici là, une grande partie des délégués à la convention auront été attribués. Son calcul est d'en obtenir suffisamment pendant les deux derniers mois pour être le candidat de compromis idéal si aucun des autres n'est élu au premier tour.

Celui qui a le plus à perdre au retour de Gerald Ford est sans doute George Bush. Entre le conservateur Reagan et le libéral Anderson, il est, comme Ford, l'image de la modération centriste. Mais il est loin d'être aussi populaire dans le parti.

# Ghotbzadeh prend aujourd'hui en charge les otages et l'ambassade américaine

TÉHÉRAN (d'après Reuter et AFP) — M. Sadegh Ghotbzadeh, ministre iranien des Affaires étrangères, a affirmé hier soir dans un communiqué que, en tant que représentant du conseil de la révolution, il se rendrait aujourd'hui à l'ambassade des États-Unis, occupée par des militants, pour prendre en charge le bâtiment et les 49 otages américains qui y sont détenus.

Un porte-parole des militants, qui avaient offert jeudi de confier la responsabilité des otages au gouvernement, a déclaré qu'ils étudiaient la déclaration du ministre des Affaires étrangères, et donneraient leur réponse dans la nuit.

Le communiqué du bureau de M. Ghotbzadeh déclare: «Le ministre par intérim des Affaires étrangères et membre du Conseil de la révolution, suivant en cela la proposition des étudiants musulmans, conformément à la directive de l'imam concernant le transfert des otages au Con-

seil, a été nommé par le Conseil en tant qu'exécutant de l'ordre de l'imam, et avec l'approbation du conseil, a annoncé ce soir que, conformément à l'ordre de l'imam et au vote unanime du conseil de la révolution, il se rendrait demain à l'ambassade pour le transfert des otages et de l'ambassade.»

Le communiqué ne fait pas mention de la demande des militants, qui auraient voulu rencontrer des membres du Conseil avant le transfert, et disposer aussi d'un temps d'attente à la télévision pour exposer leur point de vue.

La diffusion de leur interview a été interdite par le bureau du président de la république, M. Abolghassan Bani-sadr.

Dans les milieux militants, on se disait hier inquiet de la possibilité que le Conseil de la révolution puisse profiter du transfert pour ménager un retour rapide des otages aux États-Unis. On ne sait pas si le déplacement du ministre à l'ambassade se fera pour un transfert concret, ou symbolique.

Les otages américains seront probablement transférés ailleurs aujourd'hui, et dès ce transfert la commission d'enquête de l'ONU sera autorisée à les rencontrer tous, avait déclaré auparavant le ministre des Affaires étrangères.

Ces déclarations font penser que les autorités iraniennes ont vraisemblablement trouvé un nouvel endroit «adéquat» pour accueillir les otages. Le transfert ne dépendait plus que de ce choix, avait indiqué hier des sources informées à Téhéran.

Bien qu'ayant décidé de remettre leurs otages, les étudiants islamiques ont cependant fait connaître hier qu'ils n'avaient pas l'intention pour le moment de quitter l'ambassade américaine.

Dans la journée, plusieurs manifestations de soutien aux

étudiants islamiques ont eu lieu devant l'ambassade américaine, sans jamais atteindre cependant une réelle ampleur.

Hier matin, le parti de la république islamique, qui se réclame en droite ligne de l'ayatollah Khomeiny, a réaffirmé dans une résolution en onze points, son soutien aux étudiants. Sans exprimer réellement leur soutien aux étudiants, un groupe de manifestants a érigé hier un chameau devant l'ambassade américaine, afin de «remercier Allah d'avoir rendu la

santé à l'ayatollah Khomeiny». L'ampleur réduite de ces manifestations démontre clairement le renforcement du pouvoir du président Bani-sadr. Un renforcement sanctionné par le fait que le Conseil de la révolution, qu'il préside, va maintenant devenir responsable des otages. Mais aussi par la décision, jeudi, du secrétariat de l'imam Khomeiny de fermer ses bureaux pour que ne «persistent plus plusieurs centres de décision» dans le pays.

# L'Express révèle le passé de Marchais

PARIS (AFP) — M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste français, est mis en cause par l'hebdomadaire L'Express pour son attitude pendant la seconde guerre mondiale.

L'Express publie ainsi ce qu'il présente comme un document d'archives allemandes qui apporte, selon ce journal, «la preuve» que M. Marchais a été travailleur volontaire en Allemagne jusqu'en 1944, contrairement à ce qu'a toujours affirmé le dirigeant communiste.

Le bureau politique du PCF a dénoncé hier soir ce «document» comme étant «un faux grossier», et accusé les responsables de l'hebdomadaire de «se faire l'instrument ignoble d'une opération politique». On estime généralement que M. Georges Marchais sera le candidat de son parti aux élections présidentielles françaises, dans quatorze mois.

Cette controverse sur le passé de M. Marchais, qui n'a adhéré au PCF qu'en 1947, se poursuit depuis une dizaine d'années. M. Marchais a, pour sa part, toujours déclaré être revenu en France en 1943 après s'être évadé à l'occasion d'une permission. Il explique avoir été contraint de travailler en Allemagne — aux usines de construction d'avions Messerschmitt — dans le cadre du STO (Service du travail obligatoire) qui a touché des milliers de Français pendant la guerre.

L'Express va jusqu'à reproduire son «document» découvert, dit-il, à Augsbourg en RFA, sur sa page de couverture.

Le «document», présenté comme provenant des archives allemandes, tend notamment à établir que M. Marchais serait resté volontairement en Allemagne, au moins jusqu'au 10 mai 1944.

«Je connais mon passé, c'est la vie d'un honnête homme, a répondu M. Marchais, interrogé par la chaîne de télévision TF1. «En 1944, j'étais en France. J'ai quitté l'Allemagne le 10 mai 1943 et je n'y suis jamais retourné».

Pour sa part, M. Jean-François Revel, directeur de L'Express s'est défendu d'avoir procédé à «une opération politique». «Ce n'est pas du tout une opération politique, c'est une opération véridique», a affirmé le journaliste.

# Ian Smith en faveur du «wait and see»

SALISBURY (d'après Reuter et AFP) — M. Ian Smith a donné son accord hier à la participation de ministres blancs au gouvernement de coalition envisagée par M. Robert Mugabe, l'ancien chef nationaliste vainqueur des élections rhodésiennes.

Au cours d'une conférence de presse, l'ancien premier ministre a prôné la réconciliation nationale en qualifiant de «souhaitable» la présence de Blancs dans l'équipe Mugabe. Mais il a démenti que le premier ministre désigné ait exigé son départ de la vie politique en échange de la participation de ministres Blancs.

L'homme qui avait «exclu» il y a quatre ans l'avènement («pas même d'ici mille ans») du régime de la majorité noire

en Rhodésie s'est prononcé pour une attitude d'attente. «Le seul conseil à donner, c'est d'attendre et voir. On ne règle jamais les problèmes en prenant la fuite».

Le problème le plus important pour les 210.000 Blancs est de savoir s'ils peuvent accepter la politique d'orientation marxiste du gouvernement de M. Mugabe, a déclaré M. Smith. Il a toutefois souligné que lors de son entretien avec M. Mugabe il avait trouvé celui-ci «direct et responsable», avant d'estimer qu'«il y avait certainement de l'espoir à condition que M. Mugabe et son parti tiennent leurs engagements».

M. Smith a d'autre part déclaré qu'il avait clairement indiqué à M. Mugabe que les

vingt députés blancs membres du Front rhodésien étaient décidés à travailler de façon «constructive» et en coopération avec quelque gouvernement que ce soit. «Je pense que nous avons un grand rôle à jouer en raison de notre expérience», a souligné le leader du Front rhodésien. Selon M. Smith, la contribution blanche (capitaux, capacités techniques) dans le pays est vitale, «pour des raisons pratiques n'ayant rien à voir avec le racisme».

D'autre part, la police a annoncé que le couvre-feu imposé de la tombée de la nuit à l'aube depuis près d'un an dans la banlieue industrielle de Salisbury serait levé à compter de demain.

L'état-major rhodésien a annoncé hier que les forces de sécurité ont tué ces cinq derniers jours — soit dès le lendemain de la consultation — huit hommes en armes et fait prisonniers quatre autres.

Dans un rapport, l'armée du salut dressé pour sa part le bilan de sept années de guerre civile. Elle note, dans ses conclusions, que d'importantes régions agricoles sont laissées à l'abandon que 850.000 personnes ont perdu leurs maisons, que la moitié des hôpitaux et infirmeries ont été détruites, que 100.000 personnes ont perdu leur emploi.

# Traité entre CEE et ASEAN

KUALA LUMPUR (AFP) — Les ministres des Affaires étrangères de la CEE et de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) ont adopté hier à Kuala Lumpur un document commun critiquant sévèrement les intentions soviétiques en Afghanistan et vietnamienne au Cambodge.

Le document, intitulé «Déclaration commune sur les problèmes politiques», «déplore avec force» les interventions armées contre ces deux pays et souligne qu'elles ont un dénominateur commun: l'imposition de la force contre deux pays non alignés du tiers monde.

A propos de l'Afghanistan, les cinq de l'ASEAN (Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande) ont pratiquement adopté la position récemment discutée à Rome par les Neuf en faveur d'un Afghanistan «neutre» à l'abri de l'influence des grandes puissances.

Les 14 ministres n'ont pas discuté à Kuala Lumpur d'éventuelles sanctions économiques pour amener un retrait des troupes étrangères d'Afghanistan et du Cambodge. Selon eux, la meilleure façon d'obtenir ce retrait est d'accroître la pression internationale sur les pays concernés, pression s'ajoutant aux récentes résolutions votées aux Nations unies et par la conférence islamique, réunie le mois dernier à Islamabad.

En ce qui concerne le Cambodge, la CEE et l'ASEAN préconisent une solution politique et la réunion d'une conférence internationale. Ils proposent d'autre part un renforcement de la présence internationale à la frontière entre le Cambodge et la Thaïlande pour éviter un «débordement» des opérations militaires vietnamiennes dans ce dernier pays.

Les «14» ont enfin lancé un appel à la communauté internationale demandant une assistance financière et humanitaire accrue aux centaines de milliers de réfugiés d'Asie.

Les problèmes politiques ont largement dominé les deux jours de la conférence initialement réunie pour la signature solennelle d'un traité de coopération économique et commerciale entre les deux organisations régionales.

Ce traité, le premier conclu par la CEE avec un autre groupe économique régional, prévoit l'octroi du régime de la nation la plus favorisée aux deux parties.

Il jette également les bases d'une coopération économique, commerciale et culturelle accrue entre la CEE et l'ASEAN, notamment sur les plans de l'aide au développement industriel et du transfert de technologie.

# Nationalisation des banques au Salvador

SAN SALVADOR (Reuter) — La junte civile et militaire du Salvador a annoncé hier, la nationalisation des banques. Des précisions seront données ultérieurement. Mais l'organisation nationale du café Incafe, a déjà annoncé que tous les transferts internationaux de fonds devront être désormais approuvés par la Banque centrale.

La nationalisation a été proclamée au lendemain de l'annonce d'un plan de réforme agraire, prévoyant le morcellement de grandes propriétés au bénéfice des paysans sans terre.

La junte espère que ces réformes apaiseront la vague de violence dans le pays, qui a fait des centaines de morts au cours des derniers mois.

Pour ceux qui s'aiment...  
**Renoir.**  
 Restaurant romantique  
 CUISINE EUROPÉENNE  
 71, rue d'Auteuil, Vieux-Québec  
 Ouvert le midi de 11h45 à 14h15  
 Le soir de 17h00 à minuit  
 Réservations: (418) 694-0232

CONDOMINIUM  
**NOUVEAU PROJET**  
 avec taux d'intérêt de  
**11% pour le CHAMBORD**  
**12% pour le CHANTILLY**  
 (pour une durée de 5 ans)

**“AH! LA BELLE VIE!”**

**LAVAL**  
 Pour s'y rendre, prenez l'autoroute 13, puis le boul. Samson ou encore l'autoroute des Laurentides puis le boul. Lévesque jusqu'à la Promenade des Îles.  
 4540 Promenade Paton, Ile Paton, Qué.  
 Tél.: 688-8440

**DOMAINE DE L'ILE PATON**

Commission des droits de la personne du Québec  
**Travailleuses: êtes-vous victimes de discrimination?**  
 En ce 8 mars, nous vous invitons à évaluer votre situation.

1. Vous a-t-on déjà refusé un emploi parce que vous étiez une femme?
2. Vous est-il arrivé de constater qu'un emploi qui vous intéressait était réservé aux hommes?
3. Vous a-t-on refusé un emploi parce que vous étiez:
  - mariée ou conjointe de fait?
  - séparée ou divorcée?
  - Célibataire?
4. Recevez-vous un salaire inférieur à celui de vos compagnons de travail ayant la même expérience ou ancienneté que vous pour un travail équivalent au vôtre?
5. Vous a-t-on refusé une promotion, une mutation ou une réaffectation comportant plus de responsabilités parce que vous avez de enfants?
6. Votre convention collective ou votre contrat de travail comporte-t-il une ou des clause(s) discriminatoire(s) à l'égard des femmes, par exemple: classifications d'emplois, liste d'ancienneté et période de probation différentes selon le sexe?
7. À l'endroit où vous travaillez, est-ce que les hommes sont préférés aux femmes dans l'accès aux programmes de formation et de perfectionnement?
8. Dans votre milieu de travail, les possibilités de promotion sont-elles plus grandes pour les hommes que pour les femmes?
9. Lorsqu'il se produit une mise à pied à votre travail, est-ce que ce sont les femmes qui sont les premières touchées même si elles ont plus d'ancienneté?
10. Vous a-t-on refusé une promotion, a-t-on modifié vos tâches ou avez-vous déjà été obligée de quitter votre emploi, etc., parce que vous aviez résisté au harcèlement sexuel de votre employeur ou de votre supérieur immédiat?

Si vous avez répondu OUI à l'une ou plusieurs de ces questions, vous êtes ou avez été victime de discrimination. Vous pouvez faire quelque chose.

Saviez-vous qu'au Québec une loi, la CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS DE LA PERSONNE, vous protège depuis le 28 juin 1976 dans toutes ces situations?

N'hésitez pas à recourir à la COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE qui peut aider toute femme aux prises avec ces difficultés.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE DU QUÉBEC  
 361, rue Saint-Jacques (Mezzanine)  
 Montréal (Québec)  
 H2Y 1P5  
 Téléphone: 873-5146 (Montréal)  
 De partout ailleurs au Québec (sans frais)  
 1-800-361-6477

LA CHARTRE DES DROITS ET LIBERTÉS, C'EST UN BON OUTIL  
**SERVEZ-VOUS EN!**

**Anthony Wilden**  
**“Un canadien dangereux”**  
 Léo Kalinda/Radio-Canada

**Le CANADA Imaginaire**

L'image... flatteuse que les Canadiens anglophones aiment à donner d'eux-mêmes et à laquelle ils ont fini par croire sans remettre en question leur état de colonisés... n'est selon Wilden que le fruit de l'imaginaire collectif d'un peuple qui n'a pas la volonté de prendre en main sa destinée.  
 Bertrand de La Grange/Le Monde

Comme Québécois, je ne puis qu'espérer que ces études se multiplient... pénètrent l'opinion publique plus profondément et se traduisent en mouvements de libération nationale. Le présent livre de Wilden mérite l'audience d'un large public.  
 Marcel Rioux

L'ouvrage de Wilden fera comprendre aux Québécois toute la difficulté des anglophones à négocier des changements constitutionnels qui, sur le plan politique du moins, démolissent une bonne partie de ce Canada imaginaire.  
 Michel Nadeau/Le Devoir

Vient de paraître  
**aux Presses Coméditex**  
 Diffusion: D. M. R. — Socadis  
**EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES**

LE MONDE EN ÉCONOMIE
Deuxième plongeon

La Bourse de Toronto a continué de battre en retraite, hier. L'indice composé a encore fait une chute de 50,81 points et clôture à 2045,71, après avoir perdu 69,31 points le jour précédent.

Tous les 14 secteurs de marché ont perdu des points, y compris les pétroles qui plongent de 169,58 points et se retrouvent en fin de séance à 4641,44. Finalement, les pertes sont cinq fois plus nombreuses que les gains et 172 titres conservent leurs positions du jour précédent.

Les grandes banques américaines ont haussé leur taux d'intérêt préférentiel à 17,75%, alors que mardi il avait déjà été porté à 17,25%.

Selon un observateur, le fâcheux constaté à la Bourse de Toronto hier et avant hier est la première véritable correction des cours depuis le grand plongeon du 9 octobre dernier, où l'indice composé avait perdu 64,37 points.

Le volume d'affaires comprend 11,81 millions d'actions, la valeur s'établit à 154,4 millions et 8255 contrats d'option ont été négociés.

Parmi les industrielles traitées vendredi, Falconbridge Nickel A abandonne 11 à \$133, Gulf Canada 3-4 à \$173, Hudson's Bay Oil and Gas 8 à \$121, Aquitaine de Canada 3-4 à \$55,1-4 et Cominco 3-12 à \$71.

Par contre, Bow Valley Industries gagne 1-4 à \$52-14 et Majestic Wire Contractors 1-1 à \$ 6-8.

Dans le secteur minier, Roman Corp. cède 1-2 à \$55, Dome Mines 5-8 à \$114-80 et Denison Mines 2-14 à \$21-3-4. Western Mines prend 5-8 à \$22-7-8 et M.G.M. Holdings 3-4 à \$6-7-8.

Parmi les pétroles, Canadian Natural Resources perd 2 à \$16-7,8, Canada Northwest Land 1-4 à \$20-3-4 et Chieftain Development 1-2 à \$32-1-2. Dynamar Energy monte de 1-4 à \$5-3-4 et MSZ Resources de 15 cents à \$3-15.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Tableaux de cours pour diverses actions et obligations.

Chute des cours

Une forte baisse des cours a été observée hier à la Bourse de Montréal. L'indice composé termine la séance avec une perte de 12,06 à 354,88. En tout, 1.773,018 actions ont changé de mains et 2,197 contrats d'option ont été négociés.

Tous les secteurs du marché subissent une défaite. Les industrielles reculent de 16,49 à 392,53, les services publics de 4,07 à 258,35, les bancaires de 0,46 à 300,39, les papeteries de 3,52 à 197,71 et les pétroliers de 39,55 à 795,31.

Au total les pertes sont quatre fois supérieures aux gains et 43 titres terminent inchangés.

Incro perd 3-4 à \$33-3-4, BP Canada 4 à \$45, Alberta Gas Trunk Line A à \$27-1-2, Braxcan A 1-4 à \$31, Norcen Energy Resources 1-7 à \$3,8, Imperal 2-1 à \$ 1-4, Noranda 1-3 à \$28-5-8, Gulf Oil Canada 9 à \$172, et Dome Petroleum 3-2 à \$71-3-4. Banque Nationale du Canada gagne 3-8 à \$10-3-8.

Dans la speculation, Lynx-Canada Explorations cède deux cents à \$1,08 et Consolidated Imperial Resources 21 cents à \$2,44. Dumont Nickel Corp. monte de trois cents à \$1,18 et Muscoche Explorations de 10 cents à \$2,60.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Tableaux de cours pour diverses actions et obligations.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 23-100 et cotait \$1,1581 face à la devise canadienne. La livre sterling baisse de 53-100 à \$2,5756.

A New York, le dollar canadien baisse de 17-100 à \$0,8635 et la livre de 9-10 à \$2,2420.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 23-100 et cotait \$1,1581 face à la devise canadienne. La livre sterling baisse de 53-100 à \$2,5756.

A New York, le dollar canadien baisse de 17-100 à \$0,8635 et la livre de 9-10 à \$2,2420.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 23-100 et cotait \$1,1581 face à la devise canadienne. La livre sterling baisse de 53-100 à \$2,5756.

Ventes Haut Bas Firm. Ch. Tableaux de cours pour diverses actions et obligations.

Ventes Haut Bas Firm. Ch. Tableaux de cours pour diverses actions et obligations.

Chute des cours

Une forte baisse des cours a été observée hier à la Bourse de Montréal. L'indice composé termine la séance avec une perte de 12,06 à 354,88.

Tous les secteurs du marché subissent une défaite. Les industrielles reculent de 16,49 à 392,53, les services publics de 4,07 à 258,35, les bancaires de 0,46 à 300,39, les papeteries de 3,52 à 197,71 et les pétroliers de 39,55 à 795,31.

Au total les pertes sont quatre fois supérieures aux gains et 43 titres terminent inchangés.

Incro perd 3-4 à \$33-3-4, BP Canada 4 à \$45, Alberta Gas Trunk Line A à \$27-1-2, Braxcan A 1-4 à \$31, Norcen Energy Resources 1-7 à \$3,8, Imperal 2-1 à \$ 1-4, Noranda 1-3 à \$28-5-8, Gulf Oil Canada 9 à \$172, et Dome Petroleum 3-2 à \$71-3-4. Banque Nationale du Canada gagne 3-8 à \$10-3-8.

Dans la speculation, Lynx-Canada Explorations cède deux cents à \$1,08 et Consolidated Imperial Resources 21 cents à \$2,44. Dumont Nickel Corp. monte de trois cents à \$1,18 et Muscoche Explorations de 10 cents à \$2,60.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Tableaux de cours pour diverses actions et obligations.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 23-100 et cotait \$1,1581 face à la devise canadienne. La livre sterling baisse de 53-100 à \$2,5756.

A New York, le dollar canadien baisse de 17-100 à \$0,8635 et la livre de 9-10 à \$2,2420.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 23-100 et cotait \$1,1581 face à la devise canadienne. La livre sterling baisse de 53-100 à \$2,5756.

A New York, le dollar canadien baisse de 17-100 à \$0,8635 et la livre de 9-10 à \$2,2420.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 23-100 et cotait \$1,1581 face à la devise canadienne. La livre sterling baisse de 53-100 à \$2,5756.

Ventes Haut Bas Firm. Ch. Tableaux de cours pour diverses actions et obligations.

Ventes Haut Bas Firm. Ch. Tableaux de cours pour diverses actions et obligations.

Chute des cours

Une forte baisse des cours a été observée hier à la Bourse de Montréal. L'indice composé termine la séance avec une perte de 12,06 à 354,88.

Tous les secteurs du marché subissent une défaite. Les industrielles reculent de 16,49 à 392,53, les services publics de 4,07 à 258,35, les bancaires de 0,46 à 300,39, les papeteries de 3,52 à 197,71 et les pétroliers de 39,55 à 795,31.

Au total les pertes sont quatre fois supérieures aux gains et 43 titres terminent inchangés.

Incro perd 3-4 à \$33-3-4, BP Canada 4 à \$45, Alberta Gas Trunk Line A à \$27-1-2, Braxcan A 1-4 à \$31, Norcen Energy Resources 1-7 à \$3,8, Imperal 2-1 à \$ 1-4, Noranda 1-3 à \$28-5-8, Gulf Oil Canada 9 à \$172, et Dome Petroleum 3-2 à \$71-3-4. Banque Nationale du Canada gagne 3-8 à \$10-3-8.

Dans la speculation, Lynx-Canada Explorations cède deux cents à \$1,08 et Consolidated Imperial Resources 21 cents à \$2,44. Dumont Nickel Corp. monte de trois cents à \$1,18 et Muscoche Explorations de 10 cents à \$2,60.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE. Tableaux de cours pour diverses actions et obligations.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 23-100 et cotait \$1,1581 face à la devise canadienne. La livre sterling baisse de 53-100 à \$2,5756.

A New York, le dollar canadien baisse de 17-100 à \$0,8635 et la livre de 9-10 à \$2,2420.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 23-100 et cotait \$1,1581 face à la devise canadienne. La livre sterling baisse de 53-100 à \$2,5756.

A New York, le dollar canadien baisse de 17-100 à \$0,8635 et la livre de 9-10 à \$2,2420.

Le dollar canadien

Le dollar américain a clôturé hier en hausse de 23-100 et cotait \$1,1581 face à la devise canadienne. La livre sterling baisse de 53-100 à \$2,5756.

ECHOS BORSIERS

Alcan Aluminium va investir \$10 millions américains dans la construction d'une fabrique de poudre d'aluminium et dans l'agrandissement de l'usine de refonte de l'Intercontinental Alloys de Joliet, en Illinois.

Dans un communiqué, Alcan explique que la décision de construire cette fabrique de poudre découle de l'augmentation de la demande provenant des industries aéronautiques et chimiques américaines. De plus, la nouvelle installation produira des pigments utilisés dans les revêtements d'automobile, les laques industrielles et les encres.

L'agrandissement de l'usine de refonte est destiné à alimenter en alliages de fonderie l'industrie de l'automobile et d'autres utilisateurs.

Polairad a mis sa division polonaise qui fabrique des caméras cinématographiques à développement instantané, en sérieuses difficultés.

La firme va faire une provision pour pertes de \$68 millions, pour couvrir les coûts des stocks très importants de caméras vendues, à la suite de quoi les résultats du troisième trimestre seront peut-être déficitaires, pour la première fois depuis de très nombreuses années.

Les représentants de Polairad ont noté, toutefois, que la firme n'abandonne pas pour autant polonaise, qui représente, selon certains analystes, un investissement de \$200 millions, et qu'elle va s'efforcer d'apporter des modifications techniques au système afin de promouvoir les ventes.

Polairad avait introduit son système cinématographique à développement instantané en 1977. Il est composé d'une caméra et d'un dispositif de projection similaire à un poste de télévision et il avait été salué comme un grand pas en avant dans la technique du cinéma portable. Mais, depuis quelque temps, les ventes stagnent en raison, selon les experts, de la qualité médiocre du film.

Le groupe Continental Canada dont le siège social se trouve à Toronto, a conclu une entente de principe avec MacMillan Bloedel, de Vancouver, pour lui fournir les 800 millions de parts qui lui sont restées en portefeuille en dollars canadiens est inférieure d'un tiers à celle enregistrée en 1973. En outre, pour la première fois depuis quatre ans, la ville n'a pas eu à rembourser les 800 millions de parts qu'elle recevait de l'État.

New York pour lui permettre de boucler son budget annuel, et qui devaient être remboursés dès le début de l'année fiscale suivante.

La Banque de Nouvelle-Écosse a mis sur pied à Singapour d'une filiale en propriété exclusive qui porte le nom de Bank of Nova Scotia Asia Limited.

HCI Holdings: trimestre clos le 31 déc. 1979. \$583,456, 7 cents par action; 1978, \$282,437, 32 cents.

Inco: trimestre clos le 31 déc. 1979. \$1,773 millions, \$1,58 par action; 1978, \$1,373 millions, \$1,28 par action.

Canadian Marconi: exercice clos le 31 déc. 1979. \$821,000, \$1,50 par action; 1978, \$414,000, 83 cents.

Redpath Industries: trimestre clos le 31 déc. 1979. \$400,000, 13 cents par action; 1978, \$669,000, 27 cents.

Algonia Steel Corp: exercice clos le 31 déc. 1979. \$11,905,000, \$8,65 par action; 1978, \$69,616,000, \$5,15.

Banister Continental: neuf mois clos le 31 déc. 1979. \$2,745,000, perte, 68 cents par action; 1978, \$2,435,000, 60 cents.

Canadian General Electric: exercice clos le 31 déc. 1979. \$38,330,000, \$4,69 par action; 1978, \$33,612,000, \$4,11.

Diage: exercice clos le 31 déc. 1979. \$54,796,000, \$3,83 par action; 1978, \$35,665,000, \$2,57.

Traders Group: exercice clos le 31 déc. 1979. \$10,239,000, \$1,54 par action; 1978, \$14,011,000, \$2,32.

Van Der Hout Associates: exercice clos le 31 déc. 1979. \$1,594,000, 95 cents par action; 1978, \$1,108,000, 66 cents.

Asamera Oil: neuf mois clos le 31 déc. 1979. \$8,000, \$1,16 par action; 1978, \$2,000, 27 cents.

CAE Industries: neuf mois clos le 31 déc. 1979. \$5,269,000, 95 cents par action; 1978, \$3,421,000, 56 cents.

Consumers Glass: exercice clos le 31 déc. 1979. \$10,401,000, \$2,03 par action; 1978, \$8,903,000, \$1,74.

AGF Group: Amer Growth 7,03; Cdn Sec 10,16; Cdn Tru 1,48; Cdn Inv 7,48; Gwth Equiv 24,74; Jap 1,29; M&M 13,00; Optio Equiv 4,60; Special 7,80.

Eaton-Bay Group: Commwh 19,11; Dividend 5,07; P&S 1,25; Income 3,49; Internat 13,01; Leverag 4,72; Vnture 6,52.

Universal Group: Equity 15,51; Income 3,87; Internat 12,16; Resourc 8,69; Non-Members 1,07; yAltam 6,10; yBarron 6,50; yCampbell 8,40; yCIBC 8,20; yCom 15,06; yCdn 1,74; yEquity 1,33; yHypothec 4,00; yInternat 10,60; yNfld 1,10; yOnt 1,05; yP&S 2,12; yR&S 2,22; yS&P 1,10; yVnture 1,08.

Yankee Group: Amer Growth 7,03; Cdn Sec 10,16; Cdn Tru 1,48; Cdn Inv 7,48; Gwth Equiv 24,74; Jap 1,29; M&M 13,00; Optio Equiv 4,60; Special 7,80.

Yankee Group: Amer Growth 7,03; Cdn Sec 10,16; Cdn Tru 1,48; Cdn Inv 7,48; Gwth Equiv 24,74; Jap 1,29; M&M 13,00; Optio Equiv 4,60; Special 7,80.

Yankee Group: Amer Growth 7,03; Cdn Sec 10,16; Cdn Tru 1,48; Cdn Inv 7,48; Gwth Equiv 24,74; Jap 1,29; M&M 13,00; Optio Equiv 4,60; Special 7,80.

Yankee Group: Amer Growth 7,03; Cdn Sec 10,16; Cdn Tru 1,48; Cdn Inv 7,48; Gwth Equiv 24,74; Jap 1,29; M&M 13,00; Optio Equiv 4,60; Special 7,80.

Yankee Group: Amer Growth 7,03; Cdn Sec 10,16; Cdn Tru 1,48; Cdn Inv 7,48; Gwth Equiv 24,74; Jap 1,29; M&M 13,00; Optio Equiv 4,60; Special 7,80.

Yankee Group: Amer Growth 7,03; Cdn Sec 10,16; Cdn Tru 1,48; Cdn Inv 7,48; Gwth Equiv 24,74; Jap 1,29; M&M 13,00; Optio Equiv 4,60; Special 7,80.

Yankee Group: Amer Growth 7,03; Cdn Sec 10,16; Cdn Tru 1,48; Cdn Inv 7,48; Gwth Equiv 24,74; Jap 1,29; M&M 13,00; Optio Equiv 4,60; Special 7,80.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

# Le taux de chômage restera élevé au Québec jusqu'en 1985 (le MEER)

OTTAWA (PC) — Le chômage, qui a grimpé de 7,3% en 1971 à 10,9% en 1978, constitue le principal problème du Québec, selon le sous-ministre de l'Expansion économique régionale, M. Robert Montreuil, qui ne prévoit pas d'amélioration de la situation avant le milieu de la décennie.

M. Montreuil s'est livré à une analyse relativement pessimiste de la situation économique du Québec au cours d'une allocution qu'il prononçait hier à l'Université d'Ottawa à l'occasion d'un colloque sur les stratégies nationales et régionales de développement économique.

Avec 26,5% de la population totale du Canada et 33% du chômage national, une tendance qui n'a pas changé de-

puis 1975, le sous-ministre du MEER estime que cette situation traduit les «faiblesses structurelles de l'industrie manufacturière québécoise». Pour lui, un tel phénomène «devient source de préoccupation si l'on considère la proportion sans cesse décroissante de la population de cette province par rapport à la population du Canada».

La concentration d'un grand nombre d'emplois dans des secteurs mous vient illustrer «cette faiblesse de l'assise manufacturière du Québec», selon M. Montreuil, qui a fait remarquer qu'on y retrouve 50% des emplois du textile au Canada, 61% de la bonneterie, 65% du vêtement, 41% du meuble ainsi que 45% des articles de cuir. Les taux de croissance de ces secteurs, a-t-il

également noté, «ont été pour la plupart négatifs et ont diminué plus rapidement au Québec que dans les autres provinces».

Ceci devrait le porter à conclure qu'au Québec, s'il ne se produit pas de changements dans le climat économique et politique, on prévoit que le niveau de performance économique continuera à baisser, en raison notamment des faiblesses de la structure industrielle de la province en général, et de la plaine de Montréal en particulier, et de sa vulnérabilité à la concurrence grandissante des fabricants étrangers».

Du point de vue du développement économique, pour lui, la question de l'adaptation industrielle du Québec consti-

tuera une «préoccupation majeure» au cours des années qui viennent.

Parallèlement à cette situation inquiétante au Québec, M. Montreuil note un fléchissement inattendu de l'économie ontarienne au sujet de laquelle surgissent maintenant des doutes quant à sa capacité à soutenir la concurrence, «particulièrement dans les secteurs les plus importants de l'industrie manufacturière». Malgré des perspectives plus souriantes pour le Manitoba, le sous-ministre du MEER admet «qu'on met en doute, pour la première fois, la force à long terme du secteur de la fabrication et, par conséquent, de l'ensemble de l'économie».

Malgré un regard optimiste sur l'avenir dans les provinces

Maritimes, c'est l'Ouest que M. Montreuil voit un développement économique prometteur à cause des ressources énergétiques. «En effet, par rapport à certains indicateurs, elles ont surpassé le reste du pays à tel point qu'elles font paraître terne la performance modeste d'autres provinces», a-t-il indiqué.

Non seulement ce déplacement vers l'Ouest traduit-il «un nouvel alignement spatial des forces économiques», selon M. Montreuil, mais «à moins d'événements imprévus, ces tendances devraient se poursuivre à moyen terme».

L'analyse de M. Montreuil identifie deux causes fondamentales de l'évolution du climat économique. Dans un premier temps vient la fin de la période de croissance rapide des années '60 et du début des années '70 au cours desquelles la croissance du produit national brut (PNB) a atteint un taux annuel moyen de 11,1% caractérisée par une augmentation des dépenses gouvernementales, dont le sommet a été de 24,2% en 1974. En deuxième lieu, mais sur une plus grande échelle, M. Montreuil voit le climat international comme étant responsable de cette nouvelle situation.

Conséquemment, et avec une croissance presque nulle du PNB (entre zéro et un pour cent en 1980) et un accroissement des dépenses gouvernementales suivant le même rythme, M. Montreuil juge «qu'il semble clair que l'approche classique au développement régional, axée principalement sur la mobilité des facteurs de production, est devenue beaucoup trop simpliste».

Ainsi, au cours des années '80, le sous-ministre du MEER pense qu'il faudra que le gouvernement «prenne davantage conscience des besoins et des problèmes régionaux, que les ministères fédéraux à vocation économique concertent leurs efforts pour orienter les politiques sectorielles sur le développement régional». Ceci implique aussi une collaboration fédérale avec les provinces et l'entreprise privée afin de faire profiter les régions moins favorisées des grands projets dans les provinces où l'on s'adonne massivement à l'exploitation des ressources énergétiques.

# Déficit des paiements moins élevé qu'en 1978

OTTAWA (PC) — La balance internationale des paiements du Canada a été meilleure que prévu l'an dernier, mais elle reste déficitaire de \$5,02 milliards.

Statistique Canada a publié hier des chiffres démontrant que le déficit de 1979 est de \$500 millions à \$600 millions inférieur à ce que l'on appréhendait. On avait d'abord prévu pour 1979 un déficit de \$7 milliards, avant de le ramener à \$5 milliards. Ce déficit de 1978 fut de \$5,3 milliards.

L'agence fédérale a expliqué que le déficit reflétait une hausse de \$600 millions de l'excédent du commerce-marchandises et aussi une baisse de \$600 millions du déficit touristique.

La cause principale du déficit encore considérable reste les paiements et intérêts et dividendes à l'étranger, dont l'augmentation a été de \$800 millions. Il y a eu aussi une hausse de \$550 millions dans les transactions d'autres services.

Les marchandises, les paiements d'intérêts et de dividendes, les voyages, le fret, les expéditions et autres services constituent le compte courant de la balance des paiements.

Parmi les composantes du compte-capital — mesure du flot des investissements au pays et au dehors — les investissements de capitaux étrangers à long terme en 1979 se sont établis à \$3,2 milliards, à peu près le même chiffre qu'en 1978. Mais, à l'intérieur de cette composante, il y a eu une forte baisse des émissions d'obligations du gouvernement fédéral à l'étranger.

Ottawa a emprunté beaucoup en rapport avec autres principales devises. Mais cette pression s'est allégée en 1979 et au lieu d'emprunter \$3,1 milliards par émissions d'obligations et des banques, le gouvernement a remboursé \$2,8 milliards d'obligations et d'emprunts bancaires.

La baisse des emprunts à l'étranger a été en partie compensée par une hausse des investissements étrangers en valeurs canadiennes et l'achat de sociétés canadiennes.

Au quatrième trimestre, le déficit compte courant était de \$1 milliard, contre \$1,1 milliard au troisième trimestre. Au second et au premier trimestres, il était de \$1,5 milliard et de \$1,4 milliard.

# Le secteur assurance générale freine la croissance de Prenor

Une chute importante des profits des filiales du Groupe Prenor dans le domaine de l'assurance générale a entraîné une réduction sensible des bénéfices de cette firme montréalaise pour l'exercice 1979. Les résultats publiés hier par la compagnie contrôlée par M. Lorne Webster révèlent cependant que le chiffre d'affaires a fait un bond de 20% pour dépasser les \$192 millions.

Le bénéfice net consolidé a atteint \$2,615,000 ou \$1,32 par action alors qu'en 1978, il avait atteint \$3,554,000 ou \$2,19 par action. La contribution nette de chaque secteur d'activités au bénéfice net de Groupe Prenor s'établit comme suit: l'assurance-générale, \$955,000; l'assurance-vie, \$1,041,000; et les autres services financiers, \$937,000. Des résultats des trois secteurs d'activités, il faut déduire \$354,000 de frais généraux d'administration. En 1978, les contributions respectives de chaque secteur avaient été: l'assurance-générale \$2,202,000, l'assurance-vie \$1,317,000, et les autres services financiers \$532,000 et les frais généraux d'administration s'élevaient à \$497,000.

L'industrie de l'assurance générale continue de connaître une période très difficile et la diminution substantielle des résultats de Prenor est due principalement aux filiales opérant dans ce secteur où la concurrence est très vive actuellement.

La contribution du secteur assurance-vie a diminué de 20%; cette variation peut être considérée comme plus forte que normale et provient en partie du taux de croissance rapide que connaît présentement Les Prévoyants du Canada (vie). Quant à la contribution des autres services financiers, il est très encourageant de constater les résultats de Fiducie Nord-Amérique, Des Rosiers et Bolton Tremblay: leur contribution est passée de \$532,000 à

\$973,000, une augmentation de 83%.

Au 31 décembre 1979, les actifs consolidés de Groupe Prenor ont atteint \$454 millions, comparativement à \$413 millions à la fin de l'exercice précédent, réalisant ainsi une progression de 10%.

Les filiales de Groupe Prenor sont: Les Prévoyants du Canada — Assurance générale, La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada, Paragon Compagnie d'Assurance du Canada, Conseillers Professionnels en Réassurance, La Northern du Canada Compagnie d'Assurance-vie, Les Prévoyants du Canada (vie), Fiducie Nord-Amérique, Armand Des Rosiers, et Bolton, Tremblay.

# Nordair: baisse des profits

Nordair a rapporté hier des bénéfices après impôts de \$2,053,000, soit 94 cents par action ordinaire pour l'année fiscale 1979, comparativement à \$5,215,000 soit \$2,46 par action pour l'année fiscale 1978.

Les résultats de l'année 1979 ont été réalisés malgré des dépenses anticipées de \$5,664,000 pour l'addition de

cinq nouvelles escales, l'acquisition de nouveaux appareils réactés et d'autres équipements nécessaires à l'introduction de la nouvelle route Montréal - Winnipeg. Il faut noter aussi que les bénéfices de l'année fiscale 1978 incluaient un montant de \$3,041,000 provenant de la vente d'actifs. Les revenus

bruts pour l'année fiscale 1979 se chiffrent à \$118,195,000 comparativement à \$85,736,000 en 1978.

À la fin de 1979, la dette à long terme s'élevait à \$22,198,000 et la société a procédé à des achats au montant de \$30,723,000 pour l'acquisition de nouveaux appareils Boeing 737.

**le dernier chic...**

...avoir sa maisonnette à LaCité

Nous vous offrons tout le luxe de nos superbes maisonnettes à deux paliers.

Au premier: cuisine avec lave-vaisselle, salle à manger, salon et w.c.

Au deuxième: chambres (2 ou 3 au choix), une ou deux salles de bain et balcons ou terrasses.

À vous de choisir: rester en ville... ou vivre LaCité

le complexe d'habitation le plus "in" de Montréal.

Pour visiter, prière de prendre rendez-vous en composant

**845-4173**

350 ouest, rue Prince-Arthur, angle avenue du Parc

**c'est la vie rêvée!**

**LaCité**

# Maheu, Noiseux, Roy prend de l'expansion dans l'Outaouais

Le cabinet de comptables agréés Maheu, Noiseux, Roy & Associés vient de s'associer à plus de 130 personnes ayant bureaux à Ottawa, Hull et Hawkesbury en réalisant la fusion de sa pratique professionnelle avec celle de Normandin Séguin, un important cabinet de cette région.

Cette fusion, la troisième en quelques mois dans le cas de Maheu, Noiseux, Roy & Associés, porte le nombre d'associés et le personnel à plus de 600 personnes. Elle permet à

la société de s'établir dans la région de l'Outaouais et dans l'est de la province de l'Ontario et ainsi réaliser un objectif important de son programme d'expansion.

Pour une période de transition limitée, le cabinet exercera ses activités professionnelles dans la région d'Ottawa, Hull et Hawkesbury sous la raison sociale Séguin, Maheu, Noiseux, Roy.

Maheu, Noiseux, Roy & Associés compte maintenant des bureaux à Ottawa, Hull, Haw-

kesbury, Montréal, Laval, Québec, Lévis et Moncton.

La société est également associée, sur le plan national, à Collins Barrow, avec bureaux à Vancouver, Vernon, Calgary, Edmonton, Winnipeg, Toronto, Newmarket, New Glasgow, Sydney, Bridgewater et Halifax, regroupant plus de 900 personnes et produisant un volume annuel d'honoraires excédant \$30 millions. Le secrétariat général de la firme nationale relève du bureau de Montréal.

# Domtar émet des actions

Le conseil d'administration de Domtar a approuvé jeudi l'émission de 2,6 millions d'actions ordinaires supplémentaires au coût de \$27,50 l'action.

Les actions sont souscrites par un groupe de courtiers en investissements dirigé par Pitfield Mackay Ross, Wood Gundy et Dominion Securities.

Le produit net de cette émission, qui devrait atteindre \$68 millions, sera affecté au programme d'investissements en capital de la société Domtar pour 1980 et 1981.

Une compagnie du groupe Prenor

**FIDUCIE NORD-AMÉRIQUE**

85 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Que. H2X 3P4 (514) 281-1818

**CERTIFICATS DE PLACEMENT GARANTI**

**5 ANS** 13% INTERETS ANNUELS

- Intérêts semestriels: 12½%
- Intérêts trimestriels: 12½%
- Intérêts composés: 12½%
- Intérêts mensuels: 12¼%

- Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôts du Québec et membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada
- Taux sujets à changements sans préavis

**Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie**

**Lors d'une réunion des administrateurs faisant suite à l'assemblée générale annuelle de l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, M. Gilbert Finn, B.A., A.V.A., de Dieppe, N.-B., a été élu président du conseil d'administration et chef de la direction. Il succède à M. Edmond Frenette, de Montebello, P.Q., dont le mandat était échu. M. Simon Bujold, B.Sc. Comm., C.A., de Moncton, N.-B., a été élu président et chef des opérations. M. Gilbert Doucet, B.A., de Dieppe, N.-B., a été nommé vice-président et directeur général. M. Finn, originaire d'Inkerman, N.-B., vint à la Société l'Assomption en 1950 comme organisateur. Il avait été auparavant à l'emploi du mouvement coopératif. À l'Assomption, il a été directeur des ventes de 1950 à 1962, gérant général de 1962 à 1969, alors qu'il occupa jusqu'en 1962. Il devint alors gérant général adjoint et, en 1969, fut nommé vice-président exécutif et directeur général. Le nouveau président est actif dans les Chambres de Commerce au niveau national, régional et local. Il a participé à des comités diocésains et à divers mouvements de relance éducative, économique et sociale, notamment dans le secteur de caisses populaires. M. Doucet a occupé au sein de l'entreprise, depuis son arrivée en 1954, divers postes administratifs à responsabilité croissante. À titre de vice-président, il a été secrétaire de la Compagnie, directeur de l'administration et directeur du marketing. Il apporte à sa nouvelle fonction une grande expérience du monde de l'assurance-vie et de ses procédures.**

**LE CENTRE DE GESTION ALGONQUIN** présente

**COMMENT RÉUSSIR L'APPRÉCIATION DU RENDEMENT**

**Les 27 et 28 mars 1980**  
Hôtel Bonaventure — Montréal

**Cet atelier pratique, à l'intention des gestionnaires, vous permettra d'améliorer vos méthodes d'appréciation du rendement en vous apportant:**

- une compréhension approfondie du comportement humain au travail
- un ensemble complet de formulaires pratiques
- de nombreuses suggestions pour solutionner les griefs et malentendus
- plusieurs moyens d'encourager l'enthousiasme, maintenir l'intérêt, encourager une attitude professionnelle
- des méthodes de couper court aux hésitations et aux retards.

**Le responsable de l'atelier:**  
**Lucien Leduc, Ph.D.**, possède une vaste expérience à titre de conseiller spécialisé en formation et perfectionnement et en croissance de l'entreprise. Il met à votre service 23 ans d'expérience en direction et orientation de groupe, 5 ans en thérapie du comportement et 5 ans à titre d'expert-conseil en gestion. M. Leduc a obtenu un doctorat en psychologie et en thérapie du comportement de l'Université de Montréal et détient une maîtrise en psychologie de l'Université de l'état de New York.

**Pour vous inscrire veuillez compléter le formulaire ci-bas.**  
**Renseignements: Francine Poulin-Richardson, (613) 238-6345.**

**Le Centre de Gestion Algonquin**  
510-Tour des Bureaux de l'Auberge des Provinces  
350, rue Sparks, Ottawa, Ontario K1R 7S8

Nom ..... Poste .....

Nom ..... Poste .....

Organisation .....

Adresse ..... Code Postal .....

Téléphone (bureau) ..... (maison) .....

chèque inclus (payable au "Collège Algonquin")  facturer mon organisation (inclure information nécessaire pour la facturation)

Le Canada bat la Belgique 128-84

Claude Ferragne réussit sa rentrée internationale

Claude Ferragne a fêté son retour à la compétition de belle façon, réussissant un saut de 2.21 mètres hier au Forum...

gné 128 points à 84 points devant environ 5,000 personnes. Ferragne, invité à titre spécial, n'avait pu se qualifier pour la rencontre internationale, en raison d'un faible 2.15 mètres lors des Championnats canadiens à Toronto, il y a deux semaines.

Hier, devant son public, il a prouvé sa valeur en tenant tête au Belge Williams Nachtegal, gagnant de la médaille d'or avec un saut identique de 2.21 mètres.

La performance de Ferragne n'a pas compté, heureusement pour les Belges qui n'ont jamais été dans la course aux points, du début à la fin de la soirée.

Néanmoins, ce sont deux Belges qui ont remporté les titres d'athlètes masculin et féminin par excellence: Patrick Desruelles, au saut à la perche, et Christine Soetewey, au saut en hauteur, qui a battu Debbie Brill.

Les Canadiens ont nettement dominé la compétition, surtout dans les épreuves de courtes distances et les lancers du poids. Dans l'ensemble, les performances ont cependant été décevantes.

À la marche, Marcel Jobin, de Saint-Boniface au Québec, visait la marque mondiale du trois kilomètres, que détient le Soviétique Yesukov en 11:31.1 minutes.

Au saut en hauteur, chez les femmes, Debbie Brill, de Burnaby, détentrice du record canadien à 1:96 mètre, a déçu ce contentant d'une deuxième place derrière la Belge Christine Soetewey, qui a réussi 1:87 contre 1:78 par Brill.

La Canadienne a raté ses trois essais à 1:83, démontrant peu d'enthousiasme dans sa préparation.

Au saut à la perche, Bruce Simpson, de Toronto, également recordman canadien, s'est contenté de 500 mètres pour finir ex-aequo avec son compatriote Glenn Colivas, derrière Desruelles, qui a réussi 5.40.

Au lancer du poids, Bishop Dolegiewicz a cependant offert une bonne performance, avec un lancer de 19.90 mètres pour devancer son rival de toujours, Bruno Pauletto, de Montréal, qui a fait 19.50. Le Belge Van Schoor a réussi 16.46, et son compatriote Noël Legros 15.57, confirmant ainsi la faiblesse des Belges dans ce concours.

Sur 1,500 mètres, Francine Gendron, de Montréal, s'est inclinée devant Brit McRoberts, de Vancouver, 4:23.7 et 4:21.7. Et sur 3,000 mètres, Philippe Laheurte, de Montréal, s'est incliné devant Jef Gees, de Toronto, 8:19.9 et 8:14.1 minutes.

Après cinq épreuves, le Canada menait déjà 39-16, fort notamment de quatre victoires en autant d'épreuves sur les courtes distances, les 50 verges et 50 verges haies. Sur 50 verges, Ben Johnson, du Canada, l'a emporté en 5.51 secondes, suivi de son compatriote Marvin Nash, en 5.51.

Chez les femmes, Angela Taylor, de Toronto, l'a emporté en 5.87, suivie d'une autre Torontoise Angela Bailey, en 5.93. Sur 50 verges-haies, Harold Gretzinger, du Canada, a battu son compatriote Tony Nelson par deux centièmes seulement, 6.40 et 6.42.

Chez les femmes, Lane Sharon, du Canada, a battu Anne-Marie Pira, de Belgique, par 11 centièmes, 6.66 et 6.77. En début de soirée, vers 19 h, Carmen Inosco, de Saint-Bruno, a facilement enlevé le concours du lancer du poids, en effectuant un lancer de 16.52 mètres contre 15.19 mètres pour son rival belge.

ECHOS. Laurent Pepin, du DEVOIR, a participé au «mille des célébrités», qui regroupait hier journalistes, comédiens, organisateurs et véritables athlètes, tel Guy Lépine, du Centre Immaculée-Conception, et Jacqueline Gareau, marathonienne. Lépine a concédé quatre tours, Gareau trois tours. Ont gagné: Pépin, du DEVOIR, et Maurice Lacoste, un des membres du comité organisateur...

Le combat Ali-Tate ne sera pas homologué

LE CAP (Reuter) — La World Boxing Association n'homologuera pas le combat Muhammad Ali-John Tate, a annoncé hier au Cap M. Mike Mortimer, président de la commission championnat de la W.B.A.

«Aucun combat pour le titre mondial ne peut se dérouler sans l'approbation de ma commission, a déclaré M. Mortimer. Or aux termes des règlements des championnats du monde Ali ne peut briguer la couronne mondiale des poids lourds.»

M. Mortimer a précisé que les championnats du monde étaient réservés aux boxeurs figurant au classement officiel établi et revu chaque mois par le Panaméen Elias Cordova. «Tant qu'il ne sera pas sur la liste des dix meilleurs poids lourds», a-t-il ajouté, Ali ne pourra briguer la couronne mondiale.



Encouragé par la foule, Claude Ferragne a sauté 2.21 mètres, hier au Forum, réussissant ainsi sa rentrée internationale lors de la rencontre d'athlétisme Belgique-Canada. (Photo Jacques Grenier)

Ken Read obtient un 5e titre national

LAKE LOUISE, Alberta (CP) — Ken Read de Calgary a racheté sa défaite en Coupe du monde mardi en remportant une cinquième fois de suite la descente masculine des championnats canadiens, hier à Lake Louise. Read, âgé de 24 ans, a terminé en 1:47.50, améliorant de près de cinq secondes son temps de mardi où il avait perdu tout espoir de remporter le titre de la descente en finissant huitième. Steve Podborski de Toronto a terminé deuxième en 1:48.14 et Dave Murray d'Abbotsford troisième en 1:48.24. L'Américain Pete Pettersson s'est classé quatrième en 1:49.14.

«Je croyais avoir raté ma course, s'est exclamé Read. Mes deux premiers virages n'ont pas été aussi bons qu'à l'entraînement. Et un peu plus bas j'ai perdu ma position de recherche de vitesse après avoir heurté une bosse.» Read a toutefois été parfait dans la seconde moitié du parcours, qui était presque le même que mardi. D'autre part, Steve Collins de Thunder Bay a réalisé le deuxième meilleur saut derrière le Finlandais Jouko Tormanen, médaillé d'or aux Jeux de Lake Placid, au cours d'une séance d'entraînement en vue de l'épreuve de Coupe du monde qui sera disputée ce week-end à Lahti, en Finlande. Tormanen a réalisé des sauts de 117.5 et 121 mètres depuis le tremplin de 90 mètres, contre 116 et 110.5 mètres au jeune Collins, âgé de 15 ans seulement.

Enfin, la quatrième et dernière épreuve de la coupe Sealtest de ski de fond aura lieu ce week-end au mont Ste-Anne. Les favoris sont encore Daniel Auclair et Céline Giguère.

Québec verse une subvention à la Ligue collégiale AAA

par André Chartrand

La Ligue collégiale de hockey AAA a reçu un appui important hier alors que le gouvernement du Québec lui a accordé une subvention de \$25,000 pour la poursuite de ses objectifs.

Créée en mai 1979 par la Fédération des associations sportives collégiales du Québec (FASQC) à la demande de la Fédération québécoise de hockey sur glace, cette ligue tire son originalité du fait qu'elle permet à ses joueurs d'étudier tout en pratiquant le hockey sur une base régulière et compétitive.

Serge Savard, défenseur du Canadien de Montréal et président du bureau des gouverneurs de cette Ligue, a reçu des mains de M. Lucien Lessard, ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, la subvention gouvernementale. Il a souligné l'importance de cet appui tangible compte tenu de la «démarche fondamentale» qui avait mené à la création du hockey collégial «AAA».

«Nous avons trop tardé à mettre à contribution tous les avantages indéniables qu'offre le milieu de l'éducation au développement de notre jeunesse dans les secteurs rattachés à leur formation personnelle.»

«Quand je parle de «démarche fondamentale», a ajouté Savard, je fais évidemment allusion à la nécessité d'offrir à nos jeunes joueurs de hockey la possibilité de pratiquer notre sport national dans un cadre et un programme propre à l'épanouissement de leur personnalité.»

Citant en exemple les succès obtenus à Lake Placid par l'équipe de hockey des États-Unis, dont tous les membres provenaient d'institutions collégiales ou universitaires, Savard a exprimé le souhait que les Québécois adoptent et développent une attitude similaire, afin que ne se répète plus l'expérience malheureuse de milliers de jeunes hockeyeurs qui se retrouvent démunis face à la vie parce qu'ils n'ont pas eu le loisir d'étudier pendant leur stage junior.

Robert Renaud est âgé de 21 ans. Il a délaissé ses études secondaires il y a quatre ans pour se consacrer au hockey, son ambition étant alors de devenir professionnel. Il jouait pour le National de Laval, de la Ligue de hockey junior majeur du Québec.

Depuis l'an dernier, il porte les couleurs des Patriotes du Cégep Saint-Laurent et poursuit ses études en technique de fabrication mécanique. Il a donc fait l'expérience des deux possibilités qui s'offraient à lui en tant que hockeyeur.

«Dans la LHJMQ, qui est une entreprise commerciale, seul importait le rendement de l'équipe. Il fallait gagner à tout prix et l'on s'entraînait au moins deux fois par jour, le matin et le soir. Finalement, tu ne faisais que jouer au hockey, tu y étais limité, à un point tel que c'en était aliénant.»

«A ma sortie du junior, je n'ai pas été repêché par une organisation professionnelle et je ne savais plus que faire. Comme bien d'autres coéquipiers, j'ai alors pensé devenir policier ou pompier, mais c'est bien parce que j'avais pas le choix puisque je ne détenais même pas mon certificat du secondaire. J'ai alors compris qu'il aurait été préférable que je puisse étudier tout en jouant au hockey, mais c'était impensable à cette époque. Heureusement, j'ai pu à ce moment-là compléter mon secondaire et continuer à jouer au hockey avec le cégep ensuite», a confié Renaud.

Selon M. Pierre Lauzon, coordonnateur des sports au Cégep de St-Jérôme et président de la FASQC, le cas de Renaud est semblable à celui d'un hockeyeur sur deux au Québec. «Il y aura toujours des joueurs de hockey qui ne voudront pas étudier ou qui n'auront pas les capacités intellectuelles pour le faire, mais la moitié des joueurs de la LHJMQ désireiraient étudier. Ils auront maintenant le choix, quand le hockey collégial aura atteint un calibre supérieur», a-t-il noté.

La Ligue collégiale «AAA» en est actuellement aux séries éliminatoires de sa première saison. Aux clubs de St-Jérôme, St-George de Beauce, Limoilou et Thetford les Mines se joindront l'année prochaine les équipes des collèges Dawson et Saint-Laurent. Le calibre de jeu s'apparente à celui du junior A mais seulement cinq punitions majeures y ont été décernées pendant la saison entière, c'est donc dire qu'on y joue du hockey intelligent, dénué de rudesse excessive.

«Ron Guidry, a indiqué qu'il avait stoppé ses négociations en vue de l'extension de son contrat avec le club de la Ligue américaine de baseball. Guidry, qui avait terminé la saison 1978 avec 25 victoires et remporté le trophée Cy Young, est parmi les joueurs les moins bien payés du club avec un salaire se situant entre \$150,000 et \$200,000 par an. Il est fort loin de Nolan Ryan, de Houston, qui gagne \$1 million par an, ou de Bruce Sutter, des Cubs, auquel un arbitre vient d'accorder \$750,000. Guidry, dont le contrat n'expire que dans deux ans, voudrait négocier un contrat de sept ans à \$700,000 par an ou de cinq ans à \$800,000 par an. Par ailleurs, une rumeur veut que George Steinbrenner, irrité par la participation de Guidry au programme télévisé Superstars, tente de l'échanger contre Dave Winfield.

THETFORD-MINES — À l'issue du second bloc des compétitions des Jeux d'hiver du Québec, à Thetford-Mines, la région de Québec occupe la première place du classement général avec 120.5 points. Les Québécois dominent également dans les médailles avec

50, sont 12 d'or, 22 d'argent et 13 de bronze. La région de Montréal-Concordia occupe le deuxième rang avec 108.5 points et celle du Saguenay-Lac Saint-Jean, championne 1979, a fait une brillante remontée jusqu'à la troisième place avec 104.5 points. Par ailleurs, la Mauricie a été couronnée championne de ski alpin; la Côte-Nord a enlevé le titre de badminton, Montréal-Concordia, celui de basketball et Québec, celui de la nage synchronisée.

MUNICH (AFP) — Le Suédois Bjorn Borg a été une nouvelle fois battu hier dans la Coupe Braun 1980 en perdant 5/7 et 4/6 contre l'Italien Adriano Panatta le match de tennis comptant pour la troisième place. Déjà jeudi, Borg avait été dominé par l'Américain Vitas Gerulaitis.

BUENOS AIRES — L'Argentin Guillermo Vilas a battu l'Américain Brian Gottfried dans le premier match de la rencontre de coupe Davis, opposant l'Argentine aux États-Unis, à Buenos Aires. Vilas s'est imposé par 7-5, 6-4 et 6-3, obtenant ainsi le premier point de la zone américaine.

La direction du Canadien de Montréal a confirmé hier que le défenseur Larry Robinson sera absent durant au moins 10 jours, victime d'une légère séparation de l'épaule, et que Pierre Mondou manquera un match ou deux en raison de ligaments étirés à un genou. Robinson et Mondou ont été blessés au cours du match de jeudi contre les Oilers d'Edmonton. Aucun joueur ne sera rappelé des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse puisque le défenseur Brian Engblom et le centre Doug Risebrough seront à leur poste ce soir face aux Rangers de New York.

LAUDERHILL, Floride (AP) — Le vétérinaire Mike Hill, auteur de trois victoires en 12 saisons au circuit de la PGA, a ramené une carte de 67 et s'est hissé en tête à mi-chemin du tournoi Jackie Gleason-Inverrary doté d'une bourse de \$300,000. Hill totalise 136 coups et devance Danny Edwards, le meneur après le premier parcours, par un coup. A 138 on retrouve Johnny Miller, Jim Simons et Bob Murphy, et à 139 Dave Eichelberger, vainqueur la semaine dernière, Lee Trevino, Larry Ziegler, Doug Tewell et Morris Halesky. Jack Nicklaus, qui

tente de retrouver sa forme après la pire saison de sa carrière en 1979, a commis hier un irréparable 76 et se retrouve à 145.

BONN — Le président de la fédération des sports de la RFA, Willi Weyer, s'est prononcé contre l'organisation de Jeux olympiques de remplacement tel qu'ils ont été proposés par le président Jimmy Carter. Il a estimé qu'une telle manifestation menacerait de diviser le sport mondial. Il a par contre dit que l'organisation de grandes manifestations internationales ne représenteraient pas une «contre-olympiade», mais une sorte de compensation pour les athlètes qui, en raison du boycott des Jeux de Moscou, seraient privés du prix de leurs efforts de préparation. Il s'est enfin prononcé pour l'installation définitive des Jeux olympiques en Grèce sur la base d'un statut d'extraterritorialité car ceci pourrait permettre d'endiguer la tendance au gigantisme olympique, une réforme et un retour à la simplicité.

FORT LAUDERDALE, Floride — Le lanceur gaucher des Yankees de New York

HOCKEY

Table with 2 columns: Ligue Nationale (Jeudi, Hier, Aujourd'hui) and Ligue Majeure du Québec (Jeudi, Hier, Dimanche). Lists teams and scores.

Table with 4 columns: Les meneurs (Parties d'hiver non comprises), b, p, pts. Lists players and their statistics.

LIGUE NATIONALE table with 4 columns: PJ, G, P, N, BP, BC, PTS. Lists team performance.

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC table with 4 columns: Section Label, PJ, G, P, N, BP, BC, PTS. Lists team performance.

Robinson sera tenu à l'écart du jeu durant au moins 10 jours

La direction du Canadien de Montréal a confirmé hier que le défenseur Larry Robinson sera absent durant au moins 10 jours, victime d'une légère séparation de l'épaule, et que Pierre Mondou manquera un match ou deux en raison de ligaments étirés à un genou. Robinson et Mondou ont été blessés au cours du match de jeudi contre les Oilers d'Edmonton. Aucun joueur ne sera rappelé des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse puisque le défenseur Brian Engblom et le centre Doug Risebrough seront à leur poste ce soir face aux Rangers de New York.

Genois devient «pro» itinérant du Club Tennis 13

Réjean Genois a été engagé hier à titre de professionnel itinérant du Club Tennis 13. Le contrat, d'une durée minimum de deux ans, stipule que Genois sera identifié comme professionnel itinérant de Tennis 13 au Québec et à l'étranger, qu'il portera l'emblème de Tennis 13 sur ses vêtements de tennis, qu'il participera à des stages et livrera des matchs hors-concours au club et ses environs, qu'il remplira enfin toutes les fonctions généralement dévolues à un professionnel itinérant sous conditions que ces tâches lui permettent la poursuite de sa carrière internationale et qu'il n'entrent pas en conflit avec les règlements de l'ATP ou de la fédération internationale.

«Il s'agit d'une grande première québécoise, probablement d'une première canadienne, si l'on considère l'aspect communautaire de l'engagement de Réjean, a déclaré le président du Club Tennis 13, Jean Gauthier. Notre club espère évidemment retirer des bénéfices publicitaires de l'engagement de Réjean Genois. Mais cette transaction avait également pour but d'aider un athlète de chez nous très méritant et de favoriser l'essor du tennis communautaire.»

Crossword puzzle section titled 'LES MOIS CROISÉS' with a grid and clues in French. Includes a 'Solution d'hier' section at the bottom.

## Sixième naufrage d'un pétrolier près de la Bretagne

RENNES, France (AFP) — Un nouveau drame de la mer s'est déroulé, hier matin, au large des côtes françaises de Bretagne avec le naufrage d'un pétrolier malgache de 26.000 tonnes, le «Tanio», entraînant la disparition — selon un premier bilan de la marine française — de huit marins et menaçant les fonds marins d'une nouvelle pollution.

En fin de journée, seule une nappe de trois kilomètres de long sur 20 mètres de large avait été repérée près des lieux du naufrage, à 50 kilomètres au nord de l'île de Batz en pleine Manche. Le pétrolier transportait 26.000 tonnes de fuel lourd «numéro deux».

C'est après le «Torrey Canyon» en 1967, «l'Olympic Bravery» en janvier 1976, le «Bolhem» en octobre 1976, «l'Amoco Cadiz» voici deux ans et le «Gino» il y a un an, le sixième pétrolier qui fait ainsi naufrage non loin des côtes de Bretagne.

Selon les premières informations recueillies par la marine, le pétrolier, pris dans une mer mauvaise avec des creux de plus de sept mètres et des vents de 90 km-h, s'est cassé en deux. La tempête a rendu les opérations de sauvetage très difficiles.

Des hélicoptères de la marine française ont ramené d'abord 27 membres d'équipage, puis trois autres, alors qu'un bateau britannique recueillait un marin.

Les recherches se poursuivaient, hier pour découvrir les huit disparus dont le commandant et le commandant en second, tous deux de nationalité française. La marine indiquait que la partie avant du bateau s'était retournée et que la partie arrière avait dérivé à plus de quatre kilomètres du lieu du naufrage.

Il n'existait aucune menace de pollution pour les côtes, précisait-on à la marine. D'ailleurs, les forts vents d'ouest avaient tendance à pousser la nappe vers l'ouest et loin du rivage. Un remorqueur et cinq bâtiments de la Marine nationale étaient sur la zone ou se dirigeaient vers elle en fin de matinée, transportant des produits pour s'attaquer à la nappe d'hydrocarbure.

Le pétrolier malgache avait chargé sa cargaison de produits raffinés dans le port allemand de Wilhelmshaven et se dirigeait, en descendant la Manche, vers l'Italie.

## MAISONS D'ENSEIGNEMENT

### centre des arts visuels

**Journée d'accueil**  
**MERCREDI, 12 mars**  
**de 13h à 21h**

- Démonstrations dans différentes techniques en arts appliqués: céramique, batik, impression sur tissus, dentelle, courtpointe, tissage, vitrail, bijouterie, etc.
- Exposition des travaux des étudiants à travers le centre.
- Soldes dans la boutique.
- Exposition: Tapisserie et Céramique  
Andrée Beauregard,  
Yvette Mintzberg.

*Une occasion unique pour rencontrer professeurs et étudiants!*

**350 Ave. Victoria — 488-9558**

## Le monde des ordinateurs pourrait devenir le vôtre



### Les ordinateurs c'est l'avenir!

À l'Institut «Control Data», nous enseignons la programmation, l'opération d'ordinateur et nous formons des techniciens d'ordinateurs. Vous y recevez de l'aide pour la recherche d'un emploi après l'obtention de votre certificat. Aucune école ne peut vous garantir un emploi, mais nous serons heureux de vous montrer les résultats obtenus par nos diplômés à la recherche d'un emploi, lorsque vous le desirez.

Cours de jour et du soir en voie de formation. Demandez les renseignements dès aujourd'hui!

Les cours sont de type professionnel de niveau secondaire ou collégial. L'enseignement est sanctionné par des examens sous l'autorité du ministère de l'Éducation.

Tél.: 284-8484

### INSTITUT CONTROL DATA

Service éducatif de Control Data Canada Ltée, permis 749747

SUITE 400, 300 LÉO-PARISEAU C.P. 999

STATION «LA CITÉ»  
MONTREAL, QUÉBEC H2W 2N1  
(Coin avenue du Parc)

10455

## CAMPS DE VACANCES



**TROIS-SAUMONS (L'ISLET)**  
et  
**MINOGAMI (MAURICIE)**

Séjours pour garçons et filles de 7 à 16 ans. Membres accrédités de l'Association des camps du Québec.

### INSCRIVEZ-LES TÔT

Demandez notre dépliant d'information:

11, rue Crémazie est, Québec, G1R 1Y1  
Tél.: (418) 529-5323



## UNIVERSITÉ SAINT-PAUL INSTITUT DE PASTORALE

Pour les hommes et les femmes engagés dans un ministère d'Église et pour les laïcs, désireux d'une formation au niveau supérieur:

L'Institut de pastorale de l'Université Saint-Paul a mis sur pied un nouveau programme de pastorale de deux ans qui mène à un M.A. (avec possibilité de ne faire que la première année).

Les concentrations sont: le **Ministère pastoral**, le **Counseling** (individuel et de couple), l'**Animation famille/groupe**, et la **Pastorale des soins de la santé**. Ces concentrations comportent plusieurs composantes, chacune avec son but propre: des connaissances théoriques, un entraînement pratique, un projet de recherche, et des ateliers de croissance personnelle et professionnelle.

LE MINISTÈRE PASTORAL — Propose des cours et un stage d'entraînement en vue de former des généralistes compétents, familiers avec les aspects nouveaux des différents domaines du ministère pastoral.

LE COUNSELING — Vise à former des agents de pastorale capables d'aider les personnes et les couples à résoudre leurs problèmes et à développer leur croissance humaine et spirituelle.

L'ANIMATION FAMILLE/GROUPE — Insiste sur les connaissances et les habiletés requises pour développer la croissance dans la famille par l'éducation et l'animation de groupe.

LA PASTORALE DES SOINS DE LA SANTÉ — Prépare des hommes et des femmes, engagés dans le ministère des hôpitaux et autres institutions de santé, à un ministère plus efficace. (En anglais seulement).

Pour renseignements:

L'Institut de pastorale  
Université Saint-Paul  
223, rue Main  
OTTAWA, Ont. K1S 1C4  
Tél.: (613) 235-1421

## DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:00 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche: 2 à 4:30 p.m.

**BARIL, Florence** — A Montréal, le 6 mars 1980, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Georges Baril née Florence Seers. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Madeleine (Mme Paul Letendre), Suzanne (Mme Maurice Joubert), Lucille (Mme veuve Bruno Paradis), Dr. Claude Baril (époux de Céline Labissonnière), 1 belle-fille, Jeanne (Mme veuve Edmond Baril), son frère Alfred Seers, 1 beau-frère, Jean Dasyva Baril, 2 belles-sœurs, Mme Madeleine Baril et Mlle Girardine Baril ainsi que de nombreux petits-enfants. Les fu-

nerailles auront lieu le lundi 10 mars. Le convoi funéraire partira des salons J.R. Deslauriers et Urgel Bourgie, No 650 rue Côte des Neiges, pour se rendre à l'église St-Germain d'Outremont où le service sera célébré à 2 heures. Et de là au cimetière Côte des Neiges lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation Georges H. Baril de l'Université de Montréal seraient appréciés. Exposé dimanche à 7 heures P.M.

**HUBERDEAU, Gaétan** — A Montréal, le 2 mars 1980, est décédé subitement M. Gaétan Huberdeau, fils de feu J. Alfred Huberdeau et de feu Alexandrine Troie, demeurant au 2645 rue Beaubien est, autrefois de Saint-Rémi de Napierville. Il laisse ses frères Yvan, époux de Yvette Giroux, Gérard G. époux de Noëlla Brunet, Roger et ses neveux Michel et André Huberdeau. L'inhumation a eu lieu le jeudi 6 mars au cimetière de la Côte-des-Neiges.

## SESSION D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE 1980 ÉTUDES DE 2e ET 3e CYCLES

DATE LIMITE D'ADMISSION: 1er AVRIL 1980

### MAÎTRISES

- biophysique\*\*
- chimie<sup>(1)</sup>
- éducation\*\*
- études littéraires
- études québécoises\*\*
- gestion de projet\*\*
- mathématiques (orientation enseignement)
- philosophie\*\*
- physique\*\*
- psychologie\*
- sécurité industrielle\*\*
- sciences de l'activité physique
- sciences de l'énergie
- sciences de l'environnement\*\*
- sciences du loisir
- sciences des pâtes et papiers
- théologie (2 programmes)

### DOCTORATS

- philosophie\*\*
- sciences de l'énergie

\* Admission à l'été seulement  
\*\* Admission à l'automne seulement  
(1) Programme offert par extension de l'UQAM

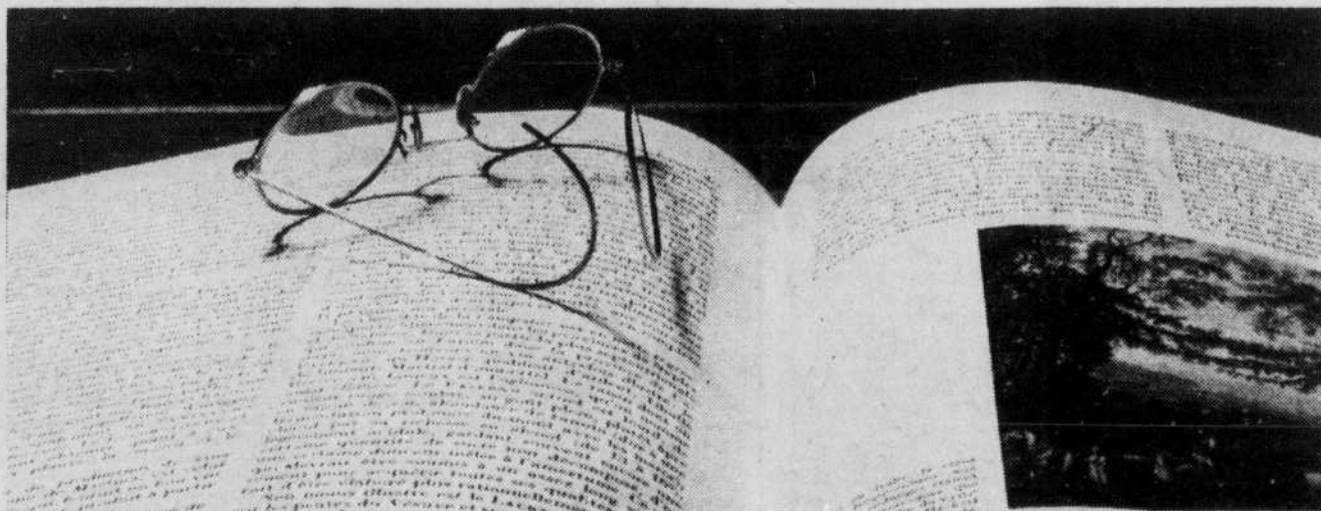
### CONDITIONS D'ADMISSION

**À la maîtrise:** détenir un baccalauréat ou l'équivalent avec une moyenne cumulative d'au moins "3" ou l'équivalent

**Au doctorat:** maîtrise dans la discipline choisie ou l'équivalent

### Renseignements

Bureau du registraire  
Université du Québec à Trois-Rivières  
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7  
Tél.: (819) 376-5454



Université du Québec à Trois-Rivières

## Université Laval

### Symposium LE CHOIX

Sous la direction de M. Léon Dion  
les 13, 14 et 15 mars 1980  
au Pavillon De Koninck

Réflexion sur les projets constitutionnels offerts aux Québécois(es):

- La souveraineté-association
- La nouvelle fédération canadienne

Ouverture du symposium, jeudi soir le 13 mars, par le Président.

### CONFÉRENCIERS INVITÉS

- |  |  |
|--|--|
| <b>Jacques-Yvan MORIN</b>                  | <b>Claude RYAN</b>                       |
| Aspect politique: <b>Claude FORGET</b>     | Aspect économique: <b>André RAYNAULD</b> |
| <b>Claude MORIN</b>                        | <b>Yves BÉRUBÉ</b>                       |
| <b>Gérald BEAUDOIN</b>                     | <b>Gilles PAQUET</b>                     |
| <b>Pierre PATENAUDE</b>                    | <b>Roma DAUPHIN</b>                      |
| Aspect culturel: <b>Jean-Claude RIVEST</b> |  |
| <b>Denis VAUGEIS</b>                       |  |
| <b>Sheila McLEOD ARNOPOULOS</b>            |  |
| <b>Jean-Paul L'ALLIER</b>                  |  |

Pour information et inscription:  
Département de science politique  
a/s Comité de réflexion politique  
Pavillon De Koninck, local 3459  
Cité universitaire, Québec G1K 7P4  
Tél.: (418) 656-4173

Cité universitaire, Québec

## ÉCOLE DE TEXTILES LECLERC

Pour la 5ième année consécutive, l'École de Textile Leclerc en collaboration avec la compagnie Nilus Leclerc Inc., offre aux étudiants pour l'été 1980, 14 séries de cours, à l'École Secondaire Bon-Pasteur de L'Islet-sur-Mer.

### Au programme:

- |  |  |
|--|--|
| <b>Grammaire et Analyse des fibres et des Tissus.</b>  | • Atelier sur le travail du Lin                          |
| <b>Dérivés de la Toile et du Sergé</b>                 | • «Tapisserie» tous niveaux: carton et production.       |
| <b>Composition de Carton (Tapisserie)</b>              | • Techniques Étrangères                                  |
| <b>Exploration en Filage et Teinture Contemporains</b> | • REPS: Effets de Trame et de Chaîne.                    |
| <b>Le Frappé sur son 31</b>                            | • Initiation aux Lames Multiples.                        |
| <b>LENO I</b>  | • Conception et Finition de Pièces et Vêtements (Tissés) |
| <b>LENO II</b>   | • SPRANG   |

NORME: 1 métier de plancher par étudiant 12 élèves maximum.

De nouveau sous la direction de M. Jean Guertin, nous débuterons nos cours du 30 Juin au 29 Août 1980.

Nos dépliants sont maintenant disponibles

Pour plus de renseignements, veuillez faire la demande en écrivant à:

## ÉCOLE DE TEXTILES LECLERC

C.P. 69, L'ISLETVILLE  
QUE. G0R 2C0



**ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES**  
**286-1201**  
844-3361 (pour tout autre service)  
• Chaque parution coûte \$4.50, maximum 25 mots  
• Tout mot supplémentaire coûte \$0.15 chacun  
• Minimum: 2 parutions

**ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR**  
Les offres d'emplois sont ouvertes également aux hommes et aux femmes.  
Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.  
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
Toute erreur doit être signalée immédiatement.  
S.V.P. téléphoner à 286-1201

**ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES**  
**286-1201**  
844-3361 (pour tout autre service)  
• Chaque parution coûte \$8.00 le pouce  
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

**AMEUBLEMENTS À VENDRE**

**MOBILIER DE CHAMBRE**, sculpté, avec 2 bureaux, très massif, style canadien, oeuvre d'art du Québec. 342-0678. 10-3-80

**TAPIS INDIEN**, motifs Aubusson, 9 x 12, \$1.000,00; un deuxième, 11 x 3, \$125.00. 683-4555. 10-3-80

**2 LITS SIMPLES**, Beautyrest de Simmons, avec supports de métal montés sur roulettes de bois. Excellente condition: \$200,00, chacun. Madame Gaudreault: 482-3286. 11-3-80

**SOFA VICTORIEN**, 3 fauteuils de style, table à café, lampes sur pied, meuble classique stéréophonique Electrohome, à vendre. Ensemble ou séparément. 733-2159. 11-3-80

**MEUBLES NON PEINTS**: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, etc.). Avons aussi matelas toutes grandes à prix d'aubaine. 207 est Beaubien. Tél.: 276-9067 ou 3611 ouest, Notre-Dame 935-6716 et 10, 192 St-Michel 387-2841. J.N.O.

**ANTIQUITÉS**

Tourne-disque très décoratif en bonne condition \$250. Appelez fin de semaine après 6:00, 481-0068. 10-3-80

**ACHETONS** antiquités de toutes sortes (argent comptant) — bibelots — bronze — tableaux — petits meubles — gravures par Louis Icart — bijoux — cuivres — lampes — tapis — etc. Claude Morrier 668-3879. 10-3-80

**APPARTEMENTS À LOUER**

Disponibles petits appartements entièrement rénovés — luxueux — pour logements ou bureaux — rue St-Denis à côté Université du Québec. Appelez jour: 288-5227, soir: 477-0733 12-3-80

**CHEMIN Côte-St-Catherine 4855**, grands 3 1/2, 1er juillet, cuisinière/réfrigérateur fournis, chauffé, eau chaude, près nouveau métro. 489-4742. 10-3-80

**N.D.G.**, 7%, haut de duplex, boiseries originales, entièrement rénové, 3 c.c., chauffé, eau chaude, garage chauffé \$500. Références demandées. Occupation 1er juillet. 487-9052. 10-3-80

**OUTREMONT**, appartement de prestige, grand 6 1/2, 2 salles de bain, chauffé, Poêle-réfrigérateur fournis, \$225/mois. Après 5 heures ou fin de semaine: 733-0474. 10-3-80

**EDOUARD-MONTPEIT**, 4 1/2, rez-de-chaussée, chauffé, eau chaude, poêle-réfrigérateur. Petite conciergerie sympathique. Tranquille. Éclairé. Près parc et futur métro. Ménage en cours. Mars. \$230.00. 667-6688. 10-3-80

**PRES St-Denis et Sherbrooke**, grand 1 1/2 anciennement 3 1/2, rénové, cuisinière, réfrigérateur, libre immédiatement, après 6:00, 288-4834. 10-3-80

**5 1/2 À LOUER** avec grande terrasse, sur Edouard-Montpeit, 270-3393 ou 737-7457. 15-3-80

**APPARTEMENTS À LOUER À L'ÉTRANGER**

**A PARIS**, 6 pièces, mois d'août pouvant loger 6 adultes, 2 enfants, tout confort près métro et quartier latin. Tél.: garage 845-2611. 10-3-80

**APPARTEMENTS À VENDRE**

**C.D.N.**, ave Ridgewood, grand 3 1/2, récemment peint, magnifique vue, cuisinière, réfrigérateur, tapis, rideaux, 341-7109. 10-3-80

**BEAU GRAND LOGIS** à vendre sur St-Hubert près de Sherbrooke. \$15,000.00. 658-0082, 522-1149. J.N.O.

**ARTICLES À VENDRE**

**AMPLIFICATEUR LUXMAN L33**. Poste-récepteur LUXMAN T30. Enregistreur à cassettes, portative, JVC, CD1636. Prix à discuter. Claude: 273-5984. 10-3-80

**AUTOS À VENDRE**

**CADILLAC**, 1979. ELEGANCE. 4 portes, gris, 43,000 kilomètres \$12,500. 286-1204. J.N.O.

**CHEVROLET CAPRICE CLASSIC**, 1978, 24,000 miles, très propre, intérieur de luxe, 2 portes, radio AM-FM stéréo, très bien équipée. 659-5883. 10-3-80

**AVIS**

**LONGINES**, mouvement de montre automatique sans bracelet probablement Palais de Justice, sentimental, récompense. 935-7775 ou 934-0979. 11-3-80

**BUREAUX À LOUER**

**AHUNTSIC**: AVOCATS. 1,500 p.c. de bureaux, aménagés en 1978, pour avocats. Luxueux. Édifice de prestige. Construction récente, insonorisé. À l'épreuve du feu. Ascenseur. Climatisation. Stationnement intérieur et extérieur. Occupation 1er juin. 560 ouest, Henri-Bourassa. 334-9130. 10-3-80

Rue Sherbrooke est P.A.T., 2ème étage, 900 p.c., idéal pour professionnels, groupes ou associations. \$375. mois. Chauffé, éclairé, 354-2022. 1-4-80

**A LA CITE**, pour occupation immédiate. Avons 2 bureaux modernes et luxueux à sous-louer à l'intérieur de notre bureau. Pour de plus amples informations, veuillez composer le numéro: 844-8631. 10-3-80

**BUREAUX À LOUER**

**Espaces disponibles pour MÉDECINS & DENTISTES**

Au nord de Joliette, centre touristique de la région, immeuble récent, possibilité d'expansion. Excellentes conditions.

Appelez à frais virés  
**Marthe Richard**  
1-514-886-3879  
J.N.O.

**BUREAU PROFESSIONNELS**, coin Rachel et Papineau. 286-1203. J.N.O.

**CERRIER / ST-HUBERT**, rez-de-chaussée, rénové. Avec stationnement. 658-0082, 522-1149. 13-3-80

**CHALET À LOUER**

**LAC DES BECSIES** St-Sauveur à louer pour l'été (minimum 3 mois), 4 chambres à coucher, salon avec foyer. 482-9528. 10-3-80

**DOMAINE STE-AGATHE**, vacances, repro. Luxueux Bavarois, cheminée pierre, meubles Thibault. Saison, semaine de ski (7 jours, 5 jours, week-end). Dépliants: 256-6825, (869) 326-5836. 11-3-80

**CHAMBRES À LOUER**

**GRANDE PIÈCE MEUBLÉE** avec goût, située dans quartier résidentiel sélect, à dix minutes du centre-ville; cuisine légère, réfrigérateur, salle de bain, entrée, téléphone privé. Garage. Bureau: 722-4655, local 65. Privé: 738-9020. J.N.O.

**CHAMBRE TRANQUILLE** - Côte-des-Neiges - \$30. par semaine - 738-3125. Sur recommandation seulement. 10-3-80

**COMMERCES À VENDRE**

**AHUNTSIC**, magasin de variétés dans un hôpital + 3 distributeurs. 388-1741. 10-3-80

**JOLIETTE**, centre-ville face palais de justice, grande maison 3 étages, nouveau zonage commercial, idéal pour maison, bureau, chambres, bachelor, commerce. 1-759-1936 ou 759-0639. 10-3-80

**BROSSARD**: Rôtisserie; comptoir de livraison. Chiffre d'affaire intéressant. Gros achalandages. Accepterait balance de vente. Hâtez-vous. Équipement 2 ans. MLS Alice Vachon 656-7770, 671-5414. TRUST NATIONAL, courtier. 10-3-80

**RIVE-SUD**: Urgent - réduit pour vente rapide - pâtisserie - boulangerie - charcuterie - fabricant sur place - grossiste/détaillant. Claude Tesson 467-2156, 464-1440. IMM. SELECT, courtiers. 10-3-80

**CONDOMINIUM**

**Luxueux appartements** à vendre derrière station métro Sherbrooke. Ultra moderne.  
**849-9864** ou **656-7933**  
1-4-80

**Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS**

**VIEUX MONTRÉAL CONDOMINIUM À VENDRE**

Magnifique appartement 1,450 pi. ca. dans "Cours Le Royer". Foyer Naturel, autres appartements, nombreuses fenêtres. Tout le confort moderne dans cet édifice restauré avec un goût exquis. Hypothèque 11%. EXCL. Michelle Bérard 876-2515, 481-2177. 11-3-80

**COURTIER**

**VIEUX LONGUEUIL**, Le Square, condominium à vendre, côté du soleil rue Châteauguay, hypothèque à 9 1/2%. Pas d'agent. 674-7687. 12-3-80

**BROSSARD**: Attention locataire. Soyez propriétaire et payez \$198.00 par mois jusqu'en 1999. Intérêt 11 1/2%. Frais de condominium inclus. 5 grandes pièces près de tous les services. MLS Alice Vachon 656-7770, 671-5414. TRUST NATIONAL, courtier. 10-3-80

**COURS PRIVÉS**

**TAPISSERIE - HAUTE LISSE avec LOUISE SANCHE**. Début: mercredi le 12 mars. Informations: 274-9451, poste 31. 10-3-80

**STUDIO** rue Querbes, Lucie Hamel Gingras, cours pose de voix et accompagnement. Frais virés 1-538-2962. 10-3-80

**COURS PRIVÉS DE PIANO**, par professeur diplômé du Conservatoire de Liège. 845-4731. 10-3-80

**DÉMÉNAGEMENTS**

**A BAS PRIX**, appelez Pierre Déménagements, en tout temps, estimation gratuite, 937-9491. J.N.O.

**DÉMÉNAGEMENTS**

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électriques. Assurances complètes. 327-6026. 18-3-80

**VOTRE conseiller** en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. J.N.O.

**DIVERS**

**BARS LAITIERS** usagés ou neufs. 697-6109 ou 631-8997. 11-3-80

**ÉBÉNISTERIE**

**MEUBLES AVEC VITRAIL**. D'inspiration québécoise, création exclusive et sur demande de meubles et verrières. Fabrication artisanale de qualité. Finition d'entretien naturel. M. Meunier 270-3721. 10-3-80

**FERMES À VENDRE**

**MAGNIFIQUE FERME LAITIÈRE**, 280 arpents. Rivière du Québec, 4 milles du pont Pierre-Laporte. Bâtisses propres. Ancienne maison, silos. Machineries complètes. Quota de lait, nature et industriel: 440,000 litres. 85 têtes HOLSTEIN/45 laitières. Prix: \$550,000. Écrire à: C.P. 8911, Bureau de poste de Québec, Ste-Foy, G1V 4N8. 10-3-80

**PETITE ferme** 4 acres cultivables à Tingwick. Comté Richmond. Bonne maison 150 ans en bois, 8 pièces, grange, garage, prix \$32,500. 819-359-2857. 10-3-80

**GARDERIE**

Personne dynamique pour garder un enfant de 7 mois. Légers travaux domestiques. 5 jours par semaine, quartier N.D.G. Semaine: 845-3067, fin de semaine 486-7667. 10-3-80

**INSTRUMENTS DE MUSIQUE**

**PLUSIEURS** pianos d'appartements droits, aussi à queue, marques reconnues mondialement, complètement remis à neuf par un expert. Attention personnelle pour chaque client. 527-0135, 733-6287. 11-3-80

**LOCAL À LOUER**

**LOCAL** à louer, 1840 p.c. pour professionnels seulement, idéal pour clinique médicale, chauffé, air climatisé, du lundi au mercredi de 9 à 6, jeudi-vendredi 9 à 9 et samedi 9 à 5, 527-4181-82. 14-3-80

**LOGEMENTS À LOUER**

**OUTREMONT**, grand sous-sol, chauffé. BEAUCOUP D'ATMOSPHERE. Face au parc, Outremont. \$350. Libre 1er avril. 272-8466. 10-3-80

**LOGEMENT À PARTAGER**

**VILLE ST-LAURENT**, bas de triplex, 5 1/2 moderne, chauffage électrique, foyer, garage double. Situé Ste-Croix et De l'Église. Libre 1er juillet '80. 748-6069. 12-3-80

**ÉTUDIANTE EN MUSIQUE** désire partager un beau 6 1/2 fermé, éclairé, propre. Près du métro Jean-Talon. \$125. par mois, chauffé. 276-1465 ou 522-0943. 10-3-80

**PERSONNE OU COUPLE**, pour diviser coûts/grand appartement vieillot, meublé. Sis, St-Joseph et Parc. Personnes intéressées, écrire à: C.P. 566, succ. Outremont, H2V 4N4, a/s R. L'Heureux. 10-3-80

**LOGEMENT DEMANDÉ**

**PROFESSEUR** cherche un logement calme et ensoleillé dans Outremont. 274-8183 après 5:00. 10-3-80

**7 1/2 CHAUFFÉ** de préférence bas de duplex, Outremont ou N.D.G., environ \$400. 651-8196. 11-3-80

**POUR MAI** (de préférence), ou juin ou juillet. C.D.N. ou secteurs avoisinants. Haut-duplex, 4 1/2 ou 5 1/2 chauffé, bien ensoleillé. Installation pour laveuse-sécheuse, garage. Personne seule. 739-9732, le soir. 10-3-80

**VOUS TENEZ AVANT TOUJOURS** à de bons locaux? Couple, début 60, recherche pour juillet, duplex 5-6 pièces, en très bon état. Garage. Région: N.D.G., Outremont, Westmount. Excellentes références. Écrire à: Dossier C-328, C.P. 117, Brossard, Québec, J4Z 3J1. 11-3-80

**MAISONS À LOUER**

**POUR UN AN**, meublé ou non, EST-N.D.G., 10 pièces, foyer, grand jardin, stationnement, occupation juillet (date flexible). \$750/mois. Références demandées. 482-4765. 10-3-80

**REPENTIGNY**, bungalow avec 4 chambres à coucher et salle à dîner, garage, foyer. Mlle A. Thériault 254-4566 ou 354-7176. TRUST GENERAL, courtier. 10-3-80

**OFFRES D'EMPLOIS**

**INFIRMIÈRE LICENCIÉE** ou auxiliaire pour un groupe de médecins dans une clinique médicale privée. Travail de jour, congé les fins de semaine. Expérience requise pour prélevement sanguin et électrocardiogramme. Salaire selon expérience. Envoyer curriculum vitae: M. Naranjo, 275 des Érables, Laval, H7A 2W3. 10-3-80

**INFIRMIÈRE DIPLOMÉE**, à temps plein ou partiel, pour prendre soin d'un invalide. Devra résider et conduire Econoline. Tél.: 581-3818. 10-3-80

**OFFRES D'EMPLOIS**

**CONTREMAÎTRE, ATELIER D'ASSEMBLAGE**

**Qualifications**  
— Posséder un diplôme en technologie de la mécanique, option équipement motorisé.  
— Posséder 3 années d'expérience pertinente.  
— Bilingue

**Salaire**  
Selon les qualifications du candidat(e).

**Avantages**  
Excellents avantages sociaux.

Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de faire parvenir leur curriculum vitae au:

**Service du Personnel, Compagnie Kenworth du Canada, 10, rue Sicard, Ste-Thérèse. G7E 4K9**

**Inspecteur (Pièces usinées avec précision)**

Dans le Centre de technologie (fabrication) et sous surveillance, conserver contrôle de la qualité et des dimensions de pièces manufacturées, de composantes et de montages. La personne choisie devra diriger la prise de mesures exactes, garder des registres et vérifier la géométrie de toute une gamme de produits tel que des lames de turbines à gaz, des lames de compresseurs, des engrenages précis de jusqu'à 12 pieds de diamètre, des traces de moulage pesant jusqu'à 5 tonnes, des instruments chirurgicaux et d'autres pièces de travail reliées aux recherches de la Division de génie mécanique. Il est nécessaire d'avoir un diplôme d'une école technique et au moins 11 années d'expérience pertinente. Le traitement sera selon la formation et l'expérience.

**CNRC**

Prière d'adresser un curriculum complet à l'agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0R6. Veuillez donner la référence ME -425-D. 10-3-80

**OFFRES D'EMPLOIS**

**BUREAU DE HUISSIERS** à la recherche d'une secrétaire d'expérience. Communiquer avec J.M. Linteau au 288-0211. 12-3-80

**SECRÉTAIRE JURIDIQUE**

Sténo-dactylo Bilingue Avec expérience Avantages sociaux intéressants 842-9914 24-3-80

**DACTYLO DEMANDÉ(E)**

Bonne en français. Capable de prendre des responsabilités. Ayant une expérience générale de bureau. Désirant travailler dans un milieu chrétien. Salaire à discuter. Prendre rendez-vous à: 388-8331 ou 381-7376 10-3-80

**OFFRES D'EMPLOIS**

**SECRÉTAIRE** de préférence bilingue, temps plein ou partiel, bureau de notaires dans N.D.G. Yves Larivière Not. 489-4981. 10-3-80

**SECRÉTAIRE D'AVOCAT**. Nous avons besoin d'un secrétaire débrouillard et travaillant. Beaucoup de responsabilités, salaire en conséquence. Expérience légitime un avantage mais pas une nécessité. Réponses écrites à: Mes Unterberg, Boyer et Associés, suite 700, 1980 Sherbrooke ouest, Montréal. 10-3-80

**RECHERCHONS** jeune dame ou jeune homme pour vendre dans une boutique de vêtements d'enfants situés dans Westmount. Temps partiel ou temps plein. 933-8504. 10-3-80

**AGENT DE VOYAGE**, 2 ans d'expérience minimum, bilingue, demandé pour agence river-sud. Appeler 651-9020 pour entrevue. 13-3-80

**SECRÉTAIRE JURIDIQUE**, sténo-dactylo bilingue, avec expérience/bureau d'avocats. Madame Pelletier. 866-8674. 10-3-80

**TEMPORAIRE** - Secrétaire bilingue avec expérience demandée au Théâtre La Poudrière. 526-0821, 11:00 A.M. à 5:00 P.M. 11-3-80

**SECRÉTAIRE MÉDICALE** pour groupe de médecins dans une clinique près du boulevard Pie IX, expérience minimum 2 ans, salaire selon compétence. Envoyer curriculum vitae: M. Naranjo, 275 des Érables, Laval, H7A 2W3. 10-3-80

**REMBOURSEUR** très expérimenté, pour atelier de réparations, + meubles neufs sur commande. S'adresser à 5317 Sherbrooke Ouest. Tél.: 486-8837. 12-3-80

**PROPRIÉTÉ À VENDRE**

**A. E. LePAGE COURTIER EN IMMEUBLE**



**CENTRE-VILLE**

**CONDOMINIUM LE NOBLE 1250 AVENUES DES PINS** (en haut de la rue de la Montagne) Changez de mode de vie, appréciez l'avantage de la vie au centre-ville, en vivant sur le flanc de la montagne. Certains appartements comportent une vue sur le St-Laurent. Piscine, sauna, bain tourbillons, salle d'exercice et salle de réceptions. Prix à partir de \$88,000 pour 2 chambres et \$65,000 pour garconnière. **VISITE SAMEDI & DIMANCHE 2:00-5:00** de préférence sur rendez-vous 935-8541 ou appelez Ted K. Schaner 849-5458.

**WESTMOUNT**

**NOUVEAU SUR LE MARCHÉ UPPER LANSDOWNE**. Près des écoles Marie de France & Les Marcellines. Excellente maison de 9 pièces, 5 chambres à coucher, 2 1/2 S.D.B. Joli salon de jeux, garage. **Françoise Bilvaud 935-8541, res: 482-1143.**

**ST-LAMBERT**

Grand Duplex en briques, rénové avec goût, garage détaché. Extrêmement bien situé. Très intéressant. Une aubaine qui ne se doit de visiter. **Isabelle Zuttel 465-1904/672-0321** 10-3-80

**LAVAL LA CHAUMIÈRE QUÉBÉCOISE INC.**



**Maison ouverte 14h à 18h**

Construction à l'ÉPREUVE DU FEU et des bruits.  
— Planchers et murs en béton armé  
— Future station de métro à proximité  
— Site au bord de la Rivière-des-Prairies  
— Piscine, marina, tennis  
— 5 modèles, disponibles immédiatement ou sur commande  
— 20 minutes du centre-ville  
**Inf.: 689-1848**

**778, Bord-de-l'eau, Ste-Dorothée**  
Itinéraire: autoroute 13, sortie Samson ouest et Bord-de-l'eau. 10-3-80

**PROPRIÉTÉS À VENDRE**

**Trust Royal SERVICES IMMOBILIERS**

**LONGUEUIL**: Superbe split level, 13 pces, 6 c.c., sous-sol fini, grand terrain, piscine & patio, secteur BELLEVILLE - UN VRAI BIJOU. MARYSE POULIOT 489-3731 - 674-3034 - PAGETTE

**CARTIÈREVILLE**

Split level détaché, pierre et brique, 5 chambres, piscine creusée, secteur paisible. **Micheline Richer 334-2714, 337-5170.**

**BROSSARD**

Cottage, 4 chambres, 2 salles familiales, cuisine avec Jenn-Air, four encastré, four micro-onde, hypothèque de \$59,000.00 à 10 1/4%,

Le caucus québécois à Ottawa

LES électeurs québécois n'ont pas fait de quartier aux candidats conservateurs le 18 février dernier; ils n'ont gardé qu'un spécimen pour empêcher l'extinction complète de la race au Québec.

Dans l'évaluation actuelle du fédéralisme, on fait bien peu de cas du rôle effectif joué par les caucus régionaux.

À ce chapitre, la performance des ministres et députés du Québec est fort médiocre.

Une analyse rapide de la conjoncture économique au Québec montre clairement que c'est le gouvernement central qui détient les leviers majeurs en ce domaine.

restière, aménagement d'une mine de sel aux Îles-de-la-Madeleine, construction de la Place Guy-Favreau...

Plusieurs de ces dossiers sont présentement bloqués en raison de simples chicanes entre ministres et hauts fonctionnaires fédéraux et provinciaux.

À propos de disputes de clochers, il faut souhaiter que le nouveau ministre des Transports accélère les pourparlers en vue de la fusion de Nordair et de Québecair.

Plus près du sol, demeure inachevée la future cathédrale fédérale à Montréal! A moins de vouloir intégrer le trou actuel aux réservoirs d'eau municipaux...

Avec un taux de croissance prévu de 1% seulement en 1980, l'économie québécoise a besoin de stimulants...

manufacturier. L'allocation des copieux contrats pour la construction d'une frégate de même que d'une escadrille d'avions de chasse aura des effets majeurs dans plusieurs régions du Canada.

Il en va de même de l'usine ITT à Port-Cartier. Il est maintenant acquis que la puissante firme américaine a rayé pour de bon sa filiale québécoise...

Avec l'entrée en production d'une mine de sel, les Madelinots pourront enfin se dégager un peu de la dépendance d'activités saisonnières comme les pêches et le tourisme.

La science politique enseigne que les électeurs peuvent être tout aussi sensibles aux gestes concrets au niveau local d'un parti que ses grandes politiques nationales.

Michel NADEAU

Les CRSSS ou l'essoufflement d'une réforme

La question n'est plus de savoir si la tutelle imposée le 21 février dernier par le gouvernement du Québec au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS) de la région sud de Montréal est justifiée ou non.

La tutelle existe bel et bien, même si le ministre des Affaires sociales, M. Denis Lazure, persiste à dire qu'il s'agit d'une «enquête administrative».

Devant le tollé qu'a soulevé cette mise en tutelle dans les divers milieux de la santé de la Rivière et qui a été répercuté par les médias d'information, M. Roger Lepage a cru bon cette semaine de livrer quelques bribes d'explication concernant sa mission.

En résumé, il s'agirait d'une série de «maises» identifiées même dans un rapport-maison et qui portent dans leur ensemble sur la régulation interne du CRSSS: nombreux départs d'employés mécontents, plus qu'ailleurs, manque de «suivi» des dossiers auprès du ministère des Affaires sociales de la part de la direction, de même que «d'autres événements» reliés au rôle imparté aux commissions administratives qui sont responsables des priorités régionales.

MACQUARIÉS

La condamnation d'Israël

par Bertrand de la Grange

Non, le vote des États-Unis en faveur de la motion du conseil de sécurité des Nations unies condamnant la politique d'implantation d'Israël dans les territoires occupés n'était certainement pas un «erreur» attribuable à un «manque de communication» entre la Maison-Blanche et le département d'État.

Cette semaine, trois jours exactement avant le vote des Nations unies, le gouvernement israélien devait prendre la décision d'installer des familles juives dans la ville d'Hébron, située en Cisjordanie occupée et entièrement peuplée de musulmans.

ans» a précisé M. Denis Lazure à l'Assemblée nationale mercredi dernier. Mais il a tenu à répéter qu'il ne s'agissait aucunement de «fraude, de malversation ni de détournement de fonds» de la part du conseil d'administration, une précision qui est de nature à rassurer les membres du conseil et les contribuables.

Au-delà des remous causés par le geste sans précédent du gouvernement à l'endroit du CRSSS de la région sud — c'est la première fois qu'un organisme de ce genre est mis en tutelle — peut-être convient-il de s'attarder à réfléchir sur l'avenir? Si l'enquête de M. Lepage devait dégager certaines normes de fonctionnement plus cohérentes et plus conformes à la mission originelle d'un CRSSS et à mettre en oeuvre le fameux concept de la «décentralisation» qu'il doit encourager...

Créés en 1972 dans la grande réforme de la santé inspirée par le rapport Castonguay-Nepveu et en vertu de la Loi 65 sur la santé et les services sociaux, les conseils régionaux devaient réaliser des objectifs nobles, mais précis, et leur implantation ne devait souffrir aucune improvisation.

En fait, l'évolution de la situation internationale joue, pour l'instant, contre Israël, devenu simplement un des éléments — et pas le plus important — dans «l'arc de crise» qui s'étend de l'Égypte au Pakistan, en passant par l'Iran et l'Aghanistan.

Il est clair, par ailleurs, que Washington n'est encore parvenu à se débarrasser de ce sentiment de culpabilité à l'égard d'Israël que la communauté juive américaine se charge d'alimenter sans cesse.

Ce dernier incident révèle une certaine lassitude de la part des États-Unis qui refusent désormais de cautionner tous les faits et gestes d'Israël, y compris les plus condamna-

biens celles de M. Denis Lazure depuis 1976: services aux personnes âgées, aux handicapés physiques et mentaux, l'aide à domicile, toutes choses qu'un CRSSS doit piloter avec le concours des centres hospitaliers, des centres d'accueil, des Centres locaux de services communautaires (CLSC) et du Centre de services sociaux (CSS).

Dans l'esprit de la loi 65, l'implantation des CRSSS devait se faire progressivement, «sans laisser de place à l'improvisation» parce qu'ils étaient le fondement même du réaménagement des ressources proposées, d'où le souci du législateur de les pourvoir d'administrateurs triés sur le volet, des hommes et des femmes dont la compétence est reconnue dans la communauté.

Cette tâche est gigantesque et nouvelle. C'est pourquoi, les établissements du réseau public de la santé réfléchissent, plus qu'ailleurs, puisque leurs artisans travaillent sur «l'humain», les tiraillements normaux entre les générations. Celles-ci sont composées d'une part d'hommes et de femmes ayant connu l'ancien régime qui ne s'embarraissent pas de tant de «structures», et d'autre part

d'hommes et de femmes formés selon le nouveau système d'éducation et qui entrent de plein-peid dans leur vie professionnelle.

Les événements récents du CRSSS de la région sud de Montréal témoignent de l'essoufflement de la réforme dirigée d'abord par ses deux auteurs, MM. Claude Castonguay et Claude Forget sous l'administration libérale et, depuis 1976, par M. Denis Lazure.

Les administrateurs des diverses structures de la pyramide des affaires sociales ont dû faire preuve depuis huit ans d'une faculté d'adaptation peu commune à l'endroit des nombreuses directives qui émanent de la colline parlementaire, assumer aussi des responsabilités de plus en plus lourdes, faire face à des conflits dans les relations de travail, voir contraindre leurs budgets de fonctionnement, subir les critiques du public à qui on répète à satiété que les services sont accessibles et gratuits en tout temps!

Il faut admettre que ces multiples tâches sont de nature à essouffler les courageux les plus vigoureux sans toutefois suggérer de minimiser leurs erreurs d'aiguillage dont la gravité pourrait avoir nui aux bénéficiaires des services sociaux et de santé.

Aussi faut-il souhaiter que l'enquête qui se fait présentement au CRSSS de Longueuil jette la lumière le plus rapidement possible sur un dossier qui appartient à tout le monde. M. Roger Lepage a une longue expérience de l'administration hospitalière — il est directeur général de l'Hôtel-Dieu de Lévis depuis 1970 — et il a déjà accompli pour le gouvernement diverses missions d'enquête.

Ses recommandations seront utiles et précieuses si elles contribuent à donner un second souffle au CRSSS, à ses administrateurs.

Marie LAURIER

Il faut être à Moscou

Depuis l'intervention militaire de l'Union soviétique en Afghanistan, toutes sortes de mesures de représaille ont été proposées ou mises en application, toujours au nom de la «fermeté face à l'agresseur», sans toutefois que les populations puissent mesurer nécessairement la valeur et l'efficacité des mesures proposées.

Pour mieux faire comprendre mon opinion, j'aimerais vous raconter une anecdote. En octobre 1934, une équipe américaine de baseball dont faisait partie l'éternel héros du baseball américain, Babe Ruth est venue au Japon en une tournée de rencontres avec les équipes japonaises.

Pas de réponse chez le voisin!

Certains recenseurs pour les élections, au niveau fédéral, provincial, municipal ou scolaire, ont la mauvaise habitude de tenter d'obtenir de l'information personnelle sur le compte d'un voisin absent au moment de la visite.

J'ai personnellement été victime de cette coutume, ce de la part des recenseurs pour la CECM et je m'objecte fermement à cette grossière indiscretion. De plus, comme

Michel NADEAU

gement croissant de l'armée japonaise en territoire chinois. Cette année-là, pourtant, l'équipe américaine de baseball a reçu un accueil enthousiaste du public japonais partout où il a passé.

Cet accueil chaleureux et spontané qu'a réservé la population japonaise à l'équipe américaine a quelque peu surpris et profondément ému autant les athlètes que leur entourage.

Cet épisode est un exemple de plus qui montre avec éloquence que les contacts entre les peuples sont aussi importants que les rapports entre les États qui les représentent.

En attendant l'oeuvre complète

En lisant le commentaire de Luc Bélanger sur «L'économie du Québec et la science économique» d'Esdras Minville, il m'apparaît important de préciser certains points.

D'abord il ne faudrait pas penser que l'oeuvre de Minville a été entreprise dans le but de pallier à une «carence», comme le dit l'auteur, mais bien parce qu'elle s'imposait comme une nécessité dans le sens pédagogique et scientifique du mot.

Pauline ALBERTO  
Montréal, 4 mars

Des actes barbares

Est-ce croyable dans une société civilisée qu'une poignée de contestataires amènent une majorité de bonne foi à commettre des actes de vandalisme aux dépens d'une population sans défense?

André GAGNON  
Montréal, 4 mars

Grève de la faim en Haïti

Dix-sept prisonniers politiques ont déclenché le 27 février une grève de la faim au pénitencier national de Port-au-Prince.

De nombreuses démarches ont été faites tant en Haïti que de l'étranger pour forcer le gouvernement Duvalier à respecter les droits des prisonniers politiques haïtiens.

M. Sylvio Claude, arrêté au mois d'août de l'année dernière, n'a jamais été traduit devant un tribunal malgré les prescriptions de la Constitu-

mes» sortira en juin prochain. Quant aux autres, ils traitent de sujets aussi variés que l'aménagement et le développement des ressources naturelles, la politique sociale et ouvrière, la conjoncture économique, etc., sujets qui, somme toute, précisent et centrent bien toute la pensée politique, économique, sociale et culturelle d'Esdras Minville, le tout présenté en volumes bien identifiés.

J'ajouterais que dans le premier volume «L'économie du Québec et la science économique», dans le fameux texte «Agriculture pour vivre», publié en 1927, Minville exprime de façon claire et sans équivoque non pas l'idée de «repli» mais l'importance qu'il met dans l'agriculture au Québec. Il la voyait nécessairement assise sur une base solide, puisqu'il a déjà constaté que le Québec était voué à un avenir industriel et urbain important, étant donné la nature même de ses ressources naturelles.

Dans ces conditions, pour s'assurer un développement économique harmonieux, l'agriculture au Québec, comme dans n'importe quel pays du monde, devait être bien appuyée par une industrialisation rationnelle qui tiennent compte du caractère de sa population pour s'épanouir dans un climat social qui soit à l'image d'une société qui est à bâtir.

Ruth PARADIS  
Montréal, 6 mars

NDLR: Si l'éditeur des oeuvres d'Esdras Minville préférait qu'on s'abstienne d'en faire la recension avant la parution des oeuvres complètes, il faut se demander pourquoi il a expédié le premier volume au DEVOIR.

C'est justement cette dimension des Jeux en tant que rencontre des peuples, et leurs impacts sur les populations des pays participants qu'on semble négliger dans le débat en cours.

On dit que plus de 300.000 touristes étrangers en plus de plusieurs milliers d'athlètes venant de quatre coins du monde sont attendus au rendez-vous de Moscou.

Cette expérience d'échanges amicales et fraternelles avec d'autres peuples créera dans la population russe un courant, ce qu'on appelle en Occident l'opinion publique, en faveur de la détermination du gouvernement soviétique ne pourra pas ne pas tenir compte dans sa politique ultérieure et cela tant et aussi longtemps que cet événement restera gravé dans la mémoire de ceux qui l'auront vécu.

Je souhaite que le nouveau premier ministre canadien qui a souvent manifesté dans le passé des vues claires voyantes sur les affaires internationales ne suive pas la politique du boycottage du gouvernement américain mais qu'il déploie plutôt ses efforts pour persuader d'autres gouvernements occidentaux de la justesse de la participation aux Jeux de Moscou.

Yu Kio ENDO,  
étudiant en science politique à l'Université Laval  
Lévis, 27 février

organisation anti-dualité légale en République Dominicaine, L'Union Démocratique des Émigrés Haïtiens.

Comité contre la répression en Haïti  
Pour SOLIDARITÉ-HAÏTI,  
Max CHANCY,  
Paul DEJEAN,  
Marc ROMULUS,  
Ernst VERDIEU  
6 mars 1980

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Z 1X1. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont incoporee dont les ateliers sont situés à 9150, rue Bovin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$70.00 par année; six mois \$38.00, trois mois \$27.00. À l'étranger: \$75.00 par année; six mois \$41.00, trois mois \$29.00. Éditions du samedi: \$19 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe, enregistrement numéro 088. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

Jacques DUFRESNE



Yourcenar philosophe

PARMI les grands philosophes contemporains il y en a au moins trois, de premier ordre, qui sont des femmes: Simone Weil, Hannah Arendt et Marguerite Yourcenar. Elles sont unies par une même passion lumineuse pour la Grèce antique. Marguerite Yourcenar est à Hadrien ce que Simone Weil est à Marc-Aurèle. Le 6 mars l'Académie française rompt avec ses traditions pour l'accueillir en son sein. Ce choix s'imposait. Combien d'académiciens ont atteint la stature de cette académicienne? Je viens de relire l'oeuvre-maitresse, les Mémoires d'Hadrien. On ne sait plus si ces souvenirs sont ceux d'Hadrien lui-même ou de son alter ego du vingtième siècle. Ils pourraient aussi être ceux de Plotine, femme de Trajan et amie très chère de son successeur: «Nous étions d'accord sur presque tout. Nous avions tous deux la passion d'orner, puis de dépouiller notre âme, d'éprouver notre esprit à toutes les pierres de touche. Elle inclinait à la philosophie épiciurienne, ce lit étroit, mais propre, sur lequel j'ai parfois étendu ma pensée. Les mémoires, cette longue confidence à Marc-Aurèle, d'un être qui a accompli son destin, sont un fruit qui mûrit à mesure qu'on s'éleve vers lui. Lettre, roman, histoire, poème, traité de philoso-

phie, ils appartiennent à tous ces genres et à aucun. La première fois que je les ai lus, j'y ai rencontré l'histoire; c'est un classique de la philosophie que je retrouve aujourd'hui. Il ne nous restait que quelques fragments d'Épicure. Voici un traité complet de même inspiration, complètement nécessaire des Pensées de Marc-Aurèle, qu'il accompagnera sans doute à travers les âges. Marc-Aurèle, c'est le stoïcisme dans toute sa pureté. Sa loge, au cirque, était une bibliothèque, compromis déjà héroïque pour lui. Chez Hadrien, la raison, également souveraine, était moins austère: «Je n'emportais pas comme toi mes livres dans la loge impériale; c'est insulter les autres que de paraître dédaigner leurs joies. Si le spectacle m'écœurait, l'effort de l'endurer m'était un exercice plus valable que la lecture d'Épicète». Marc-Aurèle est devenu humain à force de divinité; Hadrien est devenu divin à force d'humanité. Mais c'est au plus parfait de deux, à Hadrien, que revient l'honneur d'avoir découvert l'autre. Quelle clairvoyance chez cet homme d'État qui a perçu le sage, le divin Marc dans un enfant, le fils de son ami Verus. Quelle générosité aussi! Comme si la richesse, qui prédispose aux excès, enferme plus de bonté que la pureté, qui prédispose à

la mesure! «Tu ne m'aimes guère, dira Hadrien à Marc-Aurèle; ton affection filiale va plutôt à Antonin; tu flaires en moi une platitude à contraindre à celle que t'enseignent tes maîtres, et dans mon abandon aux sens une méthode de vie opposée à la sévérité de la tienne, et qui pourtant lui est parallèle. N'importe: il n'est pas indispensable que tu me comprennes. Il y a plus d'une sagesse, et toutes sont nécessaires au monde; il n'est pas mauvais qu'elles aillent. S'il s'abandonnait aux sens, Hadrien ne manquait pas de mesure. Ses plaisirs étaient vultueux, ses bassesses elles-mêmes étaient reconnues comme telles et acceptées. Mais bien que toujours contenu par l'esprit, l'instinct en lui ne perdait rien de sa force primitive. C'est pour la retrouver qu'Hadrien s'est hellénisé. Il l'a effectivement retrouvée, et dans une mesure qui restera sans doute inégalée: «Il n'y a qu'un seul point sur lequel je me sens supérieur au commun des hommes. Je suis tout ensemble plus libre et plus soumis qu'ils n'osent l'être. Presque tous méconnaissent également leur juste liberté et leur vraie servitude. Ils maudissent leurs fers; ils semblent parfois s'en vanter. D'autre part, leur temps s'écoule en vaines licences; ils ne savent pas se tresser à eux-mêmes le joug

le plus léger. Pour moi j'ai cherché la liberté plus que la puissance, et la puissance seulement parce qu'en partie elle favorisait la liberté. Ce qui m'intéressait n'était pas une philosophie de l'homme libre, (tous ceux qui s'y essayent m'ennuyèrent) — mais une technique: je voulais trouver la charnière où notre volonté s'articule au destin, où la discipline seconde, au lieu de la freiner, la nature. Comprends bien qu'il ne s'agit pas ici de la dure volonté du stoïque, dont tu t'exagères le pouvoir, ni de je ne sais quel choix ou quel refus abstrait, qui insulte à notre monde plein, continu, formé d'objets et de corps. J'ai rêvé d'un plus secret acquiescement ou d'une plus souple bonne volonté. La vie m'était un cheval, dont on épouse les mouvements, mais après l'avoir, de son mieux dressé. Tout en somme étant une décision de l'esprit, mais lente, mais insensible, et qui entraîne aussi l'adhésion du corps, je m'efforçais d'atteindre par degré cet état de liberté ou de soumission, presque pur». Cette liberté est la condition de l'innocence, laquelle existe dans la mesure où l'esprit entoure et approuve les mouvements du corps. «Tout plaisir pris avec goût me paraissait chaste», dira Hadrien. La suprême moralité touche ici à l'immortalité suprême. Le bien ne serait-ce pas,

dans certains cas, le mal qui s'approuve lui-même? Ce paradoxe paraîtrait vrai si l'on veut bien considérer que, pour s'approuver lui-même, le «mal» doit être conforme à la nature et aux vœux les plus profonds de l'âme. Un tel mal ne heurte pas la dimension transitoire de la morale. En général, la «libération» consiste à passer, de la raideur au laxisme c'est-à-dire d'une pesanteur à une autre. D'abord retenue de force dans la catapulte, la pierre tombe ensuite sans pouvoir être freinée: «La plupart des hommes ressemblent à cet esclave: ils ne sont que trop soumis: leurs longues périodes d'hébétéude sont coupées de quelques révoltes aussi brutales qu'inutiles». L'esclave dont il est ici question, avait attaqué l'empereur. Au lieu de le châtier, Hadrien l'a pris et son service pour voir ce que la liberté et le bonheur feraient de lui. «Mon procédé se basait sur une série d'observations faites de longue date sur moi-même: toute explication lucide m'a toujours convaincu, toute politesse m'a conquis, tout bonheur m'a presque toujours rendu sage». Hadrien échappa lui-même à l'alternance de l'hébétéude et de la distraction grossière, de la fidélité servile et de l'infidélité compensatoire. S'il a éloigné les importuns et les importunes, ce fut pour se rapprocher de ceux qui lui importaient. «Les êtres que j'ai aimés m'ont quitté plus que je ne les quittais; je n'ai jamais compris qu'on se rassasiât d'un être. L'envie de dénombrer les richesses que chaque nouvel amour nous apporte, de le regarder changer, peut-être de le regarder vieillir, s'accorde mal avec la multiplicité des conquêtes». Un tel maître de soi ne pouvait que bien gouverner le monde. La gymnastique, la guerre, le culte de Mithra acheveront de former l'homme ébauché par les raffinements de la musique et de la poésie. Je contiens mal mon enthousiasme. Et pourquoi faudrait-il que je le contienne?

Marguerite Yourcenar n'a pas embelli Hadrien. «J'étais, lui fait-elle dire, encaillé quand il le fallait.» Elle l'a seulement rendu plus humain et plus vivant, si possible, qu'il ne le fut. Si c'est là un excès, cet excès est bienfaisant. Tant d'écritures pratiquent le dénigrement pour se donner l'illusion d'être lucides, à défaut de pouvoir être grands. Marguerite Yourcenar a la faveur du public québécois. Mon propre enthousiasme est tédieux par rapport à celui de plusieurs de ses admirateurs. Le premier d'entre eux est Yvon Bernier, professeur de littérature au collège Mérici de Québec. Il a pour elle un culte analogue à celui qu'elle a eu pour Hadrien. Il a tout ce qu'elle a écrit, tout ce qu'on a écrit sur elle, y compris les 1,500 articles suscités par la rumeur de son entrée à l'Académie. Il a préparé sur elle un numéro de la revue Études littéraires que tous ses lecteurs fidèles devraient se faire un plaisir d'acheter. Il nous promet pour bientôt le texte de l'interview inoubliable accordée à Françoise Faucher il y a quelques années, dans le cadre de l'émission Femmes d'aujourd'hui. Yvon Bernier présente ainsi Marguerite Yourcenar: «Entrée en littérature par la porte étroite de la poésie, Marguerite Yourcenar devait bientôt dépasser ce mode d'expression au profit d'une prose, qui gardera toujours le souvenir de ce chemin royal...» Il convenait donc que les Mémoires d'Hadrien commencent et se terminent par un poème écrit par l'empereur lui-même: «Petite âme, âme tendre et flottante, compagne de mon corps, qui fut ton hôte, tu vas descendre dans ces lieux pâles, durs et nus, où tu devras renoncer aux yeux d'autrefois. Un instant encore, regardons ensemble les rives familières, les objets que sans doute nous ne reverrons plus... Tâchons d'entrer dans la mort les yeux ouverts.» Note: Études littéraires, vol. 12, no 1, avril 1979; Faculté des Lettres, Université Laval, Québec.

En attendant Keable

par Robert Lévesque

Robert Dion, Les crimes de la police montée, Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1979.

A voir éclater au grand jour les bourses de la GRC, on serait porté à se dire parfois que, pour la rigueur et l'efficacité, l'organisation policière devrait prendre modèle sur celle, si disciplinée, du crime organisé. Boutade à part, si nous devons vivre dans des sociétés encadrées étroitement par une police, si celle-ci sert exclusivement l'autorité politique en place et réprime les oppositions trop radicales, au moins cette police, politique, devrait-elle, dans sa conception des choses, faire preuve d'intelligence, d'imagination, d'organisation logique, de doigté, de discrétion, de connaissance des situations à «affronter», toutes qualités inhérentes au monde du crime. Certains diront hélas, d'autres s'en réjouiront, mais il est un fait: notre police, en particulier la fédérale, est bête comme ses

bottes. Voilà ce que nous apprend au jour le jour le défilé des témoins aux enquêtes MacDonald et Keable, les minutes du célèbre procès de l'agent Samson, les déclarations en Chambre, et que nous rappelle le journaliste Robert Dion dans «Les crimes de la police montée». Au Canada si démocratique pour les regards étrangers, la Gendarmerie royale (sic) est une police répressive dont l'action s'exerce singulièrement dans la seule province pas comme les autres, la province truffée de «séparatistes». On y installe des experts en espionnage, en infiltration, en «démembrement» et, on le sait maintenant, en commandos qui passent à l'action «illégal» lorsque ça manœuvre d'action du côté des indigènes. Et, semble-t-il, on laisse ces jeunes loups, dont le plus célèbre fut l'agent Samson, faire preuve d'initiative avec une marge de manoeuvre qui laissera à tout le monde, de bas en haut de la hiérarchie policière et politique, la possibilité de

montrer patte blanche, de dire qu'on ne savait rien, qu'on a oublié d'anciennes conversations, qu'on ne nous a pas remis de rapports, bref qu'on y est pour rien. Avez-vous remarqué que les hommes politiques ne restent jamais longtemps au ministère responsable de la police? On y a vu défilés les Goyer, les Allmand, les Fox. Robert Dion nous le rappelle, comme autant de comètes qui me semblent avoir rien de ce que se passait dans les officines policières, et qui n'ont été là que pour temporiser, en Chambre, lorsque des révélations filtraient. On ouvre le courrier? Oui, il faut bien. On vole la nuit des listes de membres du PQ? Euh...il y avait danger pour la sécurité nationale... On pose une bombe chez Melvyn Dobrin?... On n'y est pour rien! Un incendie une grange appelée «Le P'tit Québec libre»? On saccage une agence de presse? Boif... on ne sait plus rien dire d'autre que «sécurité nationale». Le Canada a une police malade de sécurité, et aucun chef politique ne semble intéressé à la guérir. Toute cette réalité, qui se tisse au rythme des révélations, des erreurs comme la bombe de l'agent Samson,

mais surtout grâce au travail de la commission québécoise d'enquête dirigée par Me Jean Keable, toute cette réalité qui accuse de plus en plus la «police montée» forme peu à peu le matériel d'un scandale politique cent fois plus grave que le Watergate de Nixon, proche des moeurs policières de certaines dictatures. Les hommes politiques, à la parution du rapport Keable, s'ils veulent corriger ces bavures, devront procéder à des accusations formelles. Ayant suivi au jour le jour le «dossier» de la GRC, Robert Dion publie un ouvrage accusateur. Son travail n'en est pas un d'analyste, de penseur, mais celui d'un journaliste qui collige toutes les révélations concernant ces actes illégaux posés par les policiers fédéraux, qui révèle le contenu de certains rapports internes qui éclairent sur les méthodes de la GRC, et qui résume les principaux témoignages entendus aux commissions MacDonald et Keable. De la commission fédérale, il dit qu'on y tient des «propos de salons empreint d'une courtoisie mijaure» et qu'il n'en faut rien attendre. De la commission québécoise, après avoir rappelé les assauts juridiques tentés par le fédéral ou ses représentants pour l'empêcher de séier, Dion dit espérer que son rapport réveillera enfin l'opinion publique, trop apathique lorsqu'il s'agit de la police, à ce scandale où, ultimement, les policiers fédéraux, par ignorance, impuissance ou connivence (nul ne sait!), ont permis à une police «politique» d'empêcher le libre exercice de la démocratie. Si le livre de Dion est par contre trop brouillon et d'une écriture qui se défie, qui ne sait pas résumer, sa lecture est valable en ce qu'elle nous rappelle tous les faits marquants du dossier de la GRC au Québec, ce scandale au compte-gouttes que l'on serait porté à oublier dans la rapidité avec laquelle la presse quotidienne a rapporté ces révélations. De plus, il ne sera pas superflu de revoir tous ces «détails» et ces «crimes» avant de recevoir et le rapport de la commission MacDonald et le rapport de la commission Keable.

De la tolérance à l'intolérable

par Marc-Fernand Archambault

M. Archambault est professeur de philosophie au Cégep Maisonneuve.

L'ESPRIT de tolérance permet à Jacques Dufresne de tout acabit une circulation sans crainte pour leur intégrité physique, et même de se donner le beau rôle de minoritaire défendant une cause perdue et peu populaire (tel d'ailleurs Guy Brouillet, auteur de cette Passion de l'égalité), une cause qui consisterait en la préservation de l'intelligence, de la culture et de la finesse dans une société encore frustrée et grossière, avec un régime politique dévoré, grugé par la bêtise de l'opinion publique. On peut mesurer notre degré de civilisation et de raffinement au fait que de tels individus puissent entendre le travail de la pensée comme une entreprise de mépris et de cynisme. Notre nouvelle bourgeoisie montante n'a pas encore besoin pour se maintenir d'un Jean Tourdout ou d'un Jean Cau. Car il faut tout de même le dire: les chroniques de Jacques Dufresne se caractérisent par leur incohérence, leur incohérence, et une prétention à la virtuosité voltairienne. Jacques Dufresne m'a dit qu'il voulait prouver que l'intelligence pouvait être à droite... un idéal qui demeure inaccessible à ce que je vois. La confrontation avec un individu qui émet une thèse différente à laquelle ligne est chose difficile. Il y a à un

problème essentiel que le langage. Il est tout de même clair que l'égalité des hommes et des citoyens en dignité et en droit n'est pas et n'est plus un simple sujet de conversation badin à la fin d'un bon repas, ni un canevas pour l'esprit de finesse. Notre civilisation profonde, qui prend son origine dans le petit peuple des artisans que furent nos ancêtres, ainsi que notre bon sens qui est d'ailleurs partagé par tous les peuples de la terre, nous font comprendre que tous les êtres humains ont droit à la vie. La politique concerne la vie et la mort des individus, à la limite. Et lorsque certains professeurs de philosophie au Québec, en mal de culture et de société de bon ton se donnent pour tâche de «légitimer une forme quelconque d'inégalité... et de définir les limites et les bornes de l'égalité», qu'ils sachent que leur entreprise s'inscrit dans une tradition. Notre société n'est pas nouvelle en vérité. Les gens de notre pays sont les héritiers de coutumes et de droits acquis par la force, et la remise en question de cette égalité de droit entre les êtres humains et les citoyens nous place dans une lutte à mort. L'apparition de cette lutte à mort indique pour Hegel l'entrée d'une société dans la sphère du politique et de ce fait dans l'Histoire. Il est certain que c'en est fini de l'amitié, de la concorde, dans une société jadis composée de «bon monde». Entre les tenants d'une justice remettant «chacun à sa place» et ceux qui dans la ligne du libéralisme des Lumières pronent l'égalité et la liberté, il n'y a plus que la mort.

Cuba, si!

par Michel Duquette

Marie-France MOTTIN, Cuba quand même, Paris, Seuil, Coll. l'Histoire immédiate, 1980, 248 pages.

AVEC ces «Vies quotidiennes dans la révolution» comme sous-titre, cette toute dernière parution dans la populaire collection l'Histoire immédiate, se présente à la fois comme un récit de voyage et comme une évaluation globale d'un monde curieusement exotique: la république populaire de Cuba. Avant Fidel et les barbudos (barbus) de la Sierra Maestra, Ernesto «Che» Guevara, le frère de Fidel, Raoul, Camillo et les autres, Cuba se voyait associée dans l'esprit populaire avec les plaisirs faciles, les plages et le rum qui coule à flot. Gallion échoué au large de la Floride, l'île semblait dormir du sommeil du juste, sous le soleil pesant des tropiques. On se souvient encore du long séjour d'Ernest Hemingway, «entre son moquillo à la Bodequita et son daiquiri à la Floredita» (1) ou de l'enthousiasme existentiel de Garcia Lorca abordant sur ces côtes: «Harpe de troncs vivants. Caïman. Fleurs de tabac. J'irai à Santiago, à Santiago de Cuba...» (2) Comme l'écrit la biographe de Lorca, Marcelle Auclair, «ce voyage dans la Perle des Antilles, c'était un rêve d'enfant accompli». On pourrait en dire tout autant de Marie-France Mottin qui traîne son mal de vivre des grands boulevards parisiens aux centres commerciaux montréalais et qui ne trouve partout qu'«indifférence, matérialisme conformiste et médiocrité programmée». Tentée par le mouvement, elle se lance dans l'aventure du journalisme à Cuba. Accueillies dans le plus pur esprit prolétarien, sans luxe aucun, la reporter passe du statut de touriste éblouie à celui de professeur de français, «même si le besoin n'est pas trop grand de ce côté», comme le lui dit De Almeida, gouverneur de Santiago. Dans l'île, on s'étonne beaucoup de voir notre «capitaliste» exiger d'être traitée comme les autres, sans ménagement. Par curiosité, on lui accorde un visa d'un an. Mais la francesa (la

Française) a plus d'un tour dans son sac: elle visite sans plus tarder Trinidad, vieille ville de province, pleine de reminiscences, Santiago, où elle se fixe, et la Havane, où il y a plein d'amis qui l'attendent, mais dont elle ne parle jamais. On ne peut pas tout dire. Plongeons donc dans le système. Le mot n'est pas trop fort et notre Christophe Colomb du socialisme ne sait pas encore ce qui l'attend: la profesora (enseignante) pleine de zèle se heurte continuellement aux insuffisances du milieu. L'insouciance et la négligence la plus totale règnent à tous les niveaux; les deux mots les plus entendus sont problema (problème) et manana (demain). Remets à demain ce que tu ne peux résoudre aujourd'hui. De matin tropical en matin tropical, la misère ambiante se supporte mieux, quand tout le monde a l'impression de porter un poids égal. Telle est la magie du socialisme, en ces temps de crise. Car crise il y a, et partout. Les files d'attente interminables à propos de tout, pour acheter de quoi manger, pour le moindre papier, la garderie, les wawa (autobus) qui vont dans toutes les directions sans horaire précis, poussés par un insatiable appétit de découverte. Partout aussi, les panneaux qui appellent à la «vigilance», à la discipline et au travail. C'est avec patience que notre «volontaire» supporte les coupures d'eau, d'électricité, le rationnement, la confusion générale, parce qu'au milieu de tout cela, se lit un entrain et une insolente joie de vivre qui étouffe et séduit. Le soleil y est sûrement pour quelque chose. Très étonnantes ces descriptions de scènes intimes et familiales entre Cubains, qui contribuent à nous rapprocher de ces Zélotés des Caraïbes, ou ces tableaux sensibles des difficultés quotidiennes de vivre à Cuba: il se dégage de cette prose une vigueur et un réalisme remarquables, teintés d'humour. Mais là où l'ouvrage s'avère un peu plus mince, c'est au plan de l'analyse. C'est le défaut de la formule de l'Histoire immédiate. Si le style impressionniste se prête admirablement au fondu enchaîné, il est beaucoup moins approprié au langage politique. Or à Cuba, tout est politique! On cherche en vain quelques lignes directrices qui nous éclaireraient sur le fédéralisme, ses orientations les plus récentes, ses choix. D'image en métaphore, c'est le Cuba des coupons de rationnement et des bas de nylon à \$5 la paire qu'on nous montre sans pudeur. Mais de la même manière que le sable blanc et fin de Varadero glisse entre les doigts sans laisser de trace, il ne reste de cette lecture qu'un arrière-goût fade et indéfinis-

sable: cette sensation d'un monde figé, bloqué et sans avenir, coincé entre d'un côté le blocus américain, terriblement efficace et de l'autre, une bureaucratie pesante et paperassière. Marie-France Mottin ne nous a rien caché de ces misères et, en publiant ce livre, elle demande qu'on la pardonne pour sa franchise en tout vu brutal. Philosophes, les Français en ont vu bien d'autres...

La seconde guerre en dictionnaire

par Eric Roussel

Dictionnaire de la seconde guerre mondiale, tome I, Larousse, 960 pages.

LES dictionnaires sont à la mode. Après le monumental Dictionnaire encyclopédique d'histoire de Michel Mourre, voici celui de la seconde guerre mondiale, oeuvre non plus d'un seul, mais d'une pléiade de spécialistes et d'universitaires aussi éminents qu'Hélène Carrère d'Encausse, Jean-Baptiste Duroselle ou le général Guillerma. Englobant la totalité du conflit perçu sous ses aspects militaires, diplomatiques, économiques mais ne négligeant pas pour autant l'évolution des mentalités, des moeurs, de l'art, de la littérature ou du cinéma, cet ouvrage, composé très intelligemment d'articles de fond et de courtes notices relatant l'actualité des personnalités les plus marquantes de la période représentant une véritable «somme» qui deviendra vite le plus précieux des instruments de référence. Pour autant que l'on puisse en juger d'après ce premier tome (le second et dernier paraîtra en avril prochain) on ne voit guère de critiques majeures à adresser à cette entreprise considérable dont le principal mérite est d'engranger et de rendre accessible au plus grand nombre tout ce que l'on doit savoir sur un sujet aussi vaste et complexe. Faciles à lire, précis, solidement documentés, la plupart des longs chapitres évoquant des points importants sont tarités dans un esprit scientifique rigoureux, à l'écart de toute polémique: il en va notamment ainsi de ceux — pourtant difficiles à établir sans passion — relatifs à l'armistice de 1940, au général de Gaulle, à Giraud, à l'attitude des différentes Églises vis-à-vis du nazisme. En revanche, la

minutieuse biographie de l'amiral Darlan souffre d'une lacune regrettable sur les circonstances et les mobiles de son assassinat. De la même manière les pages objectives consacrées à l'épuration, tant en France qu'à l'étranger, auraient gagné à aborder moins succinctement (quatre lignes) une question capitale et fort controversée: celle des sanctions dont furent l'objet certains intellectuels du fait de leurs prises de position pendant l'occupation. Il y avait là tout le problème passionnant de la responsabilité de l'intelligence à développer, et il est dommage que les lecteurs soient privés d'éléments de discussion à cet égard.

Dans l'ensemble le choix des personnages-clés apparaît également assez équilibré. Sans doute peut-on déplorer l'absence d'hommes qui jouèrent un rôle non négligeable tel le pittoresque Raphaël Alibert, garde des sceaux de Vichy, dont l'influence sur le maréchal Pétain fut déterminante, ou des chefs de réseaux de la Résistance comme Claude Bourdet et Guilaïn de Bénouville. Mais à la décharge des auteurs, il faut reconnaître que, dans optique mondiale, le «catalogue» des noms à retenir ne devait pas être facile à dresser. Moins excusables sont des erreurs de faits surprenantes: ainsi celle qui, dans le cadre d'une étude

sur la «révolution nationale», consiste à présenter Thierry Maulnier sous les traits d'un «personnaliste catholique de droite». Sauf le dernier terme, à l'évidence, c'est juste. Néanmoins, face à la masse d'informations rassemblées, ces quelques approximations ne diminuent en rien la valeur de cette encyclopédie: abondamment illustrée de documents souvent inédits, elle rendra les plus grands services non seulement aux chercheurs et aux étudiants, mais aussi à tous ceux qui, par simple curiosité, veulent se remémorer une époque tragique et déjà lointaine. (Le Monde)

Maintenant ou jamais A vous de jouer. The Society for Winning the Pollution (SVP) est un mouvement écologique non gouvernemental et indépendant fondé en 1970. Depuis 10 ans, le SVP promeut et défend le droit fondamental de tout être humain à un environnement sain. Que vous soyez membre ou non, le SVP protège vos intérêts. Le champ de préoccupation de la SVP s'est sans cesse agrandi: de la pollution nous sommes passés à la notion d'environnement, à l'environnement nous débouchons maintenant sur une proposition de société écologique. Toute intervention de la SVP commence par l'observation, puis la recherche et l'analyse. Ensuite vient la sensibilisation de l'opinion publique par l'information des citoyens, ce qui demeure notre premier but. Parallèlement des pressions sont faites sur les pollueurs (gouvernements, industries, etc.) et sur les gouvernements pour l'adoption et/ou la modification de législations. Nous proposons pour tous les problèmes étudiés des solutions écologiques à long terme. Nous devons compter sur nos propres moyens pour assurer notre survie et notre indépendance d'action. Nous n'acceptons pas de négocier la santé et la vie des citoyens, de diluer nos convictions ou de composer avec l'irréconciliable. Si vous croyez avec la SVP, doit survenir, aidez-nous pendant qu'il est encore temps.

NOTES: 1) Cette citation célèbre, laissée par l'auteur du Vieil Homme sur les murs d'un estaminet local, rappelle son goût marqué pour deux breuvages cubains: le moquillo à saveur de menthe, consommé avec de la glace, et le daiquiri. 2) Du poème J'irai à Santiago, dans Marcelle Auclair, Enfances et mort de Garcia Lorca.

# Drury prône le maintien de l'unité politique des TNO

par Claude Papineau

OTTAWA (PC) — Le représentant spécial du gouvernement fédéral, M. Charles Drury, estime qu'il faut maintenir, du moins pour l'instant, l'unité politique des Territoires du Nord-Ouest.

Dans un rapport traitant de l'évolution constitutionnelle dans les Territoires du Nord-Ouest, qu'il a présenté jeudi au premier ministre Trudeau, M. Drury soutient que pour satisfaire aux intérêts des résidents et pour donner suite aux revendications des différents groupes autochtones, le Conseil des Territoires du Nord-Ouest devrait étudier la question de la division des territoires, par le truchement d'une convention constitutionnelle ou d'une assemblée constituante, dont les conclusions ou recommandations devraient faire l'objet d'un référendum. Entre-temps, il faut accroître la représentativité, la responsabilité et l'adaptabilité du gouvernement des Territoires par des modifications aux structures administratives que le rapport propose comme solution de rechange à la division des T.N.O. en entités politiques distinctes.

La principale conclusion du rapport de l'ancien ministre du gouvernement Trudeau vient en contradiction avec les recommandations des principaux groupes autochtones des Territoires du Nord-Ouest — les Dénés, les Métis et les Inuit —, qui réclament une révision territoriale, sans toutefois s'accorder sur les frontières.

L'association Inuit Tapirasiit, qui représente la majorité des Esquimaux de l'Arctique, a été la première à réagir au rapport Drury, qu'elle rejette complètement, le qualifiant «d'insulte à l'intelligence des habitants du Nord».

«Les Inuit veulent leur propre territoire, Nunavut, et être gouvernés de façon à satisfaire leurs intérêts», a dit l'association dans un communiqué remis à la presse pour corriger la situation «confuse et complexe» du gouvernement des Territoires et mettre fin au sentiment de «frustration et d'impuissance» qui s'ensuit, le rapport Drury propose d'accroître les pouvoirs et responsabilités politiques sur le plan local, plus particulièrement en matière de gestion des terres et des ressources, d'éducation, d'habitation et de programmes sociaux.

Les conseils communautaires, constitués en corporations, devraient être propriétaires des terres publiques comprises dans un territoire à délimiter, avec droits exclusifs d'utilisation et de zonage, dit le rapport.

En outre, au-delà des limites municipales, il faudrait délimiter des «sphères

d'influence», dont la planification serait confiée aux communautés et au gouvernement territorial.

Le rapport ajoute que les conseils communautaires devraient avoir des pouvoirs prépondérants dans tous les aspects de l'enseignement élémentaire, tandis que le conseil territorial conserverait la responsabilité de l'enseignement secondaire.

Si elles le désirent, poursuit le rapport, les communautés devraient assumer toutes les responsabilités touchant les services aux vieillards et aux handicapés, les garderies, les programmes de désintoxication, les projets des services sociaux communautaires, les projets de création d'emplois et les programmes d'éducation des adultes.

Toutefois, dit M. Drury, il faudra d'abord tenter «d'ajuster les espoirs aux réalités» dans cette région, où, qu'il s'agisse d'une province, d'un territoire unique ou

de plusieurs territoires, l'autonomie sera toujours gênée par certains de ses aspects particulièrement vulnérables: la taille de la population par rapport à la superficie du territoire, la dépendance fiscale, l'emplacement stratégique et la conjoncture économique et écologique.

«Les véritables limites posées à l'autonomie politique sont mal comprises dans les Territoires du Nord-Ouest; on a fait naître des espoirs, et les gouvernements fédéraux et territoriaux successifs ont eu de la difficulté à faire prendre conscience de ces contraintes, particulièrement dans le domaine fiscal, aux résidents du Nord», affirme M. Drury.

Le représentant spécial du gouvernement fédéral estime, par ailleurs, qu'il faut négocier un règlement des revendications des autochtones pour indemniser les communautés pour la perte de leur mode de vie traditionnel, ainsi que pour leur fournir les possibilités économiques

et culturelles dont elles ont besoin pour être en mesure de choisir entre la participation à la vie publique territoriale et canadienne, le maintien de leur mode de vie traditionnel, ou un agencement des deux possibilités.

Il rappelle à cet égard que la nation des Dénés propose la création d'un territoire entourant la vallée et le delta du Mackenzie; l'Association des Métis des T.N.O., une division des territoires dans le prolongement vers le nord des limites entre la Saskatchewan et le Manitoba, et les Inuit, une province située dans la partie occidentale de l'Arctique à partir de la limite d'arborescence.

Le premier ministre Trudeau, qui avait confié en 1977 à M. Drury la tâche d'étudier le développement constitutionnel des Territoires du Nord-Ouest, a laissé savoir, hier que «les vues bien réfléchies» du rapport allaient être étudiées le plus tôt possible.

## Pierre Bourgault fustige les fonctionnaires Le référendum ne doit pas être utilisé comme moyen de chantage

M. Pierre Bourgault a vivement dénoncé hier soir tous les groupes qui menacent de dire non au référendum, si le gouvernement du Québec ne leur accorde pas ce qu'ils réclament.

«C'est du chantage, et on n'a pas le droit de faire chanter le peuple québécois», a-t-il affirmé devant plus de 600 nationalistes venus de tous les coins du Québec pour participer à un souper-causerie organisé par la Ligue de l'Action nationale.

M. Bourgault qui s'est décrit comme «le séparatiste de service» a expliqué qu'il en a plein le dos de voir les fonctionnaires de l'État menacer le gouvernement Lévesque de voter non plutôt que oui, sous prétexte qu'ils n'obtiennent pas ce qu'ils veulent.

Le débat référendaire doit être au-dessus de ces considérations partisans, a-t-il rappelé, puisque c'est l'avenir du peuple québécois tout entier qui est en cause.

Tout au long de son discours qui a duré plus d'une heure, M. Bourgault s'est employé à démontrer que le référendum du Québec du printemps prochain s'inscrit dans la continuité de l'histoire en traçant l'évolution du mouvement nationaliste de la conquête, à la confédération, en passant par la rébellion de 1837-38 et même par les événements entourant la conscription.

Il n'a épargné personne, ce que soit le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, le premier ministre Pierre Trudeau, ni même Mme Jeanne Sauvé, nouveau président de la Chambre des communes que M. Bourgault a eu l'occasion de rencontrer récemment lors d'un débat devant les

étudiants de l'Université de Montréal. Il n'a pas non plus oublié de discuter des minorités de langue française surtout celles de l'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie, qui selon lui ont été «massacrées» par le Canada.

Selon M. Bourgault, le chef du Parti libéral du Québec trouve deux grandes qualités au régime fédéral, son système de péréquation d'une part, et son régime d'assurance-sociale d'autre part. Si l'on voudrait suivre la logique de M. Ryan, cela voudrait dire que plus les choses vont mal, plus le Québec est bien au Canada, a-t-il expliqué.

«Si on reçoit de la péréquation quand ça va mal, souhaitons que ça aille encore plus mal... M. Ryan dit qu'il ne faut pas se séparer, nous recevons 34% des prestations de l'assurance-chômage... si nous avions 80% des chômeurs, ce serait extraordinaire!» a raillé M. Bourgault.

S'en prenant ensuite à ceux qui affirment que le Québec ne peut pas dire oui au référendum, parce que le Canada ne le veut pas, il a souligné que c'est là le meilleur exemple «que nous sommes colonisés et la preuve que nous devons faire l'indépendance du Québec».

Au sujet de Mme Jeanne Sauvé, député de Laval-des-Rapides, M. Bourgault a soutenu que celle-ci a un profond mépris pour les Québécois, parce qu'elle aurait déclaré qu'il faut dire non au référendum afin de se protéger contre nous-mêmes.

M. Pierre Trudeau qui a pour sa part consacré sa vie politique afin de faire un Canada biculturel et bilingue a «complètement raté» son objectif

tout simplement, selon M. Bourgault, parce qu'il est impossible de concilier les intérêts de la minorité québécoise et de la majorité anglophone du Canada, «il doit représenter la majorité», a-t-il indiqué.

Par ailleurs, le conférencier a offert une solution inédite aux problèmes financiers des francophones qui réclament leur propre école secondaire de Penetang dans le Sud-ouest ontarien.

Ces Franco-Ontariens réclament \$400,000. Plutôt que de demander la «charité» au gouvernement du Québec ceux-ci devraient «exiger la solidarité», c'est-à-dire, que le gouvernement débourserait les \$400,000 du budget des écoles de langue anglaise du Québec pour les verser aux francophones lésés de l'Ontario. Cette suggestion lui a valu des applaudissements nourris.

La Ligue d'Action nationale, qui regroupe une trentaine d'intellectuels du Québec avait organisé cette manifestation mais s'est bien défendue de le faire dans le contexte référendaire. Le directeur de la revue, l'Action nationale, M. Jean Genest a expliqué qu'il s'agissait d'une rencontre de nationalistes qui ont bien voulu payer \$25 le couvert, pour entendre un Pierre Bourgault en grande forme, et quelques chansons de M. George Dor, le tout présidé par le ministre des Finances, M. Jacques Parizeau, qui a été chaleureusement accueilli en raison de son discours remarqué cette semaine dans le cadre du débat sur la question à l'Assemblée nationale.

Même le consul du Mexique, M. Arturo Puente était de la partie, puisqu'on offrait, en guise de prix, un voyage dans son pays.

tourner à l'incident. Cette scène mit en présence l'ex-ministre Rodrigue Tremblay et le ministre Claude Morin. Celui-ci après avoir entendu le premier dénoncer violemment le gouvernement auquel il participait voulut lui rappeler qu'il avait pourtant partagé activement les convictions souverainistes de ce gouvernement. Pour ce faire le ministre brandit un document confidentiel réussissant ainsi à faire monter la moutarde au nez de l'ex-ministre.

Cet incident ressemblait plus à un règlement de compte qu'à autre chose car les péquistes détestent M. Tremblay qui le leur rend bien.

La seule déception que semble avoir M. Charron c'est de ne pas avoir réussi, comme il l'espérait, à amener l'opposition libérale sur son terrain, à discuter du fond. Les libéraux s'en sont tenus eux aussi à leur stratégie durant ces premiers jours, cela même s'ils sont moins bien préparés. Ils reconnaissent ce fait d'ailleurs en invoquant le manque de personnel de recherche comparativement aux ministériels. Malgré cela ils ont pu eux aussi marquer des points et imposer leur stratégie.

Le débat a donné en effet l'impression d'un dialogue de sourd à certains moments puisque du côté libéral on veut se limiter à la pertinence du débat qui selon eux consiste à discuter du bien-fondé du libellé de la question. Cette conception les a amenés à dénoncer violemment le caractère hypocrite, vicieux, malhonnête de cette question, alors que du côté péquiste on parlait certes de la question mais davantage de la réponse à donner à cette question.

Dans un grand nombre d'interventions libérales, l'essentiel du discours a d'ailleurs porté sur cette dénonciation de la forme et du fond de la question. C'est une stratégie que l'on n'abandonnera pas, affirmerait-on hier du côté libéral où l'on veut «taper sur ce clou» à chaque fois que l'occasion se présentera.

En même temps on reconnaît que dans une certaine mesure libéraux et unionistes sont peu à la remorque du gouvernement qui par le nombre d'intervenants qu'il a, soit deux pour un au total, impose par la force des choses les thèmes de discussions. C'est ce qui a amené les libéraux cette semaine à quitter quelques fois leur stratégie pour venir répondre aux arguments péquistes invoqués sur le plan économique. L'on a fait valoir, règle générale dans ces circonstances, que si le Québec a progressé à ce point c'est grâce au fédéralisme. Tout comme le fait le Parti québécois on cherche toujours à utiliser des arguments de nature positive.

De la même manière qu'ils ont dû se plier en partie à la stratégie péquiste cette semaine, les libéraux devront faire de même la semaine prochaine alors que le gouvernement entend discuter notamment du livre beige du chef libéral Claude Ryan. M. Rodrigue Tremblay ayant introduit la discussion de ce document devient pertinent, a souligné hier M. Charron. Malgré eux, les libéraux devront répondre lorsque viendra ce débat auquel il ne tiennent pas du tout. M. Ryan a déjà indiqué en effet qu'il veut réserver la discussion de son document constitutionnel pour la prochaine élection.

En dépit de ce «forcing» auquel doivent se soumettre les libéraux, ceux-ci semblent satisfaits néanmoins de cette première semaine de débat quant à leurs intentions. Là où ils le sont moins, c'est que selon eux ce débat est «un immense effort de marketing de la part des péquistes qui est un abus du Parlement».

### ◆ René Lévesque

ce que devraient être les résultats au soir du référendum.

Pour sa part le député péquiste de Vanier, M. Jean-François Bertrand, a commenté le sondage en soulignant qu'un renversement d'environ six pour cent du vote permettrait aux tenants du OUI de l'emporter.

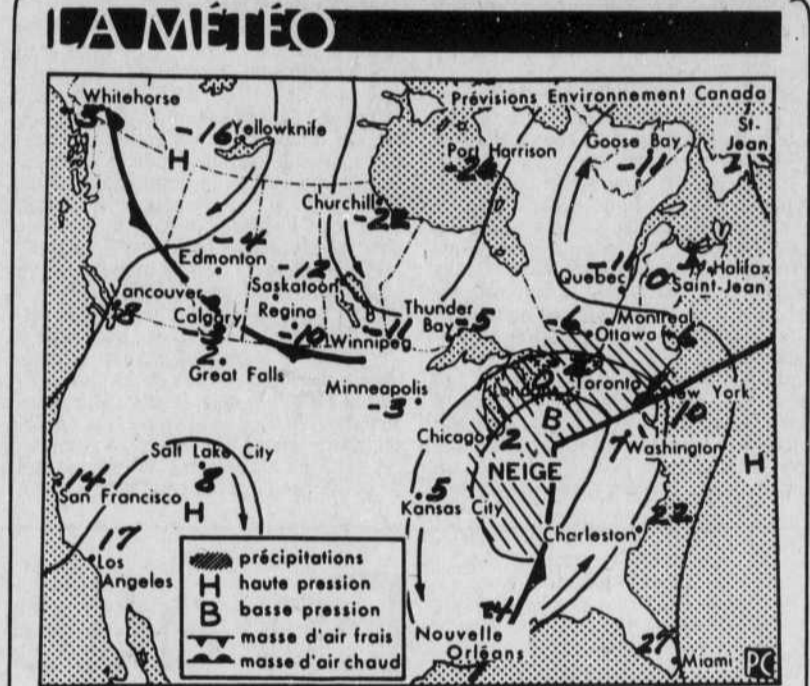
Le député a de plus précisé que le sondage commandé par Radio-Canada avait été effectué en pleine période électorale fédérale, dans un climat non propice au OUI, et ne tenait donc aucun compte d'événements importants survenus depuis.

M. Bertrand a mentionné le congrès libéral qui a entériné le livre beige, les déclarations du politologue Léon Dion et l'adhésion de M. Rodrigue Biron à la thèse souverainiste.

### ◆ Taux d'intérêt

Le marché des obligations illustrent bien l'anxiété des investisseurs canadiens. Le prix des obligations a fléchi tout au long de la semaine. Les bons du Trésor pour une période de trois mois ont atteint 13,68% alors que ces valeurs pour une durée de six mois s'échangent à 14,05%.

À la Bourse, tous les secteurs étaient à la baisse. L'indice TSE 300 perdait 55 points hier après-midi. Les pétroles affichaient un recul de 159 points par rapport au niveau de la veille.



- Abitibi, Témiscamingue, réservoirs Cabonga, Gouin: ennuagement. Maximum -4. Aperçu pour dimanche: ciel variable.
- Pontiac, Gatineau, Rivière du lièvre, Laurentides: ennuagement en matinée, suivi de faible neige et vent modéré en après-midi. Maximum -2. Aperçu pour dimanche: ciel variable.
- Outaouais, Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: neige faible et vent modéré. Maximum -2. Aperçu pour dimanche: dégagement et ventoux.
- Québec, Estrie-Beauce: ennuagement en matinée et neige faible en après-midi. Maximum -2. Aperçu pour dimanche: nuageux, neigeux et ventoux.
- Mauricie, Parc des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: ennuagement suivi de neige faible en soirée.

- Maximum -4. Aperçu pour dimanche: nuageux, neigeux et ventoux.
- Lac-St-Jean, Saguenay: ensoleillé en matinée, ennuagement en après-midi. Maximum -4. Aperçu pour dimanche: nuageux, neigeux et ventoux.
- Rimouski, Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de Gaspésie: ensoleillé en matinée, ennuagement en après-midi suivi de neige faible et vent modéré. Maximum -4. Aperçu pour dimanche: neige ou pluie et vent modéré.
- Baie-Comeau, Sept-Îles: ensoleillé avec passages nuageux et ennuagement en soirée. Maximum -6. Aperçu pour dimanche: neige et vent modéré.
- Basse-Côte-Nord, Anticosti: ensoleillé avec passages nuageux. Maximum -6. Aperçu pour dimanche: neigeux et ventoux.

### ◆ Afghanistan

mètres de la frontière soviétique jusqu'à Mazari Charif, à 320 kilomètres au nord de Kaboul, la grande route qui rejoint l'URSS a vu passer ces trois derniers jours des convois de camions de vivres, de carburant et de munitions, escortés par des chars et des véhicules blindés soviétiques, qui se dirigeaient vers le Sud.

Des centaines de chars et de blindés de transports de troupes étaient stationnés en des endroits stratégiques le long de la route, gardant les ponts, les tunnels et les défilés en montagne.

Sur certains chars, les tankistes, enfermés, faisaient pivoter continuellement les tourelles. Sur d'autres, malgré le froid, ils en émergeaient à moitié pour mieux surveiller les collines enneigées. Au total, une demi-douzaine de camions et un char incendiés ainsi qu'un hélicoptère qui s'était écrasé ont été dénombrés ici et là, témoignages de récentes attaques de rebelles.

Des témoins ont ajouté que certains des camions faisant route vers le Sud portaient des marques d'affrontements, des impacts de projectiles trouant cabines et remorques. Des soldats soviétiques ont également été vus, dans de grands camps installés le long de la route, déchargeant des convois de camions. Deux des plus grands de ces camps, servant apparemment de dépôts, se trouvent à Pul-E-Khumri, à 240 kilomètres au nord de Kaboul, à mi-chemin de l'URSS.

Ce pont aérien et routier a commencé immédiatement après la fin d'une tempête de neige qui a duré cinq jours et qui était peut-être la dernière de la saison. Pendant cette tempête, l'aéroport de Kaboul a été fermé et il est possible que le flot constant des appareils de l'Aeroflot, une toutes les demi-heures, ait pour objectif de rattraper le temps perdu.

Judi matin, des hélicoptères de combat Mi-24 ont patrouillé dans le ciel de Kaboul.

En dépit d'un appel des rebelles, une deuxième vague d'émeutes anti-soviétiques a tourné court. La radio a déclaré à la population de ne pas prêter l'oreille à une telle incitation et averti que quiconque ne coopérerait pas avec les autorités serait sanctionné.

La loi martiale proclamée le 22 février dernier, à la suite de la grève des commerçants de la capitale et des émeutes ayant fait plusieurs centaines de morts, est toujours en vigueur.

Les réunions groupant plus de quatre personnes sont interdites, mais le couvre-feu, qui commençait auparavant à vingt heures, a été porté mercredi à vingt-et-une heures et se termine à quatre heures et demi du matin. Des coups de feu éclatent périodiquement pendant la nuit.

vernement de M. Babrak Karmel n'a guère eu de temps jusqu'ici à consacrer aux questions économiques. Pourtant la crise est grave, due à la chute de la production agricole et à la hausse des prix. Des centaines de riches fermiers ont quitté le pays l'année dernière, tandis que des milliers de paysans ont rejoint les rebelles.

Par ailleurs, les rescapés de l'attaque contre les villages du Khunar continuaient hier à arriver par petits groupes au Pakistan et confirmer le «nettoyage» au napalm et au gaz des villages rebelles par l'armée soviétique.

Le correspondant de l'AIP a vu la colonne harassée des fugitifs descendus des cols enneigés de la Duran Line, la ligne frontière, qui arrivaient à pied dans la plaine de la zone tribale de Bajaur où se trouvent déjà trente-cinq mille Afghans réfugiés.

Dans cette zone, dont les tribus pashtunes sont les véritables maîtres et où les étrangers ne sont pas autorisés à pénétrer sans autorisation, les premiers témoignages directs recueillis hier de la bouche des fuyards recoupent les communiqués dramatiques diffusés par les organisations de combattants musulmans.

Près de quatre-vingt mille personnes qui marchent la nuit et se cachent le jour dans des grottes ou des ravins sont en train de fuir leur pays, estiment les responsables pakistanais de l'accueil des réfugiés à Bajaur.

Des dizaines de milliers d'entre eux tenteraient de remonter au nord vers la vallée pakistanaise de Chitral qui prolonge, après le passage d'un col, la vallée du Khunar.

Hier, les réfugiés étaient dirigés à Bajaur vers un village de toile qui regroupe déjà quatre mille personnes. L'arrivée de 136 familles avait été enregistrée la veille.

«L'armée rouge a utilisé plusieurs sortes de gaz pour la conquête des villages de la vallée de Shigall. Le village de Shinkolak et ses environs ont été entièrement ravagés par un très violent incendie provoqué par un produit largué par avion et enflammé ensuite par les tirs des avions», ont affirmé à l'AFP de nombreux réfugiés.

1979: Le président Carter commence un voyage au Proche-Orient qui conduira au traité de paix égypto-israélien.

1973: La violence en Irlande du Nord gagne Londres où des voitures piégées explosent près du tribunal d'Old Bailey, faisant un mort et de nombreux blessés.

**SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE**

### ◆ Un sondage pour le OUI.

Les personnes interrogées par CROP-Radio-Canada se sont également prononcées sur la fermeté de leur choix et 75% d'entre elles ont indiqué qu'il était tout à fait certain (50%) ou très probable (25%) qu'elles voteraient de la même manière au référendum de juin.

Comme dans les sondages précédents, une majorité de gens estiment que le gouvernement péquiste va perdre son référendum (52% cette fois-ci contre 54% en juin et 61% en novembre).

Si, par ailleurs, seulement 26% des répondants prévoient que le gouvernement perdra son référendum, 37% souhaitent qu'il le gagne (contre 50% qui désirent le contraire). En novembre dernier, ils n'étaient que 24% à souhaiter une victoire du OUI.

Les personnes interrogées se sont prononcées également sur les suites du référendum. Si le gouvernement le perd, la majorité continue de penser, comme l'in-

diquaient tous les sondages précédents, que le gouvernement devrait dès lors déclencher une élection générale. Un fait nouveau apparaît dans le sondage publié hier: la moitié des Québécois (et 53% des seuls francophones) jugent qu'un NON majoritaire au référendum inciterait à espérer dans l'avenir des changements constitutionnels importants.

En effet, 34% des répondants disent ne pas envisager dès lors que des changements constitutionnels mineurs et 16%, aucun changement.

Les Québécois seraient presque également partagés sur l'information référendaire qu'ils possèdent. 52% se disent trop peu informés; 55% jugent que les thèses de ceux qui défendent le OUI ne leur ont pas été assez clairement expliquées et une proportion identique ont les mêmes récriminations touchant les positions favorisant le NON. Pour parfaire leur information d'ici la consultation, les personnes interrogées auront recours à la télévision (49%), puis aux journaux (38%).

Les esprits se montrent fort partagés au sujet de la majorité que devrait avoir le gouvernement pour vraiment gagner le référendum et obtenir un véritable mandat de négocier: une majorité de 23% indique que la moitié des voix plus une suffirait; en revanche, 60% des répondants estiment qu'il faudrait au gouvernement plus de 35% des voix.

Qu'arriverait-il si le Parti québécois l'emportait au référendum, mais perdait l'élection générale qui suivra? 46% répondent que le nouveau gouvernement devrait être lié par le résultat de la consultation, tandis que 43% partagent l'avis contraire, qui est celui du chef du Parti libéral, M. Claude Ryan. Dans l'hypothèse d'une victoire du OUI, une bonne majorité des personnes interrogées à ce sujet en novembre (41%) croyaient que le reste du Canada accepterait de négocier. Ces personnes sont maintenant 42%, mais la proportion des Québécois qui estiment le contraire est passée de 29% en novembre à 40% en février.

Les enquêteurs ont longuement scruté la perception qu'avaient les personnes interrogées de la question qui sera posée au référendum et qui est débattue actuellement à l'Assemblée nationale. Pour la majorité des Québécois, la question posée paraît plutôt conforme à l'option du gouvernement péquiste (64%), plutôt honnête (57%) et plutôt claire (52%). Seulement 27% disent qu'elle leur paraît malhonnête, alors que 46% affirment qu'elle manque de clarté. Elle indique bien, pour 53% des gens, ce à quoi les Québécois s'engagent en votant.

Pourtant, 54% des Québécois sont d'avis que la question devrait être modifiée d'ici le référendum (35% pensent le contraire). Les changements devraient aller dans le sens d'une plus grande clarté et d'une plus grande précision. La question devrait-elle contenir l'option «constitutionnelle»? Oui, disent 34% des personnes, contre 60% d'entre elles qui jugent qu'une seule option devrait être reproduite sur le bulletin.

Au sujet des éléments du contenu de la question référendaire, les facteurs d'association économique sont nettement plus populaires que les facteurs souverainistes. Ainsi, 83% des Québécois sont d'accord avec l'hypothèse que si le Québec devient souverain, il devrait avoir la même monnaie que le reste du Canada. De même, 79% d'entre eux souscrivent à l'idée d'une association économique avec

le Canada, si le Québec accède à la souveraineté.

En revanche, 56% d'entre eux endorsement l'idée que le Québec soit le seul gouvernement à percevoir les impôts des Québécois et 48% pensent que Québec devrait être le seul gouvernement à faire des lois pour les Québécois. Enfin, 45% jugent que le gouvernement du Québec devrait être le seul responsable des relations extérieures du Québec.

Par ailleurs, seulement 54% des Québécois savent que le gouvernement péquiste s'est engagé à tenir un deuxième référendum (portant alors sur tout changement de statut politique susceptible de survenir dans l'avenir); or, les trois-quarts de ces personnes sont d'accord sur cette manière de procéder.

Au total, 59% des Québécois annoncent qu'ils sont tout à fait d'accord (29%) ou plutôt d'accord (30%) avec les éléments notés de la souveraineté-association contenus dans la question.

Les autorités de la maison Radio-Canada ont donné à entendre qu'avec la société CROP, comme c'est leur habitude depuis quelques années, un deuxième sondage devrait être pratiqué vers la fin du mois d'avril, qui ne couvrirait pas seulement la perception du moment qu'ont les Québécois du débat référendaire et de ses implications, mais également celle de l'ensemble des Canadiens, ainsi que Radio-Canada l'avait fait au printemps 1979. Enfin, un troisième sondage devrait suivre, à quelques semaines de la consultation.

## WEEK-END

### Aujourd'hui

Des manifestations diverses marqueront à Montréal et dans tous les coins de la province la Journée internationale de la femme. A Montréal, de midi à minuit, au pavillon Judith-Jasmin de l'UQAM, sous le thème «Femmes toutes ensemble», plusieurs activités ont été inscrites au programme: films, théâtre, danses.

A 9 h débute à l'hôtel Bonaventure le colloque du CSSRMM sous le thème: «Pour le membre d'un conseil d'administration: des solutions à trouver». Le ministre des Affaires sociales, M. Lazure, y prendra la parole.

À l'école Pierre-Laporte de Ville Mont-Royal au 1101 chemin Rockland, se déroule à partir de 9 h un colloque sur l'identité culturelle et le bilinguisme à l'école, organisé par le Comité d'école et le Comité d'action de l'école Pierre-Laporte. M. Camille Laurin a été invité à parler aux participants à ce colloque, auquel le public est invité. Un droit d'entrée de \$3 sera perçu.

À l'Université de Montréal se poursuit le 13e congrès annuel du Club des relations internationales, qui regroupe quelque 200 participants.

### Demain

La chorale mixte de l'église Notre-Dame exécute la messe à cinq voix de William Byrd et le Miserere de Josquin Des Prés. A 11 h, à l'Oratoire Saint-Joseph, Les Petits chanteurs du Mont-Royal, sous la direction de Gilbert Patenaude, interpréteront la messe Douce mémoire de Roland de Lassus et, à l'offertoire, le motet Bonum est confiteri Domino.

## François Charron

### «Toucher à la Mère»

**F**RANÇOIS CHARRON, né en 1952 méritait en décembre dernier le premier prix de poésie Émile-Neilligan pour «le risque» de son oeuvre, me disait alors Gilles Héault, membre du jury. Depuis 1972, Charron a publié, aux éditions des Herbes Rouges, de l'Aurore et de l'Hexagone, une quinzaine de livres et plaquettes. Depuis 1975, le poète a rencontré la peinture. Aujourd'hui, il expose à la galerie Motivation 5. Il rappelle la phrase de Matisse: «La peinture, c'est la pensée rendue visible». Et il publie aux Herbes Rouges ses notes et réflexions sur la peinture: *Le Temps échappé des yeux et Peinture automatique*. Il a toujours été tenté d'écrire des textes à la fois poétiques et critiques sur son expérience en peinture, m'a-t-il dit ces jours-ci. Ajoutant qu'il lui est impossible de diviser la théorie d'un côté et la poésie de l'autre. Pour rejoindre l'admirable phrase de Holderlin: «La sensibilité est la pensée du poète».

Dans sa peinture, François Charron fait intervenir le geste d'écriture: «J'ai voulu montrer que la trace de l'écrit n'est pas sans rapport avec la couleur».

En poésie, il s'intéresse aujourd'hui à des oeuvres qu'il avait brûlées en 1973 et 1976, dans *Littérature/Obscénités et Projet d'écriture pour l'été 76*: «Plusieurs poètes que j'ai plus ou moins parodiés et attaqués m'apparaissent de plus en plus importants aujourd'hui: Anne Hébert et Rina Lasnier, entre autres. Parce que leur oeuvre met en scène les tensions

entre les absolus et leur remise en question, les conflits que tout individu peut vivre en rapport avec les valeurs traditionnelles.»

Sa venue à la poésie, ce fut d'abord une passion d'adolescent. Où l'a beaucoup aidé Roger Des Roches. Puis, l'ont publié les frères Hébert de la revue *Les Herbes rouges*, ces autres passionnés de la poésie qu'il admire comme ce passionné de la peinture qu'est Antoine Blanchette de la galerie Treize où Charron exposera en juin.

Sa poésie, elle est tour à tour comique et carnavalesque, épique et politique, lyrique et romantique. Il entrait en poésie avec *18 Assauts* contre la poésie traditionnelle. Dans des textes parodiques, il a cherché à court-circuiter les formules poétiques connues. Mais en même temps Charron tentait de renouveler le lyrisme à sa manière avec *La Traversée/Le Regard* qu'il publiait sous le pseudonyme d'André Lamarre: «pour dérouter la critique mais aussi parce que des choses m'échappaient: dans ce monde à travers un code, politique ou théorique.»

Et vendredi dernier, au colloque de «La nouvelle écriture», François Charron communiquait par une fiction poétique l'idée que «L'écriture commence par un rêve». Il citait Freud qui affirme que l'écriture est à l'origine «le substitut du corps maternel».

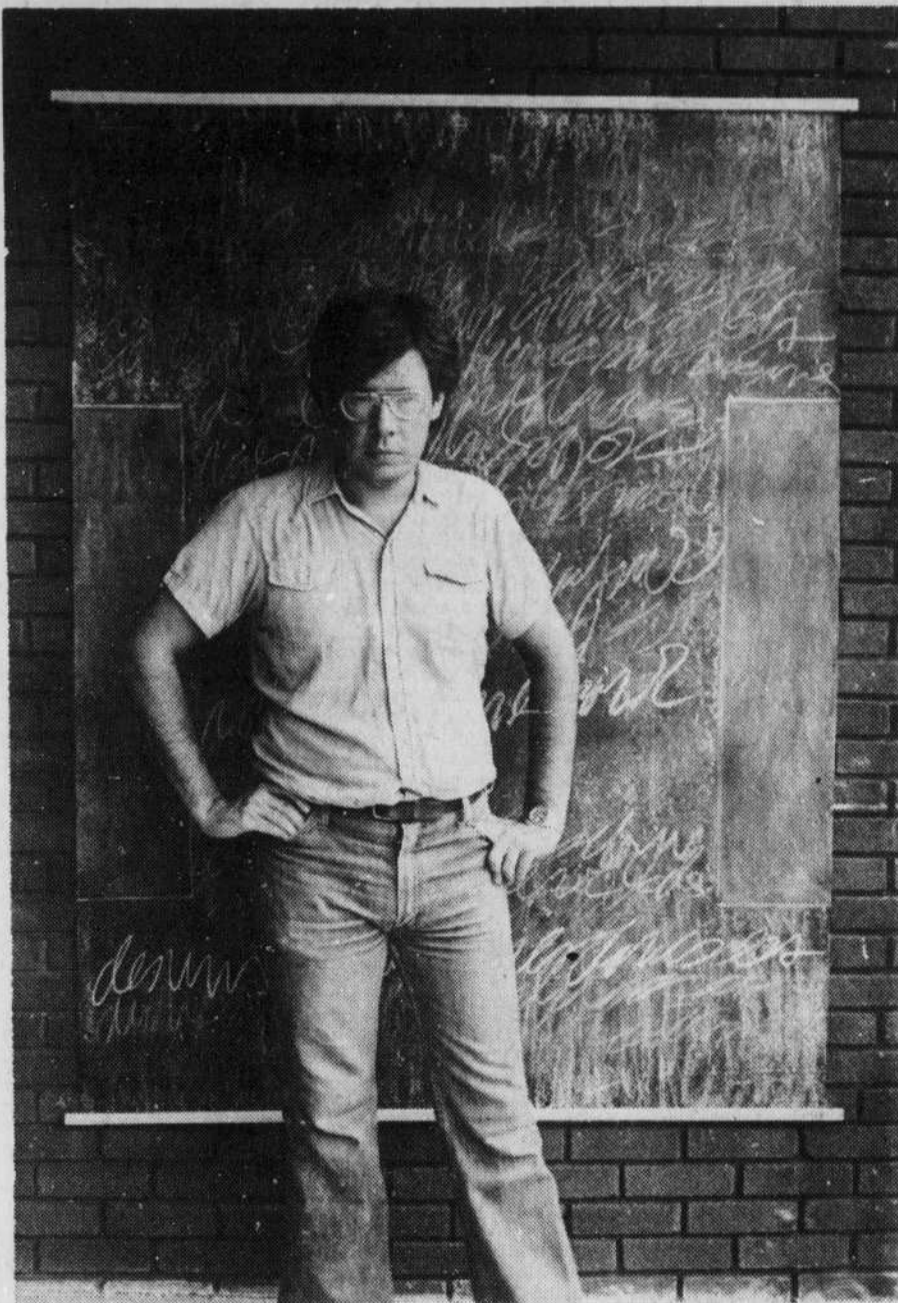
Aujourd'hui, dans cette entrevue exclusive au DEVOIR, François Charron, poète et peintre, poursuit sa

réflexion — et la nôtre — sur l'acte créateur.

«Je pense que la poésie pose, tout comme la religion d'ailleurs, la question: «D'où on vient? Où on s'en va?» Mais la poésie, contrairement à la religion, ne bouche pas cette question par une Réponse définitive. La poésie, dans son activité même — non pas uniquement dans ce qu'elle dit mais dans ce qu'elle est — nous montre que sans doute il n'y a pas de commencement ni de fin, qu'il y a une perpétuelle transformation des choses et des êtres. C'est pourquoi on doit se porter à la défense de ce que j'appelle la subjectivité, la fragilité, la différence, les particularités, les singularités des individus, qui sont toujours malgré eux plus ou moins des produits d'époque. Voilà pour moi le sens de la poésie.»

«Mais dans tous les régimes totalitaires ou fermés il y a une censure de la parole poétique sinon un enguement de cette parole dans des schémas pré-établis, dans des lois dictées par l'État ou des individus qui représentent la conscience de l'État.»

«Et la poésie est là pour nous montrer que s'il y a des absolus ils doivent en même temps être toujours rompus, brisés, éclatés. C'est dans ce sens que la création est plurielle, qu'elle n'existe pas avant le geste de créer. Et la religion affirme aussi la fin, celle qui finit bien comme dans un bon film: avec le paradis à la fin de nos jours! La poésie, elle, refuse de donner une réponse définitive et fermée à cette question du sens de la vie.



François Charron

Photo Serge Laurin

«Le travail du poète, c'est toujours de déloger les pré-requis. C'est aussi de participer à une parole commune, sociale, générale mais en affirmant sa singularité. Car il n'y a pas de parole commune aussi forte, aussi pressante que celle qui passe par la singularité des individus. C'est là une contradiction, mais elle est vivante. On ne retrouvera jamais autant le pouls, le souffle, l'atmosphère d'une époque qu'à travers justement les singularités des individus qui ont laissé l'époque les tra-

verser et qui en même temps ont voulu la traverser consciemment. Bien sûr, des choses nous échappent. Mais c'est très heureux. Le seul discours où rien n'échappe est celui qui se présente comme éternel et dogmatique. Et ce discours-là n'est pas vivant, il est mort. C'est quand le discours affirme ses manques et affirme qu'il y a des choses qui échappent à la conscience qu'il devient vivant, qu'il devient critique.»

«La poésie est politique en elle-même. Dans la mesure où elle affirme le droit à la parole de chacun. Elle est un geste politique. Dans la mesure où c'est une politique d'ouverture, de tolérance qui non seulement admet mais exige une sensibilité et une écoute attentive à tout ce qui se passe. C'est dans ce sens que la poésie pour moi est politique. Il y a quelques années, je pensais que la poésie ne pouvait être politique qu'en empruntant les chemins mêmes du discours, des organisations et des situations politiques. Mais ce n'est là qu'une facette du langage poétique. D'ailleurs, il y a toujours «des» langages poétiques. Il y aura toujours des différences, des tensions dans le langage poétique. Et le langage plus près d'un langage commun, social ou politique joue d'une certaine façon sur la langue plus singulier, plus «déliant», plus affirmatif d'une subjectivité. D'autre part, le langage de la subjectivité influe aussi sur le langage poétique «engagé», plus politique. Les deux doivent s'alimenter, bien qu'ils soient en contradiction, sans jamais s'exclure totalement.»

«La modernité, c'est une parole qui affirme l'inachèvement des individus, l'inachèvement de leur langage, de leurs concepts, qui affirme la transformation perpétuelle. «Pour moi, l'histoire de la connaissance se déroule en spirale. Et je crois beaucoup à cette spirale qui fait que les choses, la réalité, à la fois ne sont jamais les mêmes et se répètent. Il faut donc affirmer la spirale. La modernité affirme sans doute le mouve-

Suite à la page suivante

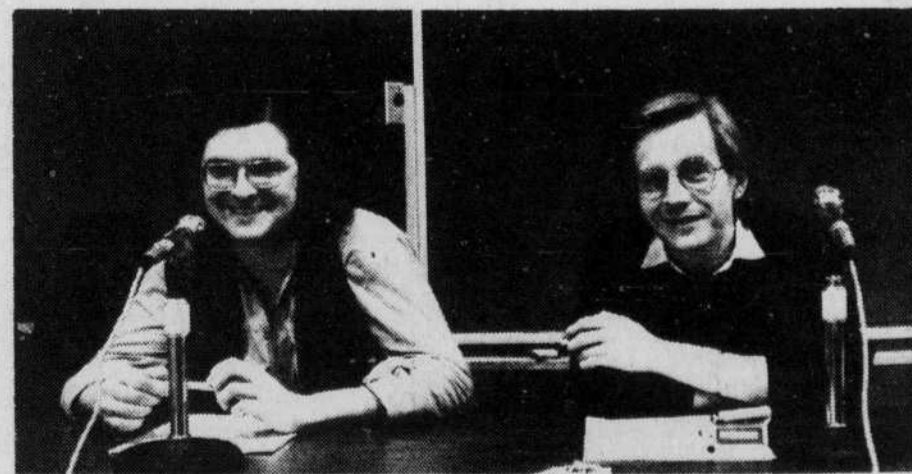
## Qu'est-ce que «la nouvelle écriture»?



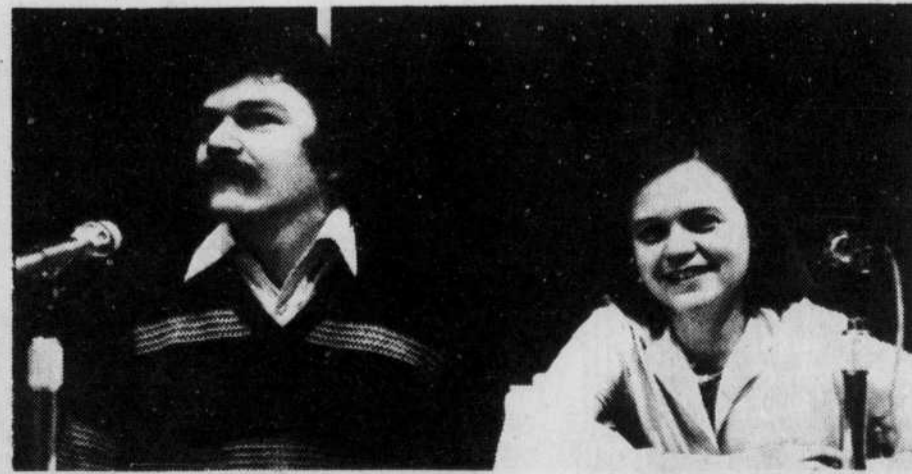
Yolande Villemaire, France Théorêt



Francine Saillant, Claude Beausoleil



Normand de Bellefeuille, Roger DesRoches



Hugues Corriveau, Marie-Claire Vaillancourt

PHOTOS KERO

UN colloque littéraire est ordinairement le lieu où la théorie dépasse la fiction. Le colloque de la Nouvelle Barre du Jour du vendredi 29 février dernier a donc été une réussite. Même sans définir «la nouvelle écriture», les écrivains, professeurs et théoriciens se sont expliqués. Et plus de 200 personnes s'étaient déplacées, en ce 29 février d'une année bissextile, pour voir et entendre ces «nouveaux écrivains» qu'on dit aussi «illisibles».

Convoqué au pavillon Hubert-Aquin par la revue *nbj* et le Module d'études littéraires de l'UQAM, le colloque a réuni plus d'une douzaine d'écrivains dont la majorité sont aussi professeurs de Cégep et dont à peine la moitié ont

moins de 30 ans. Nommons-les. Les avez-vous lus, dans la Nouvelle Barre du Jour, dans les Herbes Rouges, Hobo-Québec, Estuaire ou Dérives? François Charron, Victor-Lévy Beaulieu, Nicole Brossard, Philippe Haeck, André Beaudet, Claude Beausoleil, Hugues Corriveau, Francine Saillant, Marie-Claire Vaillancourt, Normand de Bellefeuille, Roger DesRoches, France Théorêt, Yolande Villemaire et Michel Beaulieu, l'animateur du colloque.

En fait, le colloque s'est surtout résumé aux soliloques des écrivains, les conditions de la rencontre ne favorisant pas les débats et dialogues.

À la question posée de «la nouvelle écriture», peu d'écrivains ont répondu. C'est celle

qui n'est jamais encore tout à fait advenue», a bien dit Normand de Bellefeuille. C'est «un laboratoire où s'agitent la fiction et la théorie», résume Claude Beausoleil. La «nouvelle écriture» est encore «un acte de conscience qui s'écrit (H. Corriveau), «le texte qui parle le texte» (France Théorêt), qui contient sa propre critique. Pour d'autres, l'étiquette de la «nouvelle écriture» est artificielle. Pour Philippe Haeck, c'est «un pléonasmisme» et pour Victor-Lévy Beaulieu, «il n'y a pas plus d'écriture nouvelle que de lecteurs nouveaux». D'ailleurs, quelqu'un a fait remarquer au cours de la journée que l'étiquette «nouvelle écriture» a été posée «de l'intérieur» pour empêcher de l'en poser «de l'ex-

terieur!»

En fait, ce colloque sur la «nouvelle écriture» a surtout été celui d'une façon différente de poser la question de l'écriture. Ce fut un colloque du «refus» de l'écriture et de la critique traditionnelles. Après les Rencontres d'écrivains de Liberté qui accueillent une diversité internationale mais qui se passent à huis-clos, le colloque de la *nbj* a rallié un milieu littéraire presque homogène dans une rencontre publique dont on craint déjà qu'elle ne devienne «institutionnelle». Il est vrai que la *nbj*, comme Liberté, est subventionnée par l'État. Il est vrai que le colloque avait lieu à l'université. Mais, a dit quelqu'un, «je refuse que mon silence, lui, de-

meure institutionnel». Ce colloque ouvert au public, venu nombreux, explore un nouveau terrain de questionnement. Ce premier colloque en était l'amorce et la fête déjà.

Mis à part Yolande Villemaire et Victor-Lévy Beaulieu, les deux seuls écrivains qui ont affirmé leur nécessité d'écrire, les participants au colloque ont surtout revendiqué un des aspects de l'écriture depuis Rimbaud et Barthes: la modernité et le refus de l'écriture patriarcale (N. Brossard, M.-Claire Vaillancourt, Philippe Haeck); l'«illisibilité» et la marginalité (A. Beaudet, H. Corriveau, N. de Bellefeuille); le travail de texte (Fr. Théorêt, Cl. Beausoleil); et le plaisir du texte (R. DesRoches, Fr. Saillant,

Fr. Charron).

Il est remarquable que le colloque s'est ouvert et fermé par des «fictions» pour répondre à la «théorie». François Charron a d'abord cité Freud et affirmé, dans un long texte lyrique, que l'écriture est à l'origine «le substitut du corps maternel». Et Yolande Villemaire a dit sa «nécessité» d'écrire avec un texte de fiction où l'humour combat la tragique question «To be or not to be». Il est aussi important que dire que ce colloque a accueilli la proclamation improvisée du poète et professeur Gatin Lapointe, qui a affirmé la trace contre la théorie, qui a défendu «le murmure du sang».

Au début de la journée, Victor-Lévy Beaulieu, lui,

avait défendu «l'émergence du refus», affirmant «qu'il n'y a plus d'écriture nulle part». «Le seul mot qui tienne est celui de l'infinie douleur, celui d'une civilisation occidentale incapable de donner suite à la grande musique qu'elle a créée», a dit Lévy Beaulieu, accusant le Québec de n'avoir pas «d'espace intérieur».

De son côté, le collectif étudiant de l'UQAM, par la voix de Murielle Laperrière, a déclaré chercher «le lieu où la théorie rejoint la pratique» celle qui arrive et non celle qui passe. Les étudiants refusent «un discours universitaire sans saveur» et réclament de vrais cours de création. D'autre part, ils répètent que la nouvelle culture les attire par sa «différence».

Pour Nicole Brossard, la nouvelle écriture est celle de la dérive, celle du désir de dériver du sens et celle de la femme, écriture qui «dérive ce qui est rive par le symbolisme patriarcal».

«Nouvelle écriture» est un «pléonasmisme» pour Philippe Haeck: «Il n'y a d'écriture que lorsqu'il y a brèche dans les murs anciens, voix venue à côté des discours établis qui font l'ordre». Il a rendu compte des effets de la psychanalyse et des luttes féministes sur son écriture en réfléchissant sur «l'échec» d'un livre de Julien Bigras *L'Enfant dans le grenier*. Échec, dit Haeck, parce que le psychanalyste s'est pris pour le Père de son écriture. Il faut plutôt être «l'enfant curieux qui sait qu'au commencement n'est pas le verbe-qui-demande-respect mais le corps-qui-jouit-qui-crée. Devenir cet enfant «méchant» qui refuse de s'adapter aux lois du Père», a conclu Philippe Haeck.

André Beaudet est venu affirmer l'exil de l'écrivain et sa solitude dans le mouvement même de son écriture. Il n'y a d'écrivain que souterrain, a-t-il dit, en rappelant l'idée de Joyce: «Il faut déterrer la lettre d'un tas d'ordure». Pour Hugues Corriveau, la nouvelle écriture cherche d'abord à se situer «là où ne se trouve pas la tradition». Elle est aussi l'éphémère de la recherche, le plaisir du passager, de l'incertain, de l'indécidable. Elle est alerte, consciente de sa fragi-

Suite à la page suivante

CULTURE ET SOCIÉTÉ

François Charron

Suite de la page couverture

ment en spirale du monde. «D'autre part, il y a dans la poésie un aspect non rationnel, où l'on fait confiance à l'intuition, au «délié», qui m'apparaît beaucoup plus du côté «féminin» (si par «masculin» on entend la Raison, la parole du Père qui «comprend le monde» et nous dicte les valeurs à perpétuer pour «bien vivre» dans les normes). La poésie est beaucoup plus près de la Mère que du Père. C'est une tension entre la passion et la raison. Toujours.

«Je le dis, dans ma communication au premier colloque sur La Nouvelle écriture, qui avait lieu à l'UQAM vendredi dernier: l'écriture se rapproche beaucoup de la Mère. Mais l'écriture moderne «touche» à la Mère. Au lieu de la respecter d'un respect qui est toujours plus ou moins hypocrite. L'écriture moderne se permet de voir que la Mère est aussi une femme et non pas seulement une mère, qu'elle a une réalité, qu'elle a un corps, un sexe, des désirs, des jouissances qu'on ne peut pas encadrer dans l'image traditionnelle de la famille. L'écriture moderne «touche» à la Mère. Elle lui rend un hommage, d'une certaine façon. Mais la Mère, c'est à la fois le désir de

retourner à l'unité originelle et c'est la possibilité de la différence.

«Je pense que cette question traverse toute la poésie. Par exemples, celles de Grandbois, d'Anne Hébert et Saint-John-Perse. Cette question traverse les âges, elle traverse l'histoire. Dans cette histoire-ci, il y a l'histoire ancienne, celle qui nous précède. Il y a l'histoire et le trans-historique. C'est ça, la spirale. Dans l'histoire contemporaine, il y a ce qui traverse toute l'humanité, ce qui nous ramène aux angoisses les plus archaïques, les plus primitives de l'humanité. Le discours social tente de refouler ces questions, ces angoisses, ces peurs. Mais la poésie les fait resurgir et les envisage d'une autre façon. Et je pense qu'on doit se poser ces questions, qu'on doit vivre ses angoisses, ses peurs, ses solitudes en même temps qu'on doit tenter de les analyser.

«C'est très difficile de remettre en question des valeurs qui étaient absolues dans une époque et qui ne le sont plus dans une autre... Cela rejoint un peu l'idée de briser avec la Mère, la Mère de Tout, la Grande Réponse. C'est comme si on se rendait compte que la Mère c'est quelque chose qui peut être dans l'erreur, qui peut être critiquable, qu'on peut remettre en question, qui n'est pas abso-

lue, qui n'est pas la Vierge montée au ciel avec son corps, qui est une femme avec un sexe et des limites... Tout cela se recoupe. Et ce sont des choses qui me surprennent toujours. Je suis perpétuellement étonné de voir les choses bouger et se transformer en leur contraire. Je n'arrive pas à m'y habituer. Cela n'arrête pas de me questionner. Peut-être parce que, quand je m'implique dans un langage, dans une amitié, dans toute adhésion, je le fais de façon totale. Et c'est toujours facile de constater après qu'il y avait du leurre, de la méprise, de la méconnaissance dans tout cela. C'est toujours douloureux de vivre et d'assumer les transformations, quand on s'y implique totalement. C'est très dur. C'est presque de briser avec soi-même. C'est assumer la division même du sujet, de son individualité, de sa conscience. C'est très dur parce qu'on a besoin d'unité. Et quand on parle c'est qu'une unité nous permet de prendre conscience et de communiquer. Mais en même temps il y a toujours quelque chose qui se divise, en rapport avec notre conscience et notre facilité à communiquer.

«Moi, j'ai eu beaucoup de difficulté à communiquer à une certaine époque — j'en ai encore — quand j'ai pris conscience que le discours dans lequel je communiquais était plein de manques, plein de trous, plein de brèches. Ce fut important d'en prendre conscience, quitte à éprouver des difficultés à communiquer et à parler. Blessures en est l'exemple le plus frappant. C'est un texte où ça ne communique pas, où il y a beaucoup d'angoisse et d'hésitation, où le sujet non seulement le dit mais «est» divisé dans son langage à l'intérieur du texte. Il n'est plus certain des lieux où il peut coïncider avec lui-même».

«Ma coïncidence, je la situerais dans l'indécidabilité, dans l'instabilité. C'est-à-dire que j'arrive toujours difficilement à m'installer une fois pour toutes dans un style. On va me reprocher longtemps cette inconstance. Je n'arrive pas à m'installer dans un style. Pour quelles raisons? C'est certainement relié à ma vie personnelle, à mon enfance, à mon rapport à ma mère et à mon père. C'est certainement relié à cette espèce d'inquiétude perpétuelle chez moi.»

«D'autre part, il y a notamment dans mon écriture un phénomène important pour moi: celui de la rapidité. Qu'on lise par exemple *Pirouette par hasard poésie* (L'Aurore, 1975). Ça n'arrête pas, ça coule, ça crie, ça

gouille, c'est très vite. Il y a une vitesse là-dedans».

«La rapidité, pour moi, c'est important parce que j'ai toujours l'impression que si je ne pose pas ce geste, cela va m'échapper, je vais perdre quelque chose. C'est un fantasme puisqu'on ne perd pas ce qui n'a pas existé. Mais j'ai toujours cette idée qu'il y a quelque chose qui m'échappe, qui va m'échapper et que je dois le saisir au plus vite. J'ai donc tendance à produire beaucoup parce que je ne veux pas que ça m'échappe».

«On retourne donc à ce désir archaïque de refuser la brèche, de refuser la non-maitrise, de refuser le hasard. Et j'ai beau prôner et défendre l'idée du hasard comme partie constituante des sens qui surgissent, je vis en même temps la contradiction où je ne fais pas confiance au hasard, où j'ai peur que ça m'échappe. Alors que rien ne m'échappe et que tout se produit au moment où j'écris, au moment où je peins».

«Quand je fais l'expérience de la peinture, je découvre qu'il y a une coïncidence entre l'individu (le sujet, sa conscience ses valeurs, son histoire personnelle) et le tableau (le matériau, la couleur, la surface). Et c'est le moment où les

deux se rencontrent qui crée la peinture. Il faut qu'il y ait une coïncidence entre le sujet et son activité pour que surgisse un objet qui s'appelle le tableau et qui doit être satisfaisant. Mais c'est toujours fragile. C'est toujours en mouvement. On n'est jamais certain de ce qui va se produire. Je me rends compte qu'il suffirait d'un rien pour que telle peinture n'existe pas et qu'il suffirait d'un rien pour qu'elle existe.

«Beaucoup de gens pensent que les poètes, les peintres ont tout ça dans la tête avant même d'écrire, avant même de peindre, et qu'ils ne font que le retranscrire, le retra-

duire. Moi, je ne vis pas la création de cette façon. Le sens ou le non-sens d'un tableau et d'un texte se fait à mesure qu'on écrit le texte, à mesure qu'on fait le tableau. On est surpris, devancé par le texte. On est surpris, devancé par la couleur sur une surface. Le sens n'existe pas complètement avant l'individu. Le sens existe dans l'activité de l'individu: son écriture, sa peinture. Il n'y a pas de création qui existe avant même le geste de créer.

«C'est pourquoi il faut affirmer la création. Elle est positive, elle est libératrice. La création affirme le droit à la singularité ou à l'art. Le

contraire de la création c'est la formule, la recette, les valeurs pré-établies auxquelles il faut se référer pour produire un objet peint, écrit, filmé, etc. Bien sûr, il y a dans l'acte de créer un concept de «production», relié à des conditions matérielles. Il y a en effet une «production» dans l'acte de créer. Il y a des matériaux, il y a des conditions historiques et subjectives. Mais il y a aussi le geste de créer. Sans ce geste, il pourrait y avoir toutes les conditions objectives du monde, il n'y aura pas de tableau, pas d'écriture, pas d'oeuvre. Sans ce geste de créer il n'y aura rien.»

J.R.

CHOIX DE LECTURES

Lemieux, Pierre-Hervé — *Entre songe et parole: structure du «Tombeau des rois» d'Anne Hébert* — Ottawa: Éditions de l'Université d'Ottawa, 1978. 249 p.; 24 cm. — (Cahiers du centre de recherche en civilisation canadienne-française; 15)

Cette étude de niveau universitaire suit de très près le texte de 27 poèmes qui composent le *Tombeau des rois* (1953). L'auteur se propose d'y vérifier une hypothèse: à savoir que le recueil d'Anne Hébert peut se lire comme une histoire poétique fractionnée, exposant un drame d'amour impossible, «comme un lent et difficile passage entre deux états poétiques extrêmes: songe, parole». Nombreuses références aux

autres oeuvres d'Anne Hébert. Il existe déjà au moins 3 thèses de maîtrise sur le *Tombeau des rois*. L'auteur juge qu'elles n'étaient pas «établies sur des bases suffisantes» mais avoue avoir tiré beaucoup de leur lecture.

Rhys, Jean, 1894-1979, *Voyage dans les ténébreux*; trad. de l'anglais par René Dailly. — Paris: Denoël, 1978. 197 p.; 18 cm. — (Folio; 1071).

Édition originale en langue anglaise, 1934. La vie difficile et même misérable d'une actrice de revues théâtrales (genre *La valse bleue*) qui a quitté ses Antilles natales pour tenter sa chance en Angleterre. De désillusions en

déboires, le dernier spectacle qu'elle aura à offrir sera celui de son corps à des inconnus.

(Tolstoï, Les Nikolaïevitch, graf, 1828-1910), *Un cas de conscience*: roman trad. du russe par Z. Lvovsky. — Paris: Stock, 1979. 187 p.; 18 cm. — (Bibliothèque cosmopolite).

Première ébauche de ce qui deviendra *Résurrection*. À l'origine de ce roman une idylle auxiliaire aux conséquences tragiques qui hanteront la conscience de Tolstoï.

Laury, Agnès, *Chierdent* — Paris: J.-J. Pauvert, 1978. 204 p.; 22 cm. — (L'Accès).

Vie d'un enfant, puis d'une adolescente, dont les parents sont séparés. À quatre ans elle se retrouve au Bon Pasteur, une sorte de maison de redressement dirigée par des religieuses. Un récit-témoignage sur l'enfance privée de tendresse et d'amour, trimballée d'un lieu à l'autre, sacrifiée aux «raisons» des adultes. Stule à la Zazie (cf. R. Queneau), en un peu moins cru. Lecture facile.

La «nouvelle écriture»

Suite de la page couverture

lité dans le mouvement qui l'entraîne. Elle est un acte de refus et de conscience qui s'écrit. C'est une écriture en déportation. Normand de Bellefeuille, après avoir dit que la nouvelle écriture est toujours «en devenir, à venir», s'est posé la question de «la gageure du lisible» et a défendu l'«illisibilité» du texte. «L'intention lisible, qui se dessine après l'écriture «formelle» des années 70, risquerait d'évincer du texte l'imaginaire. Le texte doit demeurer l'indésirable, l'intrus, celui qui dérange et force la vigilance». De plus, a ajouté Bellefeuille, «ce n'est pas en faisant la toilette du poétique que l'on rendra un texte accessible». Roger DesRoches, lui, a rappelé les grands thèmes de la «nouvelle écriture» depuis

10 ans: le texte comme lieu de questionnement et de jeu, le sexe comme le vouloir illustrer du plaisir et du désir. Avouant pour sa part une préoccupation de «lisibilité», il a rappelé que «Tout ce qui touche de près ou de loin l'écriture est de l'ordre de la fête; une fête heureuse ou une fête malheureuse, ça dépend.» Il a aussi réaffirmé le travail de l'angoisse et du doute contre la vérité «inspirée», puisque l'écriture doit être sans totems ni tabous.

Enfin, si Francine Saillant a affirmé la nécessité du radical désir et France Théoret celle d'une critique nouvelle, Yolande Villemarec, pour sa part, a dit sa nécessité d'écrire: «La vraie question reste: To be or not to be. Et de pouvoir se le poser relève de l'enchantement, de la magie et de l'art consommé de l'illusionniste.»

J.R.

**HOTOSTAT**  
8" x 10"  
\$ 3.00  
Pallons chercher et livrons le même jour  
Toutes commandes faites avant 12h00, minimum \$17.00  
typographie  
\$ 3.00 la page  
Basé sur 1800 signes par page  
**l'ennmieux**  
1600 rue BERRI, suite 3022  
Berri-De Montigny 845-0281

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

**puf**

**MYTHES ET RITUELS DE L'ÉCRITURE**  
par Claude ABASTADO  
Un «Regard d'ethnologue» sur l'activité littéraire.

Choisir la littérature comme mode d'être, c'est entrer dans un ordre symbolique; écrivain, critique ou simple lecteur, on adhère à des mythes, on se plie à des rituels.

Retracer l'histoire de ces représentations, en décrire, l'émergence, les métaphores et la dérive dans l'idéologie, c'est aussi en déployer les significations et en indiquer la pragmatique. Perception affective du monde, le mythe offre aux écrivains une image spéculaire, atteste et légitime leur identité collective. Il suggère ou intime des conduites qu'en même temps il rend problématiques. Il motive l'écriture et en fonde la théorie. Il informe les modèles des oeuvres, oriente les thématiques. Symétriquement, il conditionne la lecture et fraie les sentiers de l'interprétation critique.



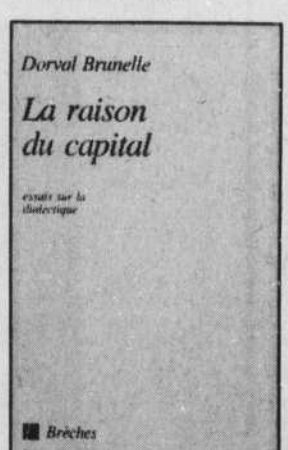
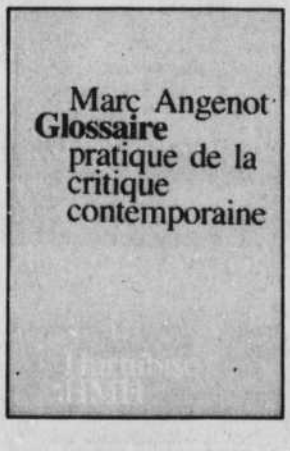


EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRIE

**Octave Crémazie**  
par Odette Condemine

Collection ALBUMS dirigée par Paul Wyczynski  
466 photos dont 9 quadrichromies  
276 pages, \$24.95

les éditions fides  
235 est. boul. Dorchester  
Montréal H2X 1N9  
(514) 861-9621

nouveautés éditions hurtubise hmh

<p>René Lapierre Les masques du récit</p>  <p>133 pages \$8.50</p> <p>Un essai qui propose d'interroger les masques et les incertitudes de «Prochain épisode» de Hubert Aquin.</p>	<p>Timothy Findley Guerras</p>  <p>272 pages \$11.95 Prix du Gouverneur général 1977</p> <p>Ce roman est une interrogation sur le sens même de notre humanité, face à la folie de la guerre.</p>	<p>Dorval Brunelle La raison du capital</p>  <p>216 pages \$12.50</p> <p>Cinq courts «essais sur la dialectique» qui se proposent tous d'explorer quelques-unes des facettes du rapport entre le travail et la pensée dans la société capitaliste.</p>
<p>Marc Angenot Glossaire pratique de la critique contemporaine</p>  <p>244 pages \$9.95</p> <p>Trois cents termes pour permettre de s'orienter dans la lecture des critiques littéraires contemporaines de toutes tendances.</p>	<p>Jacques Rivet Grammaire du journal politique</p>  <p>344 pages \$18.95</p> <p>Un ouvrage pour comprendre comment le journal politique construit l'actualité à l'intention de ses lecteurs.</p>	<p>Fernande Saint-Martin Les fondements topologiques de la peinture</p>  <p>184 pages \$9.50</p> <p>Suite aux recherches de Jean Piaget sur les stades évolutifs de l'enfant, l'auteur élabore un essai sur les modes de représentation de l'espace, à l'origine de l'art enfantin et de l'art abstrait.</p>

éditions hurtubise hmh ltée  
7380, boul. newman  
ville lasalle, québec, H8N 1X2  
tél.: 364-0323

**GRANDE VENTE À LA LIBRAIRIE LEMÉAC**

10% Livres scientifiques techniques et scolaires	10% Sciences humaines: psychologie, philosophie, histoire, géographie	20% Littérature générale française et québécoise
DE 20 À 40% SUR LES LIVRES D'ART	20% Littérature de jeunesse	20% Sur les collections de poche: J'ai Lu - Folio Idées - P.B.P. Microcosme - Points 10-18 - G.F. Club des masques Marabout, O.S.J. Méditations, Champs

**Le LIVRE de POCHE 40%**

	Reg.	Spec.
Simple	2.95	1.75
Double	3.75	2.25
Triple	4.50	2.70
Quadruple	5.50	3.30
Quintuple	5.95	3.60
Art	6.50	3.90
Cuisine	5.75	3.45

**LIBRAIRIE LÉMEAC INC.**  
371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6. Tél.: 273-2841-2842  
Angle Laurier et Parc Autobus: 50, 51, 80, 128, 129  
Les prix de LA PLEIADÉ sont calculés au taux du 24-1-80 à 2920.  
Les prix peuvent changer sans préavis.

Ouvert  
• de 9h à 18h les lundi, mardi et mercredi  
• de 9h à 21h les jeudi et vendredi  
• de 9h à 17h le samedi

CULTURE ET SOCIÉTÉ

# François Charron

## Un écrivain-peintre impatient

par Robert Mélançon

François Charron, *Peinture automatisée précédé de Qui parle dans la théorie?*, Montréal, Les Herbes Rouges, Collection «Lecture en vélocipède», 1979, 136 p.; *Le Temps échappé des yeux*, Les Herbes Rouges nos 75-76, novembre 1979, 60 p.; «Le monde sensible encore une fois», dans *Estuaire*, no 14, décembre 1979, p. 109-122. *La Couleur du noir*, exposition à la galerie Motivation V (1447, rue Bleury, Montréal) jusqu'au 16 mars.



François Charron

Photo Kéro

Il y a chez François Charron une exubérance, un enthousiasme, une vitalité surabondante qui ne laisse pas d'étonner. La page «du même auteur» dans *Le Temps échappé des yeux* énumère quinze plaquettes et livres ainsi que trois titres «à paraître», à quoi s'ajoute désormais une activité de peintre qui semble devoir se développer au même rythme (trois expositions en 1979). Or Charron, qui n'a pas trente ans, n'en est évidemment qu'à ses débuts. Avant toute autre considération il convient de saluer cette énergie peu commune et, je ne vois pas d'autre mot, cette ambition sans limites: on ne se lance pas dans un tel travail sans avoir formé le dessein d'une grande oeuvre.

Cela dit, il y a du pire et du meilleur dans la production de cet écrivain impatient, et la succession de ses livres ne va pas toujours sans contradictions ni sans incohérences. Il se peut que tel soit le prix à payer pour que cette oeuvre progresse vers sa propre forme et il se peut que le pire y soit en quelque sorte inséparable du meilleur. Une attention plus marquée à la cohérence absolue de sa démarche, un esprit critique plus attentif à la qualité constante de sa production auraient peut-être pour conséquence de stériliser ce poète inspiré en brisant son élan. Quoiqu'il en soit son tra-

vail est à prendre tel qu'il se donne, et même si on ne le reçoit pas toujours sans réserve il faudrait être bien fou pour refuser de voir tout ce qu'il apporte (et promet) en se laissant aveugler par d'indéniables bavures, par les accidents de parcours et les erreurs qu'engendre une précipitation peut-être nécessaire.

Cette démarche inspirée, cet élan enthousiaste qui emporte Charron, exclut, me semble-t-il, qu'on le considère comme un moderne autrement que dans ce sens très banal qui confond moderne et contemporain. Au sens strict, on peut définir la modernité par l'association de la réflexion critique au processus de la création, qui fait de tout l'art moderne une critique en même temps qu'une pratique de l'art. En ce sens, la modernité est toujours ironique. Je m'en rapporte à Baudelaire, à Eliot, à Borgès, à Saint-Denis Garneau, à d'autres. Malgré des effets de modernité parfois ostensibles, la production de Charron dans son ensemble ne me paraît pas à strictement parler moderne: elle est trop tout d'une pièce, trop soulevée par une inspiration débordante qui ne laisse pas vraiment place au doute ou à la distance critique. La démarche de Charron me paraît, tout au contraire de la modernité, un élan romantique, impétueux et emporté par son propre mouvement.

*Peinture automatisée* et *Le Temps échappé des yeux* s'inscrivent quelque peu en marge des autres livres publiés par Charron. Il ne s'agit pas cette fois de poèmes mais de «notes sur l'expérience de la peinture», comme le précise justement le sous-titre du *Temps échappé des yeux*: textes de réflexion qui accompagnent une autre activité de création plutôt que textes de création eux-mêmes, encore que cette opposition ne doive pas être durcie à l'excès. On peut à cet égard lire dans le dernier numéro d'*Estuaire* une suite de vingt-huit poèmes en prose, «Le monde sensible encore une fois», que pratiquement rien ne distingue du ton ni du mouvement des fragments rassemblés dans *Peinture automatisée*. Il s'agit en effet dans ce dernier livre de fragments lyriques plutôt que d'essais proprement dits, et le style n'en est pas moins vif que celui des poèmes. Assez paradoxalement ce lyrisme est beaucoup plus marqué dans *Peinture automatisée* et *Qui parle dans la théorie?*, dont le propos est plus général, que dans *Le Temps échappé des yeux*, qui tente de rendre compte de l'expérience de peintre de Charron lui-même.

Ce que ces textes proposent, c'est, explicitement, une réflexion sur la peinture, qui prend son point de départ — c'est essentiel — dans l'acte même de peindre:

«Je peux appliquer une première fois cette gouache allongée, diluée par l'eau, et cela suffit. Je peux aussi, dans l'anxiété cette fois, réappliquer une seconde, puis une troisième, puis une quatrième couche. Le seul souhait alors: que le support tienne le coup, que la couleur trouve sa voie. Ça craque, ça fendille, mais ça devra tenir le coup! Et à chaque fois, c'est comme si j'inaugurais à nouveau un programme exagéré, défendu. Pâte prise à la cuillère et déposée dans un bassin, je dépose plus ou moins, l'eau qui étire le tout, plongée du rouleau, le feu s'allume sur le plancher».

Les meilleures pages, celles qui vont le plus loin, sont précisément celles qui restent les plus proches de cette expérience première, irréductible à toute autre, qui consiste à poser, mêler, doser des couleurs sur une surface de telle dimension, qui a telle porosité, telle texture. Il y a une vérité de cet acte (un tableau ne ment pas, il prend ou ne prend pas, ne serait-ce qu'à cause de ce que permet ou exclut la technique qu'on emploie), et elle impose au

texte de ces «notes sur l'expérience de la peinture» une rigueur qui va bien au-delà de tout échafaudage théorique.

Dans *Peinture automatisée* et surtout *Qui parle dans la théorie?*, par contre, les propos paraissent beaucoup moins convaincants, moins chargés de substance parce qu'ils ne s'alimentent pas à cette expérience directe de la peinture. Le refus du discours théorique, «négateur de vie» dit Charron, est ici assez peu justifié et beaucoup moins cohérent que dans *Le Temps échappé des yeux*. Les fragments de *Peinture automatisée* trouvent en effet leur matière beaucoup plus dans le discours sur l'Automatisme (on voudrait dire dans l'hagiographie automatiste) que dans l'expérience (la contemplation et la fréquentation) des tableaux de Borduas, Leduc, Riopelle, Barbeau etc. On y trouve une suite de déclarations et de professions de foi qui redisent les discours déjà connus sur l'Automatisme et sa portée idéologique. Il faut quand même noter dans ce livre un refus du théorique qui est nouveau chez Charron, du moins sous une forme aussi nette. Ce refus, qui s'est assez répandu ces temps derniers (on le trouve par exemple chez Philippe Haek), marque un virage radical par rapport aux dix ou quinze dernières années dans ce que j'appellerai pour faire court l'avant-garde. A cet égard, *Peinture automatisée* a sans doute surtout valeur de symptôme.

Les éditeurs des Herbes Rouges ont heureusement compris qu'il ne servirait à rien de publier sans illustrations des «notes sur l'expérience de la peinture». *Peinture automatisée* et *Le Temps échappé des yeux* sont donc l'un et l'autre assez abondamment illustrés. Mais comme ces illustrations ne sont qu'en noir et blanc (pour d'évidentes raisons de coût de fabrication), elles ne constituent qu'un pis-aller et ne peuvent servir, au mieux, que d'aide-mémoire à qui a déjà vu des tableaux de Charron. Autant dire que la visite de l'exposition «La couleur du noir» qui a lieu ces jours-ci

constitue un prérequis à la lecture de ces textes. De toutes façons cette exposition vaut le détour, en particulier pour ces grandes pages — le mot s'impose — où à la façon de Mark Rothko se mêle un graphisme énergique qui n'appartient sans doute qu'à Charron et où on retrouve l'emportement de ses poèmes.



### Cahiers

revue trimestrielle sur les arts visuels maintenant 32 pages

Numéro spécimen et bulletin d'abonnement sont fournis sur demande.

C.P. 1261 Place Bonaventure Montréal H5A 1G9

**SÉLECT**

**la vie au delà de l'amour**  
Rosale Ruman

Rita a un bel avenir devant elle. A titre de chercheur scientifique, tout lui réussit. Avec ses intuitions, ses forces et ses échecs, elle lutte contre la croissance des tumeurs cancéreuses. Mais en dehors de toute considération, elle est aussi une femme, un être sensible qui vit à travers le souvenir de son défunt mari. Ce roman vous fera vivre des moments aussi bouleversants qu'heureux.

prix: \$6.95 — 200 pages — format: 5 1/2" x 8 1/2"

**UNE BICHE POUR LE TIGRE**  
Micheline Perron

Avec son premier roman, Micheline Perron offre aux lecteurs la romance et l'aventure. Vous serez entraîné au coeur de l'Amazonie où se rend en expédition une équipe de chercheurs, sous la direction de Christopher Van Dork. Par quelles circonstances peut naître l'amour dans un milieu aussi inhospitalier? Vous l'apprendrez en lisant ce grand roman populaire.

prix: \$6.95 — 170 pages — format: 5 1/2" x 8 1/2"

**ÉDITIONS SÉLECT**  
1555 ouest, de Louvain  
Montréal, Qué. H4N 1G6  
Tél.: 387-6268.

**Veillez m'envoyer sans frais ni taxe:**  
 "LA VIE AU-DELÀ DE L'AMOUR" ..... \$6.95  
 "UNE BICHE POUR LE TIGRE" ..... \$6.95  
 Ci-joint: \$ .....  chèque  mandat.

NOM ..... ADRESSE .....

VILLE ..... CODE ..... Tél: .....

(n'oubliez pas d'inclore votre paiement)

D. 8-3-80

10e mille

**PIERRE VADEBONCOEUR**

**la dernière heure et la première**

DE NOUVEAU DISPONIBLE EN LIBRAIRIE

Un classique de la question nationale

Une réflexion émouvante, généreuse et lucide sur la problématique du peuple québécois et les raisons qui fondent le choix de l'indépendance

\* 78 pages - \$4.50

**L'HEXAGONE**

En vente chez les bons libraires, ou directement de l'éditeur en faisant accompagner votre commande d'un chèque ou d'un mandat-poste

la dernière heure et la première

NOM ..... ADRESSE ..... VILLE ..... CODE ..... RETOURNER À L'HEXAGONE C.P. 337, BUREAU N, MONTRÉAL, H2X 3M4

Le cahier

**CULTURE ET SOCIÉTÉ**

du journal

**LE DEVOIR**

est dirigé par

**Jean Royer**

■ Nous rappelons à nos correspondants que les lettres adressées à «Culture et Société» doivent être signées et comporter, de manière lisible, les nom, adresse et numéro de téléphone de l'auteur. Il nous est impossible de publier les lettres anonymes.

## SI VOUS CHERCHEZ PLUS QU'UN TRAVAIL

**LE GUIDE IMPACT**

- Un aperçu des besoins actuels et futurs du marché du travail.
- Des informations pratiques sur les salaires et les structures des entreprises.
- Une orientation à la mesure de chacun.

Les éditions Flammarion ltée  
163 est, rue St-Paul  
Montréal, Qué. H2Y 1G8

Veillez me faire parvenir un exemplaire du GUIDE IMPACT au prix de \$14.95, plus \$0.75 pour frais de poste et d'emballage, que je vous envoie sous forme de mandat postal  ou de chèque

NOM ..... ADRESSE .....

**L'ALTERNATIVE DU DIABLE**  
Après Chacal, Odessa et Chiens de Guerre, le dernier roman de Frederick Forsyth est déjà un best-seller. Tous les problèmes de notre monde dans une effrayante machine infernale.  
France-Amérique

**Martin un enfant battait sa mère**  
Séance après séance, racontées par sa mère, les rencontres d'un enfant difficile avec une psychothérapeute, et sa transformation.  
France-Amérique

**FAIRE L'AMOUR**  
Enfin en français, dans une édition illustrée, le très beau livre de Patricia E. Riley, nous fait découvrir la dimension cachée de nos désirs.  
France-Amérique

**LA PAIX SACCAGÉE**  
Un dossier d'actualité sur l'affrontement américano-soviétique: à travers des documents inédits, cette "mésentente fondamentale" qui devint la guerre froide.  
Balland/France-Adel

**LES MAÎTRES ET LES MYSTÈRES DU MAGNÉTISME**  
Un des rares ouvrages qui traite de l'une des armes les plus puissantes de la médecine naturelle.  
France-Amérique

**L'APPRENTISSAGE DE LA SÉRÉNITÉ**  
Le livre le plus important de Louis Pauwels traite du grand art d'être heureux. Il a reçu le prix Chateaubriand.  
France-Amérique

**BON DE COMMANDE**

L'ALTERNATIVE DU DIABLE ..... \$12.95

MARTIN UN ENFANT BATAIT SA MÈRE ..... \$7.95

FAIRE L'AMOUR ..... \$19.95

LA PAIX SACCAGÉE ..... \$23.95

LES MAÎTRES ET LES MYSTÈRES DU MAGNÉTISME ..... \$9.95

L'APPRENTISSAGE DE LA SÉRÉNITÉ ..... \$6.95

NOM ..... ADRESSE .....

Ci-JOINT \$ .....  chèque  mandat

170, Benjamin Hudon, Montréal H4N 1H8  
Tél.: 331-8507

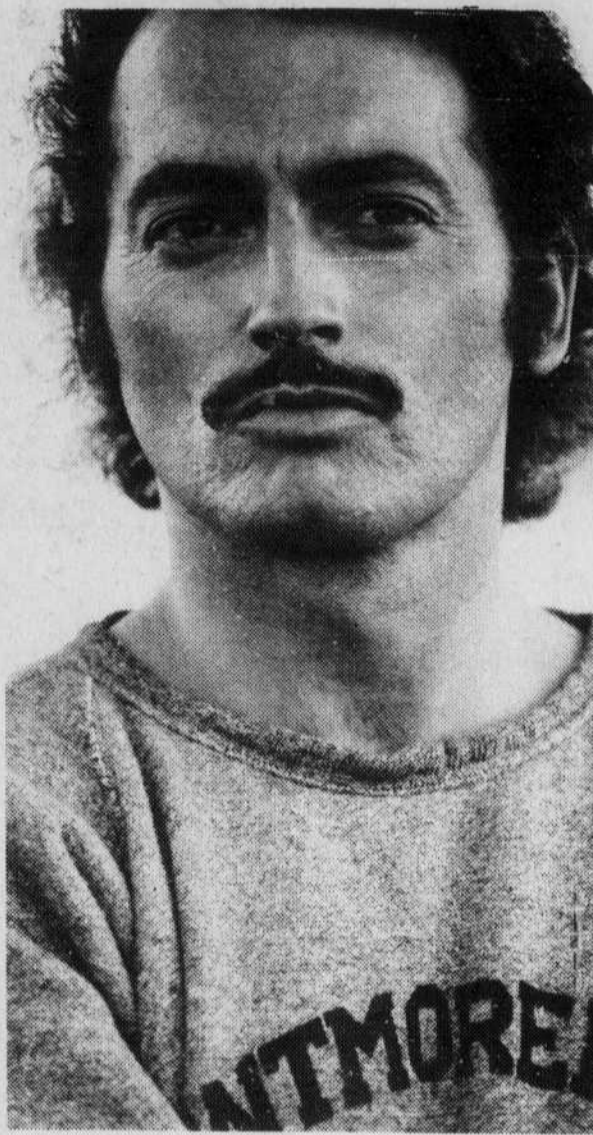
FRANCE-AMÉRIQUE



CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Jocelyn Bérubé

## Le retour du sauvage perdu



JOCÉLYN BÉRUBÉ n'est pas du genre sorteur. On ne le voit pas souvent fraterniser dans les bars avec ses confrères de la culture, on ne le voit pas aux premières ni aux lancements (à l'exception des siens). La meilleure façon d'entrer en contact avec lui c'est encore de rôder autour de son appartement décapé de la rue Saint-André. Et là encore, on ne sait jamais s'il va répondre à la porte ou au téléphone ou si au contraire il ne va pas faire comme si toutes ces petites sonneries du rappel à l'ordre et du retour à la réalité ne sonnaient pas vraiment pour lui. Jocelyn Bérubé est un très mauvais agent de relations publiques. Heureusement ce n'est pas son métier.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, Jocelyn Bérubé est un sauvage égaré de la Gaspésie, un poète-musicien-comédien exilé en ville, un déraciné du monde moderne, un loup solitaire qui ne peut s'empêcher de se porter à la défense des matières premières comme le bois, la terre et la tradition, bref un gars pas très social et farouchement renfermé. Ceux qui le connaissent, notamment toute la belle confrérie de comédiens qui ont participé avec lui dans Le Grand Cirque Ordinaire, savent autrement. Lorsqu'on leur parle de Jocelyn, ils prennent tout à coup le ton de la complicité. Ah Jocelyn!, disent-ils les yeux perdus dans la vague comme si la seule mention de son nom suffisait à ouvrir le catalogue des vieilles amitiés. Tendre, doux, timide Jocelyn. Il ne ferait pas de mal à une mouche. Il serait plutôt du genre à rougir devant la mouche et à poliment s'en excuser. Un gars en or disent les uns, une perle rare disent les autres. Et Jocelyn que la modestie étouffe, rougit de plus belle. Non, non, vous vous trompez. Un peu plus et il irait se cacher. Mais le moment n'est pas tout à fait indiqué. Surtout pas ces jours-ci alors qu'après des mois de silence, Jocelyn s'apprête à faire son humble rentrée d'abord dans *L'Homme à tout faire*, un film réalisé par Micheline Lanctôt et dans lequel il tient le rôle principal, celui d'un homme à tout faire du nom d'Armand Dorion et dans *La Bonne Aventure* un deuxième disque sur lequel il travaille de peine et de misère depuis bientôt un an et qui

devrait sortir dans les prochains jours. Dans *La Bonne Aventure*, une chanson intitulée *Le Sauvage perdu*, écrite par Jocelyn, résume bien la situation. Le comédien, musicien, violoniste, conteur, homme à tout faire de la tradition n'est plus tout à fait le même ni tout à fait un autre. Installé à Montréal depuis 1962 après avoir quitté Nil, son village natal en Gaspésie pour s'inscrire à l'École nationale, Jocelyn continue à se balancer entre deux chaises, celles de la musique et celle du théâtre avec à l'occasion quelques escapades au cinéma (notamment dans *Gina*, *Tendresse ordinaire* et *J.A. Martin photographe*). Le sauvage perdu c'est lui mais ne lui posez pas la question, il risque de prendre son air débonnaire pour vous dire, ben voyons donc! «Le sauvage perdu, dit-il, c'est avant tout un personnage, il faut quand même prendre ses distances un peu». Les réflexes du comédien prennent toujours le dessus chez lui dans une drôle de dualité qui lui offre finalement deux portes de sortie pour le prix d'une. «Mon gros problème poursuit-il, c'est de parler de la ville dans mes chansons. J'ai toujours ten-

dance à partir dans une symbolique traditionnelle, pas très urbaine. Faut dire que j'ai été beaucoup marqué par le traditionnel. J'ai fait des recherches, fouillé dans les archives, je me suis promené dans les petits villages avec une enregistreuse, pendant trois ans, j'ai été complètement obsédé par cela. C'est à la suite de tout ça, après la dernière création du Grand Cirque Ordinaire que j'ai fait *Nil en ville*, mon premier disque. C'était en 76, il y avait dans l'air un engouement populaire pour le folklore québécois, le PQ venait de rentrer au pouvoir. Le Tamarois est devenu riche et moi je me suis petit à petit essoufflé. Aux prises avec des problèmes de renouvellement créatif, un peu las de voir les rapaces autour de lui se jeter sur le folklore et en faire de la bouillie pour les chats, Jocelyn commença tranquillement à se montrer infidèle. «Je n'aime pas les formules mais je me suis rendu compte que j'avais néanmoins besoin de me renouveler dans un art difficile à renouveler. J'avais aussi l'impression qu'il y avait eu quelque part une rupture dans le temps. En 55, tout le monde a rangé ses violons pour faire de l'électrique. Ils ont recommencé à l'Expo,

entre temps c'est comme si rien finalement ne s'était passé. C'est pour ça que j'ai l'impression de faire la musique qui aurait dû être faite il y a dix ans. Mais l'évolution ça se fait tranquillement et péniblement parce que ça te demande une remise en question

continue. Il faut être sincère avec soi-même et c'est ça le plus difficile. La question de la sincérité, de l'honnêteté face à soi-même revient sans cesse dans la conversation. Jocelyn affirme qu'il vit le problème aussi bien dans sa musique

qu'au théâtre ou au cinéma: «Pour faire le film de Micheline, j'ai d'abord étudié le battement, le rythme du personnage. C'est impossible de jouer un personnage sans se prendre un peu pour lui. Le jeu du comédien se situe précisément dans ses nuances, dans l'économie de ses moyens.» Au cinéma, il faut apprendre à contrôler sa nervosité, sans cela, tu perds contact avec le personnage, c'est la nervosité que tu subis et non la sienne. La corde du personnage doit te tirer tout le temps, ça ne sert à rien de courir après le personnage, il faut le laisser approcher, le laisser entrer en toi. Tout ça c'est des forces invisibles que tu tentes seulement d'apprivoiser. Au théâtre, tu plonges, si la salle est chaude, elle te porte, elle te donne la note juste, autrement t'es perdu».

Jocelyn connaît bien les salles chaudes, il en a vu et vécu des centaines pendant les heures de gloire du Grand Cirque Ordinaire. «Le gros tournant dans ma vie a eu lieu en 70 avec le Grand Cirque, le monde était bouillonnant dans ce temps-là, c'était comme la résurrection du théâtre qui pendant longtemps avait semblé mort ou agonisant. C'est pas que les pièces étaient pas bonnes c'est que les créateurs étaient pas assez grands pour transcender autre chose que leur petite quotidienneté. Avec le Grand Cirque, je suis devenu un passionné du théâtre mais ça n'a pas duré parce qu'il se passait des choses tellement fortes que c'était impossible de les retenir, c'était inutile d'ailleurs, les affinités changent, les gens s'en vont ailleurs.»

Il n'y a aucune nostalgie dans la voix de Jocelyn, juste le constat lucide et presque fataliste que toutes les choses ont une fin et que ce n'est pas plus grave que cela. «J'ai 33 ans, mais la vie continue et je cherche encore comme Camus à devenir un homme».

## From Toronto with Jazz

par Gilles Archambault

Je vous parlais la semaine dernière d'une maison d'importation de disques de Montréal, la société Almada. Son concurrent immédiat, Trend Record de Toronto n'a pas encore deux années d'existence. Mise sur pied par un ancien montréalais, Jack Inhaber, cette raison sociale s'occupe de la distribution canadienne de plusieurs labels, dont Contemporary, MPS, Muse, India Navigation, Nessa, Delmark, Progressive, Bee Hive, etc. La politique de cette maison ressemble à s'y méprendre à celle d'Almada. Il s'agit d'importer en petites quantités tous les numéros d'un catalogue donné et de suivre attentivement ce catalogue. Tant qu'un album donné est disponible, on le commande en quantités minimales de 25 exemplaires. Contrairement à

ce qui se passe pour les grandes marques, les disques ont donc une vie plus longue, aussi longue en réalité que dure la disponibilité américaine ou européenne (selon le cas). Jack Inhaber ne croit pas encore à la possibilité prochaine pour Trend — à ne pas confondre avec la compagnie américaine du même nom, dont les microsillons sont du reste distribués au Canada par qui vous savez! — d'usiner au pays les albums qu'il importe. Le marché est encore trop réduit selon lui pour justifier l'entreprise. Un jour, cependant... Pour l'heure, il déclare que son grand succès est un disque canadien du guitariste Ed Bickert sur étiquette Sackville: 2.000 exemplaires vendus. C'est un peu frustrant pour un importateur de cons-

tater qu'il vend en plus grand nombre d'exemplaires un 33 tours qu'il n'a même pas dû importer, non? Arthur Blythe nous donne avec *Metamorphosis* (India Navigation 1038 — importation Trend) le plus beau peut-être de ses disques. La présence du violoncelliste Abdul Wadud donne un prolongement, une gravité très rare aux incursions musicales de l'artiste dont on nous propose, ces mois-ci, plusieurs enregistrements. *Spirit Sensitive* de Chico Freeman (India Navigation 1045 — importation Trend) est

plus accessible. Le saxo ténor s'attaque à des standards éprouvés ou à des thèmes plus actuels qui tous ont pour constante la douceur. Tout cela est abordé de façon impeccable, avec une ferveur renouvelée. *Paradise Space Shuttle* de George Adams (Timeless-Muse 322 — importation Trend) nous présente le côté le plus facile du jeu du saxo ténor du groupe de McCoy Tyner. Si on a connu Adams grâce à Mingus, il ne faut pas oublier qu'il a eu une formation de musicien de rythm and blues. D'où une crudité, une rugosité qui pourra peut-être choquer les délicats. Pour es-

## Une série d'émissions sur l'information littéraire

L'information littéraire dans la presse écrite fera l'objet de la série d'émissions «Actuelles», du lundi 10 mars au vendredi 14 mars, à 18 h 33, au réseau FM de Radio-Canada. L'animateur Albert Martin a interviewé diverses personnalités du monde littéraire sur les sujets comme l'information littéraire en Belgique et au Québec, la situation du livre au Québec, l'importance accordée à l'information littéraire dans les quotidiens, les hebdomadaires et les revues québécoises. La série d'émissions se terminera vendredi avec une réflexion sur la critique littéraire journalistique par M. Jean Royer, responsable des pages littéraires du DEVOIR. Cette série de cinq émissions donne libre cours aux

opinions de chacun des invités. Il ne s'agit pas de faire le procès de la presse écrite et de ses journalistes culturels et littéraires mais de connaître et de faire connaître ce «parent pauvre» de l'information journalistique: la page littéraire. À travers les opinions des «spécialistes» se glissent les humeurs, les regrets et les espoirs de certains lecteurs de li-

vres, étudiants et amateurs de la chose littéraire. Eh oui, ça existe! L'Information littéraire dans la presse écrite, une série qu'on écouterait à ACTUELLES, du lundi 10 mars au vendredi 14 mars à 18 h 33, au FM de Radio-Canada. Recherche et animateur: Albert Martin. Réalisation: Raymond Fafard. et dont les documents d'état civil connaissent un état de conservation exceptionnel au plan mondial ont eu le génie et les moyens de mettre cette masse de renseignements sur ordinateur. À cause de cela, leur propre exploitation des données est fort attendue. À cause de cela, la généalogie jusqu'à 1765 peut être livrée et faite à domicile.

**LA BELLE ET LA BÊTE**  
pour enfants petits et grands

Dernière Représentation Dimanche

du 14 février au 9 mars

à 14h00 samedi et dimanche  
à 19h30 vendredi et samedi

ESKABEL, métro Charlevoix, 2334 Centre  
Renseignements: 931-8401, 536-1907

LE THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC  
présente  
**LE TARTUFFE**  
de MOLIÈRE

Jean-Marie Lemieux Nicole Filion Pascal Rollin  
Elizabeth Le Sieur Thomas Donohue Mireille Daoust  
et d'autres comédiens

Mise en scène: PASCAL ROLLIN

LE TRITONUM

Cécep du Vieux Montréal  
255 est, rue Ontario, Montréal  
25, 26, 27, 28, 29 mars 1980  
à 20:30 heures.

Billets: \$7.00 et \$4.50 en vente du 5015 Boyer (près de Laurier) de 10h à 17h. et au guichet les soirs de spectacle. Rés.: 849-2285.



On reconnaît ici Gandalf et Bilbo, les deux personnages principaux du conte fantastique de J.R.R. Tolkien «Le Hobbit», que présente le THEATRE SANS FIL, théâtre de marionnettes géantes pour adultes, à l'Université du Québec à Montréal, 1455 St-Denis, jusqu'au dimanche 9 mars inclusivement. (Publicité)

**l'Opéra de chambre du Québec**  
et  
**l'Orchestre des Jeunes du Québec**  
chef d'orchestre: Pierre Héту

présentent

une soirée lyrique

avec  
Michèle Boucher, soprano  
Yves Cantin, ténor  
Patricia Fournier, soprano  
Gilles Latour, baryton

programme: airs d'opéra — la Bohème (3ème acte) — suite du Chevalier à la Rose.

lundi, 24 mars, 20h30  
billets: \$4.00; étudiants et âge d'or: \$3.00

une initiative du ministère des Affaires culturelles  
Gouvernement du Québec

THÉÂTRE MAISONNEUVE  
PLACE DES ARTS  
Montréal (Québec) H2X 1Z9

Quatre fois la semaine au samedi, un événement de midi à 21 heures. Pas de réservation, les programmes sont affichés sur place. Renseignements: 842-2112.

le centre socio-culturel de l'UQAM  
en collaboration avec  
**LE REGROUPEMENT MUSIQUE DE L'UQAM**  
présentent  
**LISE DAOUST, flûtiste**  
**ANATOLE GAGNON, claveciniste**  
(concert de musique classique)

Dimanche le 9 mars 1980 à 20h30  
STUDIO THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ  
PAVILLON JUDITH-JASMIN  
(1455 St-Denis ou métro Berri de Montigny)

Billets: Adultes: \$3, Âge d'or et étudiants (carte): \$1  
Billets en vente au guichet du Centre Socio-Culturel deux heures avant chaque représentation.  
Renseignements: 282-3575 ou 282-3145

Le Musée des beaux-arts de Montréal et Columbia Artists  
présentent  
**CHARLES ROSEN**  
piano  
**BEETHOVEN**  
Sonate No. 29 en si bémol majeur, op. 106  
"Hammerklavier"  
33 Variations sur une valse de Diabelli, op. 120

**SALLE POLLACK**  
555 o., rue SHERBROOKE  
**13 MARS 1980, 20h30**  
Billets: (\$8.; \$5., étudiants et Amis du Musée)  
en vente à la Boutique du Musée  
1379 ouest, rue SHERBROOKE  
et au guichet le soir du concert  
RENSEIGNEMENTS: 285-1600

Charles Rosen  
a publié  
SCHÖNBERG  
Le style classique  
Haydn Mozart Beethoven  
en vente dans toutes les librairies

**SIX SOIRÉES à L'OPÉRA**  
Tour lyrique dans les théâtres les plus réputés d'Italie

**SIMON BOCANEGRA** au Teatro dell'Opera à Rome  
**LA CLEMENCE DE TITO** à SanCarlo de Naples  
**ADRIENNE LE COUVREUR** au Teatro Reggio de Turin  
**ANDREA CHENIER** à la Scala de MILAN  
**IL MATRIMONIO SECRETO** à la Scala de Milan  
plus un autre spectacle à PARME ou à FLORENCE

de plus, visite des Musées consacrés aux grands compositeurs tels que:  
**VERDI, PUCCINI, DONIZETTI, etc., etc.**

Départ le 8 mai — Retour le 24 mai 1980

**PRIX: \$1,665.** INCLUANT AVION ALLER-RETOUR  
Logement en hôtels de classe de caractère, visites et excursions, taxes et pourboires, transport en autocar climatisé, services d'un accompagnateur.

UN VOYAGE à NE PAS MANQUER!!

**VOYAGES SELECT LTÉE**  
620, rue Cathcart, suite 555  
Station métro McGill  
Montréal H3B 1M1  
Tél.: (514) 866-3345 ou 866-4974

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h  
Jeudi de 9h à 20h

Détenteur du Permis du Québec

goethe institut montreal

présente  
**L'Orchestre Symphonique de Sarrebruck**  
direction: Hans Zender

PROGRAMME  
Wagner: Ouverture "Vaisseau fantôme"  
Mozart: Symphonie no 36 ("Linz") K. 425  
Concerto pour basson en si bémol majeur, K. 191  
Schumann: Symphonie no 4 en ré mineur, op. 120

**SEUL CONCERT AU CANADA**  
billets: \$6.00 - étudiants et âge d'or: \$3.50  
en vente à la Place des Arts et au Goethe Institut Montréal, Place Bonaventure.

**Samedi le 29 mars 1980 à 20h30**  
salle Claude Champagne,  
220 avenue Vincent d'Indy, Outremont

CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Le Théâtre de la Grande Réplique

## Une vocation de conscientiseur

par Jacques Larue-Langlois

AVEC *Passé dû*, j'ai l'impression d'avoir fait un «texte-montage», en partie composé de citations et en partie de mon propre cru, qui réponde à mon goût profond de dire quelque chose. J'ai longuement pensé à ce que j'avais à dire puis j'ai fait confiance à l'équipe de production. Il faut dire que le Théâtre de la Grande Réplique m'a, jusqu'ici, démontré qu'il était possible d'avoir un impact à partir d'un travail de ce genre.

Madeleine Greffard, professeur au département de théâtre de l'Université du Québec à Montréal et auteur de la nouvelle production de la Grande Réplique, une compagnie de théâtre dont elle est le président, n'a rien perdu de l'enthousiasme qui la faisait entrer chez les Apprentis-Sorciers en 1958, après qu'elle eût assisté à une exaltante représentation des *Chaises* de Ionesco, et où elle travailla pendant huit ans comme comédienne et metteur en scène. Elle rencontra, à quelques jours de la première de *Passé dû*, les lecteurs du

DEVOIR par personne intéressée, en compagnie de son camarade Jean-Guy Sabourin, directeur artistique de la Grande Réplique et metteur en scène de la pièce en cause.

En fonction depuis 1976, suite à une rupture de groupe du Théâtre Populaire du Québec, le Théâtre de la Grande Réplique est une compagnie indépendante sans but lucratif, qui a conclu une entente d'échange de services avec l'UQAM, lourde de la tradition théâtrale du Collège Ste-Marie, en vue de l'utilisation d'une salle de spectacle en contrepartie de la prise en charge de certains étudiants en théâtre de cette université. L'UQAM, il faut le dire, compte quelque 150 étudiants en théâtre dont une bonne partie en fonction de l'enseignement; onze professeurs à plein temps et une vingtaine de chargés de cours tentent d'y diffuser une tradition théâtrale québécoise dans une perspective universelle.

«Notre répertoire, dira Jean-Guy Sabourin, lui-même ex-Apprenti-Sorcier ayant œuvré dans le domaine du

théâtre au Québec depuis 25 ans, s'accroît sur un renouvellement à deux niveaux contenu et recherche en profondeur tant littéraire que dramatique; développement d'une nouvelle scénographie, d'un nouveau lieu théâtral.»

«Nous avons opté pour le montage, précise Madeleine Greffard, surtout pour dire des choses qui ne se disent pas habituellement car la technique du montage permet en effet une concentration beaucoup plus grande et partant de dire beaucoup plus de choses. Ici, comme dans les cas de *L'Amour en peine* et de *Georges-Etienne Cartier ou la Prise par surprise*, ce spectacle est construit à partir d'œuvres québécoises surtout mais en posant les problèmes dans une dimension plus large: le théâtre doit enfin sortir de l'histoire racontée linéairement.»

«On doit sortir de la cuisine et du living-room, enchaîne Sabourin, et, comme au cinéma, superposer une situation réaliste à une dimension imaginaire, comme nous le faisons, par exemple, dans



Dans l'ordre habituel, Jean-Guy Sabourin, Madeleine Greffard et Michel Laporte, respectivement metteur en scène, auteur et conseiller dramatique pour la pièce *Passé dû*, à l'affiche du Théâtre de la Grande Réplique jusqu'au 22 mars prochain.

*Passé dû* en présentant une scène avec Florentine, un personnage de *Bonheur d'occasion*, de Gabrielle Roy, avec, en arrière-plan, une évocation des civilisations chinoise ou juive.»

Habituee à jouer et à monter, chez les Apprentis-Sorciers, le théâtre européen d'avant-garde des années quarante et cinquante — Adamov, Beckett, Dürrenmatt, Frisch, Ionesco... — Madeleine Greffard a développé une espèce d'exigence par rapport aux textes qui l'a mise en position de chercher un type de théâtre québécois «qu'on avait de la difficulté à trouver. Le théâtre se définit par les gens qui le font, ou nous sommes tous, de près ou de loin, rattachés à une dimension universelle qui nous force, si nous voulons étaler toutes nos préoccupa-

tions, à établir un lien entre la culture européenne, dite culture étrangère, et la culture québécoise. Au fond, c'est cependant une différenciation qui ne m'apparaît pas recevable: il y a des parties de moi qui se situent ailleurs qu'ici, même si je connais et n'hésite pas à revendiquer mes racines d'ici: d'une part, j'ai lu et, d'autre part, je souffre d'une certaine réalité immédiate. Si la parole québécoise exagérée aide la désaliénation vis-à-vis du colonialisme culturel français, on ne peut pas tous en rester là et succomber à identifier la québecitude à une certaine facilité.

«Dans cette optique, nous voulons, au départ, trouver sept ou huit auteurs québécois universalistes pour créer notre répertoire avant de mettre au point notre instrument. Le

Théâtre de la Grande Réplique mais, dans les faits, nous avons dû créer le répertoire au fur et à mesure que nous avançons. C'est dans cette perspective qu'il faut aborder le texte de *Passé dû*. Les thèmes sont connus et peuvent constituer une redite mais notre approche est nouvelle. Ce sont des textes sur les femmes que nous touchent pas nécessairement la relation homme-femme. Il s'agit d'étudier, à travers une période qui se situe entre 1945 et 1955, comment s'est formée chez les adolescentes et les jeunes femmes d'alors, qui ont aujourd'hui 40 ans, la conscience d'être femmes, à travers les différents discours de l'Église, des poètes et de la relation mère-fille qui est primordiale dans le conditionnement de la femme en devenir.»

Madeleine Greffard n'a pas fondé sa recherche exclusivement sur ses expériences personnelles. Des psychologues

ont interviewé des femmes de milieux divers dont les réponses ont permis d'élaborer son cheminement axé essentiellement sur les problèmes qui naissent du corps de la femme. La première séquence, intitulée *Comme il vous plaît*, traite de la femme comme on la veut, c'est-à-dire comme les hommes la veulent; la deuxième, *Fait divers*, exploite la mésaventure de l'enfant hors-mariage toujours possible; la troisième a pour titre *Le Cantique des mères* et souligne l'opposition entre le discours officiel de «la bonne mère» (celle qui a de nombreux enfants) et le choix qu'on commence à peine à donner à la femme en ce domaine; enfin, la dernière séquence, *Aujourd'hui comme hier*, est consacrée aux lettres de prison de Gabrielle Russier, une institutrice française enfermée pour avoir eu une relation amoureuse avec un de ses étudiants, âgé de 17 ans. A travers ce personnage, l'auteur veut démontrer ce qui arrive à la femme qui sort des schémas qu'on lui a tracés. «Il y a dans tout ça, précise Madeleine Greffard, une diversité de tons entre deux niveaux de témoignages (celui des femmes et celui des hommes) qu'il a fallu scinder. Bien entendu, cela amène une deuxième partie qui viendra éventuellement et qui traitera des luttes des premières féministes, à la fin du siècle dernier et au début du 20ème siècle.»

«Pour ma part, j'ai l'impression de travailler dans du neuf, lance Jean-Guy Sabourin qui a pourtant déjà réalisé une trentaine de mises en scène des plus progressistes. Le montage offre des aspects intéressants à tout le moins: ainsi, la seule première séquence demande treize scènes différentes, ce qui me semble fort sympathique. Il faut dire que nous avons travaillé étroitement pendant plusieurs mois en équipe, abordant de

front la scénographie, les costumes et la musique, ces deux éléments pouvant, dans certains cas, servir à situer de façon précise l'espace comme le temps.

«Avant tout, il nous fallait, dans la distribution, créer des images de femmes hors du superficiel, ce que nous avons fait solidairement, en équipe, dans un travail acharné dont la démarche me fait penser à celle d'Oedipe-roi aveugle qui veut comprendre le problème mais dont les yeux ne fonctionnent pas pour nous tous comme pour lui, il ne s'agissait pas uniquement de sensation mais de compréhension profonde.

«*Passé dû* n'est surtout pas une pièce d'atmosphère et les artisans de la scène doivent trouver les moyens d'atteindre les clichés et les archétypes que suggère l'auteur. C'est en fait tout le défi de la création mais rendu facile grâce à une équipe de production qui a réussi dans le passé à travers victorieusement plusieurs épreuves de cette nature.»

«Tous les gens de la production et les comédiennes en particulier, répondent énormément au texte, lance, enthousiaste, Madeleine Greffard, ce qui a beaucoup aidé à la mise en œuvre du spectacle.»

«L'équipe prend en charge ce qui est proposé dans le texte, précisera Sabourin, ils ont le goût de dire ce qu'ils disent. Ça reste une œuvre de théâtre essentiellement, une œuvre dramatique écrite par un auteur qui a un monde personnel bien à elle: ce n'est pas du tout de la sociologie, car le théâtre n'est pas de la sociologie même si la sociologie c'est souvent du théâtre. Et tout ça se fait dans la joie la plus folle car la Grande Réplique est un théâtre heureux.»

*Passé dû* est à l'affiche au 200 ouest de la rue Sherbrooke, à 20 heures 30, du mercredi au samedi inclusivement, jusqu'au 22 mars.

## Marie Savard

### Ne plus être une Fille du Roy

par Julie Stanton

ELLE dit y retrouver ses racines. Le goût et le plaisir de chanter. Elle dit vouloir y réhabiliter une parole de femme. Elle dit aussi qu'elle y raconte une histoire en rapport avec notre matriarcat. Et qui lui vient de l'état d'urgence dans lequel la femme se trouve actuellement au Québec. Marie Savard, poète et chanteuse, fait *La Jaserie* au Concertum depuis mardi dernier. Avec Marie Trudeau, Claire Saint-

Aubin et Judy Gruber-Stitzer. Leurs violons, mandolines et guitares.

Ce qu'elle voulait dire, Marie Savard cette fois n'avait pas le temps d'en faire un livre. Comme *Bien d moi* ou *Le Journal d'une fille* ou encore le recueil de ses vingt ans, *Les Coins Love*. Non, elle n'avait pas le temps «parce que si ta maison brûle et que tu prends le temps d'écrire «Au feu!» puis de le mettre sous presse, c'est sûr

que tu vas y passer!» Alors, Marie Savard a décidé de chanter son message. Ses interrogations, ses revendications:

«Ce que j'ai à publier, aujourd'hui, doit passer par ma voix. C'est de l'écriture sonore», qu'elle dit en parlant de cette histoire. Celle des Filles du Roy qu'on a fait venir en Neuve France. Comme une cargaison de marchandise: «Ou des instruments aratoires! Nous ne les connaissons

pas ces femmes-là. Nos mères. Il y en a qui ont écrit qu'elles étaient des putains. D'autres, des veuves de guerre ou des femmes sans dot. Inmariables en France. Les livres d'histoire disent qu'il en est venu mille sur une période de quinze ans et que la population a triplé durant ce temps. Nous savons pourquoi elles étaient ici en tout cas! Et qu'elles ont fonctionné vite!

«Ce sont les hommes qui ont planté la croix et installé leur mode de vie au Québec. Les femmes sont arrivées plus tard. Mais, à mon avis, Marguerite Bourgeoys, Jeanne-Mance et Marie de l'Incarnation étaient des fonctionnaires. Des femmes avec des promotions qui travaillaient de concert avec le gouvernement. Venues comme instruments de reproduction, les Filles du Roy ont maintenu le Québec vivant. Leurs berceaux se sont revanchés!

«Dans *La Jaserie*, la Fille du Roy évolue. Au fil de son histoire, elle devient de plus en plus conscientisée. A un moment donné, Rose l'Espérance dit à Jos Montferrant, son mari: «Le soir de ton enterrement, je me passerai enfin du plus beau soir de ma vie». Ça ne veut pas dire qu'elle le rejette. Rose l'Espérance rejette la mystification de l'amour qui existe entre les hommes et les femmes quand ils s'aiment à travers des images.

«Si nous voulons changer les mentalités, nous devons briser ces images. Selon moi, le féminisme implique la fin de la guerre des sexes. Non, ce n'est pas une réconciliation mais une confrontation. Parce qu'il est impossible de s'aimer si on ne se parle pas. Ni un homme et une femme. Ni deux hommes, ni deux femmes. Le féminisme, ce n'est pas les deux bras en l'air mais une recherche amoureuse. De toutes les sortes d'amours. Les chansons de *La Jaserie* ne sont pas des chansons d'attente comme celles que les hommes écrivent pour les femmes. Ni des chansons de lutte. Ce sont des chansons de communication.

«Je ne leur fais pas dire grand-chose à ces femmes-là. J'essaie seulement de voir s'il y a quelque chose de changé pour nous depuis les Filles du Roy. Après avoir rempli notre rôle de reproductrices, sommes-nous plus intégrées à la collectivité que nos mères? Rose l'Espérance se rend à l'Assemblée nationale avec un stérilet pendu à chaque oreille et elle chante «Vos pères ont fait bâtir maison en roulant ma boule?» Je me demande si c'est encore ça qu'ils attendent de nous autres? S'ils ne veulent pas nous sortir de nos rôles traditionnels, nous ne pourrions pas être leurs partenaires. Nous marcherons en parallèle! Je ne suis pas une politicienne...ologue et n'ai pas



de prétention idéologique. Je ne parle qu'en mon nom et ne m'appelle pas Mandat! Je suis une poète qui nomme les choses. C'est tout.

«Pour moi, l'écriture c'est la parole. Mais si à partir d'un poème on fait une philosophie et à partir de cette philosophie, un système politique, on subordonne la parole à une idéologie. On tue le poète. L'écriture, c'est nommer les choses. Sans faire de thèse, de théorème. Ne pourrions-nous pas écrire juste pour le plaisir de se laisser couler dans les mots? Sans avoir à prouver quelque chose? Ecrire sans penser à rien? Comme lorsqu'on peint ou chante, cette espèce d'abandon! L'écriture c'est comme des pierres. Il y a des écrivains qui les empilent et font des murs. Le formalisme pour le formalisme! Des vases creux, non-communicants! D'autres marchent sur les pierres pour traverser la rivière et aborder sur la rive d'en face. L'écriture devient alors un véhicule. Mouvant.

«*La Jaserie*, c'est l'histoire comme je la vois. Subjectivement. A travers des poèmes et des chansons. J'ai déjà fait le spectacle à Rimouski et Québec. Je compte entreprendre une tournée et le présenter tant qu'il ne sera pas fini. Parce qu'il ajoute du texte à chaque fois. C'est comme si je jouais avec un manuscrit, tout n'est pas placé comme dans une pièce de théâtre. Je me suis ménagé des espaces au cas où il se passerait des choses. Et quand j'aurai tout dit sur le sujet, peut-être dans un an, j'en ferai un disque. Parce que j'aime ça chanter!

«À vingt ans, ma voix partait de la gorge; à trente ans, elle partait de la poitrine; à quarante, elle vient du ventre. À vingt ans, je voyais la chanson comme un tableau et les arrangements musicaux comme des couleurs. C'était descriptif. Maintenant, j'ai l'impression de rentrer dans un son, une goutte d'eau. Les filles et moi, nous essayons de trouver un son. A quatre. Un son dans lequel nous sommes bien. C'est passionnant cette recherche! Nous marchons sur des pierres pour traverser une rivière. Avec des mouvements.

«Oui, *La Jaserie*, c'est l'histoire des femmes comme je la vois. Subjectivement.

suite page 26

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC À MONTRÉAL

### CONCOURS D'ADMISSION

pour l'année scolaire 1980-1981.

Date limite d'inscription: 21 mars 1980.

#### DISCIPLINES PRINCIPALES:

Piano, orgue, clavecin, violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, cor, trompette, trombone, tuba, harpe, percussion, guitare, ondes martenot, art vocal, écriture, composition, analyse, histoire de la musique.

Aucuns frais de scolarité.

Pour plus amples renseignements: Composer 873-4031 ou se rendre au 100, rue Notre Dame est à Montréal.

Ministère des Affaires culturelles  
Conservatoire de musique  
et d'art dramatique du Québec

Ça se joue à deux

# DONNANT DONNANT

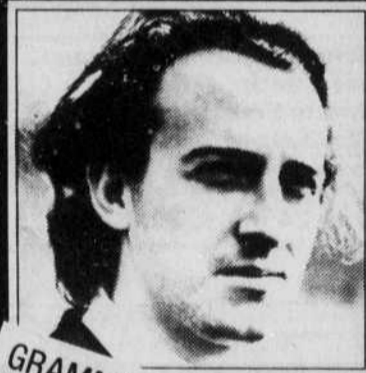
à l'OSM

contribuez généreusement à notre campagne de souscription

Orchestre symphonique de

Montréal  
200 ouest, boulevard de Maisonneuve  
Montréal H2Y 1Y9  
844-2867

## MAURIZIO POLLINI



GRAMMY AWARD 1980

et l'Orchestre symphonique de Montréal sous la direction de Charles Dutoit

le 9 mars, 20:30

Salle Wilfrid-Pelletier

SOIRÉE BEETHOVEN

— Ouverture Leonore III

— Concerto pour piano no 2 en si bémol majeur

— Concerto pour piano no 3 en do mineur

billets en vente aux guichets de la PdA, \$5, \$10, \$15, \$20

Concert au bénéfice du fonds de pension des musiciens de l'OSM

## mardi et mercredi à l'OSM



Maurizio Pollini

11, 12 mars  
BRAHMS  
Concerts Gala  
Ce concert est commandité par Shell Canada Limitée  
Charles Dutoit, chef d'orchestre  
Maurizio Pollini, pianiste  
Concert pour piano no 1  
Symphonie no 1  
95.25 à 112.50



John Nelson

18, 19 mars  
GAGNANT, CONCOURS DE VIOLON  
Grands Concerts  
John Nelson, chef d'orchestre  
Peter Zaitzofsky, violoniste  
Barber, Essay for Orchestra No. 3  
Concert pour violon (à annoncer)  
Dvorak, Symphonie no 6 en ré majeur  
53.25 à 61.75

Tous les concerts de l'OSM sont présentés les mardi et mercredi à 20h30, Salle Wilfrid-Pelletier. Renseignements Place des Arts, 842-2141. Si disponibles à 19:00 heures 100 billets de dernière heure à \$2.50

Le mercredi à 10h30, les Matinées destinées aux niveaux primaires et secondaires. Commandites par le journal "The Gazette"

Orchestre symphonique de Montréal  
direction artistique Charles Dutoit

CULTURE ET SOCIÉTÉ

# La prochaine saison de l'OSM

par Gilles Potvin

**A**LORS que la saison musicale bat son plein avec des concerts et manifestations diverses qui se succèdent sans interruption, voilà que l'Orchestre symphonique de Montréal, devançant toutes les sociétés concurrentes, annonce déjà dans les détails sa prochaine saison 1980-81, la 47<sup>ème</sup> de son histoire. Il est bien qu'il en soit ainsi car l'OSM est la plus importante des associations musicales de la métropole et celle qui bénéficie le plus largement des subventions provenant des trois niveaux de gouvernement, c'est-à-dire finalement de la poche des contribuables.

Les derniers dix ans de l'OSM n'auront pas été les plus reluisants de son histoire. Il y a eu de nombreux conflits, tout autant d'ordre syndical que d'ordre financier et l'on s'est demandé, à certains moments, si l'existence même de l'OSM n'était pas menacée. À la suite du mandat de Zubin Mehta comme directeur artistique, Franz-Paul Decker avait réussi à donner une certaine stabilité à l'orchestre jusqu'au moment où son contrat ne fut point renouvelé. Rafael Frühbeck de Burgos entra alors en scène et son court mandat vit de



Charles Dutoit

nombreuses crises financières et artistiques jusqu'à son départ précipité à la suite d'une

confrontation face à face avec ses musiciens. L'OSM se trouva subitement sans direc-

teur artistique et une saison fut consacrée à la recherche d'un nouveau responsable.

Un jeune chef suisse totalement inconnu, Charles Dutoit, parut à la tête de l'OSM au mois de février 1977 et créa une vive impression par sa direction de *La Mer* de Debussy et de la *Symphonie no 2* de Robert Schumann. Son premier contact avec les musiciens fut des plus heureux et l'administration réalisa bien vite qu'il pouvait être le futur directeur artistique de l'OSM, compte tenu de sa personnalité, ses antécédents musicaux et surtout l'étendue de son répertoire. L'unanimité fut bientôt faite autour de son nom et c'est avec une fierté bien compréhensible que l'administration annonça la nomination de Charles Dutoit au poste de directeur artistique de l'OSM, à la suite de Wilfrid Pelletier, Désiré Defauw, Otto Klemperer, Igor Markevitch, Zubin Mehta, Franz-Paul Decker et Rafael Frühbeck de Burgos.

Charles Dutoit est depuis devenu une personnalité forte en vue de la vie montréalaise. Il a multiplié les contacts avec tous les secteurs de l'activité locale et il n'est pas rare de le retrouver à des manifestations plutôt marginales mais qui ont

réussi à susciter sa curiosité. Il faut admettre que bien peu de directeurs artistiques de l'OSM ont ainsi agi avant lui. Il a ainsi amorcé des collaborations fructueuses entre des maisons d'éducation supérieure comme le Conservatoire ainsi que des institutions comme la Société de musique contemporaine du Québec et l'Orchestre des jeunes du Québec.

C'est avec une fierté bien légitime que Dutoit a présenté lundi des détails de la saison 1980-81 de l'OSM, une saison bien dans la tradition de l'OSM avec de nombreux solistes invités, une programmation riche et substantielle, comportant des oeuvres de compositeurs canadiens en plus du répertoire international.

Les concerts du soir comprendront comme à l'habitude trois séries principales, les Grands Concerts, les Concerts Gala et les Concerts du Maurier. Habituellement au nombre de 14, les Grands Concerts seront réduits à 12 afin de permettre la participation de l'OSM aux productions de l'Opéra de Montréal qui doivent débiter en octobre. Dutoit dirigera six des 12 concerts et des invités se partageront l'autre moitié, à savoir Walter Weller, James Conlon, Jesus Lopez-Cobos, Sýlvain Cambreling, Stanislaw Skrowaczewski et Zubin Mehta.

Les programmes comprennent 13 symphonies du grand répertoire, notamment de Schubert, Brahms, Tchaikovsky, Mahler, Dvorak, Honnegger, Schumann, Bruckner et Stravinsky dont on entendra pour la première fois ici la *Symphonie de Psaumes*. La série se terminera par la *Symphonie no 9* de Beethoven.

Les solistes seront nombreux à cette série, notamment les violonistes Gidon Kremer, ex-lauréat du Concours international de Montréal, et Itzhak Perlman, les pianistes Peter Serkin, Stephen Bishop-Kovacevich, Claudio Arrau, Jean-Philippe Collard et Ken Noda ainsi que les violoncellistes Lynn Harrell et Yo-Yo Ma. Le soprano wagnérien Ute Winzing, révélation des dernières années, fera ses débuts à Montréal au cours de cette série.

Les Concerts Gala sont de nouveau consacrés à des compositeurs distinctifs selon la formule adoptée cette saison. Berlioz ouvre la série avec la symphonie dramatique *Roméo et Juliette* que Dutoit dirigera pour la première fois à Montréal. Viendront ensuite Tchaikovsky avec le chef d'orchestre Kyril Kondrachine, Bartok avec Dutoit, Strauss avec Franz-Paul Decker, Mozart avec Carlo Zecchi, Prokofiev avec Dutoit, Schumann avec Kurt Sanderling et Mahler avec Dutoit, qui fera alors entendre pour la première fois la *Symphonie no. 9*.

Les solistes sont également nombreux à cette série, notamment le soprano Delia Wallis, le ténor Mark Dubois et le baryton Allan Monk, le mezzo-soprano Florence Quivar, le baryton Aage Haugland, les pianistes Armas Maiste et Louis-Philippe Pelletier, le percussionniste Louis Charbonneau, le corniste Barry Tuckwell, le pianiste Radu Lupu, le violoniste Peter Zazofsky et la pianiste Bella Davidovich.

Les Concerts du Maurier, selon la formule mise à l'essai cette saison et dont le succès s'est avéré concluant, reprendront la formule des programmes thématiques. C'est ainsi que l'on entendra successivement une Soirée française (Uri Mayer et Ida Haendel), une Soirée russe (Myung-Wung Chung et Ruggero Ricci), une Soirée espagnole (Dutoit et Joaquin Achucarro), une Soirée viennoise (Decker, Elizabeth Hynes et John van Kesteren), un Hommage à Arthur Fiedler (Morton Gould et Nelson Freire) et une Série Galway (Dutoit et James Galway).

Dutoit a voulu souligner le 100<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Bela Bartok, le grand compositeur hongrois, en incluant au programme les trois concertos pour piano, le Concerto pour deux pianos et percussions ainsi que l'opéra en un acte, *Le Château de Barbe-Bleue*.

Un compositeur de renommée mondiale sera de nouveau l'invité de l'OSM conjointement avec la Société de musique contemporaine du Québec. Il s'agit de Gyorgy Ligeti, qui sera l'invité extraordinaire aux concerts des 27 et 28 janvier alors que Dutoit dirigera deux de ses oeuvres, *Lontano* et *Melodien*.

Des oeuvres de six compositeurs canadiens seront jouées au cours de la saison 1980-81. Dès le premier des Grands concerts en octobre, Dutoit dirigera en création Orion de Claude Vivier, une commande d'OSM. Suivront des oeuvres d'Oskar Morawetz, Pierre Mercure, Norma Beecroft, Lothar Klein, Harry Somers et Alexander Brodt, dont Charles Dutoit a voulu souligner le 65<sup>ème</sup> anniversaire de naissance en dirigeant son *Circle, Triangle, Four Squares*.

Une nouvelle importante annoncée par Dutoit est la conclusion imminente d'un important contrat d'enregistrement phonographique de l'OSM sous sa direction avec la firme Decca de Londres. Dutoit considère cette étape comme primordiale dans la reconnaissance internationale de l'OSM. Le contrat envisagé serait de trois ans et comprendrait 10 microsillons dont la distribution mondiale serait assurée. Le répertoire n'a pas été décidé de façon définitive mais Dutoit prévoit notamment le ballet *Daphnis et Chloé* de Ra-

vel au complet avec les chœurs, ainsi que des oeuvres de Manuel de Falla et la *Symphonie espagnole* de Lalo avec Kyung-Wang Chung comme violoniste soliste. Ces enregistrements seraient réalisés à Montréal même à compter du mois d'août prochain.

Dans sa présentation de la saison 1980-81, Charles Dutoit, avec un style d'une admirable clarté, comparable à ses exé-

cutions orchestrales, a réitéré le grand intérêt qu'il porte à l'OSM. Il souhaite le voir accéder bientôt au rang des grandes formations internationales. Ses efforts dans ce sens ont déjà donné des résultats concrets et son appel à la population et aux pouvoirs publics d'accorder à l'OSM un appui soutenu et accru était vibrant de conviction et de sincérité. Il est à espérer qu'il sera entendu.

**Victor**  
du les  
amants au  
pouvoir

de Roger Vitrac  
Mise en scène de Jean-Luc Bastien  
Décors de Guy Neveu  
Costumes de François Barbeau  
Éclairages de Claude-André Roy

Avec  
Marc Béland  
Josée LaBoissière  
Anne Caron  
Sophie Clément  
Michel Dumont  
Lorraine Desautels  
Raymond Bouchard  
Paule Barthelemy  
et des autres

**tnm** Réservations: 861-0563  
Prix réduits groupes / Age d'Or / Étudiants  
Place des Arts  
84 ouest, Ste-Catherine St-Laurent

**TOUT NOUVEAU ET SENSATIONNEL!**

## CIRQUE DES SHRINERS

13 au 16 MARS (Dimanche inclus)

Jeu et vendredi, 2:30 et 8:00 p.m.  
Samedi, 10:00 a.m., 2:30 et 8:00 p.m.  
Dimanche, 1:30 et 5:30 p.m.

TOUS LES SIÈGES SONT RÉSERVÉS  
\$3.00 \$5.50 \$7.50  
Au Forum et à tous les comptoirs TRS

FORUM \* FORUM \* FORUM \* FORUM

théâtre du rideau vert  
4664 rue St-Denis

direction: yvette brind'amour mercedes palomino

Mardi à samedi 20 h  
Dimanche: 19 h

## BUTLEY

adaptation française de Matthieu Galey

mise en scène Yvette Brind'Amour

Raymond Cloutier Gilbert Sicotte  
Lise Thouin Donald Pilon  
Jacqueline Laurent Sophie Faucher  
François Trottier

décor costumes éclairages  
Marcel Dauphinais François Barbeau Claude-André Roy

Réservations de 12h à 19h  
Métro Laurier, sortie Gifford Tél. 844 1793

**ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL**  
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT

## CONCERT VIVALDI

Soliste: YEHUDI MENUHIN, violon

"LES QUATRE SAISONS"  
Choeur St-Laurent Dir. IWAN EDWARDS  
Dimanche soir, 30 mars 1980, 20h30  
SALLE WILFRID PELLETIER  
Sous le patronage de CONSOLIDATED BATHURST

BILLETS: \$16 - \$12 - \$10 - \$8  
en vente: Place des Arts

**CAFÉ**

Cours autodidactique de français écrit

Écrire sans faute  
Lettres, rapports, procès-verbaux, mémos, notes

Sans aller à l'Université  
L'Université vient à vous par courrier

Sans perdre de temps  
Le café est un cours individualisé et informatisé (aucun diplôme n'est requis pour l'inscription)

Date limite d'inscription  
20 avril 1980

Téléphoner à: (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:  
Université de Montréal  
Café  
C.P. 6211, succursale A  
Montréal, (Québec)  
H3C 3V9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription.

Nom/prénom  
Adresse

D-8-3-80

**CONCERT GALA 40<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE**

**ORCHESTRE DE CHAMBRE MCGILL**  
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT

Soliste: JEAN-PIERRE RAMPAL, flûte

HANDEL - BACH - BARTOK - BENDA  
Lundi soir, 17 mars 1980, 20 h 30  
SALLE WILFRID PELLETIER  
CONCERT COMMUNAUTAIRE TRAVELERS

BILLETS: \$16 - \$12 - \$10 - \$8  
en vente: Place des Arts

**BILLET MAINTENANT EN VENTE**

**LES CONCERTS HUGO**

GUSTAV LEONHARDT CLAVECINISTE

C.B. BALBASTRE D. SCARLATTI J.S. BACH

SALLE CLAUDE CHAMPAGNE  
220, AVENUE VINCENT D'INDY, OUTREMONT  
Autobus 51

BILLETS \$10.00 (non numérotés) en vente à la

LE 24 AVRIL 1980 à 20h30

**Librairie Hugo**  
Centre commercial Wilderton  
2735, Van Hornes, Montréal, Qué.  
Réservations: 739-9251, 739-0512

**Au cinéma Parallèle**

## M. Le Grice et Robert Breer

**R**OBERT Breer représente la première vague de cinéastes expérimentaux en Amérique, puisqu'il commence à filmer en 1952 et qu'en 1953 sortent les premiers films de Jonas Mekas et de Stan Brakhage. Breer possède un style graphique dérivé de sa pratique picturale et de son attachement avoué au néo-plasticisme, ce qui amènera le critique P.A. Sitney à la qualifier de «formaliste à l'extrême». Ses films, dont le cinéma Parallèle nous offre du 10 au 16 mars une sélection échelonnée sur vingt années de production, sont en effet un défilé de formes géométriques, de figures dessinées, de jets de couleurs ainsi que de fragments de papier imprimé, à un point tel que l'on a comparé son film *Gulls and Buys* (1973, 8min) à *Rythmus 21* de Hans Richter (1921). Cependant, chez Breer (*Recreation*, 1956, 2min) s'instaure une recherche sur la perception visuelle refusant, en tant que peintre, tout mouvement à son sujet, il a choisi de composer sa pellicule de vingt-quatre images différentes par seconde. Il avait découvert (*Blazes*, 1961, 3min) que deux images différentes juxtaposées se fondent en une seule et plus encore: que la vitesse et finalement l'hétérogénéité des images qui se chevauchent dans notre vision sapent les bases psychologiques sur lesquelles notre perception s'appuie pour définir les objets qui lui sont ainsi présentés dans un certain espace. Le style des formes de *Rubber Cement* (1976, 10min) accentue la technique rotoscopique (inventée par Emilie Cohl) de *Gulls and Buys* où les dessins semblent s'interpénétrer comme de véritables de Kooning animés, en alternance avec des formes géométriques pures. Le son reste dépendant de l'image Breer évite toute structure temporelle fixe, et les nombreux changements, imprévisibles, déroutent.

À l'inverse de Breer, le britannique Malcolm le Grice dont les oeuvres nous seront alors également présentées, pourrait se classer dans la seconde génération, dite structuraliste le Grice a toujours régi systématiquement la durée de ses séquences, allant jusqu'à des intervalles calculés selon les changements de couleur. *Berlin Horse* (1970, 9min) est le produit du refilage d'un film sur un écran, afin d'utiliser lors du tirage une superposition permutable et des changements de couleur d'après lesquels Brian Eno composera une musique électronique. Avec *After Lumière*, *L'Arroseur Arrosé* (1974, 17min) le Grice aboutit à un questionnement sur les modes du récit. Il filme quatre fois la même histoire jouée différemment, et ce n'est pas par hasard que l'une des protagonistes joue la première des *Grossiennes* d'Erik Satie. «Je recherche le sens de la séquence dans la construction signifiante d'un concept tel quel, le film empêche sur le cinéma narratif mais d'une certaine façon, il en traite la problématique, et non la transparence» nous dira le Grice. *Time and Motion Study* (1976, 16min) et la série des *Durations* amorcent une oeuvre plus aride dans son interrogation sur le temps.

La Régie de la Place des Arts présente

## Les concerts Grand Marnier Pittsburgh Symphony Orchestra

Chef d'orchestre: André Previn

Soliste: Horacio Gutiérrez pianiste

Programme: Symphonie no 101 en ré majeur "L'Horloge" J. Haydn  
Concerto no 3 en do majeur S. Prokofiev  
Symphonie no 1 en fa majeur, opus 10 D. Chostakovitch

Le samedi 8 mars 1980 20h30

Billets: \$15, \$12.50, \$10, \$6

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Montréal (Québec) H2X 1Y9

Guchets du lundi au samedi inclusivement, de midi à 21 heures. Prix de réservations téléphoniques. Renseignements: 842-2112

UNIVERSITE CONCORDIA

La Division des arts d'interprétation de la Faculté des beaux-arts présente

## SOLISTES CONCORDIA

(Le dernier d'une série de trois concerts)

Hélène Gagné, violoncelliste  
Sherman Friedland, clarinetiste  
Dale Bartlett, pianiste

Au programme:  
C.P.E. BACH Six Sonates  
J.N. HUMMEL Trio, opus 22  
J. BRAHMS Trio, Opus 114

LE JEUDI 13 MARS, 1980 à 20h30  
Chapelle Loyola  
7141 ouest, rue Sherbrooke

ENTREE LIBRE

# «Maria Braun» et «Nosferatu»



«Nosferatu le Vampire»

## Deux films allemands exceptionnels et en version originale

par Francine Laurendeau

LES problèmes du cinéma ouest-allemand ne sont pas sans ressembler aux nôtres et il est à prévoir que seulement un petit nombre des excellents films germaniques présentés cette année dans le cadre du Festival de Berlin réussiront à franchir le mur de la distribution internationale. Et si nous en voyons quelques-uns, ce sera, au mieux, à la faveur d'une semaine de cinéma allemand à la Cinéma-thèque ou ailleurs, à toute vitesse et trop à la fois. Il est donc particulièrement important de souligner que deux films allemands d'une qualité exceptionnelle sont projetés ces jours-ci à Montréal, en version originale, dans le circuit «normal» des salles. Je veux parler de *Die Ehe der Maria Braun* (Le Mariage de Maria Braun), de Rainer Werner Fassbinder, et du *Nosferatu* de Werner Herzog. Paradoxa-

lement, c'est grâce aux «majors américains que nous pouvons voir ces deux produits de ce nouveau cinéma allemand dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne verse pas dans la facilité. Comme le relate Florian Hopf, rédacteur en chef de la revue allemande *Filmreport*, les grandes compagnies américaines s'intéressent au nouveau cinéma allemand depuis que le film *L'Honneur perdu de Katharina Blum*, de Volker Schlöndorff, a rapporté près de trois millions de marks et remporté un succès jusqu'alors tenu pour impossible pour ce type de cinéma. Elles se sont donc assurées du *Nosferatu*, du *Mariage de Maria Braun* et du *Tambour*, les trois films les plus intéressants sur le plan commercial de la dernière saison.

Si nous attendons toujours la sortie montréalaise du *Tambour*, de Volker

Schlöndorff, projeté en septembre dernier au Festival des Films du Monde, ceux qui ont souffert ou boycotté la version doublée du *Mariage de Maria Braun*, au cinéma Champlain, seront soulagés d'apprendre que la version originale allemande est à l'affiche Place Ville-Marie. Ce film superbe se méritait deux Ours d'argent au Festival de Berlin, il y a un an. L'un était décerné à l'équipe technique, l'autre à l'interprète du personnage principal. Le jeu d'Hanna Schygulla est effectivement remarquable dans ce rôle qui relève autant du théâtre que du cinéma. Maria épouse Hermann Braun dont elle est immédiatement séparée par la guerre. Elle passera dix ans à l'attendre et à préparer son retour. Maria Braun est belle, courageuse, intelligente, et son ingéniosité sans borne peut se résumer dans la façon dont elle va se procurer



«Le Mariage de Maria Braun»

son premier boulot. Au début des années sombres de l'Occupation, un soldat américain insulte la jeune femme qui ose le remettre à sa place. Devant tant de dignité, le G.I. ne se fâche pas et, pour se faire pardonner, lui offre deux paquets de cigarettes. Une denrée rare à cette époque où on se dispute les mégots. Maria les troque à sa mère contre un bijou de prix qu'elle va échanger, au marché noir, contre une robe élégante. Ainsi vêtue, elle n'aura pas de mal à décrocher un emploi d'entraîneuse dans un bar pour soldats américains.

L'histoire de Maria, on l'aura compris, symbolise ce qu'on a appelé le «miracle allemand», la prodigieuse ascension de l'Allemagne d'après-guerre. Et alors que Maria réalise enfin son rêve — elle devient propriétaire d'une maison et héritière d'une grande fortune — la radio diffuse, comme par hasard, un match international chaudement disputé dont l'Allemagne finira par sortir vainqueur... L'auteur du *Droit du plus fort* (Fox and his Friends), à qui on peut reprocher d'avoir, à quelques reprises, traîné sa caméra dans l'ornière du mélodrame le plus lourd, prouve ici, s'il en était besoin, que ceux qui ont cru en ce cinéaste contradictoire ont eu raison. Fassbinder atteint une maîtrise jusqu'alors inégalée dans son oeuvre. *Le Mariage de Maria Braun* est un film brillant et complexe qui réussit à doser l'ironie et l'émotion, la tendresse et la distanciation.

À l'atwater, également en version originale, une autre oeuvre d'un cinéaste allemand

réputé, le *Nosferatu* de Werner Herzog. Ni un plagiat, ni une parodie, ni un «remake», le film d'Herzog se veut un hommage au *Nosferatu* de Murnau, ce grand classique allemand des années vingt. Si vous connaissez le *Nosferatu* original, vous en retrouverez ici l'atmosphère (la présence des rats), les thèmes (*Nosferatu* choisit entre l'immortalité et l'amour), vous en reconnaîtrez même quelques plans. Dans le rôle de Lucy,

Isabelle Adjani a la pâleur et la langueur des vedettes du temps du muet, il ne lui manque que le silence. Je demeure imperméable aux performances de Klaus Kinski et il ne m'a pas convaincu dans l'incarnation souffrante et grimaçante du vampire aux oreilles pointues et aux doigts fourchus. Mais nul doute que,

recherche d'une certaine beauté formelle, fascinant exercice de style, le *Nosferatu* de Werner Herzog enchantera les cinéphiles avertis. Les cinéphiles avertis qui savent lire l'anglais. Car il y a un hic: si vous voulez voir ces deux films en version originale, il vous faudra passer par des sous-titres anglais.

**AVORIAZ 80**  
GRAND PRIX / ANTEENNE D'OR  
14 ANS

Jamais récompensés ne furent autant mérités.  
M.P. (FRANCE-SOIR)

Un chef-d'œuvre à ne pas manquer...  
Michel Pascal (EUROPE II)

Vous ne regretterez pas le voyage.  
Michel Marmou (LE FIGARO)

**C'était demain...**  
un film de NICHOLAS MEYER

BERRI  
ST DENIS - STE CATHERINE 788 7115

JEAN-TALON  
4255 JEAN TALON EST 725 7000

BROSSARD 3  
MAIL CHAMPLAIN  
BOUT. TESSIER/ST-ROCH 453 3000

ODEON - LAVAL  
CENTRE 2000 - HYPERMARCHÉ  
BOUT. ST-MARTIN - MARQUIS 587 5207

2e film à chaque ciné

Gagnant de deux ours d'argent au Festival du Film de Berlin.

...L'un des plus importants films de la saison. Il ne faudrait pas le manquer...  
— Serge Dusseault, La Presse

UN CHEF-D'OEUVRE  
JE VOUS SUGGÈRE  
FORTEMENT DE DECOUVRIR  
MARIA BRAUN  
— Andrew Sarris, Village Voice

Un film de  
**Rainer Werner Fassbinder**

**«LE MARIAGE DE MARIA BRAUN»**  
V.F. de (DIE EHE DER MARIA BRAUN)  
avec Hanna Schygulla  
KLAUS KINSKI IVAN DENSKY

Sem.: 7.10 - 9.20. Sam.-dim.: 12.35 - 2.45 - 5.00 - 7.10 - 9.20.

**CHAMPLAIN 2**  
STE-CATHERINE PAPINEAU 524-1685

14 ANS

**“Une REMARQUABLE PRODUCTION QUÉBÉCOISE qu'on se doit de voir.”**  
— Franco Nuovo, *Journal de Montréal*

**“Une pièce de cinéma comme il ne nous est pas donné souvent de voir... Le cinéma québécois livre enfin la marchandise qu'il nous promet depuis 20 ans.”**  
— Luc Perreault, *La Presse*

**“UN GRAND FILM QUÉBÉCOIS, SINON LE PLUS GRAND.”**  
— Nathalie Petrowski, *Le Devoir*

**“Des dialogues comme on n'en a jamais entendu au cinéma québécois. Mankiewicz figure parmi les cinéastes les plus doués du Québec.”**  
— Richard Gay, *Le Devoir*

**“AH, QUEL BEAU FILM! Émouvant, attachant, captivant, envoûtant du début à la fin!”**  
— Manon Pécelet, *Dimanche Matin*

14 ANS

LES FILMS MUTUELS PRÉSENTENT

**les Bons Débarras**

un film de FRANCIS MANKIEWICZ scénario et dialogues de REJEAN DUCHARME

musages de MICHEL BRAULT

MARIE TIFO CHARLOTTE LAURIER GERMAIN HOUE

ROGER LEBEL - LOUISE MARLEAU - GILBERT SOTTIE  
coproducteurs de CLAUDE GOUBOUT et MARCIA COUËLLE pour les PRODUCTIONS PRISMA

**desjardins 2**  
BASILAIRE 1 288-3141

12:45 - 14:55 - 17:00  
- 19:10 - 21:20

LA PRODUCTION LA PLUS ÉTONNANTE DE WOODY ALLEN: PLUS QU'UN FILM, UN ÉVÈNEMENT QUI FAIT COURIR LES FOULES DE PAR LE MONDE!

**“MANHATTAN” AU-DESSUS DE TOUS**  
...la plus stupéfiante réussite de son auteur...  
...le niveau de l'humour est au plus haut...  
— Robert Chazal, *France Soir*

**“MANHATTAN” CHEF-D'ŒUVRE**  
Dès le départ, c'est un coup au cœur sur l'écran du cinémascope...  
parfaitement achevé, parfaitement maîtrisé.  
— Michel Pézet, *Le Matin*

WOODY ALLEN DIANE KEATON MICHAEL MURPHY  
MARIEL HEMINGWAY MERYL STREEP ANNE BYRNE

**MANHATTAN**  
VERSION FRANÇAISE Musique de GEORGE GERSHWIN

CREMAZIE  
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210

Sem.: 7.20 - 9.20. Sam.-dim.: 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.20.

**POLICIERS ou ASSASSINS! ONT-ILS LE DROIT DE RISQUER VOTRE VIE?**  
14 ANS

CLAUDE BRASSEUR  
Meilleur Acteur 1980

DIDIER FARRE Présente

**LA GUERRE DES POLICES**

Un des rôles **“LES PLUS ÉCOEURANTS DE MA CARRIÈRE”**  
— MICHEL PÉZET

CLAUDE BRASSEUR - MARLENE JOBERT  
CLAUDE RICH

Aussi: 2e Film dans chaque Ciné

CHÂTEAU: 12.40, 4.15, 7.50.  
GREENFIELD: SAM. DIM. 12.15, 3.50, 7.25, SEM. 7.25

**CHATEAU 1** GREENFIELD PARK 2  
ST-DENIS ET BELANGER 271-1103 PL GREENFIELD PARK 671-6129

**“N'écoutez que son courage qui ne lui disait rien, il se garda d'intervenir”**  
POUR TOUS

GILLES BÉRIAULT présente

**COURAGE**

**FUYONS**  
une comédie d'Yves Robert

Catherine Deneuve et Jean Rochefort  
Une sélection de PRIMA FILM

**A L'AFFICHE!** Le **PARISIEN 1**  
486 STE CATHERINE 0 866-3856

**LAVAL 1** **VERSAILLES 2**  
CENTRE LAVAL 688-7776 PLACE VERSAILLES 353-7880

PARISIEN: 12.30, 2.20, 4.10, 6.00, 7.50, 9.45, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.35.  
LAVAL & VERSAILLES: SAM. DIM. 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. SEMAINE 7.00 & 9.00.

**“LA TORTURE DU SPAGHETTI” EST CERTAINEMENT LA PLUS ORIGINALE JAMAIS INVENTÉE POUR FORCER UN HOMME À PARLER**  
POUR TOUS

Le film est totalement hilarant  
ODILE GRAND - L'AURORA

Comporte de bien réjouissants épisodes  
ANDRÉ MARINIE  
- L'OFFICIEL DES SPECTACLES

UGO TOGNAZZI  
NINO MANFREDI  
DANS

**LE POT-DE-VIN**

**À L'AFFICHE!** Le **PARISIEN 4**  
486 STE CATHERINE 0 866-3856

12.45, 2.50, 4.50, 6.55, 9.00, SAM. DERNIER PROGRAMME 11.05

CULTURE ET SOCIÉTÉ

# Un père dérouté et des flics sordides

par Richard Gay

DINO Risi tourne beaucoup, beaucoup trop. C'est du moins ce qu'on a tendance à se dire à la sortie de *Cher Papa*, Risi qui a pourtant à son crédit des longs métrages aussi réussis que *Parfum de femme* et *Dernier Amour* a signé là une réalisation décevante à plus d'un point de vue.

L'intrigue évolue autour d'un certain Albino Milozzi, ex-gauchiste devenu un homme d'affaires riche et important. A partir de ce personnage fictif, Risi évoque les malaises de la société italienne et plus particulièrement les conflits de générations qui menacent l'institution de la famille. Albino Milozzi, interprété par Vittorio Gassman, entretient effectivement des relations pour le moins troubles avec sa femme, sa fille et son fils. Son épouse bascule constamment dans la dépression la plus totale, sa fille préfère fuir la réa-

lité dans le mysticisme le plus complet, quant à son fils, Albino apprend que celui-ci milite dans un groupe terroriste qui cherche à éliminer systématiquement les personnages importants de la société. Mais le cher papa comprendra trop tard qu'il figurait sur la liste des hommes à abattre.

Voilà donc un synopsis qui en soi n'est pas sans intérêt et qui peut même sembler plutôt prometteur. Mais les bonnes intentions à la base de ce film n'aboutissent malheureusement à rien qui vaille. Le scénario signé Bernardo Zapponi, Marco Risi et Dino Risi lui-même est développé lourdement et sans subtilité aucune.

Conséquemment cette comédie dramatique ennuie et lasse plutôt que de faire rire. La lourdeur du scénario va de pair d'ailleurs avec l'interprétation trop appuyée des comédiens parmi lesquels on retrouve, aux côtés de Vittorio



Vittorio Gassman dans «Cher Papa» de Dino Risi.

Gassman, les Québécois Andrée Lachapelle et Mario Verdon. Le fait que ce film soit doublé n'aide pas non plus à ce niveau. Enfin la réalisation paraît bâclée. Ce cinéma est du cinéma vite fait pour consommation rapide.

Vite fait et vite oublié! On est en droit de se demander si les contraintes commerciales de cette co-production franco-canado-italienne n'y sont pas pour quelque chose (Au cinéma Elysée).

*La Guerre des polices* met en vedette Marlène Jobert, Claude Brasseur qui s'est mérité pour ce rôle le César du meilleur acteur et Claude Rich qu'on n'avait pas vu à l'écran depuis longtemps. La réalisation est de Robin

Davis, un cinéaste peu connu qui avait cependant droitement dirigé Bernard Blier et Jacques Dufré dans un petit film sympathique intitulé *Ce Cher Victor*.

Le titre de ce long-métrage policier révèle déjà en grande partie son propos. Il s'agit bel et bien de la lutte que se livrent deux corps policiers français, l'Anti-Gang et la Brigade territoriale, pour arrêter l'ennemi public n° 1, une sorte de Jacques Mesrine. Davis a voulu dénoncer certains comportements de la police mais surtout le manque de coordination, les rivalités, la concurrence dangereuse qui inévitablement fait des dégâts et même des morts inutiles. Ce qui intéresse le réalisateur ici ce n'est pas celui qu'on recherche, mais ceux-là qui sont à ses trousses et qui, selon Davis, sont aussi meurtriers que lui: violence physique, chantage, coups montés, assassinats tolérés de prisonniers libérés, de passants, de confrères policiers même, voilà les méthodes que le film expose.

*La Guerre des polices* n'est pas un long métrage très personnel. On n'y sent pas la marque d'un tempérament artistique fort particulier. Mais c'est de la bonne besogne avec juste ce qu'il faut de tapes sur la gueule, d'humour et de romantisme. Le récit est mené droitement, efficacement. Une efficacité à l'américaine, car en effet cette production française ressemble étrangement aux films policiers américains. Cette volonté de faire américain transparaît de façon évidente d'ailleurs dans les vêtements que portent les personnages. Mais dans la mesure où le film transforme en spectacle divertissant la violence engendrée par la police, violence dont la réalisation ne se distancie jamais assez, la dénonciation des méthodes policières perd une partie de son impact. L'ensemble reste donc ambivalent, comme beaucoup de produits du genre.

Quant aux interprètes, Marlène Jobert dans la peau d'un inspecteur amoureux d'un commissaire rival agace moins que d'habitude; Claude Brasseur, pour sa part, rend le rôle du chef de la Brigade avec un mélange intéressant de rudesse hargneuse et de sensibilité vulnérable tandis qu'il fait plaisir de retrouver Claude Rich qui impose rapidement le personnage ambitieux, stressé mais toujours digne du chef de la Brigade. Enfin je m'en voudrais de ne pas souligner la participation de François Périer qui dans son comportement et ses propos de Directeur de la police incarne à lui seul une bonne part de la portée du film. (Au cinéma Parisien).

## Vidéos et films de femmes

QUÉBEC — Suite au succès remporté par le Festival «Vidéos et films de Femmes» en mars 79, le centre La Femme et le Film de Québec tiendra le même événement cette année, les 9, 10 et 11 mars prochains. C'est au théâtre de la Bordée, 1091 1/2 rue St-Jean.

La programmation comprend des films et des vidéos de production très récente qui n'ont atteint jusqu'à présent qu'un public restreint. Parmi ces productions vidéographiques réalisées par des femmes, le public aura droit à six premiers: les films *La cuisine rouge* de Paule Baillargeon et *Frédérique* de Colin ainsi que *Dix-neuf enfants aujourd'hui* de Luce

Richard. Et les vidéos: *Histoire des luttes féministes au Québec*, *Contre le viol: des alternatives à développer*, *des mentalités à changer* et *L'autonomie, c'est l'accord de vivre avec soi*.

Toutes les diffusions seront suivies d'une période d'animation en présence d'une personne ressource impliquée dans la production des oeuvres présentées.

Voulant souligner la Journée Internationale des Femmes, le centre gardera également ses portes du 10 McMahon ouvertes pour permettre à des individus ou à des petits groupes le visionnement de vidéos qui ne figurent pas dans cette programmation. La vi-

deotheque de La Femme et le Film de Québec compte plus d'une soixantaine de documents sur la condition féminine, tous réalisés par des femmes. Pour faire son choix, on n'a qu'à consulter le répertoire *Vidéo-Femmes*, disponible sur les lieux. Les personnes intéressées à ce service doivent réserver une période de visionnement au numéro de téléphone suivant: 692-3090.

Voici l'horaire du Festival: dimanche: 11 hrs: *D'un 8 mars à l'autre* (vidéo); 12 hrs: *Femmes de rêve et Sexe à pile* (vidéos); 14 hrs: *Mais qu'est-ce qu'elles veulent?* (film); 16 hrs: *Va te faire soigner, t'es malade* (vidéo); 20 hrs 30: *Roméo et Julien* (Pièce de théâtre de la Bordée).

Lundi: 11 hrs: *D'un 8 mars à l'autre*; 12 hrs: *Va te faire soigner, t'es malade*; 14 hrs: *Fuir* (film); 16 hrs: *Contre le viol...*; 17

hrs: Vidéos sur demande; 19 hrs: *À force de points* (vidéo); 21 hrs: *La Cuisine Rouge* (film).

Mardi: 11 hrs: *D'un 8 mars à l'autre*; 12 hrs: *L'autonomie, c'est l'accord de vivre avec soi*; 14 hrs: *19 enfants aujourd'hui* et *D'abord ménagères* (films); 17 hrs: Vi-

deos sur demande; 19 hrs: *Histoire des luttes féministes au Québec*; 21 hrs: *Quelques féministes américaines* (film).

A noter que toutes les diffusions sont gratuites, sauf la représentation de la pièce *Roméo et Julien*.

J.S.

## 1,500 flûtes à l'OSQ

QUÉBEC — Quelques 1,500 élèves de la commission scolaire de Sainte-Foy assisteront à une matinée éducative de l'Orchestre symphonique de Québec, le mercredi 19 mars, à 9 h 30, au Grand Théâtre de Québec.

Durant ce concert, les élèves joueront à la flûte trois petites pièces musicales, accompagnées par les musiciens de l'orchestre. Le directeur musi-

cal, Mario Duchènes, a orchestré pour eux ces pièces et l'on sait que l'événement a suscité une agréable surprise et beaucoup d'enthousiasme chez le public l'an passé.

La représentation dure quarante-cinq minutes et l'entrée est gratuite pour les adultes. Café et brochures seront servis après la matinée au foyer de la salle Louis Fréchette.

14 ANS  
"Merveilleusement drôle"  
— TIME MAGAZINE  
UNE SÉLECTION VIVAFILM  
**DOÑA FLOR et ses deux maris**  
Version Française de "DONA FLOR E SEUS DOIS MARIOS"  
**LaCité 2** SAM. DIM. 1.15 - 3.15.  
3575, AV. DU PARC 844-2829 5.15, 7.10, 9.10, SEM. 7.10, 9.10.

LES CLOWNS  
**LA BEBELLE DE SHERBROOKE**  
présente  
**"LA BEBELLE AUX GARS DORMANTS"**  
SPECTACLE POUR ADULTES  
6 au 9 MARS  
JEUDI AU DIMANCHE 20H30  
ATELIER CONTINU  
1200 RUE LAURIER EST MTL  
RESERVATION 272-2655  
LA BEBELLE (819) 565-9351

POUR TOUS  
Une étonnante histoire d'amour filial...  
Le fils organise un attentat terroriste contre son propre père.  
Noblesse, gravité, lucidité et intelligence, tels sont les termes qui nous viennent immédiatement à l'esprit au sujet de ce film.  
— LE FIGARO  
**VITTORIO GASSMAN ANDRÉE LACHAPELLE**  
un film de **DINO RISI**  
2e semaine de succès  
SÉLECTION CANNES 1979  
ET GAGNANT LE PRIX DU MEILLEUR RÔLE DE COMPOSITION MASCULINE  
**CHER PAPA**  
avec AURORA CLÉMENT - JULIEN GUIOMAR - MARIO VERDON - JOANNE CÔTÉ  
une coproduction canado-italo-française: Prospe; Films (Montréal), Dean Film (Rome) A.M.F.L.P. (Paris) en association avec la S.D.I.C.C. et l'O.R.T.O. distribué par UNIPRO FILMS INC.  
CHER PAPA Sem: 7:30 - 9:30  
Sam: 5:30 - 7:30 - 9:30 Dim: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30  
ÉLYSÉE 1  
15 MILTON 842-6053  
(Angle rue Sherbrooke & rue St-Laurent)

PLUSIEURS TOMBENT en AMOUR  
PREMIÈRE 14 MARS au QUIMETOSCOPE

LES CINÉMAS FRANCE FILM  
**La Dérôbade**  
18 ANS Adultes  
MIU-MIU  
MARIA SCHNEIDER  
CESAR MIU-MIU MEILLEURE ACTRICE 1980  
12:30 - 14:40  
16:45 - 18:55 - 21:05  
desjardins 1  
BASILAIRE 1 288-3141

**Nosferatu THE VAMPIRE**  
POUR TOUS  
KLAUS KINSKI ISABELLE ADJANI  
NOSFERATU THE VAMPIRE  
(En Allemand avec sous-titres Anglais)  
with BRUNO GANZ  
MICHAEL GRUSKOFF, prod. A WERNER HERZOG FILM  
Werner Herzog Prod. et Dir. WERNER HERZOG. Collab. by EASTMAN  
New York: Eastman Kodak Co. © 1979 EASTMAN KODAK CO.  
PLACE VILLE-MARIE 12.45, 2.40, 4.35, 6.35, 8.35.  
CINÉMA 7 866-2644

SERRAULT magnifique dans  
**LA CAGE AUX FOLLES**  
se dépasse dans **L'ASSOCIÉ**  
POUR TOUS  
Michel Serrault donne toute sa mesure: il est devenu un de nos meilleurs comédiens!  
Les Nouvelles Littéraires  
Une comédie mordante sur le monde de la finance!  
L'ASSOCIÉ nous tient en haleine par la seule force de son sujet!  
Télérama  
500 8872 500 8872  
MICHEL SERRAULT-CLAUDINE AUGER-CATHERINE ALRIC-JUDITH MAGRE  
**L'ASSOCIÉ**  
Un film de RENÉ GAVILLE  
3e sem. Le PARISIEN 3  
486 STE CATHERINE O 866-3856  
12.10, 1.50, 3.45, 5.40, 7.30, 9.30, SAM. DERN. PROGRAMME: 11.15.

POUR TOUS  
**Molière**  
écrit et mis en scène par ARIANE MNOUCHKINE  
VERSION INTÉGRALE DE 4 HEURES  
14:00 - 18:45  
desjardins 3  
BASILAIRE 1 288-3141

Les Films Mutuels présentent  
Coupable d'avoir aimé la vie...  
Condamnée pour l'avoir vécue passionnément  
EN NOMINATION POUR  
**7 PRIX DE L'ACADÉMIE CANADIENNE**  
**MOLIERE**  
1 LOUISE PORTAL  
**CORDELIA**  
un film de JEAN BEAUDIN (à partir de photographies)  
avec LOUISE PORTAL, GASTON LÉVESQUE, MARIE-CHÉRIE, CLAUDE GAGNON, MARIE-ANDRÉE, JEAN-RENAUD, MARCEL GAGNON, GUY-PIERRE, LA LAMPE, JACQUES LÉVESQUE, PIERRE GAGNON, PIERRE MONTY, MARCEL GAGNON, MARCEL GAGNON  
une production de l'Office National du Film du Québec  
DAUPHIN: SEM. 7-20 - 9-30 SAM.-DIM. 1.00 - 3.10 - 5.15 - 7.20 - 9.30  
le DAUPHIN 1 ST-JÉRÔME  
BEAUDIN PRES D'IBERVILLE 721-6060 REX

"Un cinéma qui vient des tripes. Une espèce en voie de disparition."  
Luc Perreault, *La Presse*  
"Pour ceux qui cherchent un cinéma différent, un cinéma autre, fait autrement, un cinéma qui n'endort pas mais qui secoue le coeur, l'intelligence, l'être tout entier (...)"  
Richard Gay, *Le Devoir*  
18 ANS  
**Le vie d'Ange**  
UN FILM DE PIERRE HAREL  
AVEC PAULE BAILLARGEON PIERRE HAREL  
DISTRIBUTION CINÉMA LIBRE  
**Quimetoscope**  
1204, EST SAINTE-CATHERINE, 525-8600.  
SEM. 7.00 9.00 SAM., DIM. 1.00 3.00 5.00 7.00 9.00

"UN FILM AU POUVOIR D'ENVOUTEMENT IRRESISTIBLE"  
Le Monde  
"INSPIRÉ D'HITCHCOCK"  
Cinéma  
POUR TOUS  
ISABELLE HUPPERT  
JACQUES DUTRONC  
BRUNO GANZ  
**Retour à la bien-aimée**  
Un film de JEAN FRANÇOIS ADAM  
BIEN-AIMÉE Sem: 7:30 - 9:30 Sam: 5:30 - 7:30 - 9:30 Dim: 1:30 - 3:30  
ÉLYSÉE 2

14 ANS  
"On rit beaucoup"  
— FRANCE SOIR  
un film de  
"Un film génial!"  
— FRANCOISE SAGAN  
LUIGI COMENCINI  
Avec UGO TOGNAZZI MARCELLO MASTROIANNI  
ANNIE GIRARDOT PATRICK DEWAERE  
ALBERTO SORDI  
**LE GRAND EMBOUTEILLAGE**  
2e FILM  
**Le témoin** NOIRET / SORDI  
YÉMOIN Sem: 7:30 Sam: 7:30 Dim: 3:45 - 7:30 EM-  
BOUTILLAGE Sem: 9:15 Sam: 5:30 - 9:15 Dim: 1:45 - 7:22 0302  
3:30 5:15  
Cinéma 7 art  
3180 rue BELANGER

# Et voici pourquoi je peins...

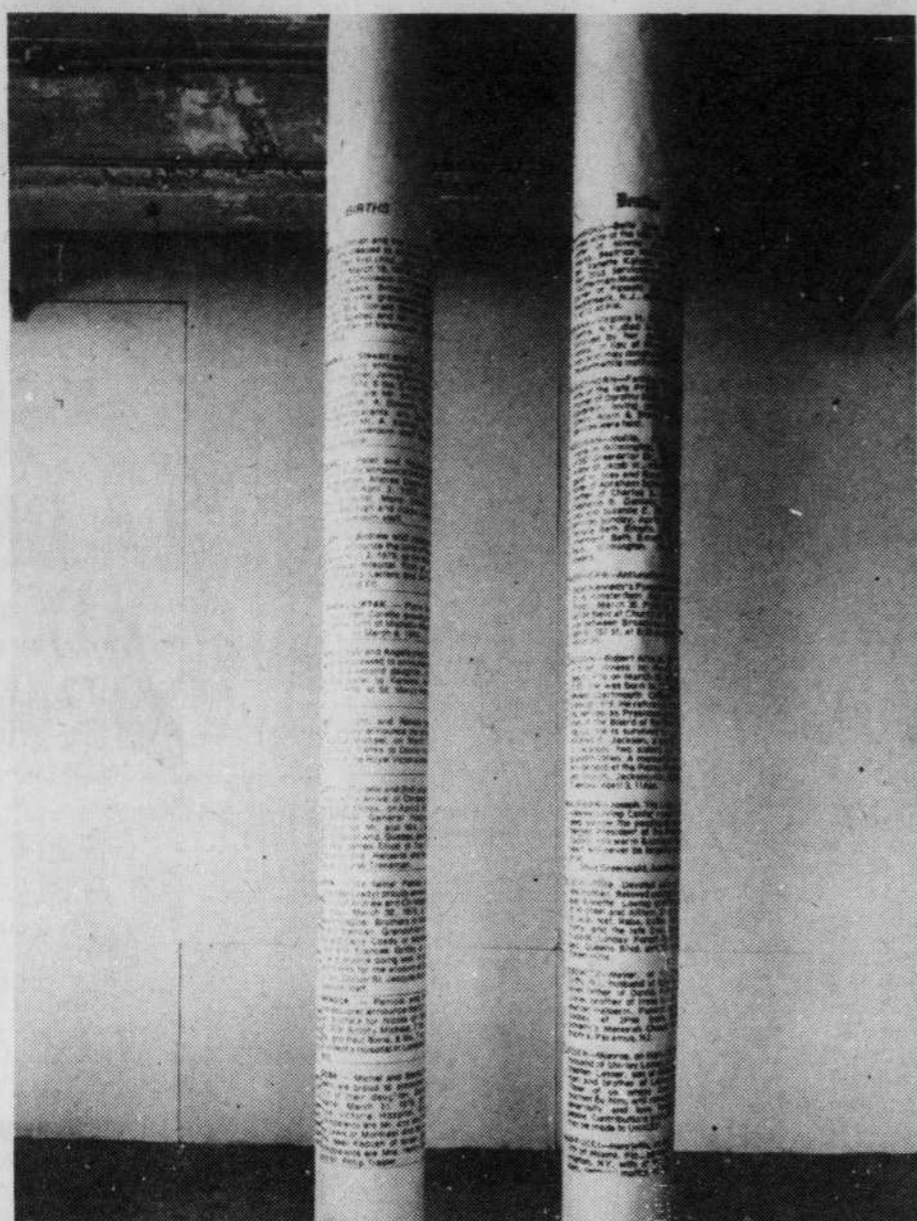
par René Viau

ENSEVELIES sous un déluge de mots à peine lisibles, se déployant en vaques hachurées ou s'arrêtent les ressacs du souffle, les toiles de François Charron ont des airs de tableaux noirs verticaux. Des tableaux noirs griffonnés avec élan où la trame des écritures liées s'affiche presque en épaisseurs. Au pastel, au crayon, à la craie l'écriture se dégage d'un fond crayeux et opaque propre au modelé de lumière. Sur ce fond sombre, lettres, mots, lignes, se chevauchent, se superposent, se répondent, flottent sans ancrages, si ce n'est celui de la ligne et de l'enchaînement des calligraphies, sur le fond-présentoir. Une trame s'instaure, linéaire et horizontale donc, soulignée par des coulées poreuses, des traits et des ratures sur les lettres, des marques concentriques. Ailleurs, les fragments de mots, comme rouillés, érodés font place à des écrans nuageux, rappels rectangulaires du cadre lui-même. Tantôt, les traces aux couleurs pastels et électriques s'inscrivent dans cet écran ou le délimitent, le compriment. Plus loin, ces traces, «dessins-écrits», semblent disparaître sur une surface plus homogène comme des écrits à la craie sur une ardoise sans cesse effacée.

Parfois dans cette peinture rapide empreinte d'urgence, l'artiste procède par analogie citant sur le «tableau-prétexte» des points de repères: hommage à Matisse avec *L'Atelier rouge*, «citants», visuellement, cette fois-ci, Roland Giguère en y mettant un peu de l'autre et beaucoup du sien, nous faisant partager ses plaisirs.

À travers ces «prétextes» qui nous semblent intarissables, de gigantesques plans levés comme d'étranges négatifs d'une page d'écriture à l'échelle du bâti, surgissent sur ces surfaces noires, Charron tente la voie royale entre le dessin et calligraphie. Parfois, des bribes peuvent être lues. Ses mots-clés apparaissent.

Comme on noircit des pages, des lignes, Charron «blanchit», éclaire ses tableaux. Les pages s'accumulent. Ils se ressemblent. À ce rythme essoufflant on oubliera l'urgence mais non la hâte et surtout, hélas, la cuisine. La recette visuelle est simple, pimentée certes avec générosité et éclat par l'élan et la pulsion. Accommodant fort habilement les restes, François Charron écrit en dessinant. La toile devient «pré-



Hannah Franklin. Exposition de groupe de femmes sculpteurs chez Powerhouse.

texte», miroir grossissant du discours qu'elle précède tout en s'y réfléchissant.

«Soyez, écrit-il, cette intermède pendant trente, soixante, cent vingt minutes, cette agitation des formes en route, cette déraison à figer, fixer les empreintes de votre souffle en dehors de vous qu'on appelle la beauté. Bougez et activez cette rature de la doxa englobante, tatalisante avec son cortège d'interdits et de regressions, soyez comme la lance qui coupe le visible pour être un sujet actif, différent avec sa peau et tous ses vêtements. Les pieds rythmant la boue, les doigts calligraphiant la marche, le charme éternel des teintes et de leur usure, un où, un comment, un pourquoi à perte de vue, un recommencement perpétuel, un visage de partout, tout cela depuis les millions d'événements qui cassent ce que vous alliez retrouver à chaque fois. Et voilà pourquoi je peins maintenant, en réalité, dans cet espace qui me surprend à chaque fois comme un murmure sans âge devenu précisément cela».

L'exposition *La Couleur du noir*, réunissant une douzaine d'oeuvres de François Charron se tient à la galerie Motivation 5, jusqu'au 16 mars.

Peinture/Histoire: Marcel Saint-Pierre et Ronald Richard. Toujours chez Motivation 5, on pourra voir l'exposition duo de ces deux artistes qui mettent en jeu et questionnent les rapports entre la peinture et l'histoire. Quelle peinture? Quelle histoire?

Ces deux artistes ont en commun, formellement, l'emploi de la trame sérielle, sur un support flottant ou quelquefois, chez Ronald

Richard, au sol. Chez Marcel Saint-Pierre, banderoles, écritures, se prolongent d'une manière révélatrice en une succession de formes. Trouville formelle et analogique, la toile devient ici peinture après avoir été affiche, revendication. Composées, plissées, marquées, teintes, pressées où des mots à peine lisibles apparaissent à travers un écran dense, les toiles moirées de Saint-Pierre réussissent à concilier l'émotion esthétique tout en l'associant, sans concession, à un vécu social. Une peinture vivante qui n'a rien de désincarnée. Elle fait appel à la contradiction certes mais à aucunes mythologies visuelles éculées.

Ronald Richard lie par sa peinture des événements historiques et artistiques, notamment des hommages émouvants, à Borduas et au Sept, où en filigrane apparaît l'image d'un travailleur manifestant, dans une ambiguïté fond surface qui fait écho à une autre ambiguïté celle des symboles, stalinien, du marteau et de la faucille, dans *L'Etoile bleue*. Ce symbole ici «décoloré» se confond, en motifs multipliés, avec la composition du tableau où l'image du travailleur manifestant apparaît, disparaît. Ailleurs, Warhol, même, s'est approprié ce de symbole, prétexte ici à des jeux visuels et historiques, moins édulcorés.

À noter que la galerie Motivation 5 qui nous présente ici un ensemble très cohérent organise dans ses locaux une rencontre avec les trois artistes: François Charron, Ronald Richard et Marcel Saint-Pierre à qui elle prête présentement ses cimaises. La rencontre aura lieu, mercredi 12 mars à 21h. Les artistes expliqueront alors le sens de leur démarche au public.

Powerhouse. Jusqu'au 22 mars, la galerie Powerhouse présente dans la grande galerie une exposition de dix femmes sculpteurs, et dans la petite galerie, un environnement de Suzanne Bourbonnais *La-byrinthe*.

Dix femmes, dix sculpteurs donc explorant des voies les plus diverses dans leurs formes, leurs textures et leurs matières, tels que bois, toile, ciment, papier, carton, polyuréthane, plastique, polyester, sable et même vidéo.

On connaît le travail déliant et très proche d'une imagerie issue de la bande dessinée de Louise Pagé qui, ici, aborde la caricature dans ce personnage «cratérisé par ses phantasmes», *Antonin* (intellectuel). Cet humour direct est servi par une mise en forme que certains qualifieront de simpliste, d'autre de choquante, ou carrément de sans conséquences. Il reste à ce théâtre d'objet de Louise Pagé de se trouver une vocation.

Avec la forme iconique du triangle formé par trois planches de bois souple retenues par un assemblage ingénieux, en bois et en corde, Suzanne Martel a réussi une pièce très forte *L'abri* qui utilise le mur comme support.

Hannah Franklin nous présente une de ses pièces si envoûtantes, formée de deux «colonnes»: les rubriques de la nécrologie et des naissances dans un quotidien. Pages agrandies, collées sur une forme cylindrique. Objets trouvés, fascinants se répondant étrangement dans une dualité de l'opposition qui fait écho à cette réduction éloquent et créative du concept exposé à travers sa mise en forme.

À voir, une sculpture-vidéo, de Barbara Steinman. *Couple dormant*, au rythme très lent, évoquant avec beaucoup d'humour, le sommeil, les rêves, les draps dans ces «confidences sur l'oreiller» fort amusantes. Aussi une pièce de Linda Covit. *Suspension/plastic* qui fait appel à de nouveaux matériaux: tuyaux de plastique transparents. Matière séduisante. Toutefois la pièce manque de corps. Brigitte Radecki dans sa pièce *Inside/Outside*, labyrinthe de glaise sèche où sont plantées des branches de bois, en arrive à exprimer un haut niveau d'intensité psychologique. Elle manie avec brio les effets d'illusion proposant, grâce à un miroir, deux cheminements contraires non sans un humour caustique. Avec Hannah Franklin et Suzanne Martel, la pièce de Brigitte Radecki est l'un des points forts de cette exposition. Chez ces trois artistes, les tensions du vécu nous sont communiquées avec une belle économie des moyens plastiques et un maximum d'efficacité visuelle, d'une façon réussie et sans fioritures.

Modifiant l'espace de la petite galerie en construisant avec des matériaux souples — de la toile et du sable — un labyrinthe, Suzanne Bourbonnais, toujours chez Powerhouse, s'explique ici sur ses intentions.

«Ce labyrinthe n'est pas conçu dans le but de créer de l'angoisse chez le participant, angoisse résultant d'une impression d'isolement et d'emprisonnement. Au contraire, par l'utilisation de matériaux «souples», je désire créer un environnement intime, non pas menaçant, qui susciterait chez le participant plusieurs expériences sensorielles et peut-être l'amener à une réflexion sur soi-même».

## Marie Savard

Suite de la page 22

Notre histoire, c'est un non-lieu! Comme le mariage, une perte d'identité. Nous vivons un moment historique au Québec et les femmes sont politiquement sollicitées de toutes parts. Aujourd'hui, fête internationale des femmes, tout le monde joue au 8! La gauche, la droite, le fédéral, le provincial. Je veux savoir si nous sommes courtisées seulement comme instruments de reproduction ou comme citoyennes à part entière. Va-t-il falloir continuer à les auto-suffiser en faisant des petits?

«Comme les Filles du Roy, je m'interroge. Est-ce que je suis bien ici? Qu'est-ce que j'y fais? Et qu'est-ce que je vais faire? Comme tout le monde au Québec actuellement, je me pose la question Qu'est-ce que je vais répondre au Référendum? «Madeleine de Verchères aurait-elle dit oui ou non?» Peut-être bien qu'elle aurait dit «Achalez-moi pu!»

«C'est bien sûr que je n'ai pas d'autre choix que de dire oui. Mais je dis oui à quoi? Qu'est-ce qui va changer dans ma condition de femme? Je me sens prise en otage comme les Filles du Roy. J'aime pas me faire forcer la main et je voudrais bien dire oui dans d'autres conditions. Ne pourrions-nous pas dire oui à l'amour? Au lieu de débarquer sur une peine d'amour. Comme les Filles du Roy, Nos mères.»

**«L'OEIL»**  
4427 St. Denis • 282-1756

Gravures originales de **LEONOR FINI**  
Choix de plus de 50 sujets  
À partir de \$150.00 (encadré)  
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

**La Petite Galerie**  
286 boulevard Saint-Paul  
Vieux-Montréal  
Tél.: 845-3000  
Salle 1

Peintures de  
**CARLA SWARTS**  
jusqu'au 14 mars

Ouvert dimanche de 12 h à 17 h

du mardi au vendredi de 11 h à 18 h

**centre des arts visuels**

**SESSION DU PRINTEMPS**  
Débutant la semaine du 8 avril

**CÉRAMIQUE:** façonnage, tournage.  
**TEXTILES:** batik, courte-pointe, dentelle, impression sur tissu, macramé, teintures, filage, tissage sur métier, tissage primitif, fabrication de papier.

**PERCEPTION VISUELLE:** dessin, peinture, portrait, aquarelle, dessin libre.

**AUTRES:** bijouterie, décoration intérieure, connaissance des fleurs, vitrail.

**COURS POUR ENFANTS:** art et argile, jeu et argile, multi media, dessin et peinture, découverte des textiles, découverte du Musée des beaux-arts.

**DEMANDEZ NOTRE BROCHURE**  
VISITEZ NOTRE BOUTIQUE ET GALERIE!  
350 ave., Victoria  
(514) 488-9558

**centre des arts visuels**

**SESSION DU PRINTEMPS**  
Débutant la semaine du 8 avril

**CÉRAMIQUE:** façonnage, tournage.  
**TEXTILES:** batik, courte-pointe, dentelle, impression sur tissu, macramé, teintures, filage, tissage sur métier, tissage primitif, fabrication de papier.

**PERCEPTION VISUELLE:** dessin, peinture, portrait, aquarelle, dessin libre.

**AUTRES:** bijouterie, décoration intérieure, connaissance des fleurs, vitrail.

**COURS POUR ENFANTS:** art et argile, jeu et argile, multi media, dessin et peinture, découverte des textiles, découverte du Musée des beaux-arts.

**DEMANDEZ NOTRE BROCHURE**  
VISITEZ NOTRE BOUTIQUE ET GALERIE!  
350 ave., Victoria  
(514) 488-9558

**GALERIE SAINT-DENIS**  
3772 RUE SAINT-DENIS • 288-2340

Peintures et dessins d'observation  
**SUZANNE GRISE**  
jusqu'au 29 mars

EXPOSITION  
"À la poursuite du soleil"  
**DENISE LAPERRIÈRE**  
Peintre  
Jusqu'au 23 mars

galerie **ARS NOVA**  
304 est, rue Notre-Dame Tél. 861-5315  
Mar. merc. ven. de 10 h 30 à 17 h 30 ju. de 10 h 30 à 21 h, sam. de 10 h 30 à 17 h dim. de 13 h à 17 h.

EXPOSITION  
**LOUISE POMMINVILLE**  
pièces uniques d'émaux sur cuivre  
du 6 au 29 mars

LA GALERIE DE LA CENTRALE  
**CENTRALE D'ARTISANAT DU QUÉBEC**  
1450 ST-DENIS (849-9415)  
Métro: Berri-Démontigny

Exposition Mini-formats  
**Rita Letendre - Marcelle Ferron**  
**David Sorenson - Philippe Surray**  
**Fernand Toupin - James Guitet**  
**Pierre Gauvreau - Luis Felto**  
jusqu'au 15 mars

galerie gilles corbeil  
2165 rue crescent 844-7147  
2ème Etage  
du mardi au samedi de 10h à 17.30h.

Jacqueline Avril  
vous présente...  
**le Carrefour des Arts**  
le rendez-vous des amants de l'art tous les samedis sous cette rubrique  
Publicité 844-3361

**LE CLUB DES ARTS**  
Exposition des oeuvres  
**DES MEMBRES**  
du Club des Arts  
du 7 au 12 mars

Pour informations M. MAURICE AGNAN — 933-6405  
1410 rue Guy, suite 15-16 (coin St-Catherine)  
Tous les jours de 13 h à 18 h

**GALERIE L'AQUATINTE**  
**Simonin**  
jusqu'au 29 mars

1320 ouest, Sherbrooke, 271-0584  
du mar. au vend. de 12 h à 18 h, le sam. de 10 h à 17 h et sur rendez-vous

Galerie **ART-ANNEXE-1**  
3700 St-Denis,  
Montréal H2X 3L7  
Tel.: 849-6097/6098

Peintures, gravures, sculptures et bijoux d'art.  
BASTIEN, Christine - BOISVERT, Gilles - BOUGIE, Louis-Pierre  
BRUNEAU, Kittle - CONNOLLY, Reynald - DÉCARIE, Alain  
DINEL, Roland - DUROCHER, Hubert - DUSSAULT, Monique  
FERRON, Marcelle - FORTIN, Marc-Aurèle - FOURNELLE, André  
GUILBEAULT, Michel - HERBISON, Philippe - HEYVAERT, Pierre  
HUET, Jacques - LAROCQUE, André - LEBLANC, Pierre  
LEROUX-GUILLAUME, Jeannine - LUSSIER, Michel - MALO, Denis  
MCKENZIE, Alexandre - NADEAU, Marc-Antoine  
PAYETTE, Jacques - ROUSSIL, Robert - THOMAS, Marcelle -  
TREMBLAY, Laurent - VAILLANCOURT, Armand  
Jusqu'au 14 mars 1980  
Ouvert mardi, mercredi de 11h. à 18h. jeudi, vendredi de 11h. à 21h. samedi de 9h. à 17h.  
André Larocque - Administrateur Laurent Tremblay - Directeur

exposition  
**Henry Moore**  
sculptures et lithographies

du mardi au vendredi de 9h. à 17h.30  
samedi de 9h. à 17h. fermé dimanche et lundi

**GALERIE DOMINION**  
Le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande galerie d'art au Canada  
1438 ouest, rue Sherbrooke 845-7471 et 845-7833

**FOYER DES ARTS EATON**  
9<sup>E</sup> ÉTAGE, CENTRE-VILLE

Exposition  
**Eve Rell**  
jusqu'au 22 mars

La liste des artistes canadiens comprend:  
Jean-Marc Blier, Fernand Lorion,  
Powell Trudeau, Marcel Favreau,  
Aline Lalancette, Viateur Lapierre,  
Jocelyne Lortie, Gordon Pfeiffer, George  
M. Rae, Ron Simpkins, Vivian Walker,  
Avrum Rosenthal, R.S. Leduc, Eve Rell,  
H.V. Pundfelder.

**EATON**

**centre des arts visuels** "TAPISSERIES ET CÉRAMIQUES"

**Andrée Beauregard**  
et  
**Yvette Mintzberg**  
Du 5 au 29 mars 1980  
350, avenue Victoria, Montréal — 488-9558

EXPOSITION  
**YVES BUSSIÈRES**  
Dessins, Encres et Aquarelles  
Jusqu'au 20 mars

mercredi, jeudi et vendredi, de 12 hres à 18 hres et le samedi de 13 hres à 17 hres.

**Galerie LA MURÉE**  
839, rue Sherbrooke est  
Montréal, Qué. H2L 1K6  
Téléphone: 525-2675

**galerie joliet**  
24 st-cyrille ouest, québec, qué. G1R 2A4  
(418) 529-3308

**Jean McEwen**  
tableaux récents  
jusqu'au 5 avril 1980

à venir  
louise robert du 9 avril au 3 mai  
raymonde april du 7 mai au 31 mai  
rétrospective 1979-80 du 4 juin au 21 juin

acquisitions récentes  
• dessins et tableaux de david bolduc  
• dessins de louise robert  
• tableaux de louis comtois

du mercredi au samedi de 11 h 00 à 18 h 00  
le jeudi et le vendredi jusqu'à 21 h 00  
et sur rendez-vous

nos artistes ailleurs  
louise robert  
"douze artistes canadiens"  
the robert mc laughlin gallery,  
oshawa, ontario  
jusqu'au 30 mars 1980

# Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

## VILLA NOTRE-DAME-DE-GRÂCE

recherche

### DEUX CHEFS D'UNITÉ DE VIE

Le chef d'unité de vie sous l'autorité du Directeur des services de réadaptation coordonne et contrôle les activités relatives à la vie de groupe des bénéficiaires de son unité dans le but de leur assurer un milieu favorisant la réadaptation.

#### Exigences:

- Diplôme en psycho-éducation ou l'équivalent;
- Un minimum de cinq (5) ans de travail en milieu institutionnel;
- Capacité de leadership, l'organisation et sens clinique.

**Salaires:** selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur candidature au service du personnel, au plus tard le 21 mars 1980, à 17 heures.

Service du personnel  
Villa Notre-Dame-de-Grâce  
4434 boul. Décarie  
Montréal H4A 3P2



Collège Saint-Jean-sur-Richelieu  
COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL

recherche les services d'un

### PROFESSEUR

pour les cours suivants:

- Sténo-script (4120211) merc. P.M.
- Rôle et fonction de la secrétaire (412-531) merc. A.M.

**Début des cours:** 12 mars 1980

#### Qualification requise

- Diplôme universitaire pertinent.

Faire parvenir curriculum vitae au plus tard le 10 mars 1980, à l'adresse suivante:

Le Service du personnel  
Collège St-Jean-sur-Richelieu  
C.P. 1018  
St-Jean-sur-Richelieu, Qué. J3B 7B1

UNIVERSITÉ  
CONCORDIA



### PROFESSEUR INVITÉ D'HISTOIRE

**Domaine:** Histoire de l'Europe moderne

**Rang:** Professeur invité

**Traitement:** \$35,000 canadiens, pour une période de 9 mois de septembre à mai 1980-81

**Responsabilités:** Enseigner l'équivalent de trois cours au Département d'histoire et au Collège des arts libéraux

**Exigences:** Solide expérience de l'enseignement et excellent dossier de recherche

Envoyer son curriculum vitae et toutes pièces justificatives à:

S.J. Scheinberg, directeur du Département d'histoire, Université Concordia, 1455, boulevard de Maisonneuve ouest, Montréal, (Québec) H3G 1M8, CANADA

Voir autres Carrières et Professions, en pages 28, 29, 30 et 31

### Professeur de français UNIVERSITÉ McMASTER

HAMILTON, ONTARIO

— Un poste à pourvoir au rang de professeur adjoint pour 1980-82

— Qualifications professionnelles: Doctorat en linguistique française - Formation en didactique des langues - Expérience de l'enseignement du français langue seconde - Pratique des méthodes audio-visuelles - Publications en rapport

— Écrire avec curriculum vitae et les noms de trois répondants au:

Directeur du Département de Langues Romanes  
Université McMaster  
Hamilton, Ontario L8S 4M2

### ÉCOLE DE LANGUE FRANÇAISE ET DE CULTURE QUÉBÉCOISE

#### CHARGES D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS COMME LANGUE SECONDE

L'École de langue française et de culture québécoise de l'Université du Québec à Chicoutimi est à la recherche de chargés d'enseignement du français, langue seconde, du 14 mai au 23 juin et du 30 juin au 9 août.

#### Exigences:

- Détenir un diplôme en littérature, en linguistique ou en enseignement de préférence de 2e cycle, ou toute autre formation pertinente;
- Connaissance des méthodes audio-visuelles de l'enseignement du français, langue seconde: LFI, VIF;
- Expérience de l'enseignement.

**Traitement:** Selon l'expérience et la compétence.

Pour informations, veuillez TÉLÉPHONER au numéro suivant: (418) 545-5637 pendant les heures de bureau.

École de langue française et de culture québécoise  
Université du Québec à Chicoutimi

### NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

est publié tous les jours. Le tarif est de 0,65 la ligne agate (grandeur minimum: 30 lignes agate sur 2 colonnes). Notre service de cases (dossiers) coûte \$3,00 et les réponses sont assurées par courrier. La date limite pour la réception des annonces est fixée à 48 heures avant publication. Tout courrier devra être adressé comme suit:

Téléphonez ou écrivez à:

#### LE DEVOIR

211, rue du Saint-Sacrement  
Montréal - H2Y 1X1

Compétence:  
Micheline Turgeon,  
Rens.: 844-3361

### DIRECTEUR GÉRANT GÉNÉRAL

Le défi de l'innovation

Une corporation privée ayant comme objectif de fournir des services de formation professionnelle à des jeunes adultes est à la recherche d'un directeur général.

Cette personne devenu membre de notre corporation aura des mandats reliés à tous les aspects de la gestion d'une station service automobile, comprenant entre autres: le service aux pompes, l'entretien et la mécanique. Il devra s'occuper de la gestion du personnel, des stagiaires en formation et de tous les aspects inhérents à la production d'un tel service.

Afin d'accéder à cette responsabilité, vous devez avoir une expérience pertinente dans ce type de service, avoir des qualités d'administrateur et de gestionnaire du personnel.

Si cette opportunité vous intéresse, faites parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 24 mars 1980 à l'adresse suivante:

Raymond Chouinard  
12,165-83e avenue  
Montréal H1C 1S4

### DIRECTEUR DE PROGRAMME (\$21,450-\$31,050, à l'étude)

Le Conseil Canadien de Développement Social est l'organisme non gouvernemental le plus ancien et le plus important qui s'emploie à formuler et à avancer des politiques sociales. Ses champs d'intérêt comprennent la sécurité du revenu, le logement, la santé, les services sociaux de même que la planification sociale et la participation des citoyens.

Le Conseil est à la recherche d'un DIRECTEUR DE PROGRAMME qui détient à la fois une expérience pratique et des capacités de recherche dans le domaine du développement social.

Les personnes intéressées doivent bien connaître l'organisation, le financement et les aspects intergouvernementaux des politiques et programmes relatifs au développement social. De plus, elles doivent être en mesure d'effectuer, seules ou en collaboration avec d'autres, des projets de recherche et des analyses de politiques complètes.

La personne choisie sera responsable des recherches et des analyses de politiques relatifs aux programmes de services sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible au:

Directeur des programmes  
Conseil Canadien du Développement Social  
55 avenue Parkdale  
C.P. 3505  
Succursale C  
Ottawa, Ontario K1Y 4G1



INSTITUT NATIONAL DE PRODUCTIVITÉ

L'Institut national de productivité a pour fonction d'effectuer des études et des recherches sur la productivité, notamment dans le secteur industriel, et de diffuser le résultat de ces études et recherches ainsi que les informations sur la productivité provenant d'autres organismes.

A ces fins, des postes en recherche et en information sont ouverts.

#### CHARGÉS D'ÉTUDES ET DE PROJETS

##### Résumé des fonctions:

Sous la responsabilité du directeur de la recherche de l'Institut, les chargés d'études et de projets mènent des études et des travaux de recherche sur différents aspects de la productivité, tels que les aspects économiques, les aspects organisationnels du travail et les aspects technologiques de même que des études sur des secteurs particuliers. Pour ce faire, ils doivent établir des contacts avec des représentants de l'industrie et des chercheurs à l'emploi de centres de recherche économique et industrielle.

##### Qualifications:

Les candidats aux postes de chargé d'études et de projets doivent avoir fait des études universitaires, de second cycle, dans un domaine pertinent tel que l'économie, la sociologie, les relations industrielles, le génie industriel ou les sciences de la gestion. Ils doivent avoir plusieurs années d'expérience de travail pertinente dont au moins trois (3) ans dans la recherche.

##### Conditions:

Les traitements qui s'appliqueront à ces postes se situent entre \$20,000 et \$40,000, par année. Le lieu de travail est Montréal. Des déplacements sont prévisibles.

#### AGENTS DE RECHERCHE

##### Résumé des fonctions:

Sous la responsabilité du directeur de la recherche, l'agent de recherche doit effectuer des études et des travaux de recherche sur des aspects variés de la productivité. Ces études sont diverses et peuvent porter autant sur les éléments du management, de l'économie appliquée ou de la qualité de vie au travail, par exemple.

##### Qualifications:

Les candidats au poste d'agent de recherche doivent avoir fait des études universitaires de premier cycle dans l'une ou l'autre des disciplines suivantes: l'économie, les relations industrielles, la psychologie industrielle, les sciences de la gestion. Ils doivent avoir deux (2) ans d'expérience pertinente.

##### Conditions:

Les traitements qui s'appliquent à ces postes se situent entre \$15,000 et \$20,000, par année. Le lieu de travail est Montréal. Des déplacements sont prévisibles.

#### RÉDACTEUR-RÉVISEUR

##### Résumé des fonctions:

Sous la responsabilité du directeur de l'information de l'Institut, le rédacteur-réviseur est chargé de la rédaction et de la révision des textes destinés aux agents économiques, aux médias d'information et au public en général. Il doit superviser la présentation des textes de l'Institut de même que leur composition et leur impression.

##### Qualifications:

Les candidats au poste de rédacteur-réviseur ont une formation universitaire de premier cycle dans une discipline des sciences humaines, préférentiellement en journalisme ou en communication. Ils doivent avoir une expérience d'au moins trois (3) ans comme journaliste, être rompus à la rédaction de textes à caractère économique et maîtriser les techniques de confection des publications (maquette, épreuves, impression).

##### Conditions:

Le salaire sera fonction de l'expérience et des qualifications des candidats.

#### CES POSTES SONT OUVERTS AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Prière d'envoyer votre curriculum vitae à l'adresse suivante en mentionnant le poste pour lequel vous soumettez votre candidature, avant le 21 mars 1980.

Concours de recrutement  
Institut national de productivité  
1, Complexe Desjardins, bureau 1509  
C.P. 157, Succursale Desjardins  
Montréal, Québec.



Gouvernement du Québec  
Commission des loyers

### AVIS DE SÉLECTION DES RÉGISSEURS DE LA RÉGIE DU LOGEMENT

(Projet de Loi 107, sanctionné le 7 novembre 1979, entrée en vigueur le 1er octobre 1980).

Le ministre des Affaires municipales, responsable de la Régie du logement, invite les intéressés à soumettre leur candidature à la procédure de sélection et informe toute personne qu'elle peut proposer la candidature de quelqu'un qu'elle estime apte à exercer la fonction de régisseur.

La fonction du régisseur consiste à tenir des auditions et rendre les décisions sur les matières qui sont de la juridiction de la Régie du logement notamment en ce qui concerne le bail résidentiel, la fixation de loyer et la démolition d'immeubles.

Des postes de régisseur sont disponibles dans les villes suivantes: — Montréal (13 postes) — Québec (2 postes) — Hull (1 poste) — Jonquière (1 poste) — Rimouski (1 poste) et Trois-Rivières (1 poste).

Les listes des candidats déclarés aptes à être nommés régisseur seront valables pour plusieurs mois et d'autres postes pourront être comblés à même ces listes, selon les besoins.

#### Conditions minimales d'admissibilité

- Etre inscrit au tableau de l'Ordre des avocats du Québec ou avoir demandé sa réinscription conformément à la Loi du Barreau;
- avoir au moins cinq années de pratique ou d'expérience pertinente.

#### Modalités d'inscription

Toute personne qui désire poser sa candidature doit transmettre au coordonnateur son curriculum vitae contenant les renseignements suivants:

- son nom ainsi que l'adresse et le numéro de téléphone de son bureau et sa résidence, sa date de naissance, et son numéro d'assurance sociale;
- l'année de son admission au Barreau;
- la preuve de son inscription au tableau de l'Ordre des avocats du Québec et la section à laquelle elle appartient ou, le cas échéant, le motif qui explique son absence du tableau ou copie de l'avis de sa demande de réinscription;
- le nombre d'années de pratique du droit qu'elle a complétées et les principaux secteurs d'activités dans lesquels elle a concentré sa pratique;
- si elle n'a pas pratiqué le droit pendant au moins cinq ans, la nature des activités professionnelles qu'elle considère lui avoir permis d'acquérir une expérience pertinente depuis l'obtention de son certificat d'aptitudes à exercer la profession d'avocat, et le nombre d'années pendant lesquelles elle a exercé ces activités;
- le cas échéant: le fait d'avoir fait l'objet d'une décision disciplinaire par un organisme compétent du Barreau ou par le Tribunal des professions, ainsi que l'objet et les motifs de cette décision;
- les cas échéants: le nom de ses associés ou employeurs actuels et des cinq dernières années;
- la ville pour laquelle elle soumet sa candidature.

#### Mode de sélection

Un comité de sélection, nommé par le ministre, évaluera l'aptitude des candidats à la charge de régisseur. Ce comité sera composé de la façon suivante: un représentant occupant une charge ou un emploi au sein de la Commission des loyers, de la Fonction publique ou d'un organisme dont la nomination relève du gouvernement — un membre du Barreau — une personne représentant le public qui ne pourrait pas être nommée selon les deux premiers critères.

#### Conditions de travail

**Traitement:** De 23 616\$ à 43 592\$ selon l'expérience (sujet à révision).

**Horaires de travail:** La semaine de travail est en moyenne de 35 heures. Les régisseurs peuvent être appelés à siéger le soir et le samedi et sont appelés à se déplacer. Le travail à temps partiel est toutefois possible, pourvu que la personne soit à l'emploi exclusif de la Régie.

**Avantages sociaux:** Les régisseurs bénéficient des mêmes avantages sociaux que ceux des cadres supérieurs de la Fonction publique, notamment du régime de retraite des employés du gouvernement.

La durée du mandat est d'au plus cinq ans, et peut être renouvelée.

#### Date limite d'inscription: le mardi 8 avril 1980

Toute demande doit être adressée de la façon suivante:

Le Coordonnateur de la sélection, Direction du personnel  
Commission des loyers  
1, rue Notre-Dame est, 11<sup>e</sup> étage, Montréal, QC H2Y 1B6

Les candidatures et tous les documents annexés seront considérés comme étant de nature strictement confidentielle.

Cet avis s'adresse également aux hommes et aux femmes.

Le ministre des Affaires municipales,  
GUY TARDIF



### Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec  
Office du recrutement et de la sélection du personnel

#### Agent de développement de l'industrie du matériel de transport

**Concours sectoriel L1020K/JD** Ce concours vise à constituer une réserve de candidats en vue de combler cet emploi et au besoin tout autre emploi de même nature qui pourrait devenir vacant dans la région administrative de Québec durant la prochaine année.

Ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme — 1 emploi à Québec

**Attributions** — Développer une connaissance approfondie des facteurs qui influencent le développement du secteur de la fabrication du matériel et de l'équipement pour le transport urbain et sub-urbain. À cette fin, réaliser ou coordonner des études sur l'évolution de ce secteur, ses problèmes et ses possibilités de développement; maintenir des contacts étroits avec les entreprises et les associations industrielles; suggérer aux autorités gouvernementales des moyens de favoriser le développement du secteur concerné; conseiller les industriels et les autres agents économiques impliqués dans le développement industriel.

**Exigences** — Diplôme universitaire de 1er cycle en sciences appliquées, en administration, en économie ou dans une autre discipline appropriée; 3 années d'expérience pertinente dans le secteur du matériel de transport urbain et sub-urbain notamment au niveau de la fabrication, de la production de l'assistance technique ou d'analyse des marchés. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser l'expérience pertinente requise en totalité ou en partie. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le domaine concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

**Inscription** — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec  
Case postale 15 350  
Québec  
G1R 7X2

Agent de développement industriel, classe II

**Traitement** de 20 734\$ à 28 292\$ (en voie de révision)

**Période d'inscription:** du 8 mars au 25 mars 1980

#### Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'œuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

## ASPIRANTS-OFFICIERS (OPÉRATIONS MARITIMES DE SURFACE)

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche « d'aspirants-officiers » pour leur programme de formation des opérations maritimes de surface.

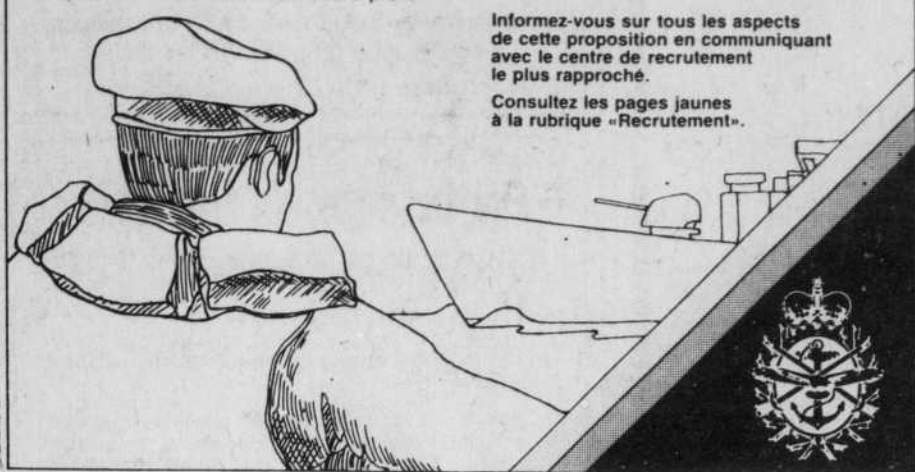
Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit

et de faire carrière au sein de l'équipe de l'unité navale des Forces armées canadiennes.

Un diplôme de secondaire vous rend admissible.

Informez-vous sur tous les aspects de cette proposition en communiquant avec le centre de recrutement le plus rapproché.

Consultez les pages jaunes à la rubrique « Recrutement ».



## Échange d'enseignants

- Manitoba - Québec
- Nouveau-Brunswick - Québec  
1980-1981

Le ministère de l'Éducation du Québec en collaboration avec le ministère des Affaires intergouvernementales, le ministère de l'Éducation du Manitoba et le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick, ont mis sur pied un programme d'échange d'enseignants en vue d'améliorer l'enseignement du français au Manitoba et au Nouveau-Brunswick et celui de l'anglais langue seconde au Québec.

Les enseignants du Québec pourront enseigner, au Manitoba:

- le français langue seconde (niveau secondaire) ou
  - d'autres disciplines en français
- Au Nouveau-Brunswick:
- en français dans toutes les disciplines

### Conditions d'admissibilité

- Être titulaire d'un poste d'enseignant pour l'année 1980-1981 et obtenir l'autorisation de sa commission scolaire.

### Pour enseigner le français langue seconde:

- Trois années d'expérience dans l'enseignement de la langue seconde et un diplôme universitaire
- ou
- Cinq années d'expérience dans l'enseignement de la langue seconde et un brevet d'enseignement reconnu.

### Pour enseigner en français:

- Trois années d'expérience dans l'enseignement et un diplôme universitaire
- ou
- Cinq années d'expérience dans l'enseignement et un brevet d'enseignement reconnu.

### Formulaire d'inscription

Se procurer un formulaire d'inscription à une Direction régionale du ministère de l'Éducation et le retourner dûment rempli avant le 28 mars 1980 pour le Manitoba et avant le 11 avril 1980 pour le Nouveau-Brunswick à

Monsieur Marc Champeau  
Échange d'enseignants  
Direction générale des réseaux  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue De La Chevrotière  
Centre administratif G, 5e étage  
QUÉBEC G1R 5A5



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation

## Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

### PROFESSEURS RÉGULIERS au département des sciences économiques

FONCTIONS ET CADRE DE TRAVAIL: Enseignement aux 1er et 2ième cycles, recherche, administration pédagogique, service à la collectivité.

EXIGENCES: Doctorat terminé ou en rédaction de thèse

TRAITEMENT: Selon la convention collective du SPUQ

Les candidats sont priés de faire parvenir un curriculum vitae détaillé avant le 31 mars 1980 à:

M. Vély Leroy, directeur  
Département des sciences économiques  
Université du Québec à Montréal,  
C.P. 8888, Montréal, Québec H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

Voir autres Carrières et Professions, en pages 27, 29, 30 et 31

### MÉDECINS

Une organisation de médecins (visites d'urgence à domicile) en pleine expansion offre actuellement

Des postes à temps plein et partiel

(Montréal, Laval, Rive-Sud, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Hull).

Pour renseignements ou rendez-vous, demander

Docteur Pierre Lassonde, Directeur médical.  
376-9520



### CENTRE D'ACCUEIL STE-AGNÈS

## DIRECTEUR(TRICE) GÉNÉRAL(E)

TYPE D'ÉTABLISSEMENT: Centre d'accueil de réadaptation pour jeunes mésadaptées socio-affectives (12-18 ans), opérant en foyers de groupe et en services externes.

FONCTIONS: Sous l'autorité du Conseil d'Administration, planifie, coordonne et contrôle les activités de l'établissement dans le but d'assurer aux bénéficiaires des services de qualité et répondant à leurs besoins.

ATTRIBUTIONS TYPES: Définit et revise les objectifs de l'établissement. Assure l'élaboration et l'implantation de programmes appropriés et en surveille la qualité. Prépare et contrôle les budgets. Sélectionne et engage les membres du personnel. Assure une administration et une gestion financière saines. Assure les relations publiques et la représentation de l'établissement aux rencontres extérieures.

EXIGENCES: Diplôme d'études universitaires, de préférence de deuxième cycle, en sciences humaines avec option en administration, ou l'équivalence. Expérience de 5 ans dont 3 dans une fonction de gestion. Expérience du milieu de affaires sociales, du réseau des établissements et du milieu de la réadaptation.

CONDITIONS DE TRAVAIL: Selon les normes du M.A.S. - Classe 18. Poste disponible immédiatement.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 9 avril 1980, 17:00 heures, à

CONCOURS DIRECTEUR GÉNÉRAL  
Président du Conseil d'Administration  
Centre d'Accueil Ste-Agnès  
8635, boulevard St-Laurent, suite 100  
Montréal, P.Q. - H2P 2M9  
Tél.: 382-5270

## MONITEURS de langue seconde

Français et anglais

Septembre 1980 — mai 1981

Le ministère de l'Éducation du Québec, en liaison avec le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) et le Secrétariat d'État, invite les étudiants intéressés à devenir moniteurs de langue seconde durant l'année 1980-1981 à poser leur candidature.

Un moniteur est un étudiant à temps plein dans un établissement de niveau postsecondaire ou universitaire (généralement dans une autre province) qui aide un enseignant de langue seconde, de 6 à 8 heures par semaine. Le moniteur reçoit jusqu'à \$3,000 pour neuf mois de participation. Ses frais de déplacement entre la province de résidence et la province d'accueil lui sont remboursés.

Le Québec accueille des moniteurs francophones et anglophones.

Pour recevoir une brochure de renseignements et une formule de demande, écrivez au coordonnateur du Québec avant le 20 mars 1980.

Monsieur Maurice Beaulieu  
Conseiller linguistique  
Coordonnateur (moniteurs)  
a/s: André Gagnon  
Bureau des sous-ministres  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue de Lachevrotière  
Québec — G1R 5A5



Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Éducation



Conseil des ministres  
de l'Éducation (Canada)



Secrétariat  
d'État



## Fonction publique du Québec

Concours ouverts aux hommes et aux femmes



Gouvernement du Québec  
Office du recrutement et de  
la sélection du personnel

### Personnel de direction supérieure

#### Directeur des synthèses socio-économiques

Concours spécifique L6200FA/JD — Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office de planification et de développement du Québec — Direction générale de la planification — 1 emploi à Québec.

Attributions — Initier, planifier et diriger l'ensemble des travaux, études et recherches de nature socio-économique au sein de cette direction, tels que la répartition du revenu, le chômage des jeunes, les stratégies d'emploi pour des groupes-cibles (jeunes, femmes, travailleurs âgés), les mesures de soutien et de sécurité du revenu, l'impact économique du vieillissement de la population; faire la synthèse des résultats de ces recherches en vue de concevoir et définir des orientations générales et des stratégies de développement socio-économique en dégagant les options les plus réalistes; intégrer et, au besoin, coordonner, dans la même optique, les travaux analogues effectués par les ministères et organismes québécois et canadiens.

Conditions d'admission — Diplôme universitaire de 1er cycle ou une attestation d'équivalence dûment certifiée par une université québécoise. Un minimum de 8 années d'expérience pertinente. Habileté administrative éprouvée. Une ou des années d'études complémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience exceptionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent suppléer à l'absence de diplôme universitaire. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études.

Les conditions d'admission des employés de la fonction publique du Québec sont celles mentionnées à l'avis de concours interne affiché dans les bureaux de l'Administration.

Aptitudes et compétence recherchées — L'évaluation et la sélection des candidats admis au concours porteront entre autres sur les connaissances et l'expérience notamment acquises dans une fonction de direction et reliées aux attributions de l'emploi particulièrement dans le domaine de l'élaboration de politiques de développement socio-économique.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec  
Case postale 2188  
Québec G1K 7N8

Administrateur, classe III

Traitement — pouvant atteindre 45 014\$  
(en voie de révision)

Période d'inscription:  
du 8 mars au 21 mars 1980

#### Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire Offre de service de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'œuvre et la plupart des caisses populaires.

Sauf si vous êtes déjà membre de la fonction publique du Québec, votre Offre de service doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre Offre de service à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant. L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

### VICE-RECTEUR AUX COMMUNICATIONS

#### FONCTIONS:

Le vice-recteur aux communications relève directement du recteur.

— Dans le cadre de sa juridiction, le vice-recteur aux communications est responsable devant le recteur de la gestion et de la coordination des services du secteur des communications:

- Bibliothèques
- Informatique
- Audio-visuel
- Galerie d'art
- Information et relations publiques
- Télécommunications

— Le vice-recteur aux communications recommande au Conseil d'administration les politiques relatives au secteur des communications.

— Le vice-recteur aux communications accomplit les tâches qui lui sont confiées par le recteur ou par le Conseil d'administration.

#### EXIGENCES:

Le candidat doit posséder:

- une formation universitaire, de préférence de 3e cycle;
- une vaste expérience de l'enseignement et de la recherche universitaire;
- une connaissance appropriée des structures académiques et administratives de l'UQAM, de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois;
- une connaissance étendue de la gestion universitaire et, de préférence, pertinente au secteur des communications.

#### DATE LIMITE:

Prière de faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant 17 heures le vendredi 21 mars 1980 à l'adresse suivante:

Me Pierre Brossard  
Secrétaire général  
Pavillon Louis-Joliet — local 7210  
Université du Québec à Montréal  
355 ouest, rue Ste-Catherine  
Montréal, Qué. H3C 3P8



Université du Québec à Montréal

Conseil national de recherches Canada / National Research Council Canada

## Ingénieurs de recherche

Le Laboratoire des structures et matériaux de l'Établissement aéronautique national administre des programmes de recherche s'appliquant à un grand nombre de disciplines scientifiques et de problèmes particuliers au génie aéronautique. Le laboratoire doit combler deux postes d'agent de recherche pour mener à bien ses travaux.

### Applications techniques de la physique (Référence NAE-452D)

Le travail consiste à mener des études analytiques et expérimentales en techniques radio-métriques portant sur les caractéristiques des sources, les propriétés de propagation des milieux et les facteurs de réflexion totale pertinents à des travaux entrepris dans le domaine général de l'illumination et de la visibilité nocturne. Les études en question sont conduites corrélativement à la conception de systèmes vidéo-informatiques couplés à du matériel photogramétrique.

### Fatigue structurale (Référence NAE-431D)

Les fonctions comportent la planification et la réalisation d'études touchant la mise au point de techniques de détermination de la résistance à la fatigue, des caractéristiques de la propagation des fissures et de la tolérance aux dommages des structures d'avions. L'approche suivie combine l'expérimentation à l'analyse et se rapporte à des études sur modèles réduits utilisant des éprouvettes d'essai en vue du testage ultérieur de structures en vraie grandeur. La connaissance générale des principes de la conception des structures susmentionnées, de l'analyse et de la mécanique des fractures appliquée à l'analyse de la tolérance aux dommages, est souhaitable.

Les deux postes requièrent de préférence le doctorat, mais toute personne possédant une formation et une expérience pertinentes peut poser sa candidature. Pour le poste NAE-452, la connaissance du français et de l'anglais est essentielle. Les personnes unilingues peuvent aussi poser leur candidature si elles consentent à suivre des cours de langue.

Traitement: Sera en fonction de la formation et l'expérience.



Prière d'adresser un curriculum complet, à l'agent d'emploi, Conseil national de recherches du Canada, Ottawa, Ontario K1A 0R6. Veuillez mentionner la référence appropriée.

# Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

## EATON

recherche un

### RÉDACTEUR EN CHEF

**RESPONSABILITÉS:**  
Coordonner le travail de notre équipe de rédacteurs de langue anglaise.

**CONDITIONS D'EMPLOI:**  
— 4 ans d'expérience en publicité y compris la rédaction  
— Esprit créateur et compétence en gestion.  
— Connaissance de l'anglais et du français.

**CONDITIONS DE TRAVAIL:**  
— Bon milieu de travail.  
— Salaire variable  
— Horaire concurrentiel  
— Gamme complète d'avantages sociaux comprenant une remise importante sur les achats.  
Ce poste est offert également aux hommes et aux femmes.

Envoyer curriculum vitae, discrétion assurée, à l'adresse suivante.

## EATON

Coordination des Effectifs du personnel  
677 ouest, rue St-Catherine  
Montréal, Québec H3B 3Y6



c.i.s.c. longueuil-est

RECHERCHE UN

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Responsabilités:**  
Sous la responsabilité du conseil d'administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des activités, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le conseil d'administration.

**Exigences:**  
Diplôme universitaire en sciences humaines ou en sciences administratives, ou autres domaines connexes.  
Expérience administrative jugée valable, de préférence dans le secteur des affaires sociales.

**Rémunération:**  
Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

**Inscription:**  
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante, avant le 19 mars 1980.

Président du jury de sélection  
C.I.S.C. Longueuil-Est  
388, rue Lamarre  
Longueuil (Québec)  
J4J 1T2

Voir autres Carrières et Professions,  
en pages 27, 28, 30 et 31

### INSTITUT DE RECHERCHE APPLIQUÉE SUR LE TRAVAIL (IRAT)

Poste de

### DIRECTEUR GÉNÉRAL

(disponible immédiatement)

L'IRAT est un organisme administré conjointement par les universités et les syndicats fondateurs. L'institut est subventionné par le Ministère de l'Éducation et les syndicats. Il effectue des recherches appliquées dans les domaines du droit, de l'économie, de l'organisation du travail et de la santé au travail.

**Fonctions:** Le directeur général assume 4 fonctions principales:

- dirige les recherches et prépare les projets
- prépare les programmes et les budgets
- responsable de l'obtention et de la gestion du budget
- administre la convention collective
- assure les relations avec d'autres organismes.

**Exigences professionnelles:**  
— diplôme de 3e cycle ou équivalent  
— connaissance du mouvement syndical  
— expérience de recherche et de direction de recherche dans les sciences humaines.

Faire parvenir curriculum vitae ou références, avant le 22 mars prochain, à:

M. Jacques Dofny, Président de l'IRAT  
Université de Montréal  
C.P. 6128  
Succ. A  
Montréal, H3C 3J7  
Tél.: 739-2791 ou 343-7305

## Orthopédiste

Bonne occasion pour un chirurgien en orthopédie. Nouvel hôpital de 250 lits dans une communauté at-trayante située au bord de la mer dans le nord est du Nouveau-Brunswick. L'équipe médicale comprend 14 en médecine générale, 3 en chirurgie générale, 2 gynécologues, 2 psychiatres, 6 dentistes, 3 radiologues, 3 anesthésistes, et un chacun en otorhinolaryngologie, ophtalmologie, médecine interne, pédiatrie, cardiologie, pathologie et urologie. Frais d'une visite d'introduction partiellement défrayés par l'hôpital. Être bilingue serait un avantage (français/anglais).

Directeur Médical  
Hôpital Général Chaleur  
Casier Postal "S"  
Bathurst, N.-B.  
E2A 4A4  
(506) 548-8961  
ou 548-2079

## Université Laval

Concours n° U.L. 42 (79-80)

### CHEF DE LA DIVISION DES COLLECTIONS DE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Bibliothèque

#### SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous l'autorité du directeur du Secteur de l'exploitation et du développement, planifie, organise, dirige, administre et développe la Division des collections de sciences humaines et sociales; planifie le choix et le développement des collections et assure leur évaluation en fonction des programmes d'enseignement et de recherche; supervise le Service de référence, d'utilisation des banques de données et la Bibliothèque du 1er cycle; organise en collaboration avec les unités d'enseignement et de recherche des activités d'aide à la recherche documentaire et d'initiation à l'utilisation des collections; organise, assigne, supervise et évalue le travail des employés de la division; conseille les employés de la division et voit à leur perfectionnement; prépare les prévisions budgétaires et administre les crédits alloués; prépare les rapports d'activités et les rapports statistiques de la division dont il est responsable.

#### QUALIFICATIONS REQUISES

- Grade universitaire de 2e cycle en bibliothéconomie
- 8 années d'expérience pertinente dans une bibliothèque.
- Habilité à diriger du personnel.

Traitement: selon échelle en vigueur.

#### INSCRIPTION AU CONCOURS

Faire parvenir un curriculum vitae récent, accompagné d'une lettre de candidature mentionnant le titre de la fonction postulée et le numéro du concours, avant 17 heures, vendredi le 21 mars 1980, à l'adresse suivante:

Service du personnel  
Bureau 3445  
Pavillon Bonenfant  
Université Laval  
Cité universitaire (Québec)  
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

## Université Laval

### PROFESSEUR ON RELATIONS INDUSTRIELLES

**Poste:** Professeur en relations industrielles: aspects économiques des relations de travail.  
**Fonctions:** Pouvoir assumer les enseignements de base en économique du travail ou en politique de main-d'œuvre ainsi que des cours et séminaires sur les aspects économiques de la négociation collective dans le cadre des programmes de premier cycle et d'études graduées. Participer aux activités de recherches, de publications, d'encadrement des étudiants, de même qu'aux autres aspects de la vie interne et externe du Département et de l'Université.

**Exigences:** Être titulaire d'un doctorat OU Posséder une compétence jugée équivalente.  
**N.B.** Les candidatures des personnes ayant terminé une scolarité de doctorat seront également considérées.

**Conditions:** Selon les dispositions de la convention collective des professeurs de l'Université Laval.

**Date d'entrée en fonction:** le 1er juin 1980.  
**Date limite de réception des candidatures:** le 31 mars 1980.

Faire parvenir toute demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

Rodrigue Blouin, directeur  
Département des relations industrielles  
Faculté des sciences sociales  
Université Laval  
Cité universitaire  
Québec G1K 7P4

Toute demande sera traitée confidentiellement.

Cité universitaire, Québec

### Le Conseil de Développement du Logement Communautaire

Le C.D.L.C., un organisme à but non lucratif qui oeuvre dans le domaine des coopératives d'habitation, a deux postes ouverts.

#### CHARGÉ DE PROJET

- TÂCHES:**
- Identifier et organiser des groupes intéressés à former une coopérative d'habitation;
  - Suivre le groupe à travers toutes les démarches nécessaires: la charte, les règlements, les calculs de loyer;
  - Aider à négocier avec divers organismes gouvernementaux;
  - Surveiller le développement du groupe.

Le travail exige une capacité d'offrir l'aide nécessaire à un groupe en s'assurant que leur autonomie est respectée et d'être capable d'amener un groupe à un fonctionnement démocratique au jour le jour.

#### CONSEILLER EN GESTION / ADMINISTRATEUR

- Le poste comprend deux fonctions principales:
1. Travailler avec des coopératives déjà formées, les aider à identifier des problèmes de gestion (administratifs, financiers, organisationnels) et les mener à des solutions.
  2. Administrer le C.D.L.C., incluant la comptabilité, les rapports financiers et les demandes de subvention, autant que l'administration générale d'une équipe d'une dizaine de personnes.

Le programme d'éducation du C.D.L.C. en voie depuis deux ans, pourrait être transféré à un des deux postes.

Les deux postes exigent une capacité prouvée de travailler en équipe et avec des groupes.

**Salaire:** selon la politique salariale établie.  
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 15 mars 1980 au:

Conseil de Développement du Logement Communautaire,  
2679 rue Wellington,  
Montréal, H3K 1X8

Renseignements supplémentaires: (514) 931-4277



Offre d'emploi

### DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

No concours: C-80-01

**L'EMPLOI:**  
L'emploi de directeur des services pédagogiques comporte la responsabilité de la gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) de l'ensemble des programmes et des ressources reliés au régime pédagogique de l'institution.

L'exercice de cet emploi comprend habituellement les programmes d'études, le secrétariat pédagogique, l'aide pédagogique individuelle, les moyens d'enseignement (centres de documentation, techniques audio-visuelles), la mesure et l'évaluation de l'apprentissage, la recherche et l'expérimentation, les affaires étudiantes et l'éducation des adultes.

**Qualifications minimales requises:**  
— Diplôme universitaire terminal de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle dans un champ de spécialisation approprié.  
— Huit (8) années d'expérience pertinente dont au moins trois (3) dans un emploi de cadre.  
— Des études supplémentaires à celles exigées peuvent compenser en partie l'expérience requise. Une expérience professionnelle et une compétence reconnue dans le secteur d'activités concerné peuvent compenser, en partie, la scolarité requise.

**Salaire:** Selon les dispositions de l'arrêté en conseil 2904-77 (en voie de révision) classification D2 classe 1.

**Date limite:** Les personnes intéressées sont priées de soumettre leur candidature en nous faisant parvenir un curriculum vitae complet accompagné d'une photocopie des attestations d'études, avant le 21 mars 1980, en prenant soin d'indiquer le numéro du concours sur l'enveloppe à:

DIRECTION DES SERVICES AU PERSONNEL  
Cegep de Rivière-du-Loup  
80, rue Frontenac  
Rivière-du-Loup, P.Q.  
G5R 1S8

Le département des Sciences de l'Éducation de l'Université du Québec à Rimouski est à la recherche de candidats pour combler les postes suivants:

#### Professeur de langage (1 poste)

**FONCTIONS:** Le titulaire de ce poste sera appelé à oeuvrer dans le domaine de l'apprentissage et de l'enseignement de la langue (développement, didactique de la langue orale et écrite) et à diriger éventuellement des étudiants au niveau de la maîtrise en éducation.

**ENTREE EN FONCTION:** 1er juin 1980.

**EXIGENCES:** Le candidat retenu devra posséder un doctorat en éducation ou en psycho-linguistique orienté vers l'apprentissage et l'enseignement du langage oral et écrit ou avoir terminé la scolarité de doctorat. Les détenteurs d'une maîtrise en éducation ou en psycho-linguistique orientée vers l'apprentissage et l'enseignement du langage oral ou écrit seront considérés.

Une expérience en enseignement universitaire et/ou en recherche est souhaitée.

**TRAITEMENT:** Selon la convention collective en vigueur.

Les intéressés doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 24 mars 1980.

Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Faites parvenir votre inscription au:

Directeur  
Département des Sciences de l'Éducation  
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI  
300 avenue des Ursulines  
Rimouski, Qué. G5L 3A1

Université du Québec à Rimouski

#### Professeur-chercheur sous octoi (Psycho-pédagogue)

**FONCTIONS:** — Participe à la production de documents d'apprentissage pour un programme d'enseignement individualisé à distance; — Participe à des projets de recherche appliquée en didactique du français; — Participe à l'encadrement des étudiants.

**ENTREE EN FONCTION:** Le plus tôt possible.

**DUREE DU CONTRAT:** Un (1) an renouvelable.

**EXIGENCES:** Le candidat retenu devra posséder un doctorat en psychologie ou en Sciences de l'éducation orienté vers l'apprentissage. Les détenteurs d'une maîtrise en psychologie ou en Sciences de l'éducation orientée vers l'apprentissage seront également considérés.

Une expérience de recherche en milieu scolaire est souhaitée.

#### Professeur-chercheur sous octroi (Didacticien du français)

**FONCTIONS:** — Participe à la production de documents d'apprentissage pour un programme d'enseignement individualisé à distance; — Participe à des projets de recherche appliquée en didactique du français au secondaire; — Participe à l'encadrement des étudiants.

**ENTREE EN FONCTION:** Le plus tôt possible.

**DUREE DU CONTRAT:** Un (1) an renouvelable.

**EXIGENCES:** Le candidat retenu devra posséder un doctorat ou une maîtrise en éducation orienté vers l'enseignement du français. Les détenteurs d'une maîtrise en linguistique avec expérience en enseignement du français au secondaire seront également considérés.

Une expérience minimum de deux (2) ans en enseignement du français au secondaire est demandée.

## Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public, à soins multiples de 568 lits situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche des:

### CANDIDATS(ES) À TEMPS PLEIN

Pour occuper différentes fonctions cadre "intermédiaire" dans le domaine de la psychiatrie.

Les postes ouverts sont les suivants:

- Chef d'unité psychiatrie "court terme"
- Chef d'unité psychiatrie "long terme"
- Coordonnateur en évaluation des soins "psychiatrie"

**Exigences:**

**A) Scolarité:** Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) Post-scolaire en psychiatrie et/ou une formation universitaire en administration.

**B) Expérience:** Entre deux et trois ans d'expérience en pratique et entre six et douze mois d'expérience de gestion.

Cette expérience peut varier selon la fonction en titre.

**Salaire:** Selon la politique de rémunération du Ministère des affaires sociales et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae d'ici le 28 mars 1980 au:

Directeur du personnel  
Centre Hospitalier des Laurentides  
L'Annonciation, Québec. J0T 1T0

## L'HÔPITAL GÉNÉRAL DU CENTRE DES SCIENCES DE LA SANTÉ D'OTTAWA

### Consultant(e) en gestion

Service de la planification et du développement

Sous l'autorité du vice-président, Planification et développement, le/la consultant(e) en gestion participe à l'identification et à la solution de problèmes, à la conception et à l'application de différents systèmes administratifs et techniques ainsi qu'à la formulation et au développement des politiques et procédures de l'hôpital. Plus particulièrement:

- participe à l'augmentation de la productivité des ressources;
- participe au développement de programmes de maintien et de réduction des coûts;
- participe au développement de stratégies de planification;
- dirige les projets initiés par les départements de l'hôpital, par l'administration ou par les comités;
- assiste l'administration dans la mise en oeuvre de nouveaux systèmes et l'étude de leur performance;
- promouvoit la compréhension et l'acceptation des objectifs du service de la Planification et du développement;
- siège sur différents comités ou groupes de travail;
- communique par écrit ou verbalement les résultats de son travail.

**EXIGENCES:**  
— diplôme de 2e cycle en administration ou équivalent. Plusieurs années d'expérience dans le domaine pourrait compenser l'absence de diplôme universitaire;  
— bonne compréhension des techniques de génie en gestion et connaissance pratique de leur application;  
— grande facilité à travailler en équipe et à communiquer avec le personnel à tous les niveaux;  
— haut degré d'initiative et de jugement;  
— bonne aptitude à se maintenir à la fine pointe des nouveaux développements dans le domaine de la santé;  
— la connaissance du français et de l'anglais est un atout. Salaire à discuter.

### Consultant(e) en informatique

Service de la planification et du développement

Sous l'autorité du vice-président, Planification et développement, le/la consultant(e) en informatique participe à l'identification et à la solution de problèmes, à la conception et à l'application de différents systèmes informatiques. Plus particulièrement:

- réunir l'information au sujet des différents systèmes informatiques;
- évaluer chacun des systèmes en termes d'analyse coûts/bénéfices;
- préparer un plan de développement à long terme des systèmes informatiques;
- développer des politiques et procédures pour l'usage des ordinateurs;
- assister l'administration dans la mise en oeuvre de nouveaux systèmes et l'étude de leur performance;
- promouvoir la compréhension et l'acceptation des objectifs du service de la Planification et du développement;
- siéger sur différents comités ou groupes de travail;
- communiquer par écrit ou verbalement les résultats de son travail.

**EXIGENCES:**  
— diplômés de 1e cycle en informatique ou équivalent. Plusieurs années d'expérience dans le domaine pourrait compenser l'absence de diplôme universitaire;  
— bonne compréhension des techniques de génie en gestion et connaissance pratique de leur application;  
— grande facilité à travailler en équipe et à communiquer avec le personnel à tous les niveaux;  
— haut degré d'initiative et de jugement;  
— bonne aptitude à se maintenir à la fine pointe des nouveaux développements en informatique;  
— la connaissance du français et de l'anglais est un atout. Salaire à discuter.

Fermeture du concours: adresser vos demandes avant le 21 mars 1980 à

M. Roch Gaudet  
Vice-président  
Planification et développement  
Hôpital général du Centre des sciences de la santé d'Ottawa  
501, chemin Smyth  
Ottawa, Ontario K1G 8L5

# Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

**C.L.S.C. J. Octave-Roussin**  
(Pointe-aux-Trembles, Montréal-est)

requiert les services d'un(e)

## DENTISTE

**Fonctions:**

- participe au programme de santé dentaire auprès de la clientèle d'adolescents(es) et jeunes adultes;
- les activités reliées au programme s'inscrivent dans un contexte global et multidisciplinaire.

**Exigences:**

- membre en règle de l'O.D.Q.

**Rémunération:**

- selon l'entente du M.A.S. pour les dentistes à honoraires fixes.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 15 mars 1980 au:

Responsable secteur santé  
C.L.S.C. J. Octave-Roussin  
13926 rue Notre-Dame est  
Pointe-aux-Trembles, P.Q.  
H1A 1T5  
Tél.: 642-4050

## ASSISTANT(E) — DIRECTEUR (TRICE) dans une galerie de gravures

La Guilde Graphique est une maison d'édition et de distribution pour la gravure originale.

Les principales responsabilités de l'assistant-directeur concernent la vente, la promotion, les relations publiques et la gestion.

Le candidat devra connaître le domaine de l'art et du marketing et posséder une expérience pertinente au poste.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae; nous l'étudierons avec la plus grande attention.

La Guilde Graphique  
9 rue St-Paul ouest  
Montréal H2Y 1Y6

Voir autres Carrières et Professions, en pages 27, 28, 29 et 31



Commission scolaire de Granby

OFFRE D'EMPLOI

## ORTHOPHONISTE

La Commission scolaire de Granby recherche les services d'un orthophoniste.

**Nature du travail:**

Les emplois de ce professionnel comportent plus spécifiquement le dépistage, l'identification et l'évaluation des troubles de la parole et de l'audition, en vue de recommander les situations appropriées d'apprentissage et de réaliser ou collaborer à la réalisation de la thérapie qui convienne pour la rééducation ou la réadaptation des élèves concernés.

**Exigences:**

Etre membre de la Corporation professionnelle des orthophonistes et audiologistes du Québec. OU posséder un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié, notamment en orthophonie et audiologie.

**Façon de procéder:**

Toute personne intéressée à postuler l'emploi doit faire parvenir une demande écrite accompagnée de son curriculum vitae avant 16 h 30 le 21 mars 1980 à l'adresse suivante:

Secrétariat des services du personnel  
Commission scolaire de Granby  
385, rue Principale  
C.P. 325  
Granby, Québec  
J2G 8E5

Centre Hospitalier des Laurentides

Établissement public, à soins multiples de 568 lits, situé à l'Annonciation dans le nord des Laurentides, à environ 160 kilomètres de Montréal, recherche un:

## Conseiller/ère en formation et stages

**FONCTIONS:**

Sous l'autorité du directeur du personnel le/la titulaire assume la responsabilité administrative de la planification, l'organisation, la coordination et le contrôle de l'orientation du personnel et des stagiaires, de même que de la formation en cours d'emploi.

**EXIGENCES:**

**A) EXPÉRIENCE:**

Expérience de deux ans dans le domaine de l'éducation plus un minimum de six mois d'expérience en administration. Une expérience ou des connaissances dans le domaine des soins infirmiers seraient un atout.

**B) SCOLARITÉ:**

Formation universitaire de premier cycle comportant un minimum de 30 crédits dans le domaine de l'éducation.

**SALAIRE:**

Selon la politique de rémunération du Ministère des affaires sociales (entre \$15,868 et \$35,021) et selon les qualifications et l'expérience.

Les candidats(es) intéressés(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 14 mars 1980 au:

Directeur du personnel  
CENTRE HOSPITALIER DES LAURENTIDES  
L'Annonciation, Québec J0T 1T0



Centre local de services communautaires  
recherche  
(1) médecin

**Fonctions:**

- Le candidat assumera les services de santé de première ligne, curatifs et préventifs en collaboration avec une équipe multidisciplinaire.
- Les 2/3 de son temps seront consacrés en santé et sécurité au travail.

**Qualifications:**

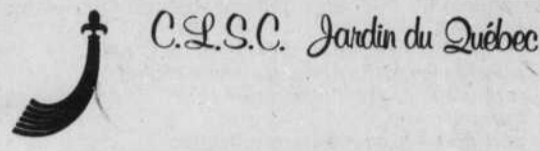
- Etre médecin omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins et Dentistes du Québec.
- Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Une connaissance de la santé et sécurité au travail serait un atout.

**Traitement:**

- Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae à:

CLSC Kateri  
Att.: Directeur Services de santé  
3505, boul. Marie-Victorin  
Ste-Catherine  
J0L 1E0



## MÉDECINS RECHERCHÉS

Le C.L.S.C. Jardin du Québec est à la recherche de 2 médecins pour compléter les cadres de son équipe actuelle.

**Responsabilités:**

- Dispenser des services de consultations et de soins au C.L.S.C. ou au domicile des usagers.
- participer à l'élaboration et à l'évaluation des programmes du C.L.S.C.
- exécuter, au besoin, certains programmes d'éducation ou de prévention à caractère socio-médical.

**Le milieu:**

Milieu rural d'environ 12,000 habitants, de 15 à 30 minutes de Montréal.

**Municipalités desservies:**

St-Rémi, St-Edouard, Sherrington, Ste-Clotilde, St-Mathieu.

**Traitement:**

Selon les normes en vigueur au Ministère des affaires sociales.

Pour plus d'informations, communiquer avec M. Jean-Yves Leblanc.

C.L.S.C. Jardin du Québec  
454-4571

Faire parvenir vos demandes avant le 22 mars 1980 à:

C.L.S.C. Jardin du Québec  
M. Jean-Yves Leblanc, dir. général  
C.P. 880  
St-Rémi, C'té Napierville.  
J0L 2L0



CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL  
INTERNATIONAL DEVELOPMENT RESEARCH CENTRE

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), corporation publique autonome créée en 1970 par une loi du Parlement canadien, a pour mission d'encourager et de subventionner des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en voie de développement. La bibliothèque du CRDI souhaite recruter un/une:

## BIBLIOTHÉCAIRE DE RÉFÉRENCE

Sous la direction du Chef des Services de référence, utilisant des méthodes manuelles et automatisées, la personne choisie répondra aux demandes de renseignements et de recherches documentaires de la part du personnel du Centre, des chercheurs et des organismes qui font appel aux services de la Bibliothèque. Il/elle devra en outre participer à la formation des utilisateurs francophones du système en direct disponible au CRDI.

Ce poste conviendrait à une personne qui possède une maîtrise en bibliothéconomie ou son équivalent. Une parfaite connaissance du français parlé et écrit est indispensable; toutefois, la capacité de communiquer en anglais serait un atout. Une aptitude à de bonnes relations personnelles, et à de bons rapports avec le public est considérée comme essentielle. Une expérience dans le travail de référence est naturellement souhaitable.

Salaires: jusqu'à concurrence de \$21,300, en fonction des qualités et de l'expérience.

Adressez votre curriculum vitae avant le 19 mars au:

Bureau du personnel  
CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL  
P.B. 8500  
Ottawa, Ontario K1G 3H9

## COORDONNATEUR DU PROGRAMME PUBLIC

La Commission de la Capitale nationale, organisme fédéral responsable de la région de la Capitale nationale, a besoin d'un agent pour la Section d'interprétation au parc de la Gatineau, réserve militaire de 88,000 acres située immédiatement au nord de Hull (Québec).

Le Coordinateur sera responsable de l'organisation d'un programme permanent permettant de faire connaître l'histoire naturelle du parc aux visiteurs. Les candidats doivent posséder un diplôme universitaire dans une des sciences naturelles ainsi qu'un certain nombre d'années d'expérience dans l'interprétation de la nature. Un énoncé des compétences est disponible sur demande.

Le poste est bilingue. Les candidats qui ne satisfont pas aux exigences linguistiques doivent indiquer par écrit qu'ils sont prêts à suivre des cours de langue.

Traitement: \$17,859 - \$20,120.

Faire parvenir les demandes (indiquant le numéro de concours 1979-50-DE) avant le 1 avril 1980, à:

l'agent principal de dotation  
Division du personnel  
Commission de la Capitale nationale  
48, rue Rideau  
Ottawa, (Ontario)  
K1N 8K5



ᐱᐅᐅᐅ ᐅᐅᐅᐅᐅᐅ

CREE SCHOOL BOARD  
COMMISSION SCOLAIRE CRIE

## PROFESSEURS EN SCIENCES DE L'ÉDUCATION

La Commission Scolaire Crie est à la recherche de trois professeurs en sciences de l'éducation pour leur Programme de Formation des Enseignants Autochtones du Nord Québécois. Les candidats en perspective demeureront dans une communauté du nord et donneront des cours au niveau Certificat et BEQ. Les tâches exigent des déplacements, assez fréquents, entre les communautés de la Baie James et cette position exigera une collaboration étroite dans le développement des programmes.

**MATIÈRES:**

- Enseignement de la lecture et didactique du français dans un contexte de langue seconde.
- Psycho-pédagogie au niveau primaire et élémentaire.
- Développement des programmes.

**QUALIFICATIONS:**

- Les candidats doivent posséder une expérience pertinente au niveau primaire et élémentaire.
- Les candidats doivent être éligibles à l'accréditation de l'Université du Québec. Exigences minimum: M.A.
- Les candidats doivent posséder une expérience antérieure dans la formation des maîtres.
- Les candidats doivent posséder une expérience académique dans un contexte de langue seconde, ce point étant préférable pour toutes les positions exigées.
- L'expérience en éducation auprès des autochtones sera préférable.
- Les candidats doivent avoir le goût de l'aventure et des aptitudes à travailler dans une communauté isolée.
- La facilité de s'adapter au style d'apprentissage propre aux autochtones.

**CONDITIONS D'EMPLOI:**

- contrat de travail d'une durée d'une année, renouvelable.
- salaires selon la convention collective de U.Q.A.C.
- prime nordique ou d'éloignement.

Les candidats intéressés doivent soumettre leur curriculum vitae avant le 31 mars 1980 à:

M. Donald Meloche  
Coordinateur de la Formation des Maîtres  
Commission Scolaire Crie



l'association industrielle laval

## CARRIÈRE DANS L'ENVIRONNEMENT

L'Association Industrielle Laval, organisme regroupant 16 compagnies parmi les plus importantes entreprises du secteur est de Montréal, oeuvrant dans les domaines du raffinage du pétrole, de la pétrochimie, de la métallurgie et autres, cherche présentement à combler deux postes au sein de ses services de protection de l'environnement.

**CHIMISTE**

Il s'agit d'un poste administratif qui amène le titulaire à travailler constamment en liaison avec les représentants de nos entreprises-membres, et à les assister dans les questions environnementales relatives à l'air, l'eau et le sol. Détenteur d'un B.Sc., chimie, le postulant compte un an et demi à 2 ans d'expérience. Il possède de plus un éventail de connaissances en chimie instrumentale, en statistiques et en informatique.

**DEC, OPTION CHIMIE, BIOLOGIE**

Il s'agit d'un poste de technologiste en laboratoire. Le titulaire est chargé des analyses de chimie instrumentale, organique et inorganique et des essais de bio-analyse. Diplômé d'études collégiales, option chimie, biologie, le postulant est désireux de faire carrière dans le domaine de l'environnement.

Une gamme complète d'avantages sociaux est offerte. Le traitement dans les deux cas, sera en accord avec les connaissances et l'expérience du candidat et se compare avantageusement avec les salaires accordés dans le secteur.

Toute personne intéressée est priée de s'adresser immédiatement à:

Monsieur Yves A. Miron  
Directeur  
Association Industrielle Laval  
12,500 boulevard Industriel  
Pointe-aux-Trembles, Québec  
Tél.: (514) 645-2258



LE CENTRE D'ACCUEIL LA VIGIE

recherche un

## DIRECTEUR GÉNÉRAL

**IDENTIFICATION:**

- Centre d'Accueil de réadaptation en mésadaptation sociale pour adolescents de 12 à 18 ans. Établissement du réseau des Affaires sociales de la région économique 01.
- Une unité à Gaspé (La Vigie).
- Une unité à Bonaventure (La Balise).
- Deux autres unités en développement.
- À Gaspé (interne) et dans la Baie des Chaleurs (en milieu ouvert).

**FONCTIONS:**

- Sous la responsabilité du Conseil d'Administration, le directeur général est responsable de l'administration de l'établissement.
- Il est responsable de l'élaboration, de la coordination et du contrôle des programmes et des services de l'établissement, le tout en conformité avec les politiques et directives émises par le Conseil d'Administration et le Ministère des Affaires Sociales.
- Travail en étroite collaboration avec les autres organismes du réseau régional.

**QUALIFICATIONS:**

- Diplôme universitaire en sciences humaines et préférentiellement en psycho-éducation et/ou sciences administratives. Expérience administrative jugée valable dans le secteur des affaires sociales ou dans un domaine connexe (5 ans).

**RÉMUNÉRATION:**

- Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

**INSCRIPTION:**

- Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 26 mars 1980, à 17.00 heures au:

Président du Jury de Sélection,  
Centre d'Accueil La Vigie,  
Case Postale 69,  
Gaspé, P.Q.  
G0C 1R0  
Gaspé, le 18 février 1980.



INSTITUT DE RECHERCHE DE L'HYDRO-QUÉBEC  
Conseiller en personnel  
Case postale 1000  
Varenes, Québec

## INGÉNIEUR D'ESSAI

CONCOURS: IR-80-011

**Fonctions:**

Ingénieur responsable de l'essai de l'éolienne à axe vertical de 230 kilowatts aux îles-de-la-Madeleine.

**Description sommaire des tâches:**

- Coordonne les diverses activités sur les lieux
- Dirige le travail d'une équipe
- Assure la liaison avec l'extérieur et les autres organismes participants
- Élabore et exécute le programme des essais
- Analyse les résultats des essais
- Rédige les rapports des essais

**Exigences:**

- Détenir un diplôme d'ingénieur en mécanique et de préférence un diplôme de maîtrise.
- Posséder de l'expérience dans le domaine de la recherche et des essais.
- Posséder des aptitudes à coordonner, à organiser et à diriger une équipe.
- Avoir de la facilité à communiquer.
- Parler et écrire correctement le français et avoir une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit.

**Salaires:**

- Selon la compétence et l'expérience.

**Lieu de travail:**

- Îles-de-la-Madeleine, Québec

**N.B.:** Les candidats(es) intéressés(es) sont priés(es) de nous faire parvenir leur curriculum vitae le plus complet possible en mentionnant leur NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE ainsi que le numéro du concours avant le 18 mars 1980.



Établissement de soins prolongés pour malades à long terme, d'une capacité de 300 lits, est à la recherche d'un(e)

## ADJOINT(E) AU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES HOSPITALIERS

**Nature du poste:** Temps complet.

**Sommaire de la fonction:**

Sous l'autorité immédiate du directeur général, l'adjoint(e) assiste ce dernier dans la recherche et l'application de solutions aux problèmes de toute nature, se rapportant au fonctionnement de l'établissement. En l'absence du directeur général, l'adjoint agit en tant que porte-parole officiel de l'établissement et voit à la coordination des activités de l'hôpital. Il est également responsable des opérations du secteur des services hospitaliers.

**Exigences:**

**Scolarité:** Doit détenir un diplôme universitaire de 2e cycle de préférence en sciences de l'administration, en sciences sociales ou en sciences de la santé.

**Expérience:**

Cinq (5) années en gestion à un palier supérieur, de préférence dans le secteur parapublic.

**Rémunération:**

La rémunération sera établie selon les normes et politiques en vigueur dans le réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services accompagnée d'un curriculum vitae complet en mentionnant sur l'enveloppe: "Adjoint(e) au directeur général et directeur(trice) des services hospitaliers" avant le 15 mars 1980 à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL,  
Centre Hospitalier St-Augustin,  
2135, Terrasse Cadieux,  
Beauport (Québec)  
G1C 1Z2

L'ex-maire Dennis J. Kucinich

# Même défait, l'enfant terrible de Cleveland demeure «populiste»

La démocratie municipale, la montée des «droits des citoyens» face à des forces qui gouvernent dans l'ombre, faisait l'objet cette semaine à McGill d'une causerie de l'ancien maire de Cleveland (Ohio), Dennis J. Kucinich. Battu en novembre 1979 par George Voinovich, M. Kucinich dit ne rien renier de sa philosophie «populiste» qui l'a mené à des affrontements avec la Cleveland Trust et la Cleveland Electric Illuminating (C.E.I.), et à des frictions avec bon nombre de syndicalistes et de politiciens traditionnels.



Dennis J. Kucinich

«Dennis», comme il aime qu'on l'appelle, ne croit pas tellement à une majorité silencieuse mais il a plutôt constaté que la majorité des gagnés n'a «personne qui consente à l'écouter». Voilà pourquoi il a un jour décidé, malgré son jeune âge (à 33 ans, il a déjà derrière lui six ans de conseil de ville, comme conseiller et deux ans comme maire) de devenir le plus jeune maire jamais élu aux États-Unis.

Coordonnée par la McGill Debating Union, la causerie de l'ex-maire de la métropole de l'Ohio coïncidait avec le lancement d'un volume (*L'enfant terrible de Cleveland* — édité par Desclès, distribué par Fides) que trois

jeunes Québécois de moins de 30 ans ont rédigé après un séjour d'étude dans cette ville où faisait rage «Dennis-la-menace».

EN juillet 1978, LE DEVOIR avait d'ailleurs pu-

blié une collaboration d'André Beaulieu et de Louis Doyle, deux des auteurs, sur la procédure de «révocation» entamée contre Kucinich... qui s'est sorti avec une majorité de 236 voix, le 13 août 1978, après que la polarisation se fut une fois de plus accentuée entre les tenants du «pouvoir au peuple», non exempts d'un «excès» de leadership, laissant entendre Beaulieu, Doyle et Mlle Lucie Desrochers dans leur ouvrage, et ceux qui regrettaient la «petite porte secrète» ou pouvaient se tramer des ententes au détriment de l'ensemble de la population.

Dennis Kucinich a tenu, comme tribut «à la grande tradition culturelle des Canadiens français», à s'exprimer en français au tout début d'un texte qui constitue l'autobiographie d'un lutteur qui ne s'avouera jamais battu. Il insiste sur le symbole que pouvait représenter la «Muni Light», compagnie d'électricité propriété de la ville de Cleveland que convoitait sa rivale, la C.E.I. dans ces années agitées. Une parenthèse lui vient, pour vanter l'Hydro-Québec et constater qu'ailleurs, pour une consommation domestique comparable, une famille doit payer «deux ou trois fois» le prix réclamé aux Québécois.

Auteur d'une thèse de maîtrise sur le rôle des médias dans la politique municipale à Cleveland, Kucinich surveille de près tout ce qui s'écrit sur sa ville. Il pense que «plusieurs journalistes» ont perdu leur emploi, à Cleveland, pour avoir voulu toucher des sujets que les propriétaires locaux de médias ne voulaient pas aborder. Par contraste, dit-il, invité des étudiants de McGill, le *Los Angeles Times*, le *Washington Post* et le *New York Times* ont une façon plus correcte de parler des enjeux qui tiennent à cœur aux «petites gens» de Cleveland, une ville qui s'est signalée en élisant, en 1967, le premier maire de race noire aux USA, Charles Stokes, mais en devenant aussi, fin 1978, la première ville (depuis Detroit, en 1932) à ne plus pouvoir honorer ses engagements («in default») face aux créanciers qui auraient voulu faire fléchir Kucinich en lui faisant brader la «Muni Light». Là-dessus, l'ancien maire est heureux de n'avoir jamais offert sa ville aux «plus hauts enchérisseurs».

Dennis Kucinich a aussi invité son auditoire à se documenter davantage sur les agissements de la Commission Trilatérale et sur ses visées — un des documents de cette commission conclut à une «démocratie ingouvernable», ce que récuse Kucinich, en autant que le peuple ait des porte-parole pour lever la bannière de la lutte à la corruption et à l'incompétence.

«L'enfant terrible de Cleveland», volume que marque une grande admiration envers Kucinich, signale toutefois quelques abus d'un maire «populiste», éclairant la levée de bouilliers que son mandat a suscitée: congédiements massifs parmi les fonctionnaires; vérifications titillantes auprès des services; mise en place de nouveaux bureaucrates pour chasser les anciens; lutte de prestige entre le maire et le nouveau chef de police Hongisto, un autre non-conformiste recruté en Californie mais que Kucinich accula vite à un départ, etc. Jamais toutefois on n'aurait pris, à l'endroit de Kucinich, à des accusations de corruption. L'ancien maire se faisait une gloire de snobber les «vins et fromages» de l'Establishment de Cleveland, s'en tenant à de copieux déjeuners dans des établissements fréquentés par des prolétaires... ou devaient venir parfois le rejoindre les émissaires de la haute finance.

A un étudiant curieux de savoir l'analyse que Kucinich tient de sa défaite parvient une boutade: «Voinovich a eu plus de voix que moi». L'occasion de l'autocritique est écartée. Kucinich fait de la surenchère sur les portes qui s'ouvrent à lui, rallie ceux qui ont le sens de l'humour: «Je sais les adresses où je n'ai pas à remplir de demandes d'emploi à Cleveland».

Pour l'ensemble de son action, ce petit homme tenace s'en tient à un langage emprunté parfois à la Bible: «Tout ce que vous ferez aux plus petits d'entre les miens, c'est à Moi que vous le ferez». Kucinich cite fréquemment les Kennedy et leurs aperçus visionnaires d'une société où chacun rechercherait ce qu'il a de mieux à offrir à son pays. Ce que veulent les corporations, selon l'ex-maire, c'est un phénomène de Robin-des-Bois à rebours, où chacun serait appelé à fournir le meilleur de soi-même pour mieux faire profiter les nantis. A cette perspective capitulante, Kucinich oppose un «Non» catégorique.

# Le commissaire du Travail ordonne à MLW-Bombardier de rengager Serge Brousseau

Le commissaire du Travail, M. Maurice Vassard, a ordonné cette semaine à la compagnie MLW-Bombardier de réintégrer dans ses fonctions, avec pleine compensation financière, l'ancien président du syndicat de cette entreprise, M. Serge Brousseau, qui avait été congédié peu avant la grève de l'an dernier, sous motif d'avoir incité à plusieurs reprises ses collègues de travail à débrayer illégalement.

Dans un jugement de 50 pages, et après avoir entendu 22 témoins au cours de 21 audiences consignées en 3,679 pages, le commissaire du Travail vient à la conclusion que la compagnie n'a rien fait pour désamorcer un incident qui menaçait, en février 1979, de dégénérer en émeute à l'intérieur de l'usine, trouvant dans cette situation un «prétexte» pour se débarrasser du président du syndicat alors que ce dernier s'était limité à l'exercice de ses fonctions syndicales.

La réintégration du président du syndicat, M. Brousseau, est devenue l'un des prérequis du syndicat à la poursuite des négociations. Afin de dénouer l'impasse qui a résulté de cette situation, le syndicat et l'employeur ont convenu de laisser trancher le litige par le commissaire du Travail, lequel avait été saisi par M. Brousseau d'une plainte de congédiement pour activité syndicale. La grève, qui a débuté le 18 mai 1979, s'est terminée à la fin de novembre.

M. Brousseau fut pris à partie dans cette affaire par une faction de son syndicat qui a finalement obtenu sa défaite en pleine négociation. On disait à l'époque que le cas de Brousseau était «poussié» et qu'il était sûr de perdre sa cause qu'il n'avait d'autre choix que de mobiliser à son profit son syndicat au risque d'éterniser la négociation. La compagnie abondait dans le même sens et un de ses conseillers a dit à cette époque au DEVOIR que le président du syndicat était la principale cause du pourrissement des relations de travail dans cette usine et que son départ devenait «la» priorité patronale en négociation.

Le commissaire du Travail, M. Vassard, jette une toute autre lumière sur les activités de M. Brousseau à l'intérieur

de la compagnie MLW-Bombardier après avoir scruté une à une les accusations de son employeur.

La compagnie se plaint, par exemple, d'une interruption de travail dans une salle où opère une immense grue. Le commissaire conclut que le président du syndicat a simplement informé ses membres de leur droit de cesser le travail en cas de danger pour leur santé, droit acquis lors des négociations précédentes et dont ils se sont prévus à cette occasion. Il avait d'ailleurs été convenu devant un inspecteur du ministère que cette grue ne devait plus fonctionner lorsqu'il y avait des travailleurs en danger sous son système d'échappement. L'arrêt de travail est survenu à un moment où l'inspecteur du ministère n'était plus là.

Le Commissaire analyse ainsi plusieurs incidents et conclut chaque fois que le syndicat a agi en représentant syndical conscient de ses responsabilités. Le commissaire s'attarde toutefois à l'incident de février 1979.

Ce matin-là, un travailleur fut roué de coups par un garde non identifié, expert en karaté. Devant le traitement infligé à leur collègue, les syndi-

qués de l'usine ont décidé de faire la grève sur le tas.

Le commissaire, après avoir rapporté de nombreux témoignages, conclut qu'il s'agissait d'une émeute prévalant à l'usine, plusieurs syndiqués étant décidés à aller querir dans la baraque des gardiens «l'expert en karaté». Ils étaient plus de 300 sur les lieux.

Brousseau, que la compagnie a congédié pour avoir incité ces travailleurs à débrayer illégalement, n'était pas là au moment de l'incident. Il a harangué ses membres sur les lieux de travail pour leur demander de retourner à leurs occupations habituelles. Il a parlé «contre la compagnie» pour attirer la sympathie du groupe et obtenir ainsi le retour aux établis. «Un peu de démagogie sur les bords? Evidemment! Avouons bien candidement que si cela était un crime, bien des capitales seraient de grands villages déserts», poursuit le commissaire, qui note que tout s'est déroulé dans l'ordre par la suite.

Brousseau a bel et bien réuni les syndiqués sur les lieux de travail, confirme M. Vassard: «En face d'une émeute en voie de développement, on n'a pas nécessaire-

ment la possibilité de convoquer une réunion de famille, écrit-il.

Ce dernier se demande pourquoi la compagnie a laissé le syndiqué blessé se promener sur les lieux de travail: «Ou bien la situation était hors du contrôle de la direction avant l'arrivée du plaignant à l'usine, ou alors... quelqueun du côté de l'employeur a permis sciemment ou non que l'incident du terrain de stationnement ait des répercussions à la grandeur de l'usine».

Le commissaire note que la direction n'a pas informé les syndiqués du départ de l'expert en karaté alors que c'était justement ce que réclamaient les syndiqués.

Il en conclut que l'employeur a en quelque sorte couru au devant des coups en ne désamorçant pas cette crise à temps alors que, de son côté, le président du syndicat a tout fait pour faire rentrer les choses dans l'ordre et ramener ses confrères sur le terrain de la légalité.

M. Brousseau n'a pas été réintégré cette semaine dans ses fonctions conformément à la décision du commissaire Vassard. La compagnie a jusqu'au 11 mars pour le faire.

# 30 lits de plus à Jean-Talon

L'hôpital Jean-Talon aura bientôt 30 lits supplémentaires, ce qui aura pour effet d'enrayer les problèmes en-

trainés par la trop grande occupation de l'unité d'urgence. Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Denis Laize, a annoncé hier, à l'hôpital même, qu'il se rendait ainsi à la recommandation du Conseil régional de la santé et des services sociaux du Montréal métropolitain.

# 98% de non chez Reynolds Aluminium

Les syndiqués de la Reynolds Aluminium, au Cap-de-Madeleine ont rejeté hier dans une proportion de 98,5% les dernières propositions de leur employeur.

L'unité d'urgence de cet établissement a un pourcentage d'admission supérieur aux hôpitaux des environs a souligné le ministre, en précisant aussi qu'en raison de l'accroissement du nombre de malades nécessitant des soins prolongés, l'hôpital a dû leur consacrer 97 des 290 lits.

Les 30 lits supplémentaires seront donc affectés à des hospitalisations de courte durée et leur aménagement ne nécessitera pas de grands travaux puisque l'espace requis est déjà disponible.

Les 823 employés de cette aluminerie sont en lock-out depuis lundi. En assemblée générale, ils ont décidé en outre de ne plus se réunir tant que l'employeur n'aura pas déposé d'offres sérieuses.

# La session des Communes prolongée durant l'été?

OTTAWA (PC) — Les députés élus le mois dernier devront probablement siéger aux Communes une partie de l'été, peut-être jusqu'en août, pour régler des questions dont certaines datent de novembre 1978, ont donné à comprendre vendredi des libéraux.

Les députés se réuniront le 14 avril et seront informés des projets du gouvernement quand le gouverneur général, M. Edward Schreyer, lira le discours du Trône.

Mais il est improbable qu'ils aient à se prononcer sur plusieurs questions nouvelles à compter de ce jour-là et jusqu'à l'ajournement. Ils devront disposer de nombreuses affaires accumulées depuis un an alors que les Canadiens ont voté et changé de gouvernement deux fois.

Le lendemain, M. Trudeau reprendra son ancien rôle, répondant aux questions de l'opposition durant la première période de questions. Ensuite commencera le débat sur l'adresse en réponse au discours, MM. Clark, Trudeau et Broadbent parlant tour à tour dans cet ordre.

Avant de prendre des vacances, les députés devront aussi

se prononcer sur une vingtaine de projets de loi, dont un sur les banques, approuver les prévisions budgétaires pour l'année financière — commençant le premier avril — et le budget que M. Allan MacEachen doit présenter en fin de printemps.

Le budget présenté par M. Jean Chrétien, en novembre 1978, supposait plusieurs projets de loi qui n'ont pas encore été discutés.

L'un des projets de loi les plus importants est celui des banques. La loi qui le régit est en principe étudiée, amendée si nécessaire et approuvée par le Parlement tous les cinq ans.

Pour diverses raisons, la loi des banques a été prolongée trois fois pour un an. La dernière prolongation expire le 30 mai.

# Carrières et Professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Voir autres Carrières et Professions, en pages 27, 28, 29 et 30

## C.L.S.C. FLEUR DE LYS

### COORDONNATEUR DES RESSOURCES

humaines, matérielles et financières (POSTE CADRE)

L'établissement: Le CLSC Fleur de Lys est situé en milieu rural et son siège social est situé à Weedon dans les Cantons de l'Est, soit à 32 milles de Sherbrooke. De plus, il a deux points de services, à Cookshire et à La Patrie.

Fonctions: Sous l'autorité immédiate du directeur, le coordonnateur des ressources doit coordonner les activités administratives relatives à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de l'établissement.

De façon particulière,

1) il assume la responsabilité de la préparation et du suivi du budget annuel de l'établissement. Il voit aux entrées et aux sorties de fonds, tient les livres comptables à jour et prépare les rapports périodiques. Il assure aussi l'approvisionnement matériel du CLSC et la tenue des inventaires en procédant aux achats et en préparant les contrats de services et de location nécessaires.

2) il seconde le directeur général dans toutes les activités relatives à la gestion du personnel (recrutement, sélection, évaluation) et de plus, il conseille ce dernier dans le domaine des relations de travail, notamment en ce qui concerne l'interprétation et l'application de la convention collective.

3) il anime et coordonne le Comité de coordination des ressources du CLSC ainsi que le Comité de formation et de perfectionnement du personnel.

4) il participe aux prises de décisions sur l'ensemble des services et des programmes du CLSC.

\* Le coordonnateur des ressources exerce un rôle de conseiller (staff) auprès de l'ensemble du personnel.

Exigences: — Le(la) candidat(e) détient un diplôme de premier cycle universitaire en administration.

— Au plan de l'expérience, seront privilégiés(es) les candidats(es): — qui possèdent une expérience de travail pertinente, surtout dans un établissement public similaire

— qui ont une connaissance pratique du réseau des Affaires Sociales.

— Au plan personnel, nous recherchons un(e) candidat(e) qui a le goût de relever des défis, de faire preuve de créativité. Il (elle) est capable d'établir des relations collaboratives et assurer le leadership de dossiers complexes. De plus, il (elle) est sensible(s) aux questions relatives aux services de santé et socio-communautaire.

— Une connaissance usuelle de la langue anglaise sera aussi un atout.

Rémunération: — Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales.

Entrée en fonction: Date approximative, le 1er mai 80.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 26 mars 80, en y précisant les raisons qui vous incitent à poser votre candidature.

Concours au poste de coordonnateur des ressources a/s de Jaime Borja

CLSC Fleur de Lys

460, 2e avenue

Weedon, Cité, Mégantic-Compton

P. Qué. J0B 3J0



Établissement de soins prolongés pour malades à long terme, d'une capacité de 300 lits est à la recherche

## DIRECTEUR(TRICE) DES SERVICES PROFESSIONNELS

Nature du poste: Temps complet.

Sommaire de la fonction

Sous l'autorité immédiate du directeur général, le titulaire doit planifier, coordonner et contrôler les activités professionnelles et scientifiques de l'établissement dans le but d'assurer la qualité des actes médicaux et dentaires. Il doit également vérifier le fonctionnement des comités du conseil consultatif du personnel clinique et du conseil des médecins et dentistes, et s'assurer qu'ils s'acquittent de leurs fonctions.

Exigences:

Scolarité:

Doit détenir un doctorat en médecine d'une université reconnue par le Collège des Médecins et Chirurgiens de la province de Québec. Une maîtrise en administration hospitalière ou l'équivalent serait un atout appréciable.

Expérience:

Environ cinq (5) années de pratique médicale de préférence en santé communautaire. Environ trois (3) années d'expérience de gestion en milieu hospitalier.

Rémunération:

La rémunération sera établie selon les normes et politiques en vigueur dans le réseau des Affaires Sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services accompagnée d'un curriculum vitae complet, en mentionnant sur l'enveloppe: «Directeur(trice) des services professionnels» avant le 22 mars 1980 à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL, Centre Hospitalier St-Augustin, 2135, Terrasse Cadieux, Beauport (Québec) G1C 1Z2

# Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

Voir autres Avis légaux, en page 12

**AVIS**  
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 15710 du Code civil, que FDM APPLICATIONS (1971) INC., ayant sa principale place d'affaires à Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à BANQUE NATIONALE DU CANADA aux droits de la Banque Provinciale du Canada par acte daté du 7 février 1980 et enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3051828. BANQUE NATIONALE DU CANADA.

**LOI SUR LA FAILLITE**  
**AVIS AUX CRÉANCIERS**  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
Dans l'affaire de: JEAN-LOUIS LOYER  
Avis est par les présentes donné que M. Jean-Louis Loyer, commerçant, 7 rue St-Pierre, Sorel, P.Q., ayant fait affaires sous la raison sociale: «LE CARROUSEL DES ARTISANS ENRG.» 48 rue Du Roi, Sorel, P.Q., a fait cession de ses biens le 25ème jour de février 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17ème jour de mars 1980, à 11.00 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

LAURENT LANGEVIN L.S.C., Adm. A. Syndic.

**BUREAU**  
1305 rue Girouard  
Saint-Hyacinthe, P.Q.  
Tél: 774-4300

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
DISTRIC DE ST-HYACINTHE

**COUR SUPÉRIEURE**  
NO: 750-05-000366-79  
DAME HERMINE PION, veuve de FEJ ROGER MILLIER, résidant et domiciliée à McMasterville, district de St-Hyacinthe, Demanderesse

-VS-  
CONSTRUCTION PREFATEL INC., corporation légalement constituée, autrefois ayant une place d'affaires à St-Bruno, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue. Défenderesse

-ET-  
LE REGISTREUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE ROUVELLE, Més-en-cause

PAR ORDRE DE LA COUR  
La défenderesse CONSTRUCTION PREFATEL INC., est par les présentes requise de comparaître dans un délai de 50 (soixante) jours de la présente publication.  
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a c.p.c.) a été laissée au greffe de la Cour supérieure de St-Hyacinthe à son intention.  
MONTREAL, ce 5 mars 1980  
Me BRUNET, PAQUIN, BRUNET  
440 ouest, boul. Dorchester  
suite 1103  
Montréal, QUE H2Z 1V7  
PROCEUREURS DE LA DEMANDERESSE

**LOI SUR LA FAILLITE**  
**AVIS AUX CRÉANCIERS**  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
Dans l'affaire de: JACQUES FRANCO, c.a.  
Avis est par les présentes donné que la débitrice susdite a déposé une proposition amendée le 26ème jour de février 1980, que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13ème jour de mars 1980, à 2.00 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au 10 est, rue Notre-Dame, en la Cité de Montréal, dans la Province de Québec.

JACQUES FRANCO, c.a., Syndic.

MAHEU, NOISEUX, ROY & COMPAGNIE,  
2 Complexe Desjardins, bureau 2600,  
C.P. 153, Montréal, Qué.  
H5B 1E8.  
Tél: 281-1565

**LOI SUR LA FAILLITE**  
**AVIS AUX CRÉANCIERS**  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
Dans l'affaire de: LUC LARAMÉE  
Avis est par les présentes donné que M. Luc Laramée, cultivateur, 2e Rang, Ste-Hélène, Cité Bagot, P.Q., a fait cession de ses biens le 25ème jour de février 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 17ème jour de mars 1980, à 11.30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A. Syndic.

**BUREAU**  
1305 rue Girouard  
Saint-Hyacinthe, P.Q.  
Tél: 774-4300

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
DISTRIC DE QUÉBEC

**COUR SUPÉRIEURE**  
NO: 500-05-00229-803  
FORT GARRY TRUST COMPANY — SOCIÉTÉ DE FIDUCIE DU FORT GARRY, Partie demanderesse

-VS-  
JUAN-ALBERTO PONCE & ALS, Partie défenderesse

PAR ORDRE DE LA COUR  
Les défendeurs, JUAN-ALBERTO PONCE et DAME JULIETTA ZEBALLOS, d'adresse inconnue, sont par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours à compter de la présente insertion.  
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis, selon l'article 119 a-c.p.c. et annexe "A", a été laissée à leur intention, à la Direction Générale des Greffes, au Palais de Justice de Montréal.  
FAUTE par les défendeurs de comparaître dans ce délai, statuer sur la demande et prononcer jugement par défaut avec les mêmes conséquences qu'à la suite d'un défaut contradictoire.  
MONTREAL, ce 5 mars 1980  
RONALD CHASSE, Procureur-Adjoint  
MES DE GRANDPÊRE COLAS & ASS.  
Me André Paquette, avocat  
2501 Tour de la Bourse,  
Place Victoria,  
Montréal, P.Q.  
(878-4311)

**LOI SUR LA FAILLITE**  
**AVIS AUX CRÉANCIERS**  
DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE  
Dans l'affaire de: AUDRE GOUPIL  
Avis est par les présentes donné que M. André Goupil, entrepreneur, ayant fait affaires sous la raison sociale: «LES ENTREPRISES A.R. GOUPIL ENRG.» 965 boulevard Casavant, Saint-Hyacinthe, P.Q., a fait cession de ses biens le 27ème jour de février 1980, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 19ème jour de mars 1980, à 9.30 heures de l'avant-midi, au bureau du Séquestre Officiel, 10 est, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

LAURENT LANGEVIN, L.S.C., Adm. A. Syndic.

**BUREAU**  
1305 rue Girouard  
Saint-Hyacinthe, P.Q.  
Tél: 774-4300

**CANADA**  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

**COUR SUPÉRIEURE**  
NO: 500-02-048178-789  
THE ROBERT SIMPSON MONTEAL LIMITEE corps légalement constitué, ayant une place d'affaires en la cité et district de Montréal, Demanderesse

-VS-  
MICHEL MONGRAIN, autrefois résidant et domicilié en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, présentement d'adresse inconnue, Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR  
Le défendeur MICHEL MONGRAIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 30 (trente) jours de la présente publication.  
Une copie du bref d'assignation, de la déclaration et de l'avis au défendeur (art. 119a c.p.c.) a été laissée au greffe de la Cour provinciale de Montréal à son intention.  
MONTREAL, ce 5 mars 1980  
RONALD CHASSE G.A.C.P.M.  
Me HOWARD GRIFF  
4950 chemin de la Reine Marie  
suite 425  
Montréal, QUE H0W 1X3  
PROCEUREUR DE LA DEMANDERESSE

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CITÉ DE LACHINE**

**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**SOUSSIONS**

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture et l'installation de vannes automatiques du type "Papillon" à l'usine de filtration No. 2 de la Cité de Lachine. Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: «Soumission pour la fourniture et l'installation de vannes automatiques du type "Papillon" à l'usine de filtration No. 2», seront reçues au bureau du soumissionnaire, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici le 25 mars 1980 à 12:00 heures (midi). Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement par le Greffier en présence d'au moins deux (2) témoins à 12:00 heures (midi), le 25 mars 1980, dans la salle des délibérations du Conseil, 21-18ème avenue, Hôtel de Ville, Cité de Lachine.

On obtiendra les devis et formules de soumission au bureau du Directeur Général Adjoint, André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars, (\$25.00) NON REMBOURSABLE.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP,  
Directeur des Finances,  
Cité de Lachine.

LACHINE, le 19 février 1980

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**CITÉ DE LACHINE**

**SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**  
**SOUSSIONS**

On recevra à l'Hôtel de Ville des soumissions pour la fourniture et l'installation de vannes automatiques du type "Papillon" à l'usine de filtration No. 2 de la Cité de Lachine. Les soumissions cachetées, adressées au Directeur des Finances et endossées: «Soumission pour la fourniture et l'installation de vannes automatiques du type "Papillon" à l'usine de filtration No. 2», seront reçues au bureau du soumissionnaire, à l'Hôtel de Ville, 1800 Boulevard St-Joseph, Lachine, d'ici le 25 mars 1980 à 12:00 heures (midi). Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement par le Greffier en présence d'au moins deux (2) témoins à 12:00 heures (midi), le 25 mars 1980, dans la salle des délibérations du Conseil, 21-18ème avenue, Hôtel de Ville, Cité de Lachine.

On obtiendra les devis et formules de soumission au bureau du Directeur Général Adjoint, André C. Gosselin, i.c. M.Sc.A., à l'Hôtel de Ville, 1800 boulevard St-Joseph, Lachine, moyennant un dépôt de vingt-cinq dollars, (\$25.00) NON REMBOURSABLE.

La Cité de Lachine ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONAT BEAUCHAMP,  
Directeur des Finances,  
Cité de Lachine.

LACHINE, le 1er mars 1980

